

595.70644
Insects

38

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ANNALES

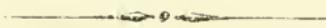
DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME NEUVIÈME.



PARIS,

PITOIS-LEVRAULT ET C^{ie}, LIBRAIRES,

RUE DE LA HARPE, 81.

—
1840.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

MÉMOIRE

SUR LES INSECTES HYMÉNOPTÈRES QUI NICHENT DANS
L'INTÉRIEUR DES TIGES SÈCHES DE LA RONCE.

Par MM. LÉON DUFOUR et ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 6 novembre 1859.)

La vie privée et, si nous osions le dire, la vie intellectuelle des insectes est devenue le sérieux objet des investigations de quelques observateurs qui comprennent bien la science. L'étude du genre de vie, des habitudes, de l'industrie, du mode de propagation, des ruses, du parasitisme de ces petits animaux est pleine d'attraits, souvent même d'utiles enseignements. Quel champ plus vaste ouvert à l'avidité du scrutateur passionné? Quelle mine plus féconde à exploiter pour celui dont l'esprit, préparé par une bonne méthode de classification, peut se livrer sans réserve à la recherche du rôle important que joue dans les sublimes harmonies de la nature cette

immensité d'êtres que leur exiguité dérobe aux vulgaires regards? Il n'est pas un coin de la terre qui n'ait ses habitants privilégiés, pas une substance qui ne serve d'aliment à quelque insecte, pas une plante qui ne soit le berceau de quelque génération, pas un foyer de destruction qui ne devienne une condition d'existence.

Voyez dans les haies, dans les broussailles, ces ronces mortes et desséchées, parce que le laboureur en a arrêté le développement importun : il croyait n'avoir rendu service qu'au passant, dont il dégagait le chemin, ou à son champ, qu'il craignait de voir envahi, et voilà qu'il a ouvert un asile à de nombreux insectes, qui viendront y établir leur postérité ou s'y loger eux-mêmes, ou enfin y devenir, aux dépens des propres germes de leur famille, l'appât, la condition obligée d'une génération étrangère essentiellement parasite. C'est l'histoire de ces insectes que nous nous proposons de faire connaître; c'est à eux seuls que se bornera ce mémoire, car il serait hors de propos de parler des Araignées, des Forficules, des Cloportes, de quelques petits Carabiques, etc., qui usurpent accidentellement l'habitation des premiers fondateurs pour s'y garantir des rigueurs de l'hiver.

Mais avant d'exposer les détails de nos observations, il est bon, pour éviter d'inutiles répétitions, et dans l'intérêt des Entomologistes qui voudraient se livrer à de semblables recherches, d'indiquer les moyens et les précautions que nous avons mis en usage dans ce genre d'investigations.

Les Hyménoptères rubicoles construisent leurs nids dans l'été, et à la fin de l'automne, toutes les larves ont consommé leurs provisions et filé leur cocon, lorsqu'il est dans leur destinée d'en filer un, et toutes, à l'exception d'une seule (celle de la Cératine), passent l'hiver dans cet état ou dans celui de nymphe. L'hiver est donc l'époque la plus favorable pour les recueillir, parce qu'alors leur éducation est toujours facile. Ce

qui reste le plus ordinairement de leurs provisions en indique la nature, et avec cette notion préliminaire on peut, avec moins de chances d'erreurs, confirmer ou compléter ses observations dans la saison où les nids sont encore fraîchement construits.

Lorsque nous apercevions une tige sèche de ronce dont le bout était ouvert, nous présumions qu'elle était habitée. Au moyen d'une lame de couteau nous fendions longitudinalement cette tige de manière à n'intéresser que le tiers, à peu près, des parois du tube, et nous éclations peu à peu le fragment pour reconnaître l'intérieur. Avec cette précaution, on ne blesse pas, on ne dérange pas les habitants de cet étroit domicile, et on se ménage la ressource de rajuster le fragment et de le fixer, ou avec un fil, ou tout simplement avec une papillote de papier, pour rétablir les choses dans leur condition primitive. Rentrés dans notre cabinet avec notre provision de ronces, nous examinions avec soin les hôtes de ce savant fagot, et, après les avoir étudiés dans leurs divers états, nous les distribuions dans des bocaux avec des numéros d'ordre, pour attendre leur dernière métamorphose.

Il est digne de remarque, que nous avons obtenu par cette étude plusieurs espèces que, dans une longue série d'explorations attentives dans la contrée que nous habitons, nous n'ayons jamais découvertes, ni sur les fleurs ni ailleurs. Une autre circonstance, qui a une grande valeur à nos yeux, c'est que nous avons été à même de constater d'une manière positive les sexes de ces espèces.

Pour procéder à l'exposition des faits, nous allons signaler les insectes parfaits qui sont éclos dans nos bocaux à expériences, et nous traiterons à l'article de chacun d'eux des particularités qui les concernent; mais parmi ces insectes, ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir, les uns construisent de toutes pièces les nids destinés à leur postérité, ils en sont les

architectes, les fondateurs légitimes; les autres, poussés par un instinct aussi singulier qu'admirable, envahissent, usurpent les nids et les provisions de ces industriels pour y établir leur famille, ou bien, par une de ces prédestinations, de ces fatalités dont nous ne comprenons pas encore toute la portée, ils viennent insérer, implanter les germes de leur espèce, dans les flancs étonnés des paisibles possesseurs de ces retraites : ce sont de véritables parasites à divers titres.

De là l'établissement de deux chapitres, l'un pour les Hyménoptères qui ont essentiellement fondé les nids, l'autre pour les Hyménoptères parasites. Notre travail, dont nous sommes loin de nous dissimuler l'imperfection, deviendra une sorte de répertoire, où nous pourrons plus tard incorporer de nouvelles observations.

CHAPITRE PREMIER.

HYMÉNOPTÈRES FONDATEURS DES NIDS.

Dans ce chapitre, comme dans le suivant, nous avons adopté un ordre méthodique pour l'exposition des diverses espèces d'Hyménoptères soumises à nos recherches.

1. *Osmia parvula*, NOB. Pl. 1, fig. 1-4.

Osmie parvule.

(*Clypeo mutico integro.*)

♀ *Nigra nitida, capite thoraceque griseo parce villosulis; abdominis glabri segmentis quatuor primis posticè albo marginatis; fasciis duabus primis interruptis; scopula ventrali albida.*

Long. 3 lin.

♂ Capite thoracique fulvescente dense villosis; abdominis etiam villosuli lituris marginalibus rufis, segmento sexto utrinque breviter indentato, septimo integerrimo; antennarum articulo ultimo acuto incurvo.

Long. 2 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi in Gallia meridionali-occidentali (Landes).

La femelle ressemble, au premier aspect, à l'*Heriades ranunculi*, Lepel. Ses mandibules sont tridentées et simplement bidentées dans le mâle.

La larve de cette petite Osmie s'enveloppe d'un cocon cylindroïde, d'un gris roussâtre, pellucide, arrondi et convexe aux deux bouts, long de trois lignes et large d'une et demie. Sa transparence est telle, que la larve ou la nymphe paraissent distinctement à travers son tissu. On en trouve jusqu'à six dans une même tige de ronce, placées à la suite les unes des autres, et séparées par une matière plus ou moins noirâtre composée de crottes oblongues et de détritns de moelle. Avant de filer son cocon, qui n'a qu'une seule tunique, la larve fait de ses matières excrémentielles un tas serré et compacte, une sorte de culot autour duquel elle tisse une calotte sur laquelle ensuite elle appuie le cocon. On peut détacher facilement le culot de ce dernier.

C'est dans le mois de juillet qu'a lieu la naissance de l'*Osmie parvule*.

2. *Osmia tridentata*, Nov. Pl. 1, fig. 5-11.

Osmie tridentée.

(*Glypco mutico integro*.)

♀ *Nigra rufo-fulvo villosa, facie villosiore, vertice subuudo; abdomine fasciis transversis marginalibus fulvis, segmento ultimo semi-circulari, scopula ventrali fulva.*

♂ *Abdominis penultimo segmento utrinque brevissime unidentato, ultimo tridentato, dente intermedio majore, triangulari.*

Long. 4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi in Gallia meridionulo-occidentali (Landes).

Femelle avec la face, le thorax et le premier segment de l'abdomen couverts de poils très fournis, d'un roux fauve; les quatre segments de l'abdomen, après le premier, bordés d'une étroite bande fauve de poils couchés et serrés; une légère dépression transversale près de la base des 2^e, 3^e et 4^e segments. Mâle un peu plus petit, avec les antennes comprimées. Dans les deux sexes, épines tibiales testacées et antennes noires.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*O. aurulenta*, qui se trouve aussi dans notre contrée, mais elle en diffère, 1^o parce que la femelle a la face bien plus velue, l'abdomen moins arrondi et le contour du dernier segment demi-circulaire; 2^o parce que le mâle a les derniers segments de l'abdomen autrement configurés.

L'Osmie tridentée choisit pour nicher les plus grosses tiges de la ronce; elle y creuse un large canal, profond de quatre pouces à un pied. Elle établit, comme les autres, des cellules séparées par des débris de moëlle, et dans chacune de ces cel-

lules, dont le nombre s'élève jusqu'à huit, elle dépose une masse mielleuse, d'un fauve sale, sur laquelle elle pond un œuf qui ne tarde pas à donner naissance à une larve. Nous ne savons pas au juste ce que cette larve met de temps à consommer ses provisions; ce qu'il y a de certain, c'est que le travail de la mère se fait dans le mois d'août, et qu'au mois d'octobre la larve est déjà renfermée dans sa coque.

Larve longue de cinq lignes, apode, d'un blanc jaunâtre, sensiblement déprimée, se rétrécissant en arrière, de consistance dure et coriace, de telle sorte qu'elle résiste à la pression des doigts presque autant qu'un Hyménoptère vivant. Tête très petite, un peu fauve. Lèvre supérieure écailleuse, parallélogrammique, avec les angles supérieurs arrondis et un petit sillon oblique de chaque côté. Mandibules bifides; au-dessous, trois mamelons charnus, les latéraux coniques, surmontés d'une petite pointe écailleuse, mousse, à base entourée de poils; l'intermédiaire sphérique, couronnée par une crête écailleuse. Ces mamelons ne sont, selon nous, que des palpes. Corps formé de treize segments, dont le dernier, très petit, muni d'une écaille fauve servant de couvercle à l'anus, hérissé de poils clair-semés, et en outre, de petites spinules noires qui, plus nombreuses à la région ventrale, y semblent, à l'œil nu, des bandes brunes. Stigmates testacés.

Cocon de cinq lignes de longueur, ellipsoïde, roussâtre, convexe aux deux bouts, formé d'une membrane unique, opaque, coriace, lisse et vernie en dedans, parsemée en dehors de quelques filaments détachés qui, dans la moitié supérieure, ont servi à enrouler le cocon d'une manière uniforme jusqu'à l'extrémité, dont le tissu paraît moins serré que le reste et blanchâtre. Bout inférieur reposant sur un culot noirâtre composé de crottes ovalaires, de moelle et de filaments hachés, le tout disposé avec une sorte de symétrie.

Nymphe blanchâtre, n'ayant que les deux tiers de la lon-

gueur de la larve, ployée en deux. On dirait que la nature, en lui donnant la faculté de supporter des mois entiers une attitude en apparence aussi gênante, a eu pour but de ménager la place et d'épargner du travail à la mère.

L'Osmie tridentée sort de son cocon vers la mi-juillet (1).

(1) Indépendamment des parasites hyménoptères qui assiègent l'existence de l'*Osmie tridentée*, nous avons encore à signaler deux de ses ennemis destructeurs qui appartiennent à l'ordre des Diptères, et que nous allons faire connaître.

1^o *Senomctopia spinipennis*, MACQ., *Histoire naturelle des Diptères*, vol. II, pag. 411.

Le 18 mai, ayant ouvert, pour étudier la larve de l'Osmie, la coque la plus rapprochée de la ronce, nous y trouvâmes une larve morte et un peu flétrie sur laquelle vivaient cinq autres larves, que nous reconnûmes bientôt pour être de Diptères. Elles étaient alors longues d'une ligne et demie; mais en peu de jours elles eurent atteint un peu plus de trois lignes: elles étaient acéphales, coniques, blanches et glabres; à travers la diaphanéité des téguments on voyait leurs mandibules noires courbées en croc et rétractiles. Leur lèvres se terminait par deux palpes biarticulés et saillants. Le corps était composé de onze segments, dont le dernier tronqué laissait saillir deux stigmates saillants et tubiformes, auxquels aboutissaient les grands troncs trachéens latéraux. La pulpe était d'un brun rougeâtre et ellipsoïdale. Toutes les métamorphoses eurent lieu dans la loge même de l'Osmie.

2^o *Conops flavipes*, MACQ., *l. c.*, II, p. 24.

Enfin, ayant mis dans une boîte, pour étudier plus tard la structure des nids, une tige de ronce que nous venions de recueillir dans la campagne, et qui renfermait une Osmie morte, nous trouvâmes plus tard dans cette boîte, à notre grande surprise, le *Conops* précité, qui était sorti de l'Osmie en déchirant un peu l'abdomen de cet Hyménoptère.

Avant de terminer cet article, remarquons la fatalité qui pèse sur cette malheureuse Osmie. Souvent elle est condamnée à mourir pres-

3. *Osmia ruborum*, Nov. Pl. 1, fig. 12-13.

Osmie des ronces.

(Clypeo mutico integro.)

♀ *Nigro subcærulea, nitida, punctata; mandibulis quadridentatis; fronte thoracisque dorso griseo villosis; facie pedibusque albo hirsutis; abdomine supra nudiusculo; segmentis tribus primis fascia marginali interrupta; quarto quintoque fascia integra; scopula ventrali albida; alis apice vix fumosis.*

♂ *Æneo-virescens, rufo-aureo villosus, mandibulis bidentatis; abdomine basi excepta, villosa haud fasciata; segmento sexto integerrimo, septimo breviter obtuseque tridentato, dente intermedio angustiore acuto.*

Long. 3 lin.

Nidificat in ramis emortuis rubi fruticosi in Gallia meridionali-occidentali (Landes).

Nous avons longtemps cru que cette Osmie était l'*O. gallarum*, Max. Spin. (*Ligur.*, 2, pag. 69), avec laquelle elle doit avoir de nombreux traits de ressemblance; mais la considé-

que en naissant, parce qu'un ennemi a déjà consommé la nourriture préparée pour elle. Si elle échappe à ce premier danger, elle tombe dans un autre plus affreux encore, car elle est dévorée vivante dans son propre domicile. Devenue enfin insecte parfait, elle a lieu d'espérer la vie et la liberté, et voilà qu'un autre parasite s'attache à ses entrailles et la fait périr: à l'état d'œuf, de larve, d'insecte parfait, elle a donc des ennemis acharnés à sa perte. On éprouve d'abord de la compassion pour une aussi cruelle destinée; mais ensuite ce sentiment fait place à l'admiration qu'excitent ces lois si sages de la nature, qui, au moyen de ces destructions partielles et de ces échanges d'existences, conserve les espèces en sacrifiant quelques individus.

ration de l'habitat et de l'industrie nous a rendus plus scrupuleux dans son étude, et nous avons aujourd'hui la conviction qu'elle en diffère comme espèce.

Les cocons dans lesquels s'enferme la larve ont une forme ellipsoïde ou cylindroïde, de trois lignes de longueur sur deux de largeur. Le bout supérieur est à peine convexe, l'inférieur est arrondi. Ces cocons, placés à la file les uns des autres, sont séparés par un petit tas de matière noirâtre, où la loupe reconnaît un composé de substance céracée, d'excréments et de lambeaux de la dépouille de la larve, sans aucun atome de terre. Cette matière forme une sorte de culot à l'extrémité inférieure des cocons. Ceux-ci ont une consistance coriace-membraneuse, une couleur d'un gris roussâtre, presque opaque. En déchirant cette enveloppe pour en étudier la texture intime, on s'assure qu'elle se compose de deux tuniques bien distinctes, l'une externe, plus mince, blanchâtre, évidemment formée de fils soyeux et plus ou moins salie par des ordures, des crottes noirâtres et oblongues; l'autre interne, rousse, plus consistante, comme élastique, parfaitement nette et n'offrant aux verres amplifiants aucune trace de fils ou de soie. Elle est certainement le produit de la concrétion membraniforme d'une humeur mucilagineuse.

C'est dans les premiers jours du moi de mai que nous sont écloses les Osmies des ronces. Elles sortent de leurs cocons en les déchirant d'une manière irrégulière avec leurs mandibules.

4. *Osmia acuticornis*, Nov. Pl. 4, fig. 14-19.

Osmie corne aiguë.

(*Clypeo mutico integro.*)

♀ *Nigra, facie, thorace abdominisque primo segmento rufescente villosis; abdominis segmento 2°, 3° 4°que utrinque litora marginali albida; scopula ventrali griseo-albida.*

♂ *Villosior; antennis apice attenuato subulatis; abdominis segmento primo subtus spina valida, emarginato-bidentata armato, sexto utrinque unidentato, septimo producto, subtriangulati de super excavato, apice utrinque unidentato.*

Long. 4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi in Gallia meridionali-occidentali (Landes).

Antennes noires et comprimées dans les deux sexes ; dernier article des palpes labiaux tronqué, surtout dans le mâle ; tibias intermédiaires avec leur extrémité tarsienne terminée du côté externe par une pointe aiguë ; mandibules fortement tridentées dans la femelle, bidentées dans le mâle ; ailes légèrement enfumées à leur extrémité. Le dernier article des antennes du mâle présente le trait singulier d'être atténué en pointe aiguë.

Par l'existence à la base du ventre de ce dernier sexe, d'une forte épine bifide, notre Osmie n'a des rapports qu'avec l'*O. spinigera*, Latr. (*Encycl. méth.*, 48), mais elle en est parfaitement distincte.

Ses cocons, longs de six lignes sur trois de largeur, arrondis aux deux bouts, d'un roux jaunâtre semi-diaphane, sont formés d'un seul feuillet d'une texture fine, d'une consistance sèche, comme membraneuse. Elles sont séparées les unes des autres par un détritit d'excréments, de pâtée et de moelle.

C'est vers la mi-juin que nous avons obtenu l'insecte parfait.

5. *Ceratina cœrulea*, LEACH.

Cératine bleue. Pl. 2, fig. 20-32.

Apis cœrulea, VILL.

Ceratina callosa, LATR.

6. *Ceratina albilabris*, SPIN., JURINE, *Hym.*, p. 234, pl. 14.

Cératin albilabre.

Nous voici arrivés à l'insecte qui joue le principal rôle dans l'histoire des habitants des tiges de la ronce. Cet insecte est la Cératine. Ses mœurs ne sont pas précisément inconnues; M. Max. Spinola a publié à ce sujet, dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, n° 57, un mémoire circonstancié que divers auteurs ont reproduit dans leurs compilations. Les assertions de ce savant entomologiste n'ont pas obtenu cependant une confiance entière : on a contesté les faits qu'il avait observés, et l'on a même formellement refusé à la Cératine la faculté de produire du miel. MM. Lepelletier de St.-Fargeau et Audinet-Serville, auteurs de l'article Cératine de l'*Encyclopédie méthodique*, déclarent que « les Cératines déposent leurs œufs dans les nids des plus petites espèces d'Osmies ou d'Hériades, et que si M. Spinola a vu cet insecte entrer dans la tige creuse d'une plante, c'est parce que les Apiaires récoltantes qui viennent d'être citées choisissent habituellement cette localité pour y construire leurs cellules. » Aussi ces auteurs, dans la distribution méthodique de la tribu des Apiaires, ont-ils placé la Cératine parmi les parasites.

Il faut avouer que la structure de cet insecte prête à une semblable erreur. La nature, en effet, lui a refusé ces instruments de récolte dont elle a doué les autres Mellifères. Chez lui, pas de brosse ventrale, comme dans les Osmies, les Mégachiles; pas de brosses tibiales, comme dans les Dasypodes; pas de palettes, comme chez les Abeilles. Mais quelle est la loi qui oblige la nature à produire toujours les mêmes effets par les mêmes causes? Riche de moyens et de ressources, elle peut éluder notre pénétration, tromper nos conjectures et maintenir une conséquence tout en paraissant détruire le principe.

Le témoignage de M. Spinola nous inspirait certainement la plus grande confiance. Il avait suivi le développement de la Cératine depuis l'œuf jusqu'à l'insecte parfait; il était entré dans de grands détails sur la construction et la disposition des nids. Mais nous convenons que l'assertion si positive des auteurs que nous avons cités avait ébranlé notre conviction déjà un peu chancelante par suite de l'inutilité de nos recherches pour confirmer les faits avancés. Nous ne remarquons dans la Cératine, ainsi que nous l'avons déjà dit, aucun appareil de récolte; il pouvait donc se faire qu'elle fût parasite, et nous savions par expérience que tous les nids d'une tige de ronce sont quelquefois envahis par des étrangers. N'était-il pas possible dès lors que M. Spinola eût été trompé par une semblable invasion, d'autant plus admissible, que la Cératine doit être fort commune en Italie comme elle l'est dans les Landes? La solution de ce problème ayant vivement excité notre curiosité, nous recueillîmes pendant deux hivers des quantités considérables de tiges de ronce habitées; nous ouvrîmes ces tiges, et nous en trouvâmes plusieurs occupées par des Cératines vivantes, quelquefois au nombre de vingt, dans un même réduit. Il n'y avait pas là de quoi trancher la question, car il était évident que nous n'avions pas sous les yeux le véritable berceau des Cératines. La propreté du conduit, l'absence complète de toute cloison, de tout débris de moelle, de tout résidu alimentaire, de toute dépouille de larve, la consistance de ces insectes qui avaient certainement subi depuis longtemps leur dernière métamorphose, leur position dans le tube toujours la tête en bas, tout prouvait qu'ils n'étaient là qu'accidentellement, qu'ils n'y avaient passé par aucune transformation. Décus de ce côté, nous dirigeâmes nos observations vers les nids que renfermaient les ronces; nous rêvions partout des Cératines, et pas une n'en sortit.

Après tant de recherches inutilement faites à l'époque que nous croyions la plus favorable, nous tentâmes un dernier effort dans une saison moins avancée de l'année, et au mois de juillet dernier, nous recueillîmes encore des tiges de ronce. Nous en ouvrîmes une où nous avions vu entrer une Cératine. Elle nous offrit des nids que nous n'avions pas encore remarqués; notre joie fut complète : nous avons trouvé le noëud de l'énigme.

Et maintenant que nous avons vu tout ce que nous voulions voir, maintenant que nous avons suivi pas à pas les observations de M. Spinola, nous pouvons affirmer que ces observations sont rigoureusement exactes. Dans ce que nous allons dire, nous confirmerons et nous compléterons les découvertes de cet habile entomologiste.

La Cératine creuse avec ses mandibules, dont l'extrémité bifide est si propre à cet usage, la moelle des tiges sèches de la ronce, et y pratique un tuyau cylindrique d'une ligne et demie de largeur sur une longueur de quelques pouces à plus d'un pied. Elle divise ce tuyau par des cloisons transversales d'environ une ligne et demie d'épaisseur, concaves de part et d'autre, et formées de débris de moelle pressés, mais non agglutinés. Ces cloisons limitent des cellules de trois à quatre lignes de longueur, et dont le nombre varie de deux à vingt-cinq. Dans chacune de ces cellules, elle dépose un tas ellipsoïde de miel jaunâtre ou rarement de couleur oronge, suivant l'espèce de pollen recueilli, à peine grumeleux et insipide. Sur ce miel elle pond un œuf d'un blanc jaunâtre, long d'une demi-ligne, un peu arqué, d'où sort, deux ou trois jours après, une larve. Dans un intervalle de douze à quinze jours, le miel est consommé et la larve a atteint ses plus grandes dimensions.

Larve apode, longue de trois à quatre lignes, blanche, glabre, un peu courbée, de treize segments bien distincts, de

consistance molle. Tête assez grosse, offrant, vue de face, deux sillons longitudinaux arqués en sens contraire, disposés comme s'ils servaient de limites à deux grands yeux qui n'existent pas. Entre ces deux sillons, deux autres transversaux, arqués aussi, mais moins apparents, l'un placé sur le front, l'autre au-dessus de la lèvre supérieure : celle-ci presque parallélogrammique, avec les angles arrondis, et le bord inférieur un peu concave. Deux mandibules coniques, rousâtres ; plus bas, quatre mamelons charnus, deux latéraux (palpes maxillaires) et deux intermédiaires beaucoup plus petits et écartés (palpes labiaux) ; chacun de ces mamelons surmonté d'un petit bouton conique. Contre l'assertion de M. Spinola, la larve de la Cératine *rend des excréments* par l'anus, et en assez grande abondance. Nous les avons constatés positivement. Ils se présentent sous la forme de crottes jaunâtres, ellipsoïdales.

Nymphe à nu, c'est-à-dire non enveloppée d'un cocon, offrant très distinctement les diverses parties qui constituent l'insecte parfait, blanche dans le principe, puis avec les yeux et les ailes brunâtres ; tout le corps devenant ensuite uniformément de couleur chocolat. Antennes, palpes, languette et pattes, conservant cette dernière nuance lorsque le reste est déjà noir. Il faut ordinairement un mois pour que le noir soit parfait.

Toutes les larves d'une même tige de ronce ne présentent pas à la fois le même aspect, le même degré de développement. Il est évident, en effet, qu'elles n'ont pu naître à la même époque, et que celle de la première cellule construite a précédé de plusieurs jours celles de la cinquième ou sixième cellule. Aussi quand on ouvre une tige de ronce où les cellules sont nombreuses, y trouve-t-on des larves de toutes les dimensions. Souvent même la plus inférieure est déjà métamorphosée en nymphe lorsque l'œuf de la loge supérieure

n'est pas encore éclos. Le passage à l'état de nymphe ne se fait pas aussitôt que la larve a atteint le maximum de sa croissance, ce qui arrive quelquefois avant que la provision de miel soit consommée. La larve demeure plus ou moins longtemps dans un état de repos et d'inertie. La transformation en insecte parfait n'a pas toujours lieu, non plus, en suivant l'ordre de la naissance. Nous avons vu la seconde larve se métamorphoser après neuf jours; la troisième après onze, et la première après quatorze seulement. La Cératine transformée connaît si celle qui la précède est aussi à même de sortir, et ce n'est qu'alors qu'elle ronge et démolit la cloison qui la retient captive. Au moment de quitter son nid, elle rend par l'anus une sorte de méconium sous forme de matière jaunâtre; mais, nous le répétons, ce ne sont pas là des excréments qui, suivant M. Spinola, se seraient accumulés dans le corps de l'insecte durant toute sa vie de larve: non, il n'en est pas ainsi, il ne saurait en être ainsi. Les organes intérieurs doivent être libres de tout corps étranger pour subir leur métamorphose viscérale, car celle-ci a lieu tout comme celle de l'enveloppe extérieure.

Les Cératines construisent donc leurs nids en juin et juillet, et, en suivant nos calculs, on voit qu'elles doivent sortir vers la fin du mois d'août et dans le courant de celui de septembre. Depuis cette époque jusqu'à la mauvaise saison, l'intervalle n'est pas assez long pour qu'elles puissent construire de nouvelles cellules et faire de nouvelles provisions. Des observations répétées nous ont donné la certitude qu'elles passent l'hiver, ou tout le temps du froid et des pluies, engourdis et sans aucune nourriture dans le creux des tiges sèches de la ronce. Ce fait d'hibernage n'est pas dénué d'intérêt. M. Spinola avance que les Cératines paraissent, aux environs de Gênes, à la fin du mois de mai et au commencement de juin; qu'il n'y en a plus en juillet, mais qu'elles re-

paraissent ensuite au mois d'août pour disparaître avant la fin de l'automne. Tout cela est exact, comme nous l'avons observé; mais ce savant ne disant pas ce que les Cératines deviennent à l'automne, il est probable qu'il ignorait la circonstance dont nous venons de parler.

Rien n'est donc plus certain que l'habitude qu'ont les Cératines de nicher dans les tiges sèches de la ronce. Il y a dans les mœurs et la destinée de cet insecte quelque chose de bizarre et d'anormal. Ainsi, lorsque toutes les Apiaires solitaires que nous connaissons, passent à l'état de larve une bonne partie de la belle saison et toute la mauvaise, lui subit toutes ses métamorphoses dans les deux premiers mois de l'été. Si parmi les autres genres d'insectes on trouve quelque individu que n'ait point fait périr l'abaissement de la température, on l'attribue avec raison à une sage exception établie par la nature qui veut assurer par la conservation de cet individu la perpétuité de l'espèce. Pour la Cératine, au contraire, cette exception est la règle invariable. Seule peut-être parmi toutes les Mellifères, elle ne file point de soie pour en construire une coque ou en tapisser sa cellule, et s'y assujettir. Enfin, elle paraît dépourvue de tout organe propre à récolter du pollen, et pourtant elle est essentiellement récoltante.

Ici se présente naturellement une question qui n'a pas encore été résolue, la question de savoir comment la Cératine recueille le pollen des fleurs. D'après M. Spinola, cette récolte se ferait avec la tête où, par les mouvements de l'insecte, le pollen se fixe en prenant la forme d'un ou de deux panaches implantés dans les deux fossettes situées à la base des antennes. Nous avons plus d'une fois vu ces panaches et même sur d'autres insectes que les Cératines, à coup sûr non mellifères; mais il est prouvé maintenant que ce ne sont que des anthères, et principalement des anthères d'Orchidées, détachées de la corolle sur laquelle l'insecte s'est posé, et qui se sont

collées sur son front par leur base enduite d'une matière gluante. Rien n'est plus simple d'ailleurs que la manière dont la Cératine recueille le miel, et ses pattes postérieures sont le seul instrument qu'elle emploie pour cela. Si l'on observe ces pattes, on aperçoit très facilement sous les cuisses et sous les hanches des poils roussâtres épais et disposés en forme de brosse. C'est parmi ces poils que se loge la poussière pollinique divisée en deux tas bien distincts par l'articulation coxo-fémorale, et cela est tellement évident, qu'il faut croire, puisque M. Spinola ne l'a pas vu, que ce savant n'a examiné la Cératine ni sur les fleurs, ni lorsqu'elle pénètre dans son nid pour y déposer son butin. La transformation du pollen en miel ne paraît pas exiger beaucoup de temps : terme moyen, cinq minutes doivent suffire, car la Cératine ne demeure guère que ce temps dans la ronce, et il ne lui en faut pas davantage pour faire sa récolte, si du moins les fleurs sont dans le voisinage.

Nous terminerons nos observations sur la Cératine, par un aperçu comparatif des traits qui distinguent les deux espèces que nous rencontrons habituellement dans nos contrées. Toutes deux établissent leur nid dans les tiges sèches de la ronce, de la même manière et avec les mêmes particularités, de telle sorte qu'il est impossible de distinguer le nid de l'une de celui de l'autre.

Quoique à l'inspection seule des couleurs il soit facile de ne pas confondre ces deux espèces, dont il nous paraît inutile de reproduire la description donnée par tous les auteurs, nous indiquerons un caractère constant d'organisation, à l'aide duquel il sera toujours aisé de les reconnaître, quel que soit le sexe que l'on examine.

Dans la *C. cærulea*, la femelle a le dernier segment (6^e) de l'abdomen avec une petite crête médiane longitudinale; le mâle porte sur le pénultième segment une crête semblable, mais plus prononcée, et le dernier (7^e) se dirige sous le ventre

comme une sorte de crochet; il est triangulaire et il a une crête comme le précédent, mais un peu moins saillante. Cette espèce varie singulièrement pour sa taille.

Dans la *C. albitabris*, le dernier segment de l'abdomen de la femelle va un peu en pointe, comme s'il tendait à devenir triangulaire, et il n'a jamais de crête longitudinale. Cette crête n'existe pas non plus dans le mâle, et le dernier segment de l'abdomen de celui-ci est tronqué et faiblement bidenté.

Ces deux espèces offrent quelques légères variations pour la tache blanche du chaperon. Le plus souvent triangulaire, elle se dilate quelquefois latéralement, surtout dans l'*Albitabris*. D'autres fois, au contraire, elle se réduit à une simple ligne, à un point, ou même elle disparaît entièrement. Mais il n'est pas exact de dire, comme l'avancent plusieurs entomologistes, que le mâle seul ait la tache dont il s'agit. Cette tache existe dans les deux sexes, mais lorsqu'elle disparaît, c'est plus souvent dans la femelle que dans le mâle.

7. *Odynerus rubicola*, DUF.

Odynère rubicole.

L'un de nous a fait connaître, dans un mémoire spécial, présenté à l'Académie des Sciences, l'histoire détaillée des métamorphoses de cet Odynère, qui établit des nids en maçonnerie dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce. Nous n'y reviendrons pas. Ce travail paraîtra dans les *Annales des Sciences naturelles*.

8. *Odynerus industrius*, NOB.

Odynère adroit.

(*Metathorace truncato-excarato margine asperulo; abdominis primo segmento rotundato sutura destituto.*)

Niger, capite immaculato, mandibulis oblongo acutis serrato 5-dentatis; antennæ articulo primo subtus, prothoracis fasciâ interrupta, ularum tegulis, macula scutellari, abdominis fasciis tribus, pedibusque flavis; tarsi nigrescentibus; trochantibus posticis unispinosis.

Long. 3 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi in Gallia meridionali-occidentali (Landes).

Taille et forme du corps de l'*O. bifasciatus*; distinct de l'*O. trifasciatus* surtout par l'absence de couleur jaune à la tête.

Tête, corsclet et premier segment de l'abdomen grossièrement ponctués. Mandibules prolongées comme celles des *Eumènes* et garnies de cinq dents de scie, à peu près égales. Palpes grêles et noirs. Chaperon tout à fait noir. Antennes en massue, avec un trait jaune en dessous du premier article. Tégule des ailes jaune avec le centre brun. Une petite raie transversale, jaune sur l'écusson; métathorax comme chagriné. Les trois premiers segments de l'abdomen avec leur bord postérieur jaune, la bande du troisième bien plus étroite et fort rapprochée de celle du second. Celle-ci non dilatée sur les côtés et se continuant seule à la région ventrale. Cuisses postérieures presque entièrement noires; les antérieures, avec le tiers antérieur, jaunes; hanches postérieures armées en dessus d'une épine assez marquée.

Nous ne connaissons ni la larve, ni les nids de l'*Odynerè adroit*, mais il est né dans nos bocaux des tiges de ronce que nous croyions ne renfermer que des nids de l'*O. rubicole*. Jusqu'à présent, nous n'avons observé que la femelle.

9. *Odynerus hospes*, NOB.

Odynère hôte.

(*Metathorace truncato-excavato margine subrotundo; abdominis primo segmento rotundato sutura destituto.*)

♀ *Niger capite subimmaculato, mandibulis oblongo-acutis serrato 5-dentatis; puncto inter antennis, lineu subantennarum articulo primo, prothoracis maculis duabus, alarum tegulis, scutelli macula parva, abdominis fasciis quatuor, pedibusque flavis; femoribus nigris apice flavis; tarsis apice rufescentibus.*

Long. 4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubifruticosi in Gallia meridionali-occidentali (Landes).

Structure générale du précédent, avec lequel il devra sans doute former une section dans le genre, mais sensiblement plus grand que lui, et avec quatre bandes abdominales jaunes, dont deux se continuent au ventre. Troncature du métathorax plus arrondie sur les côtés, et offrant à la ligne médiane une saillie qui n'existe pas dans l'*Industrius*.

10. *Solenius rubicola*, NOB. Pl. 2, fig. 33-36.

Solenius rubicole.

Ater clypeo argenteo-sericeo, thorace (maris) immaculato; antennarum articulis duobus primis partim, abdominis segmento 2° 4° 5° utrinque lineola transversa in mare, 1° 2° 3° lineola, 4° et 5° fascia in femina, tibiisque flavis.

Long. 3-4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi in Gallia meridionali-occidentali (Landes).

Douze articles aux antennes dans les deux sexes; le sixième à peine échancré en dessous; le quatrième et le cinquième légèrement saillants, mais non échancrés; le premier, jaune à l'extrémité dans le mâle, jaune avec un peu de noir à la base dans la femelle; le deuxième, dans ce dernier sexe, presque toujours jaune. Chaperon d'un soyeux argenté dans les deux sexes; ligne orbitaire de cette dernière nuance dans le mâle. Mandibules du mâle livides à leur pointe, avec une forte dent à leur base, tantôt noires, tantôt plus ou moins jaunes; celles de la femelle ciliées, roussâtres, pointues. Ocelles en demi-cercle. Tête et thorax avec un fin duvet d'un gris roussâtre. Prothorax noir dans le mâle, avec deux taches jaunes dans la femelle; écusson tantôt noir, tantôt avec des points ou un trait jaunes. Métathorax rugueux, vaguement réticulé. Abdomen ovale-elliptique, noir, luisant; le premier et le troisième segments le plus souvent sans taches dans le mâle. Cuisses noires; les antérieures de ce dernier sexe jaunes, avec une ligne extérieure noire; tarses bruns: les antérieurs jaunâtres dans le mâle. Ailes un peu obscures, avec les nervures roussâtres.

Le *Solenius rubicole* a quelques rapports avec le *Vagus*, mais il en est distinct comme espèce. Nous n'avons pu le rapporter à aucun des Crabronites décrits, soit par Van Der Linden, soit par MM. Lepelletier de St.-Fargeau et Brullé.

Ce *Solenius* creuse dans les tiges sèches de la ronce un canal au fond duquel il dépose un œuf, puis un certain nombre de diptères qui nous ont paru être tous des *Lauxauia anea* (1).

(1) C'est un fait bien curieux, bien digne d'exciter notre étonnement et notre admiration, que cette habileté, ce tact, je dirais pres-

A une distance d'environ cinq lignes du fond, il construit avec des débris de moëlle une cloison transversale épaisse d'une ligne ou plus. Cette cloison supportera encore un œuf et un petit tas de diptères, et ainsi de suite, ces cloisons formant autant de loges, que nous avons trouvées au nombre d'une à sept.

Larve, dans son dernier degré de développement, longue de quatre lignes et demie, apode, blanche, glabre, ayant une attitude gibbeuse comme les précédentes; front marqué de quatre dépressions longitudinales et d'une transversale qui les réunit au sommet; chaperon demi-écailleux; lèvre supérieure coriacée, nullement lobée, mais déprimée au milieu du bord antérieur, ce qui la fait paraître un peu échancrée; mandibules bidentées; palpes sous la forme de trois mamelons, dont les latéraux peu saillants et l'intermédiaire très avancé en groin arrondi. Corps de treize segments, convexe en dessus, avec les quatre séries de mamelons que nous avons déjà remarqués dans d'autres larves, aplati en dessous, avec la région médiane un peu renflée; premier segment un peu rétréci en forme de cou.

Cette larve s'enveloppe d'un cocon roussâtre, opaque ou à

que entomologique, de certains Hyménoptères prédateurs pour découvrir les individus, souvent fort nombreux, d'une seule et même espèce dont ils approvisionnent leurs nids. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous les exemples que nous pourrions citer; mais nous ne saurions résister à l'envie d'en citer un tout récent. Il y a peu de jours qu'un de nos amis nous remit deux individus encore vivants d'un joli *Buprestis*, nouveau pour nous, nouveau peut-être pour la science, du genre *Agrius*, de Megerle, de la forme du *B. rubi*, et de six bonnes lignes de longueur. Il avait saisi l'un entre les pattes d'un Hyménoptère (que nous supposons un *Bembex* ou un *Sphex*), au moment où il allait l'enfourer dans la terre; tandis que peu d'instants après un hyménoptère semblable vint heurter contre lui et abandonna sur ses vêtements l'autre *Buprestis*.

peine translucide, long de quatre lignes sur deux lignes d'épaisseur, d'un tissu membraneux sec, peu tenace, qui semble formé par de gros filaments qui se disperseraient de tous côtés en ramifications courtes, déliées et anastomosées. Le bout supérieur du cocon se termine par un petit mamelon pointu; l'inférieur est arrondi et tout couvert en dehors d'excréments, de débris de diptères et de moelle.

Le *Solenius rubicole* naît au mois de juin. Il sort par l'extrémité supérieure du cocon, qu'il ronge et déchire irrégulièrement. Si alors on examine le fond, on y trouve une substance de même nature que celle observée dans les cocons du *Trypoxylon*, avec cette différence qu'elle est d'un beau noir au lieu d'être blanche.

11. *Solenius vagus*, LEPEL.

Solenius vague.

Nous avons aussi obtenu cette espèce, de nids renfermés dans les tiges de la ronce, mais sans en avoir suivi les métamorphoses.

12. *Trypoxylon figulus*, LATR., *Gen. cr. et ins.*, t. IV, p. 75.

Trypoxylon potier, PANZ., *Faun. Germ.* fasc. 80, fig. 16, Pl. 3, fig. 37-41.

Linné avait déjà, après Bergman, annoncé que son *Sphex figulus* maçonnait son nid, et y apportait des araignées. Latreille (*Nouv. Dict. d'hist. nat.*, 2^e édit.) confirme l'observation du Pline suédois, et ajoute que la larve du *Trypoxylon*, apode, pâle, et semblable à celles des Abeilles, se file une coque très mince, d'un brun jaunâtre.

Les auteurs de l'article *Trypoxylon* de l'*Encyclopédie méth.* (tom. X, p. 749), se fondant sur des considérations de structure extérieure, non seulement n'accordent pas à cet insecte les habitudes des Hyménoptères prédateurs, mais ils lui refusent la faculté de construire eux-mêmes des nids, le dés-héritent de toute industrie, et le considèrent comme absolument parasite.

Voilà donc où en est la science, relativement au genre de vie et aux métamorphoses des Trypoxylons : une assertion de quelques faits, un peu vague parce qu'elle est trop concise, et une contestation de ces mêmes faits motivée en apparence. Ici, comme à l'article de la Cératine, nous exposerons des observations directes et positives, des descriptions détaillées; enfin nous donnerons, comme pièces à l'appui, des figures pour résoudre tous les doutes.

Un des insectes que l'on trouve le plus souvent dans les tiges de la ronce est le *Trypoxylon figulus*. Il creuse dans la moelle un conduit d'une ligne et demie de diamètre sur une longueur de deux à huit pouces. Au fond de ce conduit il dépose un œuf elliptique et jaunâtre, et sur cet œuf il entasse trois ou quatre petites araignées, sans distinction de genre et d'espèce; puis, à un intervalle de six à huit lignes, il construit une cloison transversale en forme de soucoupe, composée de terre et de débris de moelle pétris ensemble et fortement agglutinés. Sur cette cloison sont déposés un autre œuf et d'autres araignées, et ainsi de suite jusque près de l'orifice extérieur de la ronce. Ces cloisons constituent donc autant de loges bien distinctes, et sans communication les unes avec les autres. Leur nombre varie de un à huit.

Remarquez bien qu'en disant que le Trypoxylon creuse dans la moelle un conduit, nous avons exprimé un fait dont la valeur demande explication. Cet insecte, dont le corps est long et étroit, forme un réduit proportionné à ces dimensions

et à celles de la coque que doit plus tard se fabriquer la larve. Ce réduit est donc pratiqué dans l'épaisseur même de la moelle, de manière qu'une couche plus ou moins considérable de celle-ci, revêt encore tout le pourtour de l'intérieur de la tige. Il n'en est pas ainsi, par exemple, des conduits de la Cératine et de l'Odynère, où la tige ne forme qu'un tuyau par l'enlèvement de toute la moelle. Nous vengeons, par ce fait, le Trypoxylon de l'accusation portée contre lui d'usurper un local et une habitation dont un autre insecte aurait été l'architecte ou l'ouvrier. Il ne mériterait donc pas la qualification absolue de parasite. Nous n'entendons pas nier pour cela que le Trypoxylon, dans quelques cas, ne puisse s'accommoder, pour établir sa progéniture, d'un réduit déjà tout formé qu'il se contenterait de restaurer. Il y aurait là un peu plus que de l'instinct : une sorte d'intelligence industrielle.

Le Trypoxylon travaille, vers la fin de mai et dans le courant de juin, à creuser l'habitation destinée à sa postérité. Les larves éclosent dans le mois de juillet, et, dans l'intervalle d'un mois, autant que nous avons pu le vérifier, elles atteignent leur plus grand développement. Elles ont alors une longueur de trois lignes sur à peine deux tiers de ligne d'épaisseur; elles sont apodes, d'un jaune très pâle, et fléchies à leur partie antérieure ou céphalique, ce qui leur donne une attitude gibbeuse très prononcée. Tête petite; organes buccaux fort difficiles à distinguer; toutefois, à l'aide d'une forte loupe et avec une attention soutenue, on constate une lèvre supérieure bilobée à peine écailleuse, deux mandibules coniques, brunâtres, cornées, et en dessous trois mamelons, dont deux latéraux constituent les mâchoires et celui du milieu la lèvre inférieure; chacun de ces mamelons surmonté d'une petite pointe qui fait l'office de palpe. Corps, à partir de la tête, formé de treize segments pourvus chacun, à l'exception du dernier, de quatre gros mamelons : deux dorsaux et deux la-

téraux. Ces mamelons, placés uniformément, constituent quatre séries longitudinales séparées par des sillons très apparents; ce sont des organes locomoteurs. La partie inférieure du corps en est dépourvue, et les segments ne s'y reconnaissent qu'à un très léger renflement.

Dans le mois de septembre, la larve est toujours enfermée dans sa coque. Cette coque, longue d'environ quatre lignes sur une de diamètre, est formée d'une étoffe soyeuse, très fine, lisse, sèche, d'un blanc jaunâtre mat et demi-opaque. L'extrémité supérieure, ou celle qui regarde l'orifice extérieur de la tige, est convexe. Le bout inférieur est tronqué et ordinairement précédé d'une légère constriction; il se termine par un disque plane. L'espace compris entre la constriction et le disque renferme un tas d'excréments noirâtres et agglutinés, et est relevé parfois de quelques côtes ou stries longitudinales. La coque ne touche point aux cloisons transversales construites par la mère pour établir la cellule; elle est suspendue et accrochée aux parois du tube par de nombreux filaments déliés et soyeux. Dans l'intervalle qui sépare la coque de la cloison inférieure, on trouve la plupart du temps des céphalothorax, et surtout des pattes d'araignées, superflu des provisions qui avaient été préparées pour la larve.

Celle-ci passe tout l'hiver dans un état de torpeur et d'immobilité, et c'est au mois d'avril qu'on la trouve métamorphosée en nymphe. Cette nymphe est blanche, et l'abdomen offre de chaque côté du bord postérieur des quatre segments qui suivent, le premier une pointe conique très apparente, blanche ou subdiaphane. En dessous, chacun de ces segments porte deux autres appendices rapprochés et bifurqués. On voit aussi des pointes à l'extrémité de tous les articles des tarsi, mais elles sont courtes et émoussées.

Nous avons pu suivre dans tous ses détails, la métamorphose des larves du *Trypoxylon*. Lorsque le moment de cette

métamorphose est venu, il s'opère un étranglement entre le 5^e et le 6^e segment. Les cinq premiers segments s'effacent peu à peu, et il est bientôt permis de présumer que le 1^{er} sera remplacé par la tête, le 2^e et le 3^e par le thorax, le 4^e et le 5^e par le métathorax, l'écusson et le petit pédicule ou le premier segment de l'abdomen. Ces divisions, d'abord fort obscures, se dessinent ensuite parfaitement. Les yeux s'aperçoivent sous le 4^{er} segment, sous forme de taches roses réniformes, et les ocelles se manifestent par des points de même couleur disposés en triangle. Les cuisses et les jambes, ainsi que les ailes, se décèlent sur les deux segments suivants par des stries et des élévations très peu distinctes, qui en font reconnaître la place. Alors la nymphe se prépare à se débarrasser de sa peau de larve. Cette peau se fend sur les 2^e et 3^e segments, et la nymphe, à l'aide de mouvements assez faciles qu'exécutent son abdomen et ses tarse, et avec le secours des pointes dont ces parties sont pourvues, parvient à attirer la peau jusqu'à l'extrémité de son corps, où elle se pelotonne et demeure ordinairement attachée. La tête de la larve paraît accompagner le reste de la dépouille. Alors toutes les parties de l'insecte parfait se montrent bien distinctes; la tête n'est plus inclinée comme dans la larve, le thorax ne paraît plus gibbeux; les antennes sont couchées sous le corps, les pattes sont repliées sur la poitrine, les tarse se dirigent parallèlement aux antennes, les ailes à l'état rudimentaire sont appliquées sur les pattes intermédiaires. La nymphe passe insensiblement et uniformément au noir; mais cette couleur a déjà gagné les yeux lorsque tout le reste est encore blanc; quant aux pointes de l'abdomen et des tarse, elles ne changent ni de couleur ni de consistance; elles finissent par se flétrir et disparaître.

Le Trypoxylon ailé sort; dans le mois de mai, par l'extrémité convexe de sa coque, qu'il déchire largement et

d'une manière irrégulière. Au moment de sa naissance, il rejette au fond de sa coque une sorte de liqueur qui se solidifie et forme une ou deux petites masses irrégulières et très blanches, ayant l'aspect de l'amidon qui a déjà été dissous ; c'est un véritable méconium concrété, car il n'en existe pas vestige avant que la dernière métamorphose ait eu lieu.

CHAPITRE II.

HYMÉNOPTÈRES PARASITES.

Les soins si longs et si pénibles que se sont donnés les femelles des Hyménoptères qui ont fait le sujet du chapitre précédent, ne tournent pas toujours au profit de leur propre postérité. Ces galeries creusées avec une patience que peut seule inspirer la condition de mère, ces loges établies avec tant d'intelligence, seront envahies par un ennemi ; ces provisions recueillies avec une sollicitude si empressée, seront consommées par d'autres que les leurs ; enfin ces larves, dont la voracité et le développement progressif semblaient l'indice certain de l'heureuse issue des évolutions qui préparent la transformation en insectes parfaits, n'arriveront pas à terme : elles récèlent dans leur sein un ver rongeur qui doit arrêter, annuler, leur dernière métamorphose pour y substituer la sienne. Ainsi le veulent ces lois immuables de la nature, ces lois d'équilibre et d'harmonie qui donnent à tout un contre-poids que nous pénétrons difficilement, et qui perpétuent les espèces par la destruction de quelques individus. Qui nous révélera le but de ces sacrifices imposés !

13. *Stelis minuta*, Encycl. méth., tom. X, p. 481.

Stélide petite.

Nigra (albido villosula) segmentis abdominis tribus primis utrinque lineola laterali albida. Loc. cit.

Long. 2 lin. 4/2

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasita Osmiæ tridentatæ.

Nous ajouterons à la description de MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Audinet Serville (*l. c.*) que le mâle qu'ils n'ont pas connu ne diffère de la femelle que par une taille plus exigüe, un article de plus aux antennes et un segment de plus à l'abdomen. Le nombre des points ou petites taches de l'abdomen est variable. Dans le mâle que nous avons sous les yeux, le premier segment en est dépourvu; dans une femelle, le quatrième en a aussi deux, et dans une autre, on ne voit qu'un petit point blanc de chaque côté du second segment. Dans la femelle, le premier article des tarsi postérieurs est conique et presque aussi grand que le tibia; il est proportionnellement moins développé dans le mâle. Nos individus n'ont pas les tarsi roux. Les mandibules sont tridentées.

La Stélide dépose ses œufs sur la pâtée destinée à la nourriture de la larve de l'*Osmia tridentata*, mais jamais plus d'un dans chaque loge.

La larve parasite acquiert une longueur d'environ trois lignes. Elle est apode, d'un blanc jaunâtre, très glabre, et courbée sur elle-même quand elle est dans son cocon. Sa tête, un peu saillante, a quelques lignes brunes qui dessinent les parties de la bouche.

Le cocon est ovale, long de trois lignes, d'un gris rousâtre, d'une étoffe coriace, épaisse, glabre extérieurement, mais relevée de quelques petites côtes irrégulières. Ce qui la rend très remarquable, c'est que le bout supérieur est sur-

monté d'un mamelon conoïde, bien saillant. Le bout opposé est arrondi et plus ou moins sali par des crottes noirâtres.

Pour éclore, la Stélide déchire irrégulièrement son cocon. C'est à la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet qu'elle sort.

14. *Prosopis signata*, Encycl. méth.

Prosopé tachetée.

Pr. annulata, PANZ., KRIT., *Faun. Germ.*, fasc. 53, fig. 2, et fasc. 53, fig. 1.

Latreille, d'après des considérations de structure extérieure, avait présumé que les *Prosopis*, qui sont ses *Hylæus*, étaient parasites et déposaient leurs œufs dans les nids des Apiaires. L'étude que nous avons faite des habitudes de la *Prosopé tachée* est venue changer en réalité le soupçon de ce célèbre entomologiste. La Prosopé usurpe les nids de l'*Osmia parvula*, et ses larves réduisent celles de cette Apiaire à mourir de faim, en dévorant les provisions recueillies par cette dernière.

Les larves de la Prosopé sont apodes, gibbeuses ou fléchies, comme celles de la Stélide, et composées de treize segments. Ceux-ci sont unis, c'est-à-dire qu'ils ne présentent ni les sillons ni les mamelons qui caractérisent beaucoup d'autres larves parasites. Elles s'enferment dans une coque cylindrique, soyeuse, très fine, blanchâtre, pellucide, longue de trois lignes.

15. *Stigmus ater*, JUR., *Hym.*, p. 138, pl. 9.

Stigme atre, *Encycl. méth.*

S. pendulus, PANZ., *Faun. Germ.*, fasc. 14, fig. 7.

Les auteurs de l'article *Stigme* de l'*Encyclopédie* présumant, d'après la conformation des pattes de ce petit Hymé-

noptère, qu'il doit être parasite, et nous partageons ce sentiment. Nous l'avons obtenu des tiges de ronce qui recélaient des nids d'autres Hyménoptères. Nous espérons pouvoir plus tard nous livrer à la recherche, à l'étude de sa larve, et en faire connaître les métamorphoses.

16. *Pemphredon unicolor*, LEPEL. et SERV., *Encycl. méth.*, tom. 10, p. 48.

Pemphredon unicolor.

Sphex unicolor, PANZ., *Faun. Germ.*, fasc. 52, fig. 24.

Tout ce qu'on sait d'un peu positif sur le genre de vie et les métamorphoses des insectes de ce genre, c'est que le *P. lugubris*, la plus grande espèce connue, creuse le bois pourri pour s'y construire des nids dont les loges sont séparées par des cloisons. Mais on ne nous dit pas ce que c'est que ces nids et ces cloisons.

La larve du *P. unicolor* est parasite de celles du *Trypoxylon* et de l'*Osmia parvula*. Elle est longue de deux lignes et demie, apode, glabre, d'un blanc jaunâtre, composée de treize segments, dont le premier, le plus long de tous, est translucide, ainsi que les deux derniers. Les quatre séries de mamelons existent comme dans les précédentes larves, mais les deux latérales sont peu apparentes. Elle est du reste moins gibbeuse. Un examen très attentif de la bouche permet d'apercevoir deux mandibules coniques, à peine roussâtres, et, en dessous, trois mamelons, dont deux servent de palpes.

Cette larve ne file point de cocon, elle ne fait précéder d'aucun préparatif sa première métamorphose. Sa nymphe est nue, et d'un blanc jaunâtre comme la larve. Toutes les formes de l'insecte parfait y sont bien dessinées, tout y est distinct, les articles des antennes, des palpes et des tarse, et

les segments de l'abdomen. Cette nymphe passe par degrés à la couleur noire, qui est celle du Pemphrédon. Ses yeux deviennent d'abord rougeâtres, puis noirs. Le corselet change de teinte uniformément. Quant à l'abdomen, le noir se manifeste en premier lieu sur le bord des segments, et il y est déjà bien décidé avant que le reste ne se rembrunisse sensiblement.

17. *Chrysis obtusidens*, NOB.

Chrysis à dents obtuses.

Carulea abdomine toto aureo-cupreo, apice triemarginato, haud dentato, antennis tarsisque nigris.

Long. 3 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasita Trypoxylonis et Odyneri.

Nous aurions volontiers rapporté cette espèce au *C. ignita*, dont elle a la physionomie et les brillantes couleurs ; mais, indépendamment de ce que sa taille est un peu moindre, le dernier segment de l'abdomen, au lieu d'offrir quatre dents aiguës comme dans l'*Ignita*, n'a que quatre festons obtus, séparés par trois échancrures. On ne saurait regarder ces festons comme des dents usées, puisque nous avons étudié cet insecte immédiatement au sortir de son cocon. Par cette structure du bout de l'abdomen, notre Chrysis se rapprocherait des *C. pulchella* et *coronata* de M. Spinola (*Ins. Lig.*, fasc. 2, p. 28-30), dont il diffère comme espèce.

Le *C. obtusidens* se glisse furtivement dans les nids, soit du Trypoxylon, soit de l'Odynère rubicole, pour y déposer les germes de sa progéniture parasite.

Sa larve, quant à son organisation, ressemble à celle du Trypoxylon ; elle a aussi une forme gibbeuse. Pour subir sa

métamorphose de nymphe, elle s'enferme dans un cocon long d'un peu plus de trois lignes et large d'une et demie, arrondi aux deux bouts, d'un brun foncé, opaque, cassant et comme écailleux, glabre, uni en dehors, tapissé à l'intérieur d'une membrane assez mince, semi-diaphane, de couleur un peu plus claire. A l'œil on dirait que ce cocon a été produit par une substance gommeuse, mais en le disséquant et en l'examinant à la loupe, on voit qu'il est tissu de filaments soyeux de diverses grosseurs, agglutinés par une sorte de gomme qu'on dirait avoir été coulée sur eux. Ces filaments sont surtout apparents entre les deux membranes où ils forment une couche laineuse fort mince.

Aux premiers jours de juin, le *Chrysis* rouge, pour sortir, une des extrémités de son cocon.

18. *Chrysis indigota*, NOB.

Chrysis indigo.

Cerulea, viridi nitens, abdomine apice quadridentato, antennis tarsisque nigris.

Long. 3 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasita Odyneri rubicolæ.

D'un gros bleu, changeant parfois en vert, surtout aux flancs du corselet et sur les côtés des premiers segments de l'abdomen. Pattes et premier article des antennes verts ou rarement bleus. Dernier segment de l'abdomen largement tronqué, avec quatre dents triangulaires aigües.

Nous ne voyons dans les divers auteurs que le *Ceruleus*, Fabr., dont le signalement puisse lui être adapté; mais le *Ceruleus* est de la Caroline, et un pareil habitat ne permet

pas de croire à leur identité. La *Sexdentata*, Panz. (*loc. cit.*, 51, fig. 12), exprime assez bien l'*Indigotea* pour la forme générale et le fond de la couleur ; mais celle de l'auteur allemand est plus grande , et diffère surtout par l'existence de six dents au bout de l'abdomen.

Nous n'avons pas suivi dans toutes ses évolutions, dans ses métamorphoses, la larve de ce Chrysis, que nous croyons ressembler à celle de la précédente ; mais son cocon en diffère par sa couleur et sa texture. Il est oblong , arrondi aux deux bouts , de quatre lignes de longueur , d'une étoffe fine et assez souple , d'un roux clair sub-diaphane , et l'on aperçoit à sa surface extérieure des filaments de soie nombreux , qui y semblent comme lâchement enchevêtrés.

C'est aussi en juin que le Chrysis indigo est né dans nos bocaux.

19. *Chrysis cyanea*, FABR., *Syst. Piez.*, p. 176.

Chrysis bleu. PANZ., *Faun. Germ.*, fasc., 51, fig. 10.

Nous avons obtenu à diverses reprises ce petit Chrysis , de tiges de ronce qui renfermaient des nids d'Osmie , de Trypoxylon et d'Odynère.

20. *Hedychrum minimum*, Nob.

Hédychre très petit.

Cæruleum, raro viride, capite thoraceque punctato scabris; abdomine viridi, nitido, segmento tertio villosulo apice plus minusve emarginato; tarsis obscure nigris; alis apice late fumosis cellulis cubitalibus nullis.

Long. 1-1 1/2 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasita Trypoxylonis.

Nous avons cru d'abord pouvoir rapporter ce petit Hédychre à l'*H. cereum*, Panz. (*Faun. Germ.* fasc., 51, fig. 7), mais sa taille, du double plus petite, et d'autres caractères nous ont déterminés à en constituer une espèce nouvelle. La disposition de ses nervures alines est absolument la même que celle du genre *Omalus* de Jurine (pl. 5, 43).

Larve longue d'un peu plus de deux lignes, semblable aux précédentes, avec cette seule différence que le premier segment n'est pas plus allongé que les autres.

Cocon évidemment soyeux, blanchâtre ou roussâtre, pellucide, long de deux lignes, un peu évasé au bout supérieur, qui est fermé par un diaphragme de même texture que le reste, et débordé par le prolongement des parois. Bout inférieur arrondi, reposant sur un petit tas d'excréments et quelquefois de débris d'Aranéides, qui eux-mêmes portent sur un culot de terre construit par le Trypoxylon.

La nymphe n'offre rien de particulier. C'est en rongant le diaphragme que l'Hédychre s'ouvre un passage.

21. *Ichneumon gyrator*, Nov. Pl. 3, fig. 47-51.

Ichneumon tournoyeur.

♀ *Niger, subtiliter punctatus; palporum articulo secundo supra, antennarum annulo, prothoracis margine, tegulis, macula scutellari abdominisque ultimis segmentis dorso, albis; mesothoracis dorso lineis duabus impressis; metathorace rotundato convexo, lineis elevatis duabus transversis flexuosis; abdominis primo segmento apice, et quatuor sequentibus obscure ferrugineis; aculeo abdomine brevior; pedibus fusco nigris, anticis pallidioribus; alis diaphanis, cellula cubitali secunda perfecte pentacdra.*

♂ *Gracilior*, antennis penitus nigris; tarsis posticis, exceptis primo ultimoque articularis, albis; tarsis intermediis rufo variis.
— *Cæteris ut supra.*

Long. 5 1.2-6 lin.

*Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasitus in larvis
Trypoxylonis jûguli.*

Nous ne possédons pas les populeuses monographies des Ichneumonides de Gravenhorst et de Nécs de Esembeck; mais nous pouvons affirmer que, malgré le soin le plus scrupuleux, nous avons vainement cherché cette espèce dans beaucoup d'autres auteurs. Par ses palpes, ainsi que par la disposition de ses cellules alaires, elle appartient au véritable genre Ichneumon; mais, à raison de la variation des antennes suivant les sexes (observation déjà faite par MM. Spinola et Jurine), on ne saurait rigoureusement assigner la division où il faut la comprendre. Toutefois, par la forme générale du corps et une foule de traits de structure extérieure, elle approche de l'*I. castigator*, Fabr.

Tout le corps d'un noir terne, finement et uniformément pointillé, avec une très légère pubescence grise. Mésothorax marqué au dos de deux lignes bien enfoncées, et de deux autres latérales obliques, ce qui divise en trois compartiments cette région, structure remarquable, qui s'observe aussi dans d'autres espèces. Métathorax arrondi, convexe, parcouru en travers par deux lignes saillantes, à grands festons, sans aucune trace de ces nervures qui constituent un réseau dans un grand nombre d'Ichneumons. Premier segment de l'abdomen en coin arqué, comme dans la plupart des *Cryptus*. Tarrière ferrugineuse, à peine de la longueur de la moitié de l'abdomen; fourreau noir, pubescent. Hanches postérieures

grosses, conoïdes. Seconde cellule cubitale des ailes supérieures assez grande, et régulièrement pentaèdre.

L'*I. tournoyeur*, qui doit son épithète aux manœuvres singulières de la nymphe, dont nous parlerons bientôt, exhale, quand on le saisit, une odeur exquise de rose. C'est le parasite que l'on rencontre le plus ordinairement dans les loges établies par le *Trypoxylon*; il occupe quelquefois toutes celles d'une même tige de ronce.

Larve longue de cinq lignes, apode, glabre, blanche, semblable, quant à la forme et aux diverses parties de la bouche, à celle du *Trypoxylon*, ayant aussi les quatre séries de mamelons, mais avec une peau légèrement rugueuse.

Elle file un cocon cylindrique, long de neuf lignes environ et large d'une et demie. Cette longueur étonne lorsqu'on la compare à celle de la larve, et nous garantissons cependant que le cocon a été construit par celle-ci. Il est d'une étoffe luisante, blanchâtre ou roussâtre, toujours semi-diaphane, formée de fils soyeux de diverses grosseurs, agglutinés. Extrémité supérieure plane, fermée par un diaphragme de même consistance que tout le reste. Bout inférieur pareillement tronqué, offrant à sa suite un petit prolongement à tissu plus lâche, qui sert de poche à un tas d'excréments noirâtres. Quelques filaments détachés retiennent aux parois de la galerie ce cocon, qui, du reste, se trouve appuyé à chaque bout contre la cloison construite par le *Trypoxylon*, et à laquelle la larve parasite a ajouté probablement quelques débris de moelle, car elle est plus épaisse que d'habitude. Il arrive même qu'une des cloisons primitives a été détruite, parce qu'elle se serait opposée à ce que le cocon prît l'extension nécessaire, et, dans ce cas, cette cloison est remplacée par une autre, faite de détritrus de moelle.

La nymphe est blanche, et toutes les parties de l'insecte parfait y sont en évidence comme dans celle du *Trypoxylon*.

Elle exécute dans son cocon des évolutions assez extraordinaires. Elle relève un peu en arrière l'extrémité de son abdomen, la fait tourner circulairement en l'appliquant contre les parois du cocon, et imprime ainsi à tout son corps un mouvement de rotation comme celui d'une broche. La transparence du cocon permet d'apercevoir très distinctement ce petit manège. De prime-abord on est étonné de voir que, tandis que l'extrémité de l'abdomen s'agite dans un sens, tout le reste du corps se remue dans le sens opposé. On est surpris de ces deux mouvements contraires, dont l'un est évidemment la cause de l'autre ; mais à la réflexion, on voit qu'en prenant un point d'appui sur un endroit du cocon, elle sollicite son corps à tourner du côté opposé. Ce mouvement est assez rapide, et il dure quelquefois un quart d'heure sans discontinuer ; la nymphe l'exécute lorsque quelque chose l'inquiète, si, par exemple, on touche le cocon ou si on l'expose à la lumière, qui paraît l'offusquer. Elle est aidée dans sa rotation par trois papilles charnues qui terminent son abdomen, et qui ont l'air d'une houppes. Les deux extérieures sont presque triangulaires et réunies postérieurement par une sorte d'apophyse, charnue aussi, et un peu relevée ; celle du milieu avance plus qu'elles vers le plan inférieur du corps ; elle est large et bilobée. Elles sont flexibles, et servent à saisir le point d'appui. Le mouvement dont nous avons parlé est favorisé aussi par deux rangs de spinules placés de chaque côté des trois derniers segments, en dessus. Ces spinules, blanches à la base, brunes à l'extrémité, sont arquées vers la partie supérieure du corps. Pour sortir, l'Ichneumon ronge le diaphragme supérieur du cocon.

M. Boudier, de Montmorency, notre collègue à la Société entomologique, a publié dans les *Annales* de celle-ci (tom. V, pag. 357, pl. 8) l'histoire des métamorphoses d'un Ichneumon (*Cryptus bombycis*) qu'il a obtenu du cocon d'un *Bom-*

byx quercus. Nous regrettons de ne trouver des détails circonstanciés que dans la description et les figures des deux sexes de l'insecte ailé. Cette larve ne paraît pas tuberculeuse ou mamelonnée comme celle de notre *Ichn. gyrator*. Elle offre à sa partie antérieure ou à la tête, des espèces de cornes comme celle qu'a figurée Réaumur (*Mém.*, t. II, pl. 34, fig. 5), et il lui suppose, ainsi que ce dernier, un suçoir dont nous aurions voulu connaître la structure, pour la comparer avec celle de la bouche de la larve du *Gyrator*.

22. *Ichneumon odoriferator*, Nov.

Ichneumon odoriférant.

♀ *Ater subtiliter punctatus, palporum articulo secundo apice, antennarum annulo, abdominis puncto apicali, tarsorumque posteriorum articulo tertio, albis; mesothoracis dorso lineis duabus impressis; methatorace rotundato convexo, basi utrinque linea elevata unica arcuata; abdominis segmento primo apice et quatuor segmentibus ferrugineis; aculeo brevissimo; pedibus anticis pallide fuscis; alarum cellula cubituli secunda pentaedra.*

♂ *Gracilior, antennis penitus nigris; tarsis posticis exceptis primo ultimoque articulis, albis; tarsis intermediis albo nigroque variis. — Cæteris ut supra.*

Long. 6 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parvisus in larvis Trypoxylonis.

Il est facile de voir par l'analyse comparative des signalements, et par l'identité de l'habitat, combien cette espèce ressemble à la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une va-

riété. Remarquez cependant que dans l'*Odoriferator* le bord du prothorax, les tégules et l'écusson sont noirs, et que le méthatorax, au lieu d'offrir deux lignes en feston de chaque côté, comme dans le *Gyrator*, n'en a qu'une seule dans l'un comme dans l'autre sexe. Le tarse postérieur a, dans la femelle de l'*Odoriferator*, le troisième article blanc, tandis que celui-ci a la couleur des autres, dans le même sexe du *Gyrator*.

L'ichneumon odoriférant partage encore avec le *Gyrator* l'exhalation d'un parfum agréable, et un cocon de même forme, de même grandeur et de même texture.

23. *Ichneumon odynericidus*, NOB.

Ichneumon odynericide.

♀ *Niger*, antennarum fascia alba, thorace, cum scutello, fusco ferrugineo; metathorace rotundato late truncato cum lineis duabus elevatis transversis flexuosis; abdomine penitus nigro, segmento primo cuneiformi dorso bicarinato, lateribus versus medium puncto prominulo; aculeo vix abdominis longitudine; ventre protuberante; pedibus nigris, femoribus posticis tibiisque anticis fuscis; alis diaphanis apice fasciaque ante apicem nigro fumosis; cellula cubitali secunda pentagona antice angustiore.

Long. 5 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasitus in larvis *Odyneri rubicolæ*, DUF.

Jolie et rare espèce qui ne nous a offert d'analogie qu'avec l'*I. vittatorius* de Jurine (*Hymén.*, pl. 8, fig. 4), mais dont elle diffère surtout par la couleur du corselet. Tête déprimée, noire, ainsi que les palpes et les autres parties de la bouche. Tout le corselet d'un brun ferrugineux, excepté sa région

sternale, qui est noire; une ligne de cette couleur qui, de la tégule des ailes, se porte au milieu du bord du prothorax, et une double ligne plus courte qui, de l'origine des ailes, va à l'écusson.

Dans les premiers jours d'avril, il nous naquit deux femelles de cet Ichneumon dans un bocal, où nous avons renfermé des tiges de ronce avec des nids d'Odynère rubicole.

24. *Anomalon mandibulator*, NOB.

Anomalon mandibulaire.

♀ *Ater, mandibulis, palpis, antennis, partim, pedibus, trochanteribusque ferrugineis; metathoracis dorso reticulato, postice truncato plano, lateribus unidentatis; alarum cellulis cubitalibus tantum binis, secunda apicem alae attingente; aculeo abdominis longitudine; hujus primo segmento cuneiformi, dorso bicarinato; tarsorum articulo ultimo nigrescente; alis obscuris.*

Long. 4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasitus in larvis Odyneri et Solenii.

La couleur noire a parfois une vague nuance bleuâtre qui s'efface à la mort. Tête arrondie, noire, glabre, finement pointillée; les deux premiers articles des antennes noirs; les quatre suivants d'un ferrugineux pâle. Corselet noir; sa région dorsale offrant la trace presque effacée de deux lignes empreintes; écusson noir. Partie supérieure du métathorax relevée de cinq aréoles assez larges; sa partie postérieure tronquée net, avec une saillie dentiforme bien prononcée de chaque côté.

La parfaite conformité des cellules alaires de notre espèce avec celles du genre *Anomalon* de Jurine, nous a déterminés

à adopter sa dénomination générique, quoiqu'elle n'ait pas la faveur des orthodoxes de la science.

L'Anomalon mandibulaire nous est éclos, dans le mois de mai, des nids de l'*Odynerus rubicola* et de ceux du *Solenius rubicola*.

25. *Pimpla ephippiatoria*, Nov.

Pimple sellée,

Elongata, gracilis, nigra, nitida, pubescens; facie, ore, palpis, antennarumque articulo basilari subtus, albo-flavescentibus; antennis rufo-brunneis; mesothorace, scutello, pedibus, trochanteribusque ferrugineis; abdominis segmentibus transversim impressis; aculeo abdominis tantum longitudine; alarum cellula cubitali secunda tetraedra; stigmatate pallido.

Muris tibiis tarsisque albido-flavis. Fœminæ facie in medio nigra.

Long. 3 1/2-4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasita in larvis Trypoxylonis figuli.

Notre espèce appartient évidemment à la section où se trouvent les *P. turionellæ*, *graminellæ*, etc., et se rapproche beaucoup de la *P. oculatoria*, Grav., que nous tenons de la bienveillante amitié de M. de Saint-Fargeau.

Antennes presque aussi longues que le corps, rouillées en dessous, noirâtres en dessus. Une ligne latérale, noire, enfoncée, circonscrivant la région dorsale du mésothorax; flancs de celui-ci ferrugineux. Métathorax arrondi, convexe, non réticulé, tronqué en arrière. Segments abdominaux, à l'ex-

ception des derniers, déprimés transversalement au milieu, comme canaliculés.

La larve de la *Pimple sellée* est encore un redoutable parasite du *Trypoxylon*. Elle ressemble à celle de l'*Ichneumon tournoyeur*, mais elle est plus petite. Elle ne se file aucune espèce de cocon, et la nymphe nous a toujours paru à nu. Nous ignorons si ce dernier trait est commun aux autres Pimples de cette section. Toutes les parties de l'insecte parfait sont bien apparentes dans la nymphe. La tarière de la femelle est alors relevée et appliquée sur le dos comme dans les *Leucospis*.

26. *Pimpla marginellatoria*, Nob.

Pimple marginellée.

Elongata, gracilis, pubescens, facie, palpis, oculorum orbita, antennarum articulo basilari subtus, thoracis margine laterali, scutello, abdominis segmentis margine postico tenuissimo, pedibusque, albo-flavescentibus; antennis rufo-brunceis; thorace femoribus trochanteribusque rufo-ferrugineis; metathorace rotundato levissimo; abdominis segmentis transversim impressis; aculeo corporis longitudine; tursorum quatuor posteriorum articulis apice fuscis; alarum cellula cubitali secunda tetraedra; stigmate pallido.

Maris metathorace nigro; fœmina facie medio nigrescente.

Long. 3 1/2-4 lin.

Nidificat in ramis exsiccatis rubi fruticosi, parasita in larvis Trypoxylonis figuli.

Comme on le voit, cette Pimple a la plus grande ressemblance avec la *P. sellée*, dont elle diffère surtout par la fine bordure jaunâtre des segments abdominaux, et par la couleur ferrugineuse du métathorax dans la femelle. Elle a aussi beau-

coup de rapports avec la *P. histrio*, Panz. (*Faun. germ.* fasc. 92, fig. 7), dont elle pourrait bien n'être qu'une variété.

27. *Formica truncatu*, SPIN. *Ins. lig.*, 2, p. 244.

Fourmi tronquée. Pl. 3, fig. 52-55.

MAS *invisus*.

FÆMINA *aptera (vel alis amissis) obscure ferruginea nitida subglabra, capite antice abrupte recte truncato punctato scubriusculo, postice levigato; mandibulis brevibus crassis quadridentatis; ocellis nullis; squama petiolari subquadrata emarginata; abdomine nigro segmento secundo basi fascia pallida.*

Long. 2 lin. 1/2.

OPERARIA *minor, capite nigro humil truncato, nec punctato, facie subantennis, ore, mandibulisque rufescentibus. Cæteris ut supra.*

Long. 1 lin. 1/2

Hospitatur in ramis exsiccatis rubi fruticosi, nec non in gallia mespiliformi quercus, in Gallia meridionali-occidentali.

Ainsi que M. Spinola, nous n'avons jamais rencontré la femelle que dépourvue de ses ailes. Rien de plus insolite, de plus bizarre que sa physionomie, à cause de la troncature verticale de la face. Le plan de cette troncature offre deux lignes longitudinales, enfoncées, parallèles, qui le divisent en trois compartiments subégaux, sans y comprendre les mandibules. Celles-ci, placées tout à fait au bas du plan, sont assez épaisses, courtes, presque carrées, garnies de quatre petites dents noires. Tête ponctuée et comme chagrinée dans ses deux tiers antérieurs, lisse et souvent noirâtre au vertex, qui n'offre aucune trace d'ocelles. Antennes distantes à leur ori-

gine, insérées dans une légère fossette, souvent noirâtre vers leur extrémité. Corselet lisse parfois, avec une teinte noire à sa région dorsale. Écaille unique, assez épaisse, presque carrée et le plus souvent échancrée, contre l'assertion de M. Spinola, qui la dit arrondie et entière. Abdomen ovale, noir, luisant, avec la base du second segment blanchâtre. Pattes glabres, entièrement ferrugineuses, avec les cuisses un peu renflées, surtout les antérieures.

M. Spinola n'a pas connu les ouvrières, nous avons été plus heureux que lui; un autre observateur découvrira sans doute un jour les mâles, qui jusqu'à présent ont éludé nos recherches. C'est ainsi que se font petit à petit les progrès de la science. Les ouvrières ont une taille d'un tiers moindre que les femelles, et leur tête a la configuration ordinaire des fourmis. Les mandibules ont les dents plus acérées, l'écaille abdominale est échancrée, et le second segment de l'abdomen a à sa base une bande transversale, pâle, souvent interrompue au milieu.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE 1^{re}.

- Fig. 1. *Osmia parvula*, femelle grossie.
 2. Mesure de sa longueur.
 3. Antenne du mâle, grossie.
 4. Extrémité de l'abdomen du mâle, grossie.
 5. *Osmia tridentata*. Femelle grossie.
 6. Mesure de sa longueur.
 7. Extrémité de l'abdomen du mâle, grossie.
 8. Larve fort grossie de cette Osmie.
 9. Tête de cette larve, vue de face.
 10. Cocon et larve grossis de cette même espèce.
 11. Fragment de ronce ouvert pour mettre en évidence la disposition des cocons.
 12. Antenne grossie du mâle de l'*Osmia ruborum*.
 13. Extrémité de l'abdomen du mâle de cette même Osmie.
 14. *Osmia acuticornis*. Femelle grossie.
 15. Mesure de sa longueur.
 16. Antenne grossie du mâle.
 17. Tibia et tarse d'une patte intermédiaire, grossis.
 18. Extrémité de l'abdomen du mâle.
 19. Base de la région ventrale du mâle, pour mettre évidence l'épine bidentée qui la caractérise.

PLANCHE II.

20. Extrémité de l'abdomen du mâle de la *Ceratina rulea*, vue de profil.
 21. La même, vue de face.

- Fig. 22. Extrémité de l'abdomen de la femelle de cette même Cératine, vue de face.
23. Extrémité de l'abdomen du mâle de la *Ceratina albi-labris*, vue de profil.
24. La même, vue de face.
25. Extrémité de l'abdomen de la femelle de cette même espèce, vue de face.
26. OEuf de la Cératine, grossi.
27. Larve de Cératine, fort grossie.
28. Tête de cette larve, vue de face.
29. Labre de cette larve.
30. Mamelons palpigères, vus en dessous.
31. Nymphe de Cératine fort grossie, vue de profil.
32. Fragment de ronce ouvert pour mettre en évidence la disposition des larves de différents âges de cette Cératine.
33. Larve très grossie du *Solenius rubicola*.
34. Mesure de sa longueur.
35. Tête de cette larve, vue de face.
36. Fragment de ronce ouvert pour mettre en évidence deux cocons de cette larve, dont un est ouvert.

PLANCHE III.

37. Larve grossie du *Trypoxylon figulus*.
38. Cocon détaché et grossi de ce même *Trypoxylon*.
39. Cloison en soucoupe située entre les cocons.
40. Nymphe grossie du *Trypoxylon*, vue par sa région dorsale.
41. Fragment de ronce ouvert pour mettre en évidence la disposition des cocons.
42. Larve grossie du *Stelis minuta*.

- Fig. 43. Cocon grossi du même.
44. Cocon grossi du *Chrysis obtusidens*.
 45. Cocon grossi du *Chrysis indigotea*.
 46. Cocon grossi de l'*Hedychrum minimum*.
 47. Larve grossie de l'*Ichneumon gyrator*.
 48. Tête de cette larve, vue de face.
 49. Papilles de l'extrémité de l'abdomen de la nymphe, vues de face.
 50. Les mêmes, de profil.
 51. Fragment de ronce ouvert pour mettre en évidence deux cocons, dont un est ouvert.
 52. *Formica truncata*, SPIN. Femelle grossie.
 53. Sa tête, vue de profil.
 54. Tête grossie de l'ouvrière.
 55. Mesure de la longueur de la femelle.

DESCRIPTION

ET FIGURE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *Iule* TROUVEE
AUX ENVIRONS DE PARIS.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 2 octobre 1859.)

Les Myriapodes, que le célèbre Latreille regardait comme devant former le premier ordre de la classe des insectes, et que plusieurs auteurs ont élevés au rang de classe, ont été dernièrement le sujet de travaux importants de la part de quelques naturalistes. Le dernier travail qui a paru sur cette classe, encore peu connue, est celui de M. Waga, professeur d'histoire naturelle à l'université de Varsovie. Ce savant naturaliste a étudié avec soin les diverses transformations d'un genre de Myriapodes, qui a été désigné par M. P. Gervais sous le nom de *Platyulus*. Ce travail, qui a été publié dans la *Revue zoologique* par la Société cuviérienne, est plein d'intérêt; il jettera un grand jour sur ces insectes, encore peu connus, surtout sous le point de vue de leur développement. M. Waga, après avoir exposé dans son travail quels sont les moyens à employer pour élever les Myriapodes, et pour les conserver vivants pendant un certain laps de temps, explique ensuite la singulière manière de muer de ces insectes, et donne les diverses conditions dans lesquelles il faut les placer pour ne pas les gêner dans leur changement de peau.

Après être entré dans quelques détails sur l'emploi que font les Iules de ces ouvertures qui sont situées le long de leur corps, et que M. Paul Savi a désignées sous le nom de stigmates, M. Waga passe à la nourriture des Myriapodes. Dans ce chapitre, ses observations l'ont conduit à remarquer que les Chylognathes se nourrissent non seulement de substances végétales, mais encore de substances animales. Enfin, dans le dernier chapitre, M. Waga passe à l'histoire naturelle de ces animaux, c'est-à-dire à leur développement. L'auteur y donne la description des œufs des Iules, la manière dont ces œufs se fendent pour la sortie du jeune Iule; ensuite il explique de quelle manière les anneaux prennent de l'accroissement, et enfin le développement successif des organes de la locomotion. Tel est le résumé succinct du travail de M. Waga, qui est le seul, après De Geer, qui a pu examiner avec soin le développement de ces insectes. M. Paul Savi, il est vrai, a bien étudié le développement d'une espèce de Iule, mais jusqu'à présent, ses observations avaient été presque mises en doute, en ce qu'elles n'étaient pas du tout d'accord avec ce qu'avait observé De Geer. Le travail de M. Waga sur le développement de ces animaux, confirme ce qu'avait avancé le savant Italien dans son mémoire, et démontre pourquoi les observations de M. Savi ne sont pas d'accord avec celles de De Geer. C'est que ce dernier naturaliste n'a aperçu l'Iule éclos que lorsqu'il était hexapode, et que M. Savi, au contraire, a vu les embryons apodes, c'est-à-dire, après que les œufs sont fendus pour livrer ensuite passage aux jeunes Iules.

A la fin de son travail, M. Waga donne la description d'une nouvelle espèce de Iule qu'il désigne sous le nom d'*Unciger*, et qui a quelque analogie avec une espèce que je vais décrire et que j'ai trouvée sous les mousses dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Iulus nuscorum, LUCAS (1).

Long. 10 millimètres.

I. Capite cineraceo, antèriùs subnigrescente; antennis elongatissimis, subcineraceis, spinosis; pilis subflavescentibus; segmentis longitudinaliter striatis, nigro-rubrescentibus; pedibus elongatis, pilosis, subflavescentibus.

La tête est entièrement lisse, d'une couleur cendre foncée, avec la partie antérieure légèrement teintée de noirâtre. Les yeux, par leur réunion, forment une figure de forme à peu près triangulaire; ils sont très saillants et d'un noir brillant. Les antennes, d'un cendré clair, sont très allongées, formées de six articles, dont le premier est le plus allongé, grêle à sa base, mais augmentant de grosseur jusqu'à sa partie antérieure; les articles qui suivent, tels que le second et le troisième, sont un peu plus épais; le quatrième est de même longueur que le premier, mais beaucoup plus épais; de plus, il présente à sa partie antérieure, et du côté externe, deux petites épines dont l'extérieure est un peu plus allongée; le cinquième article est court, et également orné comme le précédent de deux petites épines à sa partie antérieure; enfin le sixième article, fort court, presque globuleux, paraît comme emboîté dans le précédent, sa partie antérieure est arrondie et armée de deux épines assez fortes; de plus, tous les articles que je viens de décrire sont hérissés de longs poils d'une couleur jaune très clair. Les segments, assez saillants, au nombre de quarante-cinq, d'un noir-rougeâtre, sont tous striés longitudinalement en dessus et sur les côtés, à l'exception cependant du premier qui est entièrement lisse. L'avant-dernier segment, ou le préanal, est lisse.

(1) Voyez pl. 4, n. 1.

et terminé par une pointe peu allongée, assez aiguë. Les pattes sont assez allongées, d'un jaune clair et hérissées de poils très allongés, de même couleur (1).

Cette espèce a été trouvée le 5 mai, sous les mousses, au pied d'un chêne, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 4, N° 1.

1. *Iulus muscorum*.

1 a. Tête, vue de profil.

1 b. Antenne grossie.

1 c. Patte très grossie.

1 d. Extrémité de l'abdomen, vue de profil.

1 e. Grandeur naturelle.

(1) Ma description ne s'accorde pas tout à fait avec ma figure, mais voici pourquoi : c'est que cette description a été faite sur l'animal encore en vie, au lieu que la peinture a été faite sur le Iule ayant déjà séjourné quelque temps dans l'alcool.

DESCRIPTIOND'UNE NOUVELLE PHALÈNE DU GENRE *Crocallis*:

Par M. HUGUES DONZEL (de LYON).

(Séance du 2 octobre 1859.)

Crocallis Dardoïnaria (1).

Crocalle de Dardoin.

Envergure, 18 à 20 lignes.

*Croc. A. spiri-linguis. Alis concoloribus rufescentibus, dentatis, fusco pulverulentis, puncto discoidali fusco-anticis, strigis duabus pallidis.**Gallo Prov.—Junii.*

Toutes les ailes sont d'un roussâtre pâle, plus ou moins saupoudrées d'atomes bruns; elles sont assez sensiblement dentées; les supérieures ont l'angle apical presque aussi saillant que quelques *Platyptérix*; elles ont un point brun, avec le centre roussâtre. Elles sont marquées de deux raies transverses, partant de la côte et atteignant le bord interne: la première est à peine visible, la seconde est bien marquée;

1) Voyez pl. 4, fig. A et B

celle-ci est plus claire que le fond et rentre un peu du côté de la base. L'espace entre ces deux raies est, comme dans l'Eleisguaria et l'Extimaria, plus foncé que le fond. Les inférieures ont seulement un point discoïdal brun, moins marqué qu'aux supérieures. La frange est de la couleur du fond ; elle est précédée d'une série de petits points noirs placés entre chaque nervure.

Les antennes, brièvement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle, sont, ainsi que la tête, le corselet et l'abdomen, de la teinte du fond des ailes.

Les palpes sont peu saillants et bruns. Tout le dessous est d'un roussâtre pâle ; les seuls points discoïdaux y sont faiblement indiqués. Les mâles sont, en général, d'une teinte plus claire que les femelles ; ils sont moins saupoudrés d'atomes bruns, même quelques uns en manquent totalement.

Cette espèce doit, il me semble, se ranger après l'Extimaria.

Elle a été découverte cette année à Marseille, par M. Dardoin, membre de la Société entomologique, qui apporte à la recherche des Lépidoptères un zèle et une intelligence des plus remarquables. La chenille, dont la description n'a pu être faite, vit en hiver sur l'*Ulex nanus*.

DESCRIPTIOND'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE *Teigne*;

PAR M. BOYER DE FONS-COLOMBE.

(Séance du 2 octobre 1859.)

Tinea aglaella (1).

Teigne aglaé.

Envergure, 3 lignes 1/3.

Touffé de poils d'un beau jaune sur le front. Antennes noires, moniliformes; articles courts, épais, hérissés; point de trompe bien apparente. Quatre palpes; les deux supérieurs, plus courts, recourbés en bas; les deux inférieurs recourbés en haut, tous revêtus de poils, mais non hérissés, *appressi*. Ailes en toit, frange très grande au bout des supérieures; couleur d'un brun rougeâtre; épaules largement dorées, puis deux bandes transverses d'un brun pourpre, et vers le bout de l'aile, une grande tache ronde dorée, quelquefois moins régulière, et plus ou moins grande; la frange brune ou bronzée, selon les aspects. Ailes inférieures bronzées brunes. Corps brun. Pattes grises, lustrées. En nombre sur les fleurs de troëne, 23 juin, sur les fleurs de sureau et de sanguin. Voisine de la *Tin. anderschella*, HUBN., 352, et de l'*Adela amanella*. (DUPONCH.)

(1) Voyez pl. 4, fig. C.

DESCRIPTIONDE LA CHENILLE DE LA *Tortrix compressana*, DUP.

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

Chenille rase, d'un brun rougeâtre; bord postérieur des segments et deux bandes dorsales (mal prononcés, d'un jaune pâle et sale; six rangées de points de la même couleur le long du corps, dont les deux extérieures sont les stigmates, les intermédiaires assez rapprochées des stigmates et au-dessus; le centre de chaque tache est un point noir très petit, d'où part un poil assez droit. Tête et écaille collaire brunes, avec le bord antérieur de celle-ci jaunâtre. Pattes écailleuses, membraneuses, et dessous du corps rougeâtre, pâle ou grisâtre. La plaque anale, peu remarquable, ne paraît pas écailleuse; elle est un peu raboteuse, marbrée de gris et de brun. Elle lie en paquet irrégulier les feuilles ou petites branches de cyprès, avec assez de soie, et s'y tient abritée. Elle se change en chrysalide dans son nid, au commencement de juin, dans une coque assez lâche, blanche, mais un peu plus formée que l'habitation de la chenille. Chrysalide brun rougeâtre, assez allongée; segments de l'abdomen ayant une ligne transverse à la base et une autre au bord postérieur, de petits points élevés, raboteux; mucron anal large, aplati, presque tronqué au bout, où il est terminé par quatre épines espacées, fines, crochues en dehors. L'insecte parfait éclot quinze jours après.

DESCRIPTION

DES MÉTAMORPHOSES DU *Stenocorus inquisitor* (avec figures).

PAR M. LÉON DUFOUR, Correspondant de l'Institut, Membre honoraire de la Société entomologique.

(Séance du 18 novembre 1859.)

Depuis un demi-siècle on a prodigieusement peuplé le répertoire de l'Entomologie, mais il y a encore dans les espèces dont la nomenclature est le mieux établie bien des histoires à compléter, et je viens en fournir une preuve.

Tout ce qu'on sait sur les métamorphoses des coléoptères que Geoffroi désigna le premier sous le nom générique de *Stenocorus* et Fabricius sous celui de *Rhaqium*, se borne à ce passage de Stroëmer, cité par l'entomologiste de Kiel à l'occasion de son *R. inquisitor*, et récité par tous les autres historiens des insectes : *Larva hexapoda, nuda, alba; capite collarique corneis, fuscis; dorso canaliculato.*

Ce signalement est, en effet, parfaitement applicable à la larve de notre Stenocore, mais il y a bien d'autres choses à révéler à la science à ce sujet, et je vais l'essayer.

Dans le mois de novembre 1839, je trouvai, non loin de Saint-Sever, sous l'écorce d'un tronc de pin (*pinus maritima*) mort et abattu depuis longtemps, une quantité considérable

de *Stenocorus inquisitor* sous ses trois formes, de larve, de nymphe avec son nid et d'insecte ailé. M'étant assuré de la lacune de la science sur ce point, je m'attachai à étudier ces trois états et à en dessiner les traits principaux.

1° LARVE. Allongée, déprimée, longue à l'état adulte de dix à onze lignes, large de trois et demie, composée de douze segments, la tête non comprise; tête coriacée, transversale, plane, lisse, luisante, d'un marron vif; deux mandibules cornées, dures, noires, robustes, presque droites, à pointe bifide; mâchoires allongées; lèvres ovales; deux paires de palpes; labre corné; chaperon transverse; point d'yeux ni d'antennes; prothorax aussi large que la tête, transversal, coriacé, plane, lisse, luisant, d'un marron clair; les autres segments du corps blanchâtres, souples, poilus sur les bords; une rainure dorsale, assez profonde; dernier segment demi-circulaire; trois paires de pattes articulées, trop courtes, pour déborder le corps; neuf paires de stigmates ovales.

Les mâchoires ont vers leur milieu une demi-articulation, et se prolongent du côté interne en un lobe ovale, velu. C'est dans un angle de l'origine de ce lobe que s'insèrent les palpes maxillaires. Ceux-ci sont de trois articles, dont le dernier est grêle, subulé. La lèvre située entre les mâchoires est velue, et supporte des palpes labiaux de deux articles. Le labre ou la pièce qui termine en avant le plan supérieur de la tête est noirâtre, à peine échancré au milieu et poilu sur les côtés; il est suivi d'un chaperon coriacé, d'un marron clair. La tête est arrondie sur les côtés, qui offrent quelques poils roussâtres assez longs. Les deux segments qui succèdent au prothorax sont plus étroits que les suivants et dépourvus de stigmates; ils représentent le mésothorax et le métathorax. Des neuf paires de stigmates, la première, un peu plus grande que les autres, est tout à fait cachée entre l'angle antérieur du prothorax et la tête. Les huit autres sont apparentes et occupent

les côtés des huit segments suivants; ils sont roussâtres, avec une fente médiane, dans le sens du grand diamètre. Le dernier segment en manque. Les pattes sont blanchâtres, plus ou moins hérissées de quelques longs poils, et composées de cinq articles, dont les deux premiers courts, et le dernier plus étroit, pointu, mais sans ongles.

La larve de notre *Stenocore* se tient entre le bois et l'écorce du pin, où elle se creuse des galeries fort irrégulières à travers la vermoulure et les excréments. Elle ronge l'écorce, et vit de ses débris. Lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser en nymphe, elle se construit avec beaucoup d'habileté une loge, un berceau. C'est une excavation conoïde, en ovale régulier, relevée dans tout son pourtour par une fascine de fibres blanchâtres, filiformes, artistement enroulées sur plusieurs couches et sur plusieurs rangs, et formant ainsi un bourrelet épais, une sorte de turban. On dirait un médaillon avec son camée. Par sa contiguité, son adhérence à l'écorce et au bois, cet entourage circonscrit une cavité, assez semblable à une demi-coque de noix, où la nymphe se trouve au large et à l'abri de toutes les intempéries. N'allez pas croire que ce turban soit composé de simples brins ou lanières de bois superposés au hasard : un instinct admirable, une véritable industrie a présidé à ce curieux ouvrage. En étudiant la texture intime de ces longs cordons si régulièrement cylindriques, il est facile de se convaincre que la fibre ligneuse a subi une préparation préliminaire avant d'être mise en œuvre. Pour les rendre ductiles et aussi longs, la larve, après avoir, par une adroite incision, extrait les fibres, a dû les remanier, les humecter, les pétrir, les polir et en rajuster les bouts. Mais par quel procédé, quel mécanisme, ce ver, si lent dans ses mouvements, si lourd en apparence, a-t-il passé à la filière cette matière pour en former ces vermicels dont il a clos son berceau? Où a-t-il pris ses matériaux, car le bois qui sert de couverture ou

de fond à sa loge ne m'a pas paru rongé? Les a-t-il réunis en un seul chantier pour construire autour de lui la cellule où il s'enferme pour le mystère de sa métamorphose?... Disons avec Linné, *opera Jehovæ magna!*

2° NYMPHE. Emmaillotée, nue, blanche, glabre, molle, ovale-allongé, rétrécie en arrière, longue de six à sept lignes; tête tout à fait réfléchie, cachée sous le prothorax; celui-ci avec un angle saillant sur les côtés; moignons des ailes et pattes ployés sous le corps; enisses débordant ce dernier.

Elle est placée au milieu de sa loge, dans l'attitude naturelle, c'est-à-dire le dos en haut. Pour peu qu'on l'inquiète, elle se remue, s'ébranle par saccades. Quoiqu'elle paraisse glabre au premier aspect, on lui découvre, avec un peu d'attention, quelques poils sur les côtés du corps et aux pattes, et la loupe constate, le long du bord postérieur des segments dorsaux de l'abdomen, une série transversale de très petits poils couchés. On en trouve aussi sur divers points du thorax, ainsi que l'exprime la figure.

Dans l'évolution successive des diverses parties de la nymphe, la tête ne se redresse, pour venir se placer au niveau du prothorax, que lorsqu'elle a déjà acquis la couleur grise et la consistance de celui-ci. L'abdomen, réceptacle des plus importants viscères, est la partie qui conserve la dernière sa blancheur et sa mollesse.

3° *Stenocorus inquisitor* ailé. Notre espèce est positivement le *Cerambyx inquisitor*, Lin., le *Stenocore noir velouté de jaune*, Geoff., et le *Rhagium inquisitor*, Fabr.; mais ce n'est point celle qu'a figurée, sous ce nom, Panzer (*Faun. germ.*, fasc. 82, fig. 4), ni l'*indagator*, comme je l'ai cru longtemps. Les plus grands individus n'ont pas plus de six lignes et demie de longueur, ainsi que l'a dit Geoffroi. Les élytres n'ont chacune que deux lignes élevées, et non trois, comme le *St. bifasciatus*, avec lequel l'*inquisitor* a plus de ressemblance qu'avec tout

autre. Les mâles sont sensiblement plus petits, plus étroits que les femelles. L'accouplement a lieu peu de jours après la naissance.

EXPLICATION DES FIGURES, PL. 5.

1. Larve grossie du *Stenocorus inquisitor*; mandibules ouvertes pour mettre en évidence les parties de la bouche.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Stigmate antérieur détaché vis-à-vis de la position qu'il occupe.
4. Une patte détachée.
5. Portion d'écorce de pin vue par sa face interne, avec la nymphe et son berceau grossis.
6. Nymphe grossie, vue par sa face inférieure.
7. Mesure de sa longueur naturelle.

OBSERVATIONS**SUR L'HISTOIRE NATURELLE DES COLEOPTÈRES DE FRANCE
DE M. MULSANT.**

Par M. le comte DEJEAN.

Première livraison. *Longicornes.*

(Séance du 19 février 1840.)

Lorsque Latreille, notre illustre maître, m'avait proposé d'entreprendre, sous sa direction, l'iconographie des Coléoptères d'Europe, ouvrage qui n'a eu que quelques livraisons, et qui a été ensuite repris et continué par M. Boisduval, et depuis par M. Aubé, il avait d'abord été question d'une iconographie des Coléoptères de France; mais j'avais refusé de m'y associer, parce que l'entomologie française ne me paraissait pas alors assez bien connue, et que je croyais qu'une entomologie d'Europe devait présenter beaucoup moins de lacunes.

Depuis cette époque, on s'est beaucoup occupé, en France, d'entomologie; mais il y a beaucoup de départements dont les insectes sont presque entièrement inconnus; et je crois que, dans ce moment, une entomologie d'Europe peut encore être plus complète qu'une entomologie française, parce que beaucoup d'insectes qui ne sont connus que pour se trouver en

Suède, en Allemagne, ou en Italie, par exemple, doivent se trouver également en France.

De toutes les familles de Coléoptères, les Longicornes sont, sans contredit, la plus connue, et M. Mulsant a très bien fait de commencer par cette famille. Le travail qu'il donne sur les Longicornes de France peut être regardé comme à peu près complet; mais je suis persuadé qu'il éprouvera de très grandes difficultés pour les autres familles, et que plusieurs d'entre elles ne pourront être traitées que d'une manière très incomplète.

M. Mulsant, se basant en grande partie sur les travaux de M. Audinet-Serville, divise la tribu des Longicornes en groupes, familles, branches et genres, qui sont indiqués dans le tableau suivant :

GROUPE.	FAMILLES.	BRANCHES.	GENRES.
	Spondyliens		Spondylis.
	Prioniens		Prionus.
			Ergates.
			Tragosoma.
			Ægosoma.
			Cerambyx.
			Purpuricenus.
			Rosalia.
			Aromia.
			Ropalopus.
			Callidium.
			Phymatodes.
			Semanotus.
			Hylotrupes.
			Oxypleurus.
			Crionomorphus.
			Asemum.
			Criocerphalus.
			Solenophorus.
			Hesperophanes.
			Platynotus.
			Clytus.
			Anaglyptus.
			Cartallum.
			Obrium.
			Deilus.
			Gracilia.
			Leptidea.
			Molorchus.
			Necydalis.
			Stenopterus.

PRŒCERNALIDES.

GROUPES.	FAMILLES.	BRANCHES.	GENRES.	
CÉPHALIDES.	Lamiens	Parnenaires	{ <i>Parnena.</i> <i>Doreadion.</i>	
		Lamières	{ <i>Morimus.</i> <i>Lamia.</i>	
		Edilaires	{ <i>Monohammus.</i> <i>Acanthoderes.</i>	
		Pogonocéphales		{ <i>Edilis.</i> <i>Leciopus.</i>
				{ <i>Exocentrus.</i> <i>Pogonocherus.</i>
	Saperdiens	Mésosaires	{ <i>Stenosoma.</i> <i>Mesosoma.</i>	
		Agapanthaires	{ <i>Niphona.</i> <i>Anæsthetis.</i>	
		Saperdaires		{ <i>Agapanthia.</i> <i>Compsidia.</i>
				{ <i>Anærea.</i> <i>Saperda.</i>
		Phytociaires	{ <i>Polyopsia.</i> <i>Stenostola.</i>	
DÉSCÉPHALIDES.	Rhagiens	Vespérais	{ <i>Oherea.</i> <i>Phytocia.</i>	
		Rhagières	{ <i>Vesperus.</i> <i>Rhamnusium.</i>	
	Lepturiens	Toxotaires	{ <i>Rhagium.</i> <i>Toxotus.</i>	
		Lepturaires		{ <i>Pachyta.</i> <i>Strangalia.</i>
				{ <i>Leptura.</i> <i>Anoplopera.</i> <i>Grammoptera.</i>

Ces divisions me paraissent un peu compliquées, et je crois surtout qu'on aurait pu se dispenser de leur donner des noms, car tous ces noms de divisions secondaires fatiguent inutilement la mémoire sans aucune utilité réelle; et je crois qu'il vaut mieux, ainsi que je l'ai fait dans le *species* des Carabiques, ne donner des noms qu'aux genres et aux principales divisions.

A l'exception de quelques nouveaux genres qui ne sont, pour la plupart, que des démembrements des genres *Callidium*, *Clytus* et *Saperda* de mon catalogue, et dont je parlerai plus loin, tous les autres sont indiqués dans ce catalogue, et je crois, comme M. Mulsant, qu'ils doivent être considérés

comme de véritables genres; mais je crois qu'il aurait été possible de leur donner souvent des caractères plus essentiels que ceux qu'il leur a assignés.

Je saisisrai cette occasion pour répondre à ce que dit dans plusieurs endroits M. Mulsant, que tel genre a été indiqué par tel entomologiste qui n'en a pas encore fait connaître les caractères.

Je crois que ce ne sont point les caractères qui constituent les genres; les caractères sont des choses variables et qui dépendent tout à fait de la manière de considérer l'ensemble des genres que l'on veut traiter. Ainsi, par exemple, si M. Mulsant, au lieu de décrire seulement les Longicornes de France, voulait décrire tous ceux connus, il serait obligé de changer les caractères qu'il a assignés à ses genres. Souvent un nouveau genre introduit dans une famille oblige de changer les caractères de tous les genres de cette famille; quelquefois même une nouvelle espèce que l'on veut introduire dans un genre oblige de modifier les caractères de ce genre; et si je donnais une nouvelle édition du *species* des Carabiques, je serais obligé de changer beaucoup de caractères génériques. Je crois donc que les genres existent, mais que les caractères des genres ne sont que des choses comparatives qui peuvent varier selon les objets que l'on compare, et que, par conséquent, il est à peu près impossible de donner les caractères d'un genre isolé, à moins de donner en même temps les caractères de tous les genres voisins.

M. Mulsant a cru devoir donner les noms français de tous les genres, et même lorsqu'il parle d'un genre il le désigne toujours par le nom français. Je crois qu'il aurait beaucoup mieux fait de supprimer entièrement tous les noms génériques français et de ne se servir que des noms latins, ainsi que je l'ai fait dans le *species* des Carabiques; car puisque les noms latins sont indispensables, il est complètement inutile d'être

obligé de se charger la mémoire de deux noms pour le même objet.

Mais je reprocherai surtout à M. Mulsant d'avoir donné les phrases diagnostiques des espèces en français, au lieu de les donner en latin, comme on le fait ordinairement; la langue française ne se prête point aux phrases diagnostiques, et la plus légère comparaison suffit pour en être convaincu; d'ailleurs il est bon de mettre les étrangers qui ne comprennent pas le français en état de reconnaître, au moins approximativement, les insectes que l'on a décrits. Dans les ouvrages écrits en langue étrangère, nous sommes fort aises de trouver les phrases diagnostiques en latin.

Les descriptions sont généralement bien faites; cependant M. Mulsant ne me paraît pas s'occuper assez des différences de forme, qui sont cependant les plus essentielles, et plusieurs espèces qu'il donne comme des variétés, sont de véritables espèces, ce qu'il aurait reconnu s'il avait étudié ces différences.

Ainsi que je l'ai fait dans le *species* des Carabiques, il aurait dû donner les descriptions les plus détaillées pour les espèces les plus connues, et ne donner pour les autres que des descriptions comparatives; il fait précisément le contraire, et donne souvent de longues descriptions pour des espèces rares, auxquelles il compare ensuite les espèces communes.

Il s'étend beaucoup, et même beaucoup trop, sur les différentes variétés, car il est souvent impossible de les désigner toutes; et je crois qu'il aurait mieux fait, ainsi que je l'ai fait dans le *species* des Carabiques, de se borner à indiquer les principales, et de dire que l'on trouvait tous les passages des unes aux autres. Ces variétés sont désignées par des lettres, et souvent par des noms; je crois ces noms tout à fait inutiles et même nuisibles, les espèces seules doivent être désignées par des noms.

Dans les réflexions critiques que j'ai adressées à M. le docteur Aubé, sur son *species* des Hydrocanthares et Gyriniens, sous le nom d'un amateur, et qu'il a fait insérer dans les *Annales de la Société entomologique*, il se trouve plusieurs reproches qui peuvent aussi s'appliquer à l'ouvrage de M. Mulsant, mais qu'il me paraît inutile de reproduire ici. Je me bornerai seulement à dire qu'il a cru pouvoir changer plusieurs noms connus sans raisons suffisantes, et que dans ses nouveaux noms génériques plusieurs doivent être changés comme étant déjà employés.

Le style est très correct et souvent même élégant ; je lui reprocherai même de l'être quelquefois un peu trop, et plus littéraire que scientifique ; car, dans un ouvrage de ce genre, rien ne doit sentir la prétention, et il faut toujours écrire naturellement et le plus simplement possible.

Quelques expressions, cependant, ne me paraissent pas très exactes : je citerai particulièrement les verbes *capturer* et *captiver*, et le mot *sommet*, qui ne me paraît pas devoir être employé dans le sens qu'on veut lui donner, et qui doit presque toujours être remplacé par *extrémité* ; on ne peut pas dire, par exemple, le *sommet des élytres*.

Malgré ces nombreuses critiques, et celles qui vont suivre, l'ouvrage de M. Mulsant est un ouvrage remarquable et utile, qu'il fera bien de continuer ; mais avant de livrer à l'impression le premier volume qu'il se propose de publier, je crois qu'il fera bien de venir étudier les différentes collections de Paris, car je suis persuadé que s'il les avait visitées et s'il avait pris les conseils de nos principaux entomologistes, son ouvrage n'aurait mérité que des éloges.

Je vais passer maintenant à toutes les observations de détail.

P. 48. VAR. A. *Spondylis elongatus*.... OBS. *L'affaiblissement ou la disparition des lignes élevées des élytres se*

remarque principalement chez la femelle, habituellement plus grosse, mais n'en est pas le caractère distinctif.

M. Mulsant a oublié d'indiquer les différences sexuelles de cette espèce. Les femelles ont la tête proportionnellement moins grosse et les mandibules moins fortes ; les élytres sont plus allongées et les lignes élevées sont à peine saillantes. Ainsi que je l'ai dit dans mon catalogue, le *S. elongatus* de Megerle est la femelle du *Buprestoides* et non une variété, comme le dit M. Mulsant.

- P. 22. *Ergates Serrarius*. Le nom de *Faber* étant beaucoup plus ancien que celui de *Serrarius*, aurait dû être conservé à cette espèce, ainsi que je l'ai fait dans mon catalogue, d'après Paykull, Schonherr et Gyllenhal.
- P. 29. *Cerambyx*. On pourrait écrire beaucoup de pages sur la question de savoir, lorsqu'un grand genre se trouve divisé, s'il convient de conserver le nom primitif à l'un des nouveaux genres que l'on a formés. Je crois qu'il faut conserver l'ancien nom générique, lorsque la plus grande partie des espèces du genre se trouve encore réunie dans un seul genre, comme dans les *Harpalus*, *Pimelium*, *Chrysomela*, etc., ou quand le genre a été fondé sur une espèce primitive à laquelle on en a réuni d'autres par la suite, comme dans les *Lytta*, *Melolontha*, *Prionus*, etc. Mais quand l'ancien genre est divisé de telle manière, qu'on ne sait à quel nouveau genre il faut conserver le nom primitif, je crois qu'il faut supprimer ce nom générique et le conserver seule-

ment pour la famille ou la tribu ; c'est ce que j'ai fait pour les *Buprestis*, *Elater*, *Altica*, etc. L'ancien genre *Cerambyx* me paraît être dans ce dernier cas ; je ne vois aucune raison pour conserver le nom primitif à la portion de ce genre que presque tous les entomologistes modernes nomment *Hemmaticerus*, d'après Megerle, et je crois que M. Mulsant aurait dû faire de même. Dans tous les cas, il aurait dû citer ce nom en synonymie.

- P. 30. Je lui ferai aussi observer que l'*Heros*, étant l'espèce la plus connue, il aurait dû donner pour cette espèce la description la plus détaillée, et donner une description plus courte et seulement comparative pour le *Velutinus*.
- P. 31. Je lui dirai aussi que la description du *Miles* n'est pas assez étendue, et qu'il a négligé de parler de la forme des élytres, qui diffèrent beaucoup de celles de l'*Heros*.
- P. 32,33. Je ferai la même observation pour les *Purpuricenus Budensis* et *Kahleri* ; c'est pour ce dernier qu'il aurait fallu donner la description la plus étendue. M. Mulsant aurait dû aussi faire remarquer que le *Budensis* a les antennes beaucoup plus déliées que celles du *Kahleri*.
- P. 34. *P. globulicollis*. Dans les *Purpuricenus*, les caractères doivent être tirés de la forme et non de la couleur, qui varie beaucoup. Le corselet du *Globulicollis* est tout différent de celui de ses congénères, ce qui en fait une véritable espèce.
- P. 37. *Aromia ambrosiaca*. L'insecte dont il est question

ici, et qui se trouve dans le département des Pyrénées-Orientales, me paraît différent du véritable *Ambrosiaca* de Stéven. Je l'ai rapporté, dans ma collection, au *Rosarum* de Dahl, qui est peut-être le *Thoracica* de Fischer ; mais il est possible que cet insecte appartienne plutôt au *Suaveolens* de Rambur, ou même qu'il constitue une espèce distincte et nouvelle ; n'en possédant qu'un seul individu, je ne puis avoir d'opinion précise à cet égard.

- P. 40. *Ropalopus*. Ce nouveau genre, qui n'est qu'un démembrement du genre *Callidium* de mon catalogue, comprend les *C. insubricum*, *clavipes* et *femoratum*.
- P. 42. *Callidium*. M. Mulsant a conservé dans ce genre les *C. violaceum*, *dilatatum*, *sanguineum*, *unifasciatum*, *alni* et *rufipes*.
- P. 47. *Phymatodes*. Ce nouveau genre est formé sur les *C. variable*, *thoracicum* et *luneralis*; mais ce nom générique doit être changé: je l'ai employé dans mon catalogue pour désigner un nouveau genre de Ténébrionites formé sur la *Lagria tuberculata* de Fabricius.
- P. 51. *Phymatodes thoracicus*. Cet insecte se trouve particulièrement dans les caves en bois dans lesquelles on recueille la vendange; c'est peut-être le *Callidium vini* de Panzer.
- P. 54. *Semanotus*. M. Mulsant a formé ce nouveau genre sur le *Callidium undatum*.

- P. 57. *Oxypleurus*. Je ne crois pas connaître l'espèce qui constitue ce nouveau genre, et que M. Mulsant a nommée *Nodieri*; il est possible cependant qu'elle se rapporte au *Criocephalum morbillosum* de mon catalogue.
- P. 58. *Criomorphus*. Je ne vois pas pourquoi M. Mulsant n'a pas adopté le nom d'*Isarthron* que j'ai donné à ce genre dans mon catalogue. Dans tous les cas, le nom de *Criomorphus* ne peut être adopté, car je l'ai employé dans mon catalogue pour désigner une petite espèce de Lamiaire du Brésil.
- C. aulicus*. Je crois, comme Schonherr, qu'il faut prendre le *Callidium luridum* de Fabricius pour le type de cette espèce : au reste, cela a peu d'importance; mais, précisément à cause de ce peu d'importance, je ne vois aucune nécessité de changer ce qui est établi.
- P. 59. VAR. *C. C. castaneus*. PAYKULL. Le *Callidium fuscum* de Fabricius, *Castaneum* de Paykull, est, je crois, une espèce distincte; mais, d'après la description de M. Mulsant, je crois qu'il ne se rapporte pas à cette variété. Les individus que je possède sont de Suède et d'Autriche.
- P. 63. *Criocephalus*. Je ne vois pas pourquoi M. Mulsant a changé le nom *Criocephalum* en *Criocephalus*; il n'y a aucune bonne raison pour cela.
- P. 64. *C. rusticus*. VAR. *A. C. ferus*, DEJ. Cet insecte est une espèce bien distincte du *Rusticus*; il ne peut y avoir aucun doute à cet égard, et tous les entomologistes sont d'accord sur ce point.

- P. 65. *Solenophorus strepens*. M. le comte Dejean place cette espèce parmi les *Stromatias*; mais je n'ai pu retrouver les plaques ovales et cotonneuses du prothorax, indiquées par M. Serville comme un des principaux caractères génériques.

Dans les *Stromatium*, les mâles seuls ont les plaques dont il est ici question, et elles sont très visibles, à la vue simple, dans les mâles du *Strepens*; il faut donc en conclure que M. Mulsant n'a connu que des femelles de cette espèce; cependant cet insecte n'est pas rare dans les collections, et on le trouve dans beaucoup de localités. J'en possède des individus du midi de la France, d'Espagne, d'Italie, de Dalmatie, de Constantinople, de la Russie méridionale, de Perse, de l'Algérie et même du Brésil.

Le nom de *Solenophorus* doit donc être supprimé et remplacé par celui de *Stromatium*.

- P. 66. *Hesperophanes sericeus*. L'insecte dont il est ici question est très probablement celui que j'ai désigné dans mon catalogue sous le nom de *Rotundicollis*. Il est assez commun en Barbarie; mais on le trouve très rarement dans le midi de la France, et je ne le possède pas de cette localité. Il est possible que ce soit le *Callidium sericeum* de Fabricius et d'Olivier, mais je n'en suis pas bien certain, et je n'ai pas osé indiquer cette synonymie, même comme douteuse, dans mon catalogue.
- P. 67. *H. nebulosus*. Celui-ci est bien certainement l'*Holosericeum* de Rossi, il ne peut y avoir aucun doute à cet égard; quant au *Nebulosum* d'Olivier, j'avoue

que j'en doute fort, car la description et la figure ne me paraissent pas bien convenir à cette espèce, qui ne se trouve que très rarement aux environs de Paris. Je crois donc qu'il faut conserver à cette espèce le nom d'*Holosericeus* qui lui a été donné par Rossi, et qui ne peut présenter aucune équivoque.

- P. 68. *H. pallidus*. Cette espèce est le véritable *Mixtum* de Fabricius, décrit par cet auteur dans le *Supplementum Entomologicæ Systematicæ*, comme de la collection de M. Bosc, et ce nom doit être conservé, car je ne suis pas bien certain que ce soit le *Pallidum* d'Olivier. Les descriptions de cet auteur sont si courtes, les figures généralement si mal faites, qu'il est impossible d'être bien fixé sur beaucoup d'espèces. M. Mulsant se trompe en disant que cette espèce est généralement peu connue en France; c'est au contraire seulement en France où elle est un peu connue, car on ne la rencontre pas dans les autres parties de l'Europe; en France elle est même fort rare, et on ne la trouve qu'accidentellement; autrefois on la prenait assez souvent aux environs de Paris, mais elle y est devenue extrêmement rare.
- P. 71. *Platynotus*. M. Mulsant a formé ce nouveau genre avec les *Clytus detritus* et *arcuatus*; mais le nom générique doit être changé, car il a été donné par Fabricius à des insectes Hétéromères.
- P. 91. *Anaglyptus*. Ce nouveau genre est formé des *Clytus gibbosus* et *mysticus*.

P. 96. *Cartallum*. Ce genre portait primitivement le nom de *Certallum*.

M. Megerle, en établissant ce genre, lui a donné le nom de *Cartallum*, ainsi qu'on peut le voir dans les catalogues de Dahl ; c'est par erreur que dans la première édition de mon catalogue on a imprimé *Certallum* au lieu de *Cartallum*. Dans cette première édition, il y a plusieurs fautes de ce genre.

H. 103. *Gracilia pygmæa*. VAR. A. *G. vini*, PANZER. Je ne crois pas que le *Callidium vini* de Panzer se rapporte à cette espèce, mais bien, ainsi que je l'ai dit, à mon *Thoracicum*.

P. 105. *Leptidea*. M. Mulsant a formé ce nouveau genre sur la *Gracilia brevipennis* de mon catalogue.

P. 114. *Necydalis major*. C'est cette espèce que M. Chevrolat a décrite dans la *Revue entomologique* de Silberman, sous le nom d'*Ulni*.

P. 112. *Necydalis salicis*. Cette espèce est regardée par M. Chevrolat comme la véritable *major* de Linné, et comme le *Molorchus abbreviatus* de Fabricius et Gyllenhal ; je crois qu'il a raison.

P. 121. *Parmena Solieri*. La dénomination de *Pilosa* ayant plus anciennement été donnée à un autre *Lamien* (*Pogonocherus pilosus*), je me suis vu forcé de changer celle imposée à cette *parmène*, etc.

M. Mulsant part ici d'un excellent principe, que beaucoup d'entomologistes n'observent pas assez, mais je crois cependant qu'il l'a poussé un peu trop loin ; il y a trop de différence entre le genre *Parmena* et le genre *Pogonocherus* pour qu'il puisse y

avoir confusion, et je crois que le nom de *Pilosa* aurait dû être conservé.

- P. 124. *Dorcadion fulvum*. J'ai beaucoup de peine à croire que le véritable *D. fulvum* ait été trouvé dans le département de la Lozère, et je crois plutôt que, s'il n'y a pas eu confusion de localité, on aura trouvé quelque espèce différente et nouvelle.
- P. 129. *Dorcadion donzeli*. Je crois que cet insecte, que je ne connais pas, n'est qu'une variété du *Lineola*. Les *Dorcadion* varient beaucoup pour les couleurs.
- P. 134. *Morimus tristis*. Je ne crois pas que cette espèce se trouve en France; elle est propre à l'Autriche et aux contrées plus orientales. M. Mulsant aurait dû indiquer d'une manière précise la localité où elle a été trouvée. S'il n'y a pas eu confusion de localité, je crois plutôt qu'on aura pris pour le véritable *Tristis* des variétés femelles du *Lugubris*.
- P. 135. *Lamia*. Ainsi que je l'ai dit plus haut pour le genre *Cerambyx*, je ne vois aucune raison de conserver à ce genre le nom primitif de *Lamia*, et je crois qu'il faut lui rendre le nom de *Pachystola* que je lui ai donné.
- P. 137. *Monohammus*. Megerle a établi ce genre sous le nom de *Monohammus*, et c'est par erreur qu'on a imprimé *Monochamus* dans la première édition de mon catalogue.
- P. 128. *M. Sartor*. Je ne crois pas que cette espèce soit le véritable *Sartor*; je crois plutôt qu'elle doit être rapportée au *Maculatus* de Ziegler.

P. 140. *M. Gallo-provincialis*. J'ai rapporté cet insecte à l'espèce que j'appelle *Lignator*, que l'on trouve dans les parties orientales de l'Europe, et qui est ordinairement plus grande; mais il est possible que sous le nom de *Lignator* ou de *Gallo-provincialis* on confonde plusieurs espèces différentes, car, même en France, les individus pris dans les landes de Bordeaux me paraissent différents de ceux pris dans les Basses-Alpes. Les *Monohammus* sont très embrouillés; il faudrait les étudier avec soin, pour bien déterminer ceux dont on peut faire réellement des espèces et ceux qui ne sont que des variétés.

P. 145. *Ædilis*. Je ne crois pas qu'il soit convenable de prendre le nom spécifique d'un insecte pour en faire un nom générique, ainsi que l'a fait M. Serville, et je crois qu'il faut donner à ce genre le nom d'*Astynomus* sous lequel je l'ai désigné dans mon catalogue.

P. 152. *Exocentrus*. Ce genre a été établi par Megerle, ainsi que je l'indique dans mon catalogue.

E. cinereus. Je ne connais pas cette espèce.

P. 159. *Pogonocherus perroudi*. Je ne connais pas cette espèce.

P. 162. *Stenosoma foudrasi*. Cet insecte appartient probablement à mon genre *Deroplia*, et peut-être à l'espèce que M. Chevrolat a désignée sous le nom de *Genei*. Dans tous les cas, le nom générique de *Stenosoma* ne peut être conservé, car il est déjà employé pour un genre de crustacés.

P. 169. *Niphona picticornis*. Je l'ai vue dans plusieurs collections sous la dénomination spécifique de *Saperdoides*,

que je n'ai pu conserver en raison de sa similitude avec le nom de la famille.

Je ne puis comprendre ce raisonnement, et je pourrais citer beaucoup de noms spécifiques qu'il faudrait changer si l'on voulait adopter le principe que veut établir M. Mulsant ; changeons les noms le moins possible et seulement quand il y a nécessité absolue, c'est toujours ce qu'il y a de mieux à faire.

- P. 177. *Agapanthia cærulea*. Il y a ici confusion. La *Saperda violacea* de Fabricius, que l'on trouve dans différentes parties de la France, mais plus particulièrement dans les contrées septentrionales, est un peu plus allongée que celle que j'ai nommée *Smaragdina*, son corselet est un peu plus étroit et plus cylindrique, et sa couleur, lorsqu'elle est vivante, est d'un beau bleu violet. L'espèce que j'ai appelée *Smaragdina*, qui est commune dans le midi de la France, en Dalmatie et dans la Russie méridionale, est proportionnellement plus courte, ce qui la fait paraître plus large, son corselet est moins cylindrique et plus arrondi, et quand elle est vivante, sa couleur est d'un beau vert, qui devient ordinairement d'un bleu violet quelque temps après sa mort. La grandeur varie dans les deux espèces, et j'ai vu des *Smaragdina* beaucoup plus petites que des *Violacea*. Je crois que Fabricius n'a connu que la *Violucea*. Olivier veut probablement parler de la *Smaragdina*, qu'il n'aura vue que morte. Quant à la *Cærulea* de Schonherr, il faut probablement la rapporter à la *Smaragdina*; mais, ainsi que je viens de le dire, la note relative à la grandeur n'est pas exacte.

La *Saperda leucaspis* de Séven et Schonherr est

une espèce toute différente ; les élytres ne sont pas cylindriques comme dans les *Violacea* et *Smaragdina*, mais rétrécies à la base et en ovale très allongé ; il n'y a pas d'ailes sous les élytres, et peut-être elle doit former un nouveau genre.

- P. 182. *Compsidia*. Ce nouveau genre, qui n'est qu'un démembrement du genre *Saperda* de mon catalogue, a été formé par M. Mulsant sur une seule espèce, la *Populnea*.
- P. 184. *Anarea*. Celui-ci n'est également formé que sur une seule espèce, la *Carcharius*.
- P. 185. *Saperda*. M. Mulsant n'a conservé dans ce genre que les *Tremulæ*, *Punctata* et *Scalaris*.
- P. 190. *Polyopsia*. Je ne vois pas ce qui a pu déterminer M. Mulsant à changer le nom d'*Anætia* que j'ai donné à ce genre dans mon catalogue.
- P. 200. *Phytæcia vittigera*. Je doute fort que cette espèce ait été trouvée en Provence ; il y aura eu probablement erreur dans la localité.
- P. 202. *Ph. Jourdani*. Cette espèce est bien l'*Ophthalmica* de mon catalogue, et ce nom doit lui être rendu.
- P. 216. *Vesperus luridus*. Le *Luridus* de Rossi et mon *Solieri* sont deux espèces différentes, bien qu'en puissent dire MM. Solier et Mulsant. Je possède les mâles et femelles de chaque espèce. Celui décrit ici est le *Solieri*. Le *Luridus* se trouve ordinairement en Italie ; cependant j'en ai pris un individu vivant, mâle, sur un arbre, à quelques lieues à l'ouest de Marseille.

- P. 231. *Toxotus dispar*. Je doute fort que cet insecte ait été trouvé en France, cependant cela est possible. M. Mulsant aurait dû dire dans quelle localité il avait été trouvé par M. Cantener.
- P. 239. *Pachyta 12 maculata*. Je ne vois pas pourquoi M. Mulsant a adopté pour cette espèce le nom *12 maculata* au lieu de celui *interrogationis* sous lequel elle est ordinairement connue. Cette espèce varie beaucoup et a reçu plusieurs noms; mais la variété la plus connue, et par conséquent celle qui doit servir de type, est celle qui porte le nom d'*interrogationis*; c'est celui qui a été adopté et que l'on doit conserver, car il y a toujours de l'inconvénient à changer ce qui est établi.
- P. 244. *P. 10 punctata*, OLIVIER. Ainsi que l'a fait Schonherr il faut restituer à cette espèce le nom de *8 maculata* de Fabricius, sous lequel elle est généralement connue.
- P. 258. *Strangalia armata*. Je ne vois aucune bonne raison pour adopter le nom d'*Armata* de préférence à celui de *Calcarata* donné antérieurement par Fabricius, puisque ces deux noms ne peuvent se rapporter qu'au mâle de cette espèce.
- P. 271. *Leptura fortenayi*. Cette espèce, qui est effectivement l'*Erythroptera* de mon catalogue, se trouve dans diverses parties de la France; je l'ai prise dans le département de l'Aude, et elle est assez commune dans les chantiers de Brest, d'où elle m'a été envoyée par M. Trobert; la femelle est plus grosse et proportionnellement plus large que le mâle, et, comme dans la *Rubro-testacea*, le dessus du corselet est de la couleur des élytres.

- P. 272. *L. rufipennis*. Cette espèce doit probablement se rapporter à la *Rubens* de Megerle. J'en possède seulement un individu mâle, qui vient d'Autriche.
- P. 285. *Anoplodera*. Ce nouveau genre a été formé par M. Mulsant sur les *Leptura* 6 *guttata* et *rufipes*, et sur la *Grammoptera lurida* de mon catalogue.
- P. 290. *Grammoptera spinosula*. Je ne connais pas cette espèce.

Comte DEJEAN.

Paris, 19 février 1840.

OBSERVATIONS

SUR LES INSECTES QUI HABITENT LES GALLES DE *Ulex nanus* ET DU *Papaver dubium*.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 4 septembre 1859.)

GALLE DE L'AJONC NAIN (*Ulex nanus*, LIN.).

Cette galle n'a été trouvée, jusqu'ici, que dans une seule localité de la commune de Frèche, voisine de Mont-de-Marsan (Landes); mais, en revanche, elle y est tous les ans fort abondante. Des œufs d'insectes déposés, durant l'été, dans les jeunes rameaux de l'*Ulex nanus* déterminent, sur une étendue de 6 à 10 millimètres, des épanchements de sève qui produisent des tuméfactions régulières, de véritables galles enfin, semblables à des grains de chapelets ellipsoïdes, tantôt écartés, tantôt contigus, et comme enfilés par les tiges. (Voy. pl. 6, fig. 4.) Extérieurement, ces galles présentent une surface plus lisse que le reste du rameau et quelquefois pubescente, et elles ont, dès leur naissance, une teinte jaunâtre qui devient plus prononcée avec le temps, et qui annonce une certaine désorganisation; du reste, elles ne paraissent contrarier en rien la végétation de la plante sur laquelle elles se trouvent, et les aiguillons y croissent et y persistent comme partout ailleurs.

Si, à diverses époques de leur existence, on coupe ces galles

pour en étudier la structure intérieure, on remarque que, dans le principe, elles sont formées d'un tissu vert d'autant plus grumuleux et succulent qu'on s'approche du centre, et au milieu on trouve un petit œuf ellipsoïde et jaunâtre; plus tard cet œuf est remplacé par une larve qui, en rongant la substance même de la galle, dont elle fait sa nourriture, s'y pratique une loge plus ou moins spacieuse et à parois à peu près lisses. Pendant ce temps, le tissu de la galle devient plus sec et plus compacte, sa couleur verte se ternit, et ses couches les plus extérieures forment une sorte de croûte ou d'écorce qui a presque la consistance du bois.

L'insecte qui produit cette galle est une espèce de charançonite du genre *Apion*, et comme nous ne l'avons pas trouvé décrit dans les auteurs que nous avons pu consulter, nous le considérerons comme nouveau, et nous allons donner son historique.

Apion ulicicola, Apion de l'Ajone. , NOB. Pl. 6, fig. 2 à 6.

OEuf : ellipsoïde, presque cylindrique, très lisse, luisant, et d'un blanc jaunâtre. Long., 1 millim.

Larve en forme d'ellipsoïde allongé, jaunâtre, glabre et apode; tête petite, d'un brun roussâtre et convexe dessus; mandibules assez apparentes, écailleuses, bifides; palpes au nombre de quatre, deux de chaque côté, l'un au-dessus de l'autre, implantés sur de gros mamelons, et de deux articles, dont le dernier en forme de petite pointe; corps de douze segments; stigmates d'un fauve très pâle sur les côtés de tous les segments, à l'exception des 2^e, 3^e et 12^e. Long., 5 millim.

Nymphe nue, c'est-à-dire non renfermée dans une coque, jaunâtre et laissant apercevoir très distinctement toutes les parties qui constituent l'insecte parfait; trompe translucide, dirigée en bas perpendiculairement; antennes relevées obliquement sur les côtés du thorax; jambes repliées sur les cuis-

ses; tarses couchés sur le sternum et l'addomen, celui-ci de six segments; élytres appliquées sur les flancs, striées et débordées de beaucoup par les ailes. Long., 4 millim.

Insecte parfait: *Nigro-cærulescens*, *pilis brevibus griseis conspersus*; *rostrò nitido*, *thorace rugosulo*, *elytris striatis*.

Entièrement d'un noir mat, un peu blanchâtre; bec luisant jusque près de la base; thorax chagriné et presque rugueux; élytres marquées de stries profondes, au fond desquelles on remarque des points enfoncés à des distances égales et très rapprochées; tout le corps ponctué et parsemé de très petits poils grisâtres. Long., 3 millim. 4/2.

Ce charançon passe l'hiver à l'état de larve; au printemps, il se métamorphose en nymphe, et il subit sa dernière transformation en mai et juin.

Les frais que semble avoir faits la nature pour donner à la larve de l'*Apion ulicola* une retraite sûre et inaccessible sont quelquefois en pure perte; l'épais et solide rempart derrière lequel elle est abritée ne la défend pas toujours des atteintes d'un ennemi. Cet ennemi est un *Eulophe* qui, lorsque la larve a déjà acquis un assez grand développement, dépose dans sa cellule ses œufs au nombre quelquefois de cinq à six, et voue ainsi la malheureuse habitante de la galle à la voracité de sa progéniture parasite.

Cet Eulope est aussi, selon nous, d'une espèce nouvelle.

Eulophus ulicis, Eulophe de l'Ajonc., NOB. Pl. 6, fig. 7 à 10.

Larve de près de 3 millim., blanche et un peu translucide; tête assez grosse, demi-sphérique; organes de la manducation insaisissables; corps ovoïde, allongé, presque conique, de treize segments; sur la tête et sur chaque segment, deux poils latéraux assez longs, implantés sur une sorte de petite glande.

Nymphe revêtue d'une membrane sèche et cassante, et d'un noir métallique, qui se moule sur son corps dont elle laisse apercevoir la forme ainsi que la disposition et les articulations des membres, mais d'une manière confuse.

Si on déchire cette enveloppe, on met à découvert la nymphe, qui est blanche, avec tous ses membres bien distincts et apparents. Outre cette particularité, unique pour moi jusqu'ici dans les hyménoptères, de la membrane extérieure et de la couleur noire, la nymphe dont il s'agit en présente une autre : c'est que souvent elle met un an à se transformer ; ainsi on en voit qui se métamorphosent aux mois de juin ou juillet, et beaucoup d'autres qui attendent la fin du printemps de l'année suivante ; de sorte que leur vie sédentaire, depuis l'œuf que est déposé dans le mois de septembre, jusqu'à l'insecte parfait qui naît au mois de juin de la seconde année, est de vingt-un mois. Je me borne à signaler ce fait sans en donner d'explication.

Insecte parfait : Antennis nigro-cœneis, capite et thorace viridibus, punctatis, abdomine lævi, nitidi viridi; pedibus viridibus, genibus, tibiærum quatuor posticarum extremâ parte, tarsorum intermediorum primo articulo, posticorum duobus prioribus articulis albis.

Antennes d'un bronzé noirâtre, de sept articles distincts ; tête et thorax d'un vert foncé, et ponctué ; métathorax et abdomen lisses, d'un vert luisant et métallique ; ce dernier pointu, sans tarière saillante, déprimé et un peu concave en dessus ; pattes vertes ; genoux des pattes antérieures, genoux et extrémité des jambes des quatre autres pattes, premier article des intermédiaires et les deux premiers des postérieures, blancs. Femelle.

Le mâle ne diffère que par son abdomen, qui est plus étroit, plus convexe et obtus. Long., 2 millim.

Pour sortir de la galle, l'Eulophe, ainsi que l'Apion, la percent d'un petit trou égal au diamètre de leur corps.

GALLE DU PAVOT DOUTEUX (*Papaver dubium*, LIN.).

Cette galle est commune, en juin et juillet, dans les seigles et sur la lisière des champs sablonneux, à Mont-de-Marsan ainsi qu'à Dax, où elle a été remarquée, pour la première fois, par mon ami M. Hector Serres, zélé botaniste et excellent observateur. Elle est produite par les capsules du *Papaver dubium*. Ces capsules, presque cylindriques dans l'état normal, ou plutôt en cône très allongé, se renflent démesurément et prennent ordinairement la forme d'une petite poire, quelquefois un peu gibbeuse, mais le plus souvent parfaitement régulière. Rien ne manque de ce qui constitue extérieurement la capsule; le stigmate avec tous ses rayons, les côtes longitudinales qui répondent aux cloisons intérieures, tout est distinct, tout est intact, quoique tout ait suivi la loi de dilatation à laquelle la capsule a dû obéir; le péricarpe n'est ni plus épais ni plus solide, seulement il prend plus tôt une teinte jaunâtre. (Pl. 6, fig. 11.)

Mais c'est à l'intérieur que se manifestent de grands désordres. Si, en effet, on ouvre une de ces capsules, on y trouve des traces d'altérations profondes et intimes. Cloisons, graines, tout a disparu, tout est confondu, détruit; ce n'est plus qu'une masse d'un tissu grumeleux comme celui de la galle en pomme du chêne, que tout le monde connaît, mais un peu plus consistant. J'ai dit qu'on ne trouvait plus de graines dans la capsule, et c'est la règle générale. Quelquefois, cependant, la désorganisation s'arrête avant d'atteindre le péricarpe, et alors, entre celui-ci et la masse grumeleuse, existent, tantôt dans tout le pourtour de la galle, tantôt dans une ou plusieurs parties distinctes, des cavités plus ou moins irrégulières

où les graines persistent et viennent à maturité. (Pl. 6, fig. 12 et 13.)

Le tissu de la galle n'a pas partout la même densité; il est au centre beaucoup plus compacte et plus résistant; c'est là que se forment de petits noyaux ovoïdes, et de 2 millim. de longueur, groupés irrégulièrement, au nombre de six à douze. L'enveloppe de ces noyaux, d'abord épaisse, verte et à peine plus consistante que le reste, devient peu à peu mince, rous-sâtre et presque ligneuse. Dans chacun de ces noyaux ou coques, on trouve une larve; mais les œufs ont échappé à mes regards. Dans les premiers jours de la galle, ils se perdent au milieu du tissu succulent qui les recèle, et plus tard les larves sont déjà nées, ce qui prouve que ces œufs sont très prompts à éclore.

La larve en question est longue de 3 millim., ellipsoïde, blanche, glabre, apode et un peu molle; sa tête est petite, à peine saillante, et marquée sur le front d'un sillon longitudinal presque imperceptible. Sa bouche est armée de deux mandibules écailleuses, courtes et triangulaires; le corps est composé de douze segments: on n'y découvre ni tubercules, ni mamelons, ni appendices, rien enfin de ce qui pourrait suppléer les organes locomoteurs, dont, du reste, la larve n'a nul besoin, enfermée qu'elle est dans une étroite prison d'où elle ne doit sortir qu'à l'état d'insecte parfait. Comme ses dimensions en longueur dépassent un peu celles de la cellule qu'elle habite, elle est obligée de s'y tenir dans une position un peu arquée.

Avant de se métamorphoser en nymphe, elle tapisse sa loge d'une pellicule rousse, mince et cassante, formée évidemment d'une substance gommeuse qu'elle a la faculté de sécréter. La nymphe est blanche et nue; elle se transforme en un *Diplolèpe* que je crois nouveau, et dont voici la description.

Diplolepis papaveris, Diplolèpe du Pavot, NOB. Pl. 6, fig. 14 à 16.

Niger, nitidus, pedibus rufis, tarsis brunneis.

Entièrement d'un noir luisant ; thorax finement ponctué ; écusson rugueux ; oviscapte et pieds roux ; tarses bruns. Long., 3 millim.

Il a les plus grands rapports avec le *Diplolepis lenticularis*, OLIV., mais il en diffère par les antennes, qui sont d'un noir luisant et non fauves, et par les tarses, qui sont bruns au lieu d'être fauves. La diversité des mœurs est aussi un motif raisonnable pour les séparer l'un de l'autre.

Le *Diplolepis papaveris* dont l'œuf a été pondu dans le mois de juin, ne naît que dans le mois de mai de l'année suivante ; il passe l'hiver à l'état de nymphe.

Ce Diplolèpe a pour parasites deux autres hyménoptères de la famille des Cinipsaires. Le premier forme nécessairement un genre nouveau, car ses caractères ne se rapportent à aucun de ceux que signalent les auteurs. Le genre *Pteromalus* est celui dont il paraît se rapprocher le plus ; mais il s'en éloigne par la convexité de son abdomen, et son attitude gibbeuse, qui lui donneraient une vague ressemblance avec les *Figites*, si son anus n'était pas plus allongé en pointe et ses antennes plus courtes et brisées.

Il m'a été impossible de distinguer la larve de cet insecte, ce qui me fait croire qu'elle ressemble trop à celle du Diplolèpe lui-même pour qu'on puisse facilement en faire la différence ; car s'il en était autrement, je l'aurais certainement remarquée, puisque de quelques galles conservées intactes parmi un grand nombre d'autres que j'ai disséquées, il est né un grand nombre de ces parasites.

Cyrtosoma papaveris, Cyrtosome du Pavot, NOB., Κυρτος (bossu) σωμα (corps). Pl. 6, fig. 17 à 22.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennis fractis, ferè clavatis, duodecim articulatis; facie depressà, mandibulis bifidis; abdomine (femine) aculeato, oviscapto subarcuato, posticè vix exserto, sub abdomine abscondito.

Antennes coudées, presque en massue, de douze articles; mandibules bifides; face un peu concave; abdomen convexe, et, dans la femelle, prolongé en pointe cônique; oviscapte un peu arqué, prenant naissance au tiers de l'abdomen, et logé dans une rainure, ou plutôt une sorte de fourreau qui dépasse l'anus; oviscapte lui-même à peine plus long que le fourreau.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

Fœmina. Antennis nigris; facie, thorace, abdominisque segmentorum marginibus viridi æneis; abdomine cæterum cæruleo, denticulis sculpto; femoribus æneis; tibiis tarsisque nigris; tibialibus spinulis testaceis.

Mas. Differt abdomine elliptico, obtuso.

Alis diaphanis.

♀. Antennes noires; face et thorax ponctués, et d'un vert bronzé brillant; écusson à bord tranchant; abdomen incliné, très convexe en dessus et presque caréné en dessous; 1^{er} segment presque entièrement recouvert d'une sorte de plaque ou d'écaille convexe, relevée, finement ponctuée et d'un vert bronzé; 2^e, 3^e et 4^e segments entourés d'une ceinture de petites dents sculptées, qui s'éloigne du bord à partir des côtés jusque sur le dos; 5^e segment muni de deux ceintures contiguës; espace compris entre ces ceintures et le bord des seg-

ments d'un vert bronzé et finement ponctué; le reste bleu et quelquefois violet, avec une très légère teinte bronzée; 6^e segment petit, horizontal, terminé en pointe et de la même nuance que le bord des autres; cuisses d'un vert bronzé; jambes et tarsi noirs; épines de l'extrémité des jambes testacées.

♂. Il diffère de la femelle par son abdomen ellipsoïde, plus court et obtus, et par l'absence de l'écaille qui domine le 1^{er} segment.

Ailes des deux sexes diaphanes, nervure costale et stigmate testacés. Long., un peu plus de 3 millim.

Cet insecte est un peu lourd dans ses mouvements, ce qui tient sans doute aux dimensions et à la position de son abdomen. Il a la faculté de sauter, mais à de courtes distances.

Les petites dents sculptées que présente l'abdomen produisent un très joli effet, et l'écaille dont j'ai parlé est réellement curieuse : ces caractères, nouveaux pour moi, pourraient bien appartenir au genre, car on les retrouve dans un autre *Cyrtosoma*, d'espèce bien différente par sa taille et ses couleurs, et que j'ai obtenu d'une autre galle.

L'autre hyménoptère parasite est un *Cinips*, également nouveau, et dont la larve ressemble entièrement à celle de l'*Eulophus ulicis*, que j'ai décrite plus haut.

Cinips papaveris, Cinips du Pavot, NOB.

Antennis fuscis, capite et thorace viridibus punctatis; lateribus nitidis; abdomine cupreo, nitidissimo, pedibus luteo-albidis, femoribus cupreis, posticè albidis; oviscapto nigro, abdominis longitudinem æquam.

Antennes noirâtres, tête et thorax d'un vert mat et ponctué; prothorax un peu doré; côtés et sternum d'un vert doré brillant; abdomen d'un cuivreux très brillant, à reflets

violet; cuisses cuivreuses avec l'extrémité blanchâtre; jambes et tarsi d'un jaune blanchâtre; un peu de roussâtre au milieu des jambes; extrémité du 4^e article des tarsi et 5^e noirs; oviscapte noir, une fois plus long que l'abdomen. Long., 2 millim.

Le mâle ne diffère de la femelle que par l'absence de l'oviscapte, comme toujours, et par son abdomen, qui est plus petit.

Ces deux parasites naissent trente ou quarante jours après la formation de la galle. Soit qu'ils attendent, pour propager leur race, la saison des nouvelles galles, c'est-à-dire le mois de mai de l'année suivante, et qu'ils donnent ainsi un exemple de longévité si rare parmi les insectes, soit que, destinés à périr avant l'hiver, ils s'occupent, dès leur naissance, du soin de leur postérité, sans avoir besoin pour cela ni de la galle du pavot, qui cesse de les attirer, ni peut-être d'aucune autre galle, car je ne les ai jamais obtenus de celles que j'ai recueillies, ils excitent vivement la curiosité de l'homme avide de savoir, et, par les conjectures auxquelles ils donnent lieu, ils feraient presque penser que leur existence cache quelque principe dont la connaissance jetterait de grandes lumières sur certaines questions relatives à la physiologie et aux mœurs des insectes.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 6.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Fragment de rameau de l'*Ajonc nain* muni de galles.
2. Larve de l'*Apion ulicicola*.
3. Sa tête, vue de face, avec les mandibules et les palpes.
4. La même larve dans la galle, le tout un peu grossi.
5. Nymphe.
6. Mesure de la longueur naturelle de la nymphe.
7. Larve de l'*Eulophus ulicis*.
8. Sa nymphe.
9. Mesure de la longueur naturelle de la nymphe.
10. Tête et antenne de l'insecte parfait.

DEUXIÈME PARTIE.

11. Galle du *Pavot douteux* (elle a quelquefois cette dimension; mais habituellement elle est un peu plus petite).
12. Galle, un peu irrégulière, coupée longitudinalement.
13. Galle coupée transversalement (elle est de celles où des graines ont persisté).
14. Larve du *Diplolepis papaveris*, très grossie.
15. Insecte parfait, très grossi.
16. Mesure de la longueur naturelle de cet insecte.
17. *Cyrtosoma papaveris*, très grossi.
18. Mesure de la longueur naturelle.
19. Antenne.
20. Mandibule.
21. Abdomen du mâle.
22. Mesure de la longueur naturelle de l'abdomen.

SECOND MÉMOIRE

SUR LES INSECTES QUI ATTAQUENT L'OLIVIER.

PAR M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 8 janvier 1840.)

J'ai décrit dans un premier mémoire (1) deux lépidoptères de la famille des Tinéites, qui nuisent à l'olivier. D'autres insectes attaquent également cet arbre précieux, la ressource et l'honneur d'Aix et de la Provence, et détruisent ou altèrent son riche produit. C'est déjà trop qu'une suite d'hivers rigoureux, auxquels nos pères n'étaient pas accoutumés, aient fait périr nos oliviers si fréquemment, depuis quelques années, que la plupart de nos agriculteurs s'en dégoûtent et préfèrent renoncer à des récoltes devenues trop casuelles; il faut, de plus, avoir à les défendre contre beaucoup d'ennemis que leur petite taille n'empêche pas de nous faire de grands torts, parce que leur multiplication est extrême. L'entomologiste qui cherche à les reconnaître par leurs caractères distinctifs, à se mettre au fait de leurs mœurs, rend déjà par là même service à l'agriculteur : il les lui signale, lui apprend à les discerner; il peut alors plus aisément les détruire ou arrêter leurs ravages.

I. *L'Oryctes grypus*. *L'Oryctes grypus*, ILLIGER, coléoptère

(1) Voyez les *Annales de la Société entomologique de France*, 1837, t. VI, page 179 et suivantes.

d'une très grande stature, particulier à nos provinces méridionales, très voisin, mais distinct de l'*Oryctes nasicornis*, qui se trouve dans le nord, attaque, dans l'état de larve, la souche des oliviers (1). On rencontre surtout cette larve dans les souches qui sont en partie viciées : elle les ronge et augmente le mal. Bernard, auteur d'un très bon mémoire sur l'Olivier et sa culture, mémoire couronné, en 1782, par l'Académie de Marseille, ne pense pas que cette larve fasse un grand dommage aux oliviers. Il se fonde sur ce que ces arbres vivant très longtemps, quoique leur tronc soit creux en grande partie, de légères excavations dans la souche ne peuvent guère leur nuire ; il ajoute que ce Scarabée est rare en Provence. Une fâcheuse expérience répond à la première de ces réflexions. Depuis que Bernard a écrit son mémoire, nous n'avons plus, même dans le Var, que des oliviers devenus bien chétifs. Je puis assurer, contre la seconde allégation, que je trouve très fréquemment cet insecte, surtout dans son état parfait. La larve est d'un gris blanchâtre, molle, à six pattes et à tête écailleuse, ordinairement repliée en demi-cercle sur elle-même, et assez semblable, quoique beaucoup plus grosse, à celle du hanneton.

La tête de l'*Oryctes grypus* mâle, à l'état d'insecte parfait, est marquée de points enfoncés assez gros, et armée d'une grande corne recourbée. Le corselet est très échancré et plus étroit en avant, très arrondi sur les côtés, un peu rétréci en arrière ; le devant et le milieu sont presque planes, lisses ; on y distingue à peine quelques points épars et peu enfoncés ; les côtés, au contraire, sont assez déprimés, inégaux et raboteux, par une quantité de petits sillons qui se croisent en plusieurs sens ; la partie postérieure se relève brusquement en bosse, et se termine en haut par une proéminence très comprimée en avant et presque divisée en deux lobes à son sommet ; un sinus large et

(1) Voyez le *Bulletin entomologique*, 1840, t. IX, p. II et III.

peu prononcé sépare ces deux lobes, et le milieu de ce sinus est marqué par un très petit tubercule; tout le derrière du corselet est aussi lisse que la partie antérieure. Les élytres sont de la même forme que dans les autres *Oryctes*, très lisses, marquées insensiblement de points très écartés, comme le devant du corselet; on distingue à peine sur leur disque une ou deux lignes très légèrement marquées, allant un peu obliquement de la base vers l'extrémité; l'écusson est assez grand et arrondi; une raie de points enfoncés, bien marqués, accompagne les deux côtés de la suture. Le ventre et les pattes sont hérissés de poils roussâtres; les jambes antérieures ont trois crochets ou dents à leur côté externe. Les antennes sont petites et noires.

La femelle diffère du mâle, en ce que la tête n'a pas de grande corne recourbée, mais une très petite, ou, si l'on veut, une élévation pyramidale droite; le corselet est plus égal, n'ayant en avant qu'une assez grande dépression arrondie, et qui se relève un peu derrière en une ligne ou côte légèrement courbe; les côtés sont aussi marqués d'une autre très légère dépression; il est, ainsi que la tête, beaucoup plus couvert de points enfoncés et de rugosités que celui du mâle.

On peut désigner cet insecte par la phrase spécifique suivante, qui le distingue suffisamment de *Oryctes nasicornis*, *Geotrampus nasicornis*, FAB. : *Oryctes grypus; thorace prominentiâ triplici postici levî, capitis cornu recurvo, elytris levissimis, ad suturam tantùm striato, punctatis*, NOB.

Je crois que le meilleur remède à opposer à ses dégâts, est de récuper soigneusement les souches gâtées, et d'en enlever toutes les parties pourries. Par là, on détruit les asiles de cet insecte, et s'il y a des œufs pondus dans le même local par la prévoyance de la femelle, ils sont enlevés en même temps: l'olivier gagne aussi lui-même à ce travail d'assainissement. Bernard, d'après Columelle, indique la crasse d'huile ou sa

lie comme propre à faire périr la larve, en la répandant en manière d'engrais au pied de l'arbre.

II. *Hylesinus oleiperda*, FABR. Une autre larve de coléoptère bien plus petite, mais plus nuisible, attaque les rameaux de l'olivier. Elle est blanche, presque rase, à six pattes, ordinairement repliée sur elle-même en demi-cercle; elle se loge sous l'écorce et dans l'aubier des petites branches. Les branches qui sont rongées par cet insecte se distinguent par des taches rousses ou d'un gris brun, quelquefois un peu violâtre, d'une assez grande étendue; elles languissent et meurent bientôt après. Cet insecte est connu sous le nom vulgaire de *Ciron* ou *Taragnon*. Ce coléoptère est du genre *Hylesinus*, FABR. et LATR.; il est épais et raccourci; sa tête est large et grosse, enfoncée dans le corselet, ponctuée et velue sur la face, qui est aplatie; sa partie supérieure est un peu bombée. Le corselet est aussi assez bombé, plus étroit en avant qu'en arrière; ses côtés sont très arrondis; sa base se prolonge en pointe au milieu, et ce milieu paraît se relever un peu en capuchon, les côtés de cette même base étant très sinués postérieurement et assez relevés avant ce bord postérieur; le disque est marqué de points très enfoncés, assez gros, surtout vers le milieu, où l'on voit aussi quelques points très relevés et presque muriqués; il est tout hérissé de poils courts, roux; le milieu est marqué d'une ligne longitudinale un peu enfoncée. Les élytres, assez bombées, sont marquées de dix sillons qui paraissent ponctués, les points ne s'apercevant guère, parce que les élytres sont entièrement hérissées de poils roux, semblables à ceux du corselet, mais plus longs et plus serrés; il y a une petite bosse au dessous de l'angle huméral: les élytres sont assez larges, leur longueur n'étant guère que deux fois leur largeur; leur extrémité est très arrondie avec l'angle anal un peu aigu. Il y a des ailes sous les élytres. La couleur de tout le corps est noirâtre sous les poils. Les antennes, terminées en masse ovale, presque solide, comme dans

ce genre, sont rousses. Les pattes sont larges, d'un brun roussâtre; les jambes aplaties et presque triangulaires, ciliées de poils roux à leur côté externe et armées de quelques épines au bas de ce même côté; elles sont un peu échancrées avant l'extrémité, surtout la première paire; cette extrémité est très élargie : les tarsi sont d'un roux plus clair, leur pénultième article est bilobé. La longueur de l'insecte est d'une ligne et demie. *Hylesinus oleiperda*, FABR. *Hylesinus villosus, fuscus, elytris striatis, griseis; pedibus testaceis*, FABR. *Syst. eleuther.*, tom. II, p. 394, n° 23. *Bostrichus oleiperda*, FABR. *Syst. entomol.* Il paraît que c'est le même insecte que Bernard désigne sous le nom de *Vrillette*, nom qui cependant ne lui convient pas, soit parce que cet insecte n'est réellement pas du genre *Anobium*, soit parce que les *Vrillettes* n'attaquent que le bois mort. Bernard assure ne l'avoir pas observé dans la Basse-Provence : cet insecte se serait-il plus répandu depuis l'époque où il écrivait, ou bien, en effet, infeste-t-il seulement les environs d'Aix et les quartiers situés plus au nord, tandis que, par une sorte de compensation, nous ne sommes pas sujets ici aux ravages du *Chermès*? Il est certain qu'il est très commun sur les oliviers de la campagne d'Aix. Cet insecte sort en avril, ou au plus tard en mai, des branches de ces arbres, après y avoir passé la première partie de sa vie dans les états de larve et de nymphe. Si on laisse à l'insecte ailé le temps de sortir de son nid, de voler dans les champs d'olivier, de s'accoupler et de faire sa ponte, un nouvel essaim d'ennemis cent fois plus nombreux est bientôt produit pour l'année suivante; il est donc de toute importance, après la taille des oliviers, dont le but principal est de retrancher les branches qui renferment ce germe funeste, de ne pas laisser celles-ci dans les vergers, et, s'il était possible, de les brûler sur-le-champ, ou du moins de les renfermer dans le local le plus éloigné de ces arbres : il faut surtout prévenir pour cette opération l'époque du

développement et de la sortie de l'insecte ; on la reconnoît aux petits trous ronds par lesquels ils quittent la branche, et qu'on aperçoit aisément aux endroits tarés. Il serait peut-être nécessaire que les autorités locales prescrivissent des mesures générales pour empêcher que le mal ne se propage ; sans cela l'agriculteur soigneux ne gagnerait rien, si les arbres d'un voisin négligent lui apportaient le mal qu'il aurait cherché à éviter.

III. *Phloiotribus oleæ*. Le *Scolyte de l'Olivier*, BERNARD, *Phloiotribus oleæ*, LATR., attaque aussi les rameaux. C'est surtout à l'enfourchure des branches qu'il se loge de préférence, soit en larve, soit dans son dernier état. Il découle de l'ouverture qu'il y fait une substance gommeuse, assez semblable à la manne. Le moindre vent fait rompre les rameaux ainsi rongés. C'est surtout après les mortalités, lorsque de jeunes rejets repoussent des vieilles souches, que cet insecte fait le plus de mal ; il ressemble beaucoup au précédent, mais il s'en distingue surtout par ses antennes, dont la massue est très longue et divisée en feuillettes comme celle des scarabées. Il est un peu plus petit que l'*Hylesinus* ; sa forme est, en gros, la même. La tête est un peu moins enfoncée dans le corselet, les mandibules plus saillantes et plus pointues ; la face un peu moins aplatie, finement ponctuée et hérissée de poils ; les antennes beaucoup plus longues que la tête (elles sont plus courtes dans l'*Hylesinus*), rousses et hérissées de longs poils, même la massue ; le corselet est aussi bombé, mais plus égal, n'étant ni relevé en arrière, ni cueillé : il est, comme dans l'autre espèce, plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, la base sinuée et son milieu prolongé en pointe ; couvert de points très gros et très enfoncés, et de petites pointes muriquées ; il est hérissé de poils roux assez longs. L'écusson est large et pas très grand. Les élytres sont de la même forme que dans l'*Hylesinus*, beaucoup plus ponctuées (les points assez gros et très

sensibles), hérissées de même de poils roux, et marquées de dix stries ponctuées; il a aussi des ailes. La couleur du corps est également brun-noirâtre. Les pattes ont presque la même forme, mais elles sont plus arrondies extérieurement et point échancrées. *Phloiotribus oleæ*; *Phloiotribus nigricans*, *cinereovillosus*, *antennis rufis*, *elytris striatis*, *pedibus fuscis*, LATR. *Genera insect.* tom. 2, p. 395, n. 24. *Hylesinus oleæ*, FABR. *Scolyte de l'olivier*, OLIV., *Encycl. méth.* On ne peut indiquer aucun moyen efficace pour détruire cet insecte, bien nuisible cependant; on doit s'attacher à le reconnaître et à le chasser partout où on l'aperçoit, quand il a acquis des ailes. Il paraît sous cet état dans toute la belle saison; il attaque alors les branches les plus fortes, toujours vers les enfourchures, et les vents violents les font rompre alors en grand nombre.

Bostrichus sexdentatus. Le *Bostrichus sexdentatus*, OLIV., *Apate*, LATR., qui attaque aussi le bois de l'olivier, et qu'on rencontre sur cet arbre, n'est pas dangereux, parce qu'il ne s'attache qu'au bois mort.

IV. *Otiorhynchus meridionalis*. Un autre coléoptère de la famille des Charançonites, *Otiorhynchus meridionalis*, DÉJ., SCHOENHERR, *Gen. et Spec. curcul.*, tom. II, p. 574, dévore les feuilles et les jeunes pousses des oliviers. Ces arbres en souffrent beaucoup, et les agriculteurs du département du Var le regardent comme un des plus grands fléaux des oliviers. C'est la nuit qu'il monte sur les arbres: il se cache le jour dans la terre qui environne les racines. C'est là qu'il est facile de le trouver, surtout où les sinuosités, les irrégularités du bas du tronc lui offrent des retraites plus commodes. La hauteur des arbres, dans la plupart des campagnes du Var, rend difficile de le saisir la nuit sur les branches; on pourrait, sur des oliviers de grandeur médiocre, en prendre beaucoup à la lueur d'une lanterne; ils sont de la grosseur d'un pois et très visibles; mais il vaut mieux fouiller au pied de l'arbre à plu-

sieurs reprises et à plusieurs époques, pendant le jour, et jeter au feu tous ceux qu'on trouvera de cette manière. Nos cultivateurs des Bouches-du-Rhône ne s'en plaignent pas autant ; sans doute il ne se y montre pas en aussi grand nombre. Je l'ai cependant trouvé très fréquemment à Aix et dans les pays environnants, en cherchant au pied des oliviers. C'est le dernier ouvrage de M. Laure, *Manuel du cultivateur provençal*, qui m'a fait connaître cet insecte, qu'il décrit fort bien. Je connaissais ses dégâts sous le nom de *Chaplun*, par où on les désigne dans le pays, mais je les attribuais à d'autres animaux.

Tout l'insecte est noir foncé, et parsemé de petits poils très courts, un peu roux, qui lui donnent, surtout sur les élytres, un léger reflet de cette couleur. La tête est assez couverte de petits points enfoncés, sa partie postérieure est arrondie et un peu élevée; le rostre, ou partie antérieure de la tête, est aussi long que le reste de la tête; il s'élargit assez brusquement en avant, et est séparé de la partie postérieure par un étranglement; son extrémité antérieure est inégale et présente à peu près trois dents ou proéminences horizontales; cette extrémité est hérissée de quelques poils raides et assez longs: les mandibules et les palpes sont très cachées, et ne s'aperçoivent qu'en écartant avec quelque effort les parties de la bouche; le dessus du rostre est raboteux et présente trois lignes longitudinales très élevées, dont l'intermédiaire est bifurquée en avant. Le corselet est ovale, presque globuleux, un peu plus large que la tête, plus rétréci en avant et en arrière, arrondi sur les côtés, élevé insensiblement en bosse en dessus, tout couvert de gros points élevés. L'écusson est triangulaire et très petit. Les élytres sont ovales, assez relevées en bosse, soudées, sans ailes dessous, très raboteuses: elles ont dix stries profondes, marquées de gros points enfoncés: les intervalles assez relevés et très ponctués de points plus petits, de beaucoup plus larges à leur base que le corselet, les angles de cette base très arrondis et

formant avec le corselet un angle très rentrant : les côtés arrondis, carénés et fortement rebordés en dessous, le repli recouvrant des deux côtés un tiers du ventre : ils se terminent par une courbure insensible en pointe obtuse à leur extrémité.

Les antennes sont plus longues que le corselet et la tête ensemble, coudées après le premier article qui est noire et lisse, et au moins aussi long que la tête : les suivants sont très distincts, moniliformes et hérissés, ceux de la massue qui les termine sont serrés et peu distincts. Les cuisses sont très renflées, surtout la première paire, sans épines, mais fort échan-crées en dessous avant leur extrémité, les jambes et les tarsi sont hérissés de petits poils qui les font paraître grisâtres : le pénultième article est bilobé (V. la note *ad calcem.*)

V. *Lytta vesicatoria*. Les feuilles de l'olivier sont encore sujettes à être rongées par la *Cantharide commune*, *Lytta vesicatoria*, FABR. Ces coléoptères paraissent toujours en familles nombreuses, cependant leurs attaques ne sont pas ordinairement très fâcheuses. Il est aisé de les apercevoir et de s'en débarrasser. Comme elles ont de la valeur dans le commerce de la pharmacie, on peut facilement engager les enfants de la campagne à les recueillir, pour les vendre ensuite. On pourrait essayer de les détourner des oliviers, si l'on a trop à redouter leurs ravages, en plantant autour des vergers le troëne, le lilas et le frêne, dont elles mangent encore plus volontiers les feuilles.

VI. *Le Chermés*. Le Chermés, vulgairement *Pou de l'olivier*, *Coccus oleæ*, LATR., OLIV., *Enc. mét.*, est un fléau pour nos côtes méridionales, surtout dans le Var ; car il est peu commun dans les Bouches-du-Rhône et inconnu aux environs d'Aix. Mais ce sont précisément les parties les plus chaudes du département du Var qui, sans donner de l'huile aussi fine que celle d'Aix, sont couvertes d'oliviers, et produisent le plus à cause de la grandeur qu'y acquièrent ces arbres. La figure que

Bernard donne du Chermés dans son mémoire, paraît se rapporter plutôt à l'insecte encore assez jeune qu'à celui qui a atteint son dernier âge. Il est, à cette époque de sa vie, hémisphérique, un peu raboteux, avec deux plis ou lignes élevées, transverses, une petite échancrure à peine sensible à l'une des extrémités qui doit être la dernière, quelquefois aux deux. La couleur est d'un gris un peu cannelle, quelquefois noirâtre. Leur longueur, égale à leur largeur, est environ de 2 lignes. Je ne connais pas les mâles, qui doivent être ailés, beaucoup plus petits et infiniment plus rares ou plus difficiles à apercevoir que les femelles. Celles-ci sont quelquefois en grand nombre sur chaque arbre, et serrées les unes contre les autres. Leur trompe enfoncée dans l'écorce tendre en suce la sève. Leurs excretions et les sucS extravasés se manifestent par une poussière noire qui salit les branches. Ces insectes épuisent l'arbre et nuisent à sa croissance ainsi qu'à la maturité de son fruit. Ils se propagent avec une prodigieuse rapidité : ils ne se contentent pas d'attaquer l'olivier ; quelques uns de nos arbres d'orangerie, surtout le laurier-rose, l'oranger même, leur conviennent aussi. Je voulus suivre les mœurs de ce Chermés dans une contrée où les oliviers sont moins communs, et n'en sont pas attaqués. On m'en avait envoyé quelques uns, je leur livrai un petit olivier ; je cherchais surtout à connaître le mâle, je ne pus parvenir à l'apercevoir ; mais bientôt je m'aperçus que les lauriers-roses de mon orangerie, alors exposés à l'air libre et assez à portée de mon petit olivier, en étaient remplis ; et, pendant plusieurs années consécutives, j'eus lieu de me repentir de ma téméraire négligence, et j'eus bien de la peine à les chasser de ce nouvel asile.

Le seul procédé à indiquer contre les Chermés, est de les détruire en les raclant sur l'arbre même ; et comme chaque Chermés devient un nid sous lequel reposent et sont abrités ses œufs et ses petits, il est nécessaire, après les avoir raclés,

de passer un pinceau imprégné de vinaigre sur la place qu'ils ont occupée, pour détruire tous les germes d'un mal qui doit se renouveler. Mais ce remède devient à peu près impraticable quand les arbres sont d'une certaine grosseur.

VII. *Psylle du coton des fleurs*. La Psylle du coton des fleurs, *Psylla oleæ*, NOB. *Psylla, antennis brevibus, fronte producta, plano; elytris scariosis albis, bruneo marmoratis*, NOB. C'est par cette phrase spécifique que je crois pouvoir décrire cet insecte, qui n'a pas été connu des auteurs que j'ai pu consulter. Il est du genre *Psylle*, LATBEILLE, OLIV. et GEOFFROY; *Chermès*, FABR. Sa larve produit le coton qui entoure quelquefois les fleurs de l'olivier, et elle se cache sous cette enveloppe, qui est une sécrétion de l'animal. L'insecte parfait paraît en juillet, et fréquente alors les oliviers, soit pour se nourrir de leur suc, soit pour y pondre ses œufs, tandis que la larve et son nid paraissent en même temps que les boutons à fleurs commencent à se développer. La Psylle, dans son dernier état, n'a qu'une ligne de long tout au plus. Son corps est d'un vert jaunâtre; son front ou le devant de sa tête est aplati, avancé, grand, de la forme d'un bouclier, insensiblement plus étroit en avant, où il s'arrondit, quoique légèrement fendu, à son extrémité. Les antennes, plus courtes que dans d'autres espèces congénères, sont cependant plus longues que la tête; les deux articles de leur base sont très gros en comparaison du reste de l'antenne, qui est filiforme. Le corselet est transverse et fort étroit; entre le corselet et les élytres, se voit l'écusson, qui est beaucoup plus grand que le corselet, triangulaire et très bombé. Les élytres sont en toit, presque carrées, très dilatées au côté extérieur de leur base, arrondies presque en ovale à l'extrémité, le côté interne étant un peu courbe; elles sont blanchâtres, d'une transparence louche, marbrées de taches rousâtres plus grandes et plus foncées au côté extérieur et à l'extrémité; il y a un ou deux points noirs, très petits, au milieu du

côté interne ; les ailes, cachées sous les élytres, sont blanches et transparentes. L'abdomen est conique, et l'anus de la femelle paraît armé de deux grandes lames triangulaires réunies, qui doivent servir à pondre et à conduire ou fixer les œufs. La trompe est couchée le long de la poitrine. Les pattes sont assez épaisses ; les cuisses, dilatées en massue, lui servent à sauter. La larve et les nymphes ressemblent, sauf les ailes, à l'insecte parfait ; elles sont d'un vert plus pâle. Il est bien difficile d'indiquer des moyens de détruire ou d'écarter un insecte qui s'attache aux fleurs mêmes, les flétrit, et fait souvent avorter le fruit. Les lessives indiquées ailleurs contre les pucerons, la chaux, les cendres, les infusions de tabac, l'emploi du soufflet indiqué dans divers ouvrages périodiques d'agriculture et qui dirige une fumée âcre sur les pucerons, peuvent être utiles, mais il faut prendre garde que ces lavages ne nuisent à la fleur même, qui est si délicate, et que le remède ne soit pire que le mal.

VIII. *Oscinis oleæ*. L'olive elle-même, vers l'époque de sa maturité, est sujette à être attaquée par un insecte. C'est la larve d'un diptère de la famille des mouches, *Muscides*, LATR. C'est peut-être de tous les ennemis de cet arbre précieux celui qui nous est le plus dommageable. Il se loge dans la pulpe même du fruit : une seule olive contient quelquefois deux ou trois larves. Elles en sortent souvent avant même leur maturité, et paraissent sous la forme de mouche, pour se reproduire dans la même saison pour une nouvelle ponte ; mais c'est principalement à l'époque de la récolte qu'elles quittent les olives, surtout lorsque celles-ci sont entassées dans les greniers. Elles se changent en chrysalides dans la poussière et la crasse de ces tas, et au bout de quelques jours, l'insecte ailé en sort développé par la chaleur assez forte qui y règne. Il est vrai qu'il reste assez languissant, les premiers moments, parmi les olives ou autour des tas. La saison n'est pas favorable pour

s'envoler dans la campagne; il attend, dans cette espèce d'inertie, le retour de quelques beaux jours. Il me semble donc important, pour combattre le mal dans sa naissance, de détruire avec une grande attention les chrysalides et les mouches, de jeter au feu les balayures des greniers dès qu'on a enlevé les olives, et même avant, pour ne pas laisser aux mouches le temps de prendre leur essor et d'aller déposer leurs œufs sur les arbres. Quelques belles journées d'un hiver doux suffiraient pour les appeler au dehors, et leur fuite serait encore plus infaillible, si l'on se contentait de jeter ces ordures des greniers parmi les tas de fumier placés dans les cours et au dehors des fermes. Il paraît que le plus ou moins de chaleur est décisif pour ces insectes. En effet, tandis que je trouvais dans les tas d'olives, quelques jours après la récolte, à la fois des larves, des nymphes et des insectes parfaits, les nymphes conservées chez moi dans des poudriers de verre, et tirées hors de la chaleur de ces tas, n'ont produit la mouche qu'au printemps. Donnons la description de l'animal dans ses différents états. La larve est d'un blanc jaunâtre, la tête pointue et rétractile comme chez toutes les mouches, la bouche noire, le derrière arrondi, les anneaux un peu saillants; elle marche en glissant et n'a point de pattes, comme ses congénères. Quand elle trouve de la terre à sa portée, elle y entre pour se métamorphoser. La chrysalide, qui n'est que la peau de la larve durcie, est ovale et jaunâtre; on n'y distingue plus les anneaux. Latreille et Fabricius nomment l'insecte parfait *Oscinis oleæ*; *Musca*, selon Linn., Geoffr., Olivier. Sa tête est jaunâtre, les yeux bruns; les antennes, dont la palette est grande, ovale allongé et brune, sont munies d'une soie simple assez épaisse. Le corselet, d'un gris cendré, pointillé et un peu pubescent, a ses côtés jaunâtres, ainsi que l'écusson, qui est large; le bord postérieur de cet écusson est garni de deux ou trois poils roides, assez longs, dirigés horizontalement. Le milieu du

corselet est marqué d'une croix jaunâtre peu distincte. L'abdomen est ovale, noirâtre, pointillé, pubescent, avec une bande longitudinale jaune sur son milieu, qui se dilate vers l'anus et forme une bande transverse qui occupe presque tout le pénultième segment; il est terminé en pointe dans les femelles, avec la tarière ou *oviductus* saillant; son extrémité, dans les mâles, est obtuse. Les ailes, transparentes, ont leurs nervures jaunâtres vers la côte extérieure, et le sommet est marqué d'une petite tache obscure; l'insecte les agite continuellement. Les pattes sont entièrement jaunes, l'extrémité des postérieures est légèrement brunie.

Cette espèce ne diminue pas la quantité de la récolte, mais elle gâte sa qualité, parce que l'olive et l'huile qu'elle contient sont infectées par la chair de la larve que le moulin détrite avec elle, ou du moins par les excréments qu'elle y a laissés. Cependant l'huile recueillie en 1817 s'est trouvée d'excellente qualité, quoique le nombre des olives attaquées fût très considérable. Au contraire, en 1834, on peut dire que la récolte a été à peu près perdue, et le peu d'huile recueillie n'était que de la crasse et de la boue. Ces différences peuvent venir des différences de température, qui favorisent et hâtent plus ou moins la naissance des mouches, avant même la récolte.

Je sens bien que le procédé indiqué ci-dessus, quoique fondé sur les mœurs et sur les habitudes de cet insecte, paraîtra peut-être difficile ou insuffisant dans les pays où la fabrication de l'huile dure tout l'hiver à cause de la grande quantité d'olives, tels que le comté de Nice, et beaucoup de communes du Var; il faudra alors le réitérer plus souvent, surtout avant comme après le moment le plus rigoureux de l'hiver, lorsqu'une température plus douce pourrait attirer les mouches au dehors. Je propose encore pour détruire les vers et les mouches, si du moins il est possible de tenir fermé le local où sont entassées les olives, d'y mettre des *rouges-gorges*, des *ber-*

geronnettes, des *mésanges*. Ces oiseaux, qui recherchent volontiers nos domiciles pendant l'hiver, qui se familiarisent assez avec l'homme, se nourrissent d'insectes, et feront la chasse à l'*Oscinis de l'olive*. Ce procédé est connu, et se pratique dans d'autres contrées, pour détruire les charançons du blé. On peut, ce me semble, l'appliquer dans ce cas-ci; il suffira en même temps de tenir dans le local des vases remplis d'eau.

La figure que Bernard donne de la mouche de l'olive, dans son mémoire, est exacte. On la trouve aussi figurée dans Coquebert, *Illustr. icon., decad. 3, tab. 2A, fig. 16*.

Il est aisé de connaître les insectes qui nuisent à nos récoltes; c'est déjà un grand avantage, et le premier pas pour chercher à les détruire. La connaissance de leurs mœurs et de leurs habitudes peut encore mieux indiquer les moyens qu'on doit employer pour s'en débarrasser: mais bien souvent, et trop malheureusement, il est presque impossible de les atteindre et de s'en défendre. On propose quelquefois des procédés de charlatan, des drogues, des infusions; leur insuffisance, leur inutilité, leur danger même, ont été souvent démontrés; s'y attacher, serait s'écarter des bonnes méthodes. Il vaut mieux avouer son impuissance et se borner à ce qu'indiquent la nature des choses et les mœurs des insectes; c'est ce que je me suis proposé dans ce mémoire, espérant que des observations plus exactes et mieux dirigées pourront suppléer à son insuffisance.

Le meilleur, et le plus sûr peut-être, de tous les préservatifs, est une bonne culture, un grand soin des oliviers, l'attention de ne pas les épuiser en semant dans les vergers des graines céréales. Il est reconnu que les insectes s'attachent de préférence aux arbres les plus rabougris, les plus malades, à ceux qui ont souffert de l'action des fortes gelées; il semble que la sève vigoureuse des arbres sains ne leur convient pas, leur est même nuisible. Cette opinion est celle

de plusieurs agriculteurs aussi instruits en théorie qu'en pratique, et l'expérience la confirme tous les jours.

NOTA. C'est d'après l'opinion de M. Laure que j'attribue à l'*Otiorhynchus meridionalis* le dégât connu sous le nom de *Chaplun*. Je n'ai pas été à même de vérifier par moi-même cette assertion; et j'ai cru, non sans raison, pouvoir m'en rapporter à un agriculteur aussi savant qu'exact. Cependant, je ne dois pas cacher que depuis que cet article est écrit, M. Solier, entomologiste très distingué, m'a fait naître des doutes; il a observé, dit-il, l'*Otiorhynchus* dans bien des localités éloignées des oliviers, et il pense que s'il s'est trouvé quelquefois sous les écorces de ceux-ci, c'est plutôt pour s'y abriter, choisissant également d'autres arbres pour ce même but. Je crois cependant qu'il n'est pas inutile d'avoir donné la description de cet insecte; la question de son innocence ou de ses qualités nuisibles pourra donner lieu d'ailleurs à des observations qui éclairciront sans doute mieux ce point de fait. Déjà même, M. Laure m'écrit qu'il a trouvé cet insecte rongeur les feuilles de l'oranger, ce qui lui paraît avec raison confirmer son opinion sur le *Chaplun*. Il ne se trompe pas non plus sur l'identité de l'espèce; car il m'a envoyé le coléoptère lui-même, qui est bien l'*Otiorhynchus meridionalis*.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ABEILLES MAÇONNES
ET A CELLE DE LEURS PARASITES.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 4 mars 1840.)

Réaumur nous a donné l'histoire des abeilles maçonnes dans un Mémoire inséré dans le sixième tome de ses OEuvres, qui ne laisse rien à désirer sur les formes des nids construits par ces hyménoptères et sur l'industrie qu'ils emploient dans leurs travaux; il nous y fait aussi connaître l'histoire du *Clerus albearius*, dont la larve vit aux dépens des hôtes légitimes de ces habitations et en dévore une grande partie. Ce Mémoire donne lieu à trois observations : la première, c'est qu'il a été rédigé presque en entier sur des observations fournies par Duhamel, savant très distingué, mais qui, ne s'occupant d'entomologie que d'une manière secondaire, mérite moins de confiance que Réaumur; la seconde, c'est qu'on y voit deux nids d'abeille maçonne de forme différente : l'un, à peu près rond, appliqué contre les murs; l'autre, long, placé dans les angles des murs et des pilastres; et que ces deux sortes de nids sont attribués à la même abeille, dont la femelle est entièrement noire, à l'exception de la brosse abdominale, qui est fauve, et dont le mâle est fauve, avec des poils noirs à l'extrémité de l'abdomen; ce qui constitue l'espèce appelée *Mc-*

gachile muraria ; la troisième observation, c'est que l'on voit des abeilles maçonnes travailler dès le mois d'avril et d'autres dans le mois de juin.

On peut conjecturer, d'après ces observations, qu'il existe deux espèces d'abeilles maçonnes construisant des nids différents, dont l'une travaille au mois d'avril et l'autre au mois de juin, et que Réaumur n'a connu que l'une d'elles, c'est-à-dire la *Muraria*.

Il y en a effectivement deux. On rencontre assez communément la *Megachile muraria* au commencement du printemps, dès le mois d'avril, occupée à ramasser sur les chemins des grains de sable et de terre pour construire son nid, qu'elle applique contre une pierre, un rocher, ou un mur exposé au midi, presque toujours dans la campagne ou dans des lieux solitaires, car elle semble vouloir éviter le bruit et s'éloigner du séjour de l'homme. C'est la femelle seule qui est chargée de la construction, à laquelle elle donne la forme d'un paquet de boue jeté par hasard contre ces corps ; Ce nid contient de douze à quinze cellules appliquées l'une contre l'autre, formant une masse à peu près ronde et recouverte d'une couche générale de mortier, de sable et de terre. Les jeunes abeilles y sont déjà toutes formées dès le mois de septembre suivant ; elles y passent l'automne et l'hiver enveloppées dans un léger cocon de soie et dans un état complet de léthargie ; elles ne percent leur prison et ne prennent leur essor qu'aux premières chaleurs du printemps.

La seconde espèce, dont j'ignore le nom, travaille à la fin de mai ou au commencement de juin ; elle place son nid sous les couvertes des portes, ou dans les angles formés par la saillie des pilastres ou des plinthes des maisons, ou dans les refends des angles en pierre de taille des édifices ; elle se rapproche volontiers du séjour de l'homme, et ne paraît pas s'inquiéter de sa présence pendant son travail ; elle construit une

douzaine de cellules, qu'elle place bout à bout ou au moins l'une à la suite de l'autre, et qu'elle recouvre ensuite d'un enduit général de mortier de sable et de terre, de même espèce que celui qui a servi à bâtir les cellules. Elle est de la même taille que la *Muraria*, et ressemble beaucoup au mâle de cette espèce; sa couleur générale est noire, mais elle est couverte de poils d'un gris jaunâtre, excepté sur le sommet de la tête et sur la plus grande partie du dos du corselet, où les poils sont noirs; le duvet des deux derniers anneaux de l'abdomen est moins épais que celui du reste du corps; la brosse abdominale est d'un fauve brun, et le duvet des tarses d'un fauve vif; l'extrémité des ailes est lavée d'une légère teinte brune.

Cette abeille ne construit pas toujours son nid isolément, comme le fait la *Mégachile muraria*; elle aime, au contraire, à travailler en société, et à placer son nid à côté d'autres nids. Le 40 juin, j'ai vu un grand nombre de ces abeilles maçonnes occupées à bâtir sous la couverture d'une porte de jardin, et pousser leurs travaux avec la plus grande activité; mais le propriétaire, effrayé du bourdonnement de ces innocents animaux, détruisait chaque matin, à mon grand regret, l'ouvrage de la veille, et les a forcés à chercher un autre emplacement.

Le 13 juin de l'année suivante, en examinant un nid construit dans le refend horizontal de la maison que j'habitais, je vis qu'il était percé de plusieurs trous ronds, trop petits pour donner issue à l'abeille qui avait élevé l'édifice; je le démolis en partie, et je retirai d'une seule cellule trois *Apiaires* parasites, enveloppés chacun dans un cocon de soie brune et forte, quoique mince; ils étaient entièrement développés, mais encore dans un état de léthargie qui ne leur avait pas permis de rompre leurs enveloppes et de percer leur prison; leurs aînés avaient fait ces deux opérations depuis quelques jours et s'étaient envolés aux champs. Je trouvai aussi une larve, que je suppose appartenir à l'abeille maçonne, qui avait presque

épuisé la provision de miel contenue dans sa cellule, et qui avait acquis à peu près tout son développement.

Plus tard, le 5 décembre, j'achevai la démolition du nid, et j'y trouvai encore un Apiaire parasite, semblable aux trois précédents, mais il était mort et desséché; n'ayant pu rompre sa prison, elle s'était changée pour lui en tombeau. Dans deux autres cellules, il y avait deux larves que je suppose appartenir à l'abeille maçonne, légitime propriétaire du nid; ces larves, grosses, blanches, dodues, étaient parvenues à leur entier développement. Une autre partie du même édifice renfermait deux larves du *Clerus alvearius*, l'une, grande, et qui paraissait occupée à changer de peau, l'autre, beaucoup plus petite; elles auraient infailliblement dévoré les deux larves restantes et achevé la ruine de la famille. De toute la postérité de l'abeille qui avait élevé ce nid avec tant de peine, il ne restait qu'un seul de ses enfants enveloppé dans un cocon de soie, et qui attendait dans la torpeur les chaleurs du mois de mai pour forcer sa prison et prendre son essor; tous ses autres frères avaient péri, les uns dévorés par la larve du *Clerus alvearius*, les autres privés de la nourriture que leur avait préparée leur mère, et qui avait servi à élever les larves de l'Apiaire parasite dont j'ai parlé; enfin, il restait une cellule pleine de miel, de venue inutile par suite probablement de l'infécondité de l'œuf qui y avait été déposé.

On voit par ce qui précède que la provision de miel nécessaire à la nourriture et au parfait développement d'une larve d'abeille maçonne suffit à trois parasites, et qu'il arrive quelquefois que ces hôtes étrangers, ne pouvant ouvrir la maison dans laquelle ils ont été élevés en fraude, y périssent misérablement. Un pareil accident arrive fréquemment aux insectes, qui pour voir la lumière, sont obligés de percer des enveloppes dures, tels que les *Agrius*, les *Scolytus*, et les longicornes en général, dont on trouve les cadavres sous les écorces des arbres dont

la sève, le liber, et la partie intérieure la plus tendre de l'écorce, ont servi de nourriture à leurs larves; mais ce qui paraît surprenant, c'est de trouver dans le même nid, et en même temps, des larves et des insectes parfaits. La mère a dû faire sa ponte en très peu de jours, ses enfants ont dû arriver à leur dernier état à peu près en même temps, et l'on devrait les voir dans le même état à une époque déterminée; c'est au moins ce que l'on voit ordinairement. Lorsqu'il en est autrement, on peut soupçonner que les larves et les insectes n'appartiennent pas à la même génération, qu'ils sont peut-être les enfants de deux mères différentes, ou que peut-être les larves appartiennent à une espèce de parasite de grande taille que je n'ai pas eu l'occasion de reconnaître. Quoi qu'il en soit, le parasite trouvé dans le nid a 8 millim. de long; il est noir, ponctué et presque glabre; son chaperon est blanc-jaunâtre, son écusson mutique; les anneaux de l'abdomen sont terminés par un petit rebord, et le premier porte deux taches transverses, allongées, réniformes, les autres quatre taches rondes et du même blanc-jaunâtre que le chaperon; les ailes ont leurs bords postérieurs légèrement lavés de brun; les supérieures ont trois cellules cubitales, dont la deuxième reçoit la première nervure récurrente près de son sommet, et la deuxième juste à sa base; les pattes sont fauves, avec l'origine des cuisses noire; les épines tibiales m'ont paru simples. Cette description appartient au mâle; la femelle en diffère par son chaperon, qui est noir, et le premier anneau abdominal, qui porte quatre taches rondes. J'ignore le nom de cet hyménoptère, et je ne peux le rapporter à aucun des genres parasites qui vivent aux dépens des Apiaires solitaires.

Le 8 octobre, j'ai trouvé dans les champs un nid de *Megachile muraria*, que j'ai démolé pour en observer les habitants; il contenait cinq mâles et une seule femelle parfaitement développés, mais dans un état de léthargie complète; deux larves

renfermées dans une même cellule, que je suppose appartenir à des parasites; deux cellules pleines de miel; deux coques enveloppées dans un tissu épais et serré, que j'ai écrasées par mégarde, et d'où est sortie une sorte de bouillie blanche provenant, à ce que je présume, de chrysalides nouvelles non encore affermies; enfin, un parasite à l'état parfait, mais qui ne devait prendre son essor qu'au printemps suivant; en tout onze ou douze cellules. On voit encore ici des insectes parfaits, des chrysalides, des larves et des cellules pleines de miel, comme dans le nid de l'autre mégachile. Je suppose, comme plus haut, que les larves et les chrysalides appartiennent à des parasites de différentes espèces, et différant de celui qui était développé. Il est naturel de penser que tandis que la mégachile construit son nid, plusieurs parasites, dont l'instinct est de vivre à ses dépens, viennent y pondre successivement, et que les larves de ces diverses espèces se transforment dans des temps assez éloignés les uns des autres.

Le parasite développé dont il vient d'être question a 12 millim. de long; il est noir, ponctué, presque glabre; ses mâchoires sont bidentées; sa tête est couverte d'un léger duvet gris; son écusson porte deux épines courtes et obtuses près de l'origine des ailes, et plus bas, à sa partie postérieure, une seule épine un peu plus longue; les deux premiers anneaux de l'abdomen sont rouges en dessus, les autres sont noirs; tous sont bordés d'un liséré de poils blancs à leur bord postérieur; l'anüs est formé d'une plaque écailleuse courbe, échan-crée largement à son milieu, ce qui lui donne l'air d'être terminé par deux courtes dents (ce caractère indique un mâle); les ailes sont lavées d'une légère teinte brune à leur bord postérieur; les premières ont trois cellules cubitales, dont la seconde reçoit les deux nervures récurrentes; les pattes sont entièrement noires et les épines tibiales simples. J'ignore le nom de ce parasite et celui du genre dont il fait partie.

L'une des deux larves que contenait la cellule dont j'ai parlé plus haut m'a semblé morte, son aspect était celui d'une masse molle, d'un blanc jaunâtre, allongée, sans formes bien déterminées; elle ne m'a montré aucune blessure. L'autre était pleine de vie, longue de 12 millim., sans pattes, présentant douze anneaux, dont les trois premiers petits, jaunes, les autres plus gros et blanchâtres, le dernier conique et terminé par une sorte de bouton. Je n'ai distingué à la loupe ni pattes, ni parties de la bouche. Cette larve appartient à un hyménoptère, et probablement, comme je l'ai dit, à un parasite.

NOTE SUR L'*Osmie bicolor*.

Les hyménoptères du genre *Osmia* établissent leurs nids dans des trous pratiqués dans la terre, dans des murs, ou dans le bois; l'un d'eux, l'*Osmia bicolor*, suivant les observations de M. Robineau Desvoidy, place son nid dans la coquille de l'Helice chagrinée (*Helix aspersa*), comme dans les champs et les vignes des provinces méridionales de la France et dans celles de l'ouest. J'ai eu l'occasion de voir la femelle de cet insecte travailler à une construction toute nouvelle pour moi, et dont malheureusement je n'ai pu suivre l'entier développement. Le 15 juin, je l'ai rencontrée sur le bord d'un chemin escarpé dans un bois, occupée à réunir des brins de graminées, de la longueur de 4 à 5 centimètres, et à les disposer en faisceau vertical, à peu près comme on range les morceaux de bois que l'on veut réduire en charbon; ces brindilles étaient cependant un peu entrelacées et un peu inclinées, et formaient un cône tronqué, dont la grande base reposait sur le sol. L'*Osmie* travaillait avec une extrême activité et sans relâche; dès qu'un brin était placé, elle partait et revenait bientôt chargée d'un nouveau brin, qu'elle disposait comme le précédent. En moins d'un jour elle avait élevé une sorte de cabane en forme de cône tronqué, haute de

4 à 5 centimètres, et de 9 à 10 centimètres de circonférence à la grande base. Je n'ai pas vu dans l'intérieur de cet édifice, qui était parfaitement caché, et n'ai pu me rendre compte du motif qui engageait l'*Osmie* à l'exécuter; j'ai conjecturé qu'il avait quelque rapport avec son nid; je l'ai laissée occupée à bâtir, me promettant de la suivre dans ses travaux; mais le lendemain, je n'ai revu ni l'ouvrière ni l'édifice, qu'un malheureux accident avait sans doute détruit. Prendrait-elle la précaution de couvrir l'entrée de son nid avec une sorte de cabane en chaume pour en dérober la vue aux Apiaires parasites? c'est ce que l'on peut conjecturer, mais que l'on ne peut affirmer maintenant.

Cette *Osmie* a 41 millim. de long; elle est noire et très velue; l'abdomen et les tarsees sont couverts de poils d'un roux très vif; la tête, le corselet et les pattes présentent beaucoup de poils noirs: les ailes ont leur bord postérieur un peu noirâtre; les supérieures portent trois cellules cubitales, dont la seconde reçoit les deux nervures récurrentes; ses larges mandibules sont bidentées. Sans être commune, elle n'est pas très rare; je l'ai trouvée à Collonges et à Besançon, localités qui ne nourrissent pas l'*Helix aspersa*; ce qui doit faire conjecturer qu'elle se sert d'une autre habitation pour y construire son nid lorsque cette coquille lui manque, ou que l'espèce que j'ai observée n'est pas l'*Osmia bicolor*, à laquelle convient cependant très bien la description qui en est donnée dans l'Encyclopédie méthodique.

NOTE

SUR LA STRIDULATION DU *Sphinx atropos*.

PAR M. GOUREAU.

(Séance du 4 mars 1840.)

La stridulation de l'*Acherontia atropos* a été le sujet de recherches et d'observations faites dans le mois de novembre 1838, par M. Duponchel, en présence de MM. Aubé, Boisduval, Pierret et Rambur. Il résulte du compte rendu de ces recherches, inséré dans le tome VIII des *Annales de la Société entomologique* (p. 59 et suiv.), que l'organe du cri de ce lépidoptère ne réside dans aucune des parties du corps indiquées jusqu'à ce jour par les naturalistes qui se sont occupés de sa recherche, et que cet organe reste encore à découvrir. Ces entomologistes célèbres, après avoir détruit les erreurs anciennes, se sont montrés très circonspects en présentant une nouvelle opinion sur la cause de ce cri; ils paraissent cependant disposés à croire qu'il provient du frottement du thorax contre la partie lisse de l'écusson, et, par conséquent, qu'il a de l'analogie avec celui que font entendre les longicornes. Une autre opinion, émise par M. Duponchel fils, c'est que le cri pourrait résulter du frottement du collier contre le mésothorax; mais ces opinions sont émises avec toute la réserve que commande une question aussi difficile à traiter, et dans laquelle de très habiles observateurs se sont trompés. Il semble qu'il y a de la témérité à revenir sur ce sujet, puisque les plus célèbres lépi-

doptérologistes de l'Europe l'ont abandonné sans avoir donné une solution complète et hors d'atteintes. Les opinions qu'ils ont énoncées sont attaquables, par la raison qu'on ne peut pas produire la stridulation artificiellement en imprimant des mouvements aux différentes pièces du thorax, ce qui devrait avoir lieu si elle dépendait de leur frottement; mais, comme je l'ai dit ailleurs, la difficulté de découvrir l'organe sonore de ce lépidoptère doit exciter les entomologistes à le rechercher avec plus d'ardeur, et ne doit leur laisser du repos que lorsqu'ils l'auront trouvé. J'apporte de nouveau le tribut de mes recherches sur ce sujet intéressant.

Après avoir vérifié et reconnu fausses les opinions de Réaumur et de MM. Passerini et Lorey, sur la cause du bruit, il me restait à examiner l'opinion qui attribue les sons à des cavités sous-alaires dans lesquelles résonne l'air agité par les ailes, et qui appartient, à ce que je crois, à M. Chabrier. A cet effet, étant à Toulouse, j'ai pu me procurer le 22 août 1838 un *Sphinx atropos* qui était déjà fort affaibli, mais qui poussait encore quelques cris. J'ai revu sur lui les deux espèces de boutonnières abdominales et les faisceaux de poils fauves qu'elles recèlent lorsqu'elles sont fermées; ayant appuyé sur l'une d'elles la pointe des brucelles, j'ai entendu le petit bruit que j'avais pris autrefois, par erreur, pour l'élément de la stridulation, qui réellement ne l'est pas; ayant ensuite saisi l'abdomen entre les branches des brucelles et l'ayant pressé, j'ai fait relever les faisceaux de poils et sortir hors du corps l'organe génital mâle, ce qui m'a confirmé dans l'idée que les mâles seuls possèdent les faisceaux et que les femelles en sont privées; j'ai aussi conjecturé que l'organe abdominal des premiers pourrait bien jouer un rôle dans l'accouplement ou dans les préliminaires de l'amour, et que pour charmer ou pour exciter leurs femelles, ils font peut-être tourbillonner leurs faisceaux et entendre de petits sous tout à fait distincts de ceux

dont nous recherchons le siège; c'est une opinion à vérifier lorsqu'on pourra suivre les manœuvres de ces mâles avant et pendant l'accouplement.

Pour procéder à l'examen des cavités sous-alaires, j'ai dépouillé de ses spoils toute cette région du corselet, et j'en y ai rien remarqué qui m'ait paru propre à rendre des sons; les dépressions que l'on y voit sont nécessaires au jeu et au mouvement des ailes. J'ai ensuite ouvert l'insecte sur le côté et sous l'aile pour voir si dans l'intérieur du thorax il y aurait quelque organe spécial pour le bruit; je n'y ai vu que les gros muscles qui le remplissent presque en entier, et dont les fonctions sont de mettre les ailes en mouvement; rien n'y ressemble à un organe sonore.

De toutes les recherches que j'ai faites, je me crois en droit de conclure, ce que j'ai déjà annoncé, et ce qui est pleinement confirmé par les expériences de M. Duponchel, savoir, 1^o que l'organe sonore du *Sphinx atropos* n'est apparent ni à l'extérieur ni à l'intérieur de l'insecte, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'organe spécial pour produire les sons; 2^o qu'il fait entendre ses cris à sa volonté, et que nous ne pouvons pas les produire artificiellement. Je crois alors, et ceci n'est encore qu'une simple conjecture qui pourra se vérifier par la suite, que le cri de ce lépidoptère est analogue à celui des diptères et des hyménoptères, cri que j'ai appelé *piaulement*, lequel est produit par les vibrations du thorax mis en mouvement par les muscles puissants qu'il renferme, et qui donnent l'impulsion aux ailes lorsque leur action est complète. Il est encore probable que les épaulettes contribuent à la production du son en frottant contre le mésothorax, qui frémit sous elles; car il semble que le bruit n'est pas simple comme celui des orthoptères et des cigales, mais qu'il est formé de deux sons, l'un aigu, provenant, à ce que je crois, des vibrations des anneaux thoraciques; l'autre, qu'on peut comparer à une sorte de frôlement qui résulte probablement

du frottement des épaulettes contre le thorax ; au reste, ces deux sons se font entendre plus ou moins distinctement dans le *piaulement* des diptères et des hyménoptères, et en particulier dans celui qui est propre aux *Ammophila arenaria* et *sabulosa*, et surtout dans celui du *Pompilus quadripunctatus* : cet hyménoptère, étant d'une assez grande taille, produit un bruit beaucoup plus fort que les deux autres lorsqu'il creuse sa galerie, et son chant reproduit assez fidèlement, en petit, le chant du *Sphinx atropos* ; mais, comme je l'ai dit, ce n'est là qu'une opinion qui doit être vérifiée par une expérience très simple, et que chacun pourra faire lorsqu'il aura ce lépidoptère à sa disposition : elle consiste à le saisir dans la main, le ponce placé sur le corselet, les doigts sous la poitrine et le corps tourné en dehors, c'est-à-dire du côté du bout des doigts. On devra éprouver dans la main un frémissement très prononcé, qui sera d'autant plus vif que le son sera plus fort, et qui cessera en même temps que les cris de l'insecte. Si ce fait ne se vérifie pas, il faudra renoncer à la solution que je propose, et chercher ailleurs la cause de la stridulation. J'ai fait autrefois une tentative pour reconnaître par le tact la partie vibrante du squelette, et, par conséquent, le siège du bruit, mais je m'y suis mal pris, et n'ai obtenu aucun résultat satisfaisant ; alors je n'avais pas l'idée que le cri fût un véritable *piaulement*. J'aurais fait moi-même l'expérience que j'indique si j'avais pu me procurer un *Sphinx atropos* dans l'automne de 1839, mais le climat de Brest étant très contraire aux productions entomologiques, je n'espère pas en posséder un, et je suis obligé de prier mes collègues, mieux placés que moi, d'achever de résoudre un problème dont la véritable solution est attendue depuis près d'un siècle.

HYMÉNOPTÈRES

RECUEILLIS A CAYENNE EN 1839 PAR M. LEPRIEUR,
PHARMACIEN DE LA MARINE ROYALE.

DÉCRITS PAR M. MAXIMILIEN SPINOLA.

(Séance du 15 avril 1840.)

M. LEPRIEUR, pharmacien de la marine royale, après avoir séjourné plusieurs années à Cayenne, après l'avoir parcourue en plusieurs directions, et avoir pénétré dans les régions inexplorées de cette île, en est revenu définitivement dans l'été de 1839, et en a rapporté une belle collection d'insectes de tous les ordres. M. BUQUET a l'attention de m'en procurer un assortiment de 900 individus environ, la plupart *Hyménoptères*, *Hémiptères* ou *Homoptères*. Le nombre des premiers n'était pas moins de 400, faisant plus de 200 espèces, dont la moitié tout au plus m'a paru assez connue. On ne s'étonnera pas de ce résultat, lorsqu'on se souviendra que la vogue qui a longtemps favorisé exclusivement les *Lépidoptères* et les *Coléoptères*, avait inspiré une espèce de dédain pour les autres ordres, en sorte que plusieurs marchands, qui ne jugent de la valeur des choses que par le prix d'argent qu'ils peuvent en retirer, les appelaient abusivement les *petits ordres*, ou les *ordres inférieurs*. Ainsi, quoique LATREILLE ait mis à l'étude des *Hyménoptères* tout l'intérêt qu'ils méritaient, quoiqu'il les ait traités avec sa sagacité ordinaire, quoique plusieurs célèbres naturalistes aient,

après lui et à son exemple, traité cet ordre soigneusement, soit en embrassant son ensemble, soit en illustrant spécialement quelques unes de ses familles, la connaissance des espèces exotiques n'en est pas moins restée jusqu'à présent très arriérée, parce que les voyageurs, en général, ne se sont pas souciés de récolter péniblement ce dont ils n'étaient pas sûrs de se défaire d'une manière avantageuse. Nous sommes heureux que M. LEPRIEUR n'ait pas suivi ce mauvais exemple. On pourra en juger par le nombre et par le mérite de ses découvertes, que je me propose de faire connaître. Mon travail, qui est spécialement destiné à montrer de loin aux jeunes voyageurs combien ils gagneront à rechercher de préférence les objets qu'ils négligent trop souvent, est divisé en deux parties. La première, qui paraît actuellement, ne traitera que des *Térébrants*. Sur les cinquante espèces qui m'ont paru nouvelles ou mal connues, il y en a six qu'on ne saurait rapporter à aucun des genres connus. Les *Porte-aiguillons* seront le sujet de la seconde partie, qui paraîtra immédiatement après celle-ci.

PREMIÈRE PARTIE.

TÉRÉBRANTS.

1. SCHYZOCERA AXILLARIS. N. sp.?

Dimensions. Longueur, 2 lig. ; larg., $\frac{2}{3}$ de ligne.

Formes. Cellule radiale, unique, non appendicée. Trois cellules cubitales : 1^{re}, très grande, recevant la première nervure récurrente ; 2^e, petite, carrée, recevant la seconde nervure récurrente. Tibias mutiques. Ces caractères placent cette espèce dans la septième division du G. *Hylotoma* du docteur KLUG (V. *Handbuch, der Insecten*, 1^{er} cahier, pag. 249) (1). Ponctua-

(1) Voyez page suivante.

tion du corps peu apparente, points piligères petits et distants; pelage court et fin. Corps cylindrique. Antennes velues, aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, de trois articles: les deux premiers courts, obconiques, à peu près égaux en longueur; le troisième égalant en longueur les quatre cinquièmes de l'antenne, en fuseau un peu comprimé et très allongé. Mandibules moyennes, peu arquées, aiguës, sans dents internes. Labre très court et largement échancré. Face confondue en avant avec le chaperon, distinctement terminé en trois lobes séparés par deux incisions suturales droites et peu profondes, deux fossettes aux bords extérieurs de ces incisions; bord antérieur transversal et sans échancrure. Une carène médiane et longitudinale parcourant la face dans toute sa longueur, traversant l'espace inter-antennaire, et se divisant, sur le front, en deux branches droites et divergentes, qui atteignent le bord interne des yeux à réseau. Angle antérieur du triangle ocellaire très obtus. Pattes proportionnellement plus courtes que dans le plus grand nombre des espèces congénères; tibias proportionnellement plus épais. Cellule radiale, acuminée et atteignant le bout de l'aile. Aréole lanceolée, pétiolée.

Couleurs. Corps et pattes testacés. Antennes, tête, mandibules, palpes, deux grandes taches latérales sur le disque du mésothorax, écailles alaires, quatrième anneau de l'abdomen et suivants, tarses et tibias, noirs. Ailes hyalines, nervures noires.

Sexe. Une femelle. Mâle, inconnu. On ne saurait rien dire de positif sur la forme des antennes du sexe inobservé de cette espèce. L'analogie pourrait nous induire en erreur. Le docteur KLUG (1), en parlant de deux autres *Hylotomes mâles* de la même division, dit, *antennæ ciliatæ* et *bifidæ*. Si les antennes étaient

(1) M. le docteur KLUG avait publié, en 1818 et 1819, un autre travail important sur les *Tenthredinètes*, intitulé: *Die Blattwespen*.

simples, comme dans les vrais *Hylotomes*, cette espèce s'en éloignerait par l'absence d'un appendice à la radiale, par son aréole lancéolée, absolument pétiolée, et non renflée au milieu, et enfin par ses pattes mutiques. Elle deviendrait le type d'une division bien tranchée et aisée à reconnaître. Il faudrait assigner un nom à cette coupe, et ce nom deviendrait un nom générique jusqu'au moment où cette division aurait à subir une nouvelle subdivision.

2. *HYLOTOMA LEUCOCEPHALA*, *Klug*, *Handb. der Insect.*,
I : 248 : 89.

La description du docteur KLUG ne convient pas *adamussim* à nos exemplaires, en ce que les parties qu'il a trouvées blanchâtres dans les siens, sont jaunes dans les nôtres. Ajoutons quelques traits à ceux qu'il a tracés. Antennes plus courtes que la tête et le corselet pris ensemble : les deux premiers articles subcylindriques ou très faiblement obconiques ; le second moitié plus court que l'autre, le troisième cylindrique ; extrémité tronquée. Mandibules grandes, allongées et aiguës. Labre assez grand ; bord antérieur arrondi. Une carène médiane et longitudinale, étroite et saillante, dans l'espace inter-antennaire, effacée sur le front, insensiblement élargie et aplatie au milieu de la face. Fossettes latérales de celle-ci peu apparentes. Pattes moyennes : tibias intermédiaires un peu arqués. Cellule radiale, ovale, fermée à une notable distance du bord de l'aile. Nervure appendicée, presque aussi longue que la cellule radiale, courbée parallèlement au bord antérieur qu'elle avoisine, n'atteignant pas le bord postérieur.

et inséré dans le recueil des *Schrift der Naturforsch. freunde*. Il le cite souvent dans son *Handbuch*. Le docteur HARTIG le cite pareillement dans son *Ader flugler deutschlands*. L'ouvrage le plus ancien est même nécessaire pour bien entendre les deux plus récents. A mon grand regret, je n'ai pas encore pu me le procurer.

Sexe. Deux femelles. Mâle, inconnu. Il n'y a aucun trait de ce supplément de description qui ne contraste avec ceux que nous avons fait ressortir, en parlant de la *Schyzocera axillaris*. Il serait bien peu rationnel de les confondre dans le même groupe. M. KLUG a fait de sa *Leucocephala* le type de la sixième division de ces *Hylotomes*. Mais les *Hylotomes*, telles que la *vulgaris*, l'*enodis*, etc., ont quatre cellules cubitales, tandis que la *leucocephala* n'en a que trois. Pourquoi cette différence de nombre, qui est ailleurs un caractère générique, ne le serait-elle pas ici? Pour moi, je pense qu'on pourrait admettre, sans crainte d'erreur appréciable, que la plupart des divisions du *G. Hylotoma*, KLUG, devraient être autant de genres nommés. M. le docteur HARTIG a pris un autre parti. Il restreint le nombre des genres, mais il divise les genres en sous-genres, et il donne un nom à chaque sous-genre. Puis, il subdivise ceux-ci en sections, et les sections en tribus; et sections et tribus ont chacune leur nom, comme les genres et les sous-genres. Ainsi la *Tenthredo albipes*, LIN., devrait être nommée *Tenthredo Selandria Bleunocampa Monophadnus albipes*, si on ne voulait rien oublier. Je ne vois pas ce qu'il y a à gagner dans cette longue litanie. Il y aurait cependant beaucoup à profiter à la lecture de l'ouvrage de ce savant auteur. Autant que j'ai pu en juger, il m'a paru riche en observations neuves et en vues ingénieuses. Mais mon ignorance de la langue dans laquelle il est écrit, m'empêche d'en profiter autant que je le voudrais. Je suis forcé de m'en tenir aux traductions des pages ou des fragments qui me semblent traiter les questions de détail qui ont un rapport direct avec mes propres études, et de dépendre de l'intelligence d'un interprète qui enseigne bien la langue de l'ouvrage, mais qui n'en connaît pas la matière.

3. *PLAGIOCERA LEACHII*, *N. sp.*

Dimensions. Long., 6 lig. ; larg., 1 ligne 1/2.

Formes, semblables à celles de la *Plagiocera thoracica*, KLUG. Taille, plus grande. Corps, plus glabre.

Couleurs. Corps, ailes et pattes, jaunes. Antennes, tête, quatrième anneau de l'abdomen et suivants, noirs.

Sexe. Une *Femelle*. *Mâle*, inconnu. Plusieurs années avant d'avoir eu l'exemplaire pris à Cayenne par M. LEPRIEUR, dès 1815, j'avais reçu de M. BUQUET une autre femelle du Brésil, et je l'avais dédiée dès lors au docteur LEACH, qui séjournait à Gênes, et qui avait pensé comme moi que cette espèce était distincte et inédite.

M. BLANCHARD réunit le *G. Plagiocera* au *G. Cimbeæ*; je les crois cependant assez distincts : dans les *Plagiocères*, les onglets tarsiens sont bifides et non éperonnés ; dans les *Cimbeæ*, ils sont éperonnés et non bifides. Si on pouvait se permettre de négliger un caractère aussi tranché, il faudrait plutôt réunir les *Plagiocères* aux *Amasis*; les insectes de ces deux genres se rapprochent davantage par la forme des antennes et par le dessin des ailes.

4. *CAMPTOPRIUM LEPRIEURII*. *N. sp.*

G. Camptoprium, *Mihi* (Produco pristinë.)

Antennes, plus longues que la tête et le corselet pris ensemble, glabres, de onze articles : les deux premiers, courts, épais, à peu près égaux, fortement obconiques, sub-globuleux ; le troisième, plus long que les deux précédents pris ensemble, cylindrique, un peu arqué ; quatrième et les suivants jusqu'au dixième, obconiques, diminuant successivement de grandeur ; le quatrième, moitié plus court que le troisième ; le onzième et dernier, arrondi.

Palpes maxillaires, filiformes, beaucoup plus longs que les labiaux, de six articles. *Palpes labiaux*, de quatre articles.

Mandibules, arquées, aiguës : bord interne, sans dents apicales, mais profondément échancré à peu de distance de la base.

Labre, arrondi, plane et horizontal dans l'état normal du repos, faisant alors un angle droit avec le devant de la tête, qui est censé vertical. Autres parties de la bouche, cachées, et inobservées.

Chaperon, convexe, deux fois plus large que long ; bord antérieur, largement échancré.

Face, inégale : lignes suturales, qui démontrent sa division en trois pièces ou lobes, droites, longitudinales, suleiformes, assez apparentes; pièce médiane, carénée dans toute sa longueur.

Espace inter-antennaire, concave, fortement rebordé en avant et sur les côtés.

Front et vertex, visiblement divisés en trois pièces par les deux sillons suturaux, qui continuent ceux de la face, et qui remontent jusqu'au bord postérieur de la tête.

Angle antérieur du triangle ocellaire, très obtus. *Ocelles*, égaux et moyens.

Prothorax, très court, et peu élevé sur la ligne médiane, renflé en bourrelet sur les côtés; bourrelets anguleux et saillants en dehors un peu en avant des écailles alaires. Autres parties du corselet, semblables à celles des autres *Tenthredinètes* : pièce médiane du disque du mésothorax, profondément sillonnée, proportionnellement plus développée en avant aux dépens du prothorax, et en contact immédiat avec le bord postérieur du vertex.

Abdomen, un peu plus long que la tête et le corselet pris ensemble, de la largeur du disque du mésothorax : bords latéraux des six premiers anneaux sub-parallèles ; les suivants se rétrécissant insensiblement ; plaque anale supérieure, petite et

un peu échancrée; plaque anale inférieure, large, grande et entière.

Pattes, simples et de grandeur moyenne: les postérieures, plus longues que les autres. *Tibias*, armés de deux épines droites, simples et aiguës, au bord interne de leur extrémité tarsienne. Quatre premiers articles des tarsi, mutiques, et ciliés: le premier, aussi long que les trois autres pris ensemble: le cinquième, terminé par deux crochets simples, et muni en dessous d'une pelotte membraneuse.

Radius supérieur, remarquable par sa largeur égale à celle de la première cellule brachiale, et par sa dilatation en dehors, en sorte que le bord externe de l'aile est fortement échanuré à l'origine du point épais. Première cellule brachiale, coupée par une petite nervure transversale, à peu de distance de son extrémité. *Aréole lancéolée*, pétiolée. *Point épais*, en ovale oblong, moitié plus court que la cellule radiale. *Cellule radiale*, unique, rebordée, beaucoup plus longue que large, à extrémité arrondie et distante du bout de l'aile, *appendicée*. *Appendice radial*, court, en arc de courbe dont la convexité est tournée en dehors, rejoignant le bord externe un peu en avant de l'extrémité. *Quatre cellules cubitales*: première, plus courte que les suivantes; deuxième et troisième, quadrangulaires, plus longues que larges, à peu près égales entre elles, insensiblement élargies vers l'extrémité, recevant chacune une nervure récurrente à peu de distance de leur origine; quatrième, grande et complète. Portions discoïdale et postérieure de l'aile, complètes. Une seule cellule discoïdale aux ailes inférieures.

Corps, légèrement pubescent, et finiment ponctué.

CAMPTOPRIUM LEPRIEURII. Pl. 7. N° II.

Dimensions. Long., 3 lig.; larg., 4 ligne.

Formes. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit dans les généralités.

Couleurs. Antennes, tête, 6^e anneau de l'abdomen et suivants, tarses et extrémités tarsiennes des quatre pattes antérieures, tarses et tibias entiers des postérieures, noirs. Palpes et épines tibiales, blancs. Corselet, cinq premiers anneaux de l'abdomen, hanches, trochanters, fémurs, base des quatre tibias antérieurs, jaunes. Ailes jaunes, extrémité noire.

Sexe. Un mâle. Femelle, inconnue.

On verra aisément que notre *Camptoprium* diffère essentiellement de tout autre Tenthredinète à antennes de onze articles : 1^o par l'innervation des ailes, 2^o par la dilatation du radius supérieur et par l'échancrure externe qui en est une conséquence, et 3^o par les bourrelets marginaux et anguleux du prothorax.

5. AULACOMERUS BUQUETII. N. sp.?

G. *Aulacomerus*, Mihi. (Canali femur.)

Antennes de neuf articles (1), sortant d'un tubercule antennaire assez saillant. Radicule peu apparente, enfoncée dans le tubercule. Les deux premiers articles, glabres, épais, obconiques, ne remontant pas ensemble jusqu'à l'ocelle antérieur : 2^e moitié plus court que le premier : 3^e velu, plus mince, subcylindrique ou très faiblement obconique, deux fois plus long que les deux précédents pris ensemble ; 4^e et suivants, velus, obconiques, diminuant progressivement de longueur sans diminuer en épaisseur, articulations bien distinctes ; le 9^e et dernier, plus long que le huitième : extrémité obtuse.

Palpes maxillaires, très longs, minces, filiformes, de six articles : 1^{er}, court ; 2^e un peu plus long ; 3^e, 4^e et 5^e, presque

(1) Un accident a brisé l'antenne gauche de mon exemplaire et les deux derniers articles de l'antenne droite. Heureusement la description avait été faite sur l'individu entier. Le dessin est postérieur à l'accident, et il a dû en représenter les fâcheux résultats.

égaux entre eux, deux fois plus longs que le second ; 6^e et dernier, plus long, et plus mince que le pénultième, légèrement arqué en dedans.

Palpes labiaux, courts, égalant tout au plus le tiers de la longueur des *maxillaires*, de trois articles : les deux premiers, obconiques : le *quatrième cylindrique, brusquement terminé en pointe fine*.

Labre, dans le même plan que la face et le chaperon, très grand, entier, en rectangle transversal, un peu convexe, couvrant toutes les parties de la bouche, hors l'extrémité des mandibules, qui est arquée, simple et aiguë.

Chaperon, très court, très large, prenant même toute la largeur de la face : bord antérieur, entier, droit.

Face, beaucoup plus large que longue, comme dans les autres *Tenthrédinètes*, mais étant encore deux fois plus longue que le chaperon, plane et indivise.

Espace inter-antennaire, plus étroit que celui qui est compris entre le tubercule antennaire et le bord interne de l'œil à réseau, sans carène médiane.

Front, excavé au milieu, derrière l'espace inter-antennaire.

Angle antérieur du triangle ocellaire, un peu obtus.

Corselet et abdomen, de la forme ordinaire. Sommité dorsale de la pièce médiane du disque mésothoracique, brusquement aplatie.

Pattes des 1^{re} et 2^e paires, de la forme ordinaire. *Tarses*, filiformes, de cinq articles : les quatre premiers, terminés en dessous par deux épines droites, courtes et rapprochées : le premier, aussi long que les autres pris ensemble ; 2^e, 3^e et 4^e, courts, obconiques, égaux entre eux : le dernier deux fois plus long, armé de deux crochets apicaux simples et aigus, muni en dessous d'une grosse pelotte membraneuse.

Pattes de la 3^e paire, beaucoup plus grandes et plus fortes

que les quatre antérieures, plus longues que le corps mesuré de l'origine des antennes à l'orifice de l'anus. *Hanches* d'une grandeur démesurée, plus longues que les quatre premiers anneaux de l'abdomen pris ensemble, très épaisses : face externe, largement excavée dans le sens de sa longueur et apte à recevoir la face supérieure du fémur, pendant le repos. *Trochanters*, courts, ramassés et néanmoins paraissant minces, comparativement à l'énorme épaisseur des hanches et des fémurs. *Ceux-ci plus longs que les hanches, très épais, renflés en ovale allongé, et un peu comprimés.* Face supérieure convexe; face inférieure, profondément creusée en canal étroit, dans lequel le tibia peut pénétrer et où il se retire pendant le repos. *Tibias*, de la longueur des fémurs, courbés en dedans, de manière que la courbure rentrante de leur face interne s'adapte exactement au contour inférieur des fémurs. *Tarses*, semblables à ceux des autres pattes : premier article, proportionnellement un peu moins long.

Portion brachiale des *ailes supérieures*, complète. *Radius*, de la forme ordinaire : point d'échancrure à l'origine du point épais. *Aréole lancéolée*, ouverte. *Cellule radiale*, unique, moyenne, n'atteignant pas le bout de l'aile, *appendicée*.

Appendice radial, court, arqué, extérieurement convexe, n'atteignant pas le bord externe de l'aile. Portion basilaire de la cellule radiale comprise entre la première cubitale et le point épais, aussi opaque que celui-ci, et se confondant avec lui. *Quatre cellules cubitales* : la première, petite, carrée ; la seconde, moyenne : son bord interne, qui fait partie du cubitus postérieur, très courbé et recevant la première nervure récurrente un peu au delà du milieu ; la troisième, plus étroite, en rectangle allongé, recevant la seconde récurrente à peu de distance de son origine ; la quatrième, complète, très grande et très ouverte vers le bord postérieur de l'aile ; extrémités du radius et du cubitus postérieurs, courbes et divergentes. Por-

tions discoïdale et supérieure de l'aile, complètes. Une seule cellule discoïdale aux ailes inférieures.

AULACOMERUS BUQUETH. Pl. 7. N° 1.

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. ; *id.* de l'abdomen, 2 lig. 4/4 ; *id.* des hanches postérieures, 1 lig. 4/4. Larg. du corps mesurée à l'origine des ailes supérieures, 1 lig. 4/3.

Formes. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit dans les généralités.

Couleurs. Corps et pattes, jaune-clair. Front, vertex, dos du mésothorax, extrémité de l'abdomen, tibias et tarsi de la troisième paire, noirs. Antennes, noires : 1^{er} et 2^e articles pâles. Ailes, d'un jaune très clair, presque hyalines : extrémité, enfumée : nervures, testacées, plus foncées au bord externe et à l'extrémité : point épais, jaune.

Sexe, un mâle. Femelle, inconnue.

Notre *Aulacomère* se rapproche un peu des *Nématès* par le nombre des articles des antennes, et par l'innervation des ailes supérieures ; mais il en diffère beaucoup par la forme des pattes postérieures. Or, ce trait unique fournit un caractère de genre éminemment rationnel, parce qu'il donne la preuve directe d'une habitude de repos qui aurait été absolument impossible, si ces pattes eussent eu la conformation qu'elles ont en général dans les *Tenthredinètes*, et dans les *Nématès* en particulier. Je souhaite que les partisans des méthodes soi-disant naturelles, puissent prouver avec la même évidence les rapports nécessaires des caractères extérieurs qu'ils ont été forcés d'employer avec les mœurs qu'ils ont prises pour base de leur classification. Je souhaite qu'ils ne se hâtent pas de conclure du particulier au général, qu'ils se tiennent en garde contre le paralogisme séduisant du *cum hoc, ergo ex hoc*. Ils ne sauraient prendre trop de précautions pour ne pas courir au-

tant de chances d'erreur que ceux qui, trop confiants dans les systèmes de *Gall* ou de *Lavater*, se sont flattés de deviner le moral des individus de notre espèce, sans se donner la peine d'attendre les leçons un peu prosaïques du temps et de l'expérience.

6. *PIMPLA TRICOLOR*, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. et 172; larg., 273 lig.

Formes, semblables à celles des *Pimpla flavicans*, *instigator*, etc. Abdomen, fortement ponctué : bord postérieur de tous les segments, lisse et luisant.

Couleurs. Antennes, noires : premier article, rouge. Tête et corselet, rouges : écusson, de la même couleur. Dos de l'abdomen, noir : bord postérieur de chaque segment, blanc-jau-nâtre. Ventre, blanchâtre : base des segments intermédiaires, noire. Ailes, hyalines : nervures, noires.

Sexe, un mâle. *Femelle*, inconnue.

Cette espèce ne saurait entrer dans aucune des sections du *G. Pimpla* de l'ICINEUMOLOGIA EUROPEA. Elle diffère des 1^{er}, 2^e et 4^e par la couleur du corselet, de la 3^e par les mésothorax et métathorax colorés comme le prothorax, de la 5^e par le corselet rouge, de la 6^e par le corselet encore rouge, et par les hanches, de la même couleur : elle devrait donc former une 7^e section à laquelle il faudrait rapporter la *Pimpla cinctator*, Guérin, *Voyage de la Coquille, Insectes*, p. 498, pl. n° 8, fig. 5. Mais toutes ces sections, fondées exclusivement sur la distribution des couleurs, ne m'inspirent pas beaucoup de confiance. Il est probable que leur nombre se multipliera excessivement lorsque les espèces exotiques seront aussi bien connues que celles d'Europe, et il est à craindre que les différences des sexes et la multitude des variétés n'en rendent les limites trompeuses ou incertaines.

7. *CRYPTUS FORMOSELLUS*, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 2 lig. ; larg., 1/3 de ligne.

Formes. Antennes, très rapprochées à leur naissance, aussi longues que le corps : premier article des antennes (1), épais, obconique, n'atteignant pas le haut du front ; extrémité, tronquée transversalement : second, aussi épais mais trois fois plus court que le premier, fortement obconique ou sub-globuleux ; extrémité tronquée : troisième, aussi long que les deux précédents pris ensemble, beaucoup plus mince, cylindrique : quatrième et suivants, de la même forme, diminuant insensiblement de grandeur ; articulations, peu distinctes : les derniers, n'existent plus dans mon exemplaire. Corps, finement ponctué en dessus : ponctuation du métathorax, un peu plus forte. Chaperon peu distinct. Face, plane et indivise. Espace inter-antennaire, étroit, concave, et sulciforme. Front, un peu convexe : ligne médiane, faiblement sillonnée. Ocelles, assez gros, et saillants. Prothorax, de la forme ordinaire : flancs un peu excavés, pour donner retraite aux fémurs antérieurs. Disque du mésothorax, uniformément convexe : incisions suturales qui séparent les trois pièces dorsales, apparentes, mais peu enfoncées : pièce médiane, n'atteignant pas l'écusson. Celui-ci, triangulaire, convexe. Des neuf pièces dorsales du métathorax, qui sont souvent bien distinctes dans certaines *Ichneumonoides*, et entre autres dans la plupart des *Ophions* et des *Ichneumons*, il y en a plusieurs qui se soudent intimement entre elles, et qui n'en font qu'une seule dans la plupart des espèces du G. *Cryptus*, FABR. et GRAV. Chez notre *Formosellus*, la seule oblitération des deux sutures longitudinales et intermédiaires a suffi pour réduire le nombre des pièces de neuf à

(1) En comptant les articles des antennes, j'ai fait abstraction de la *radicule* et de l'*article auxiliaire*, qui ne sont pas toujours apparents, sauf à les nommer par leur nom quand il le faudra.

trois. Chaque pièce a la forme d'un rectangle transversal et visiblement rebordé, parce que les sutures entourantes sont saillantes et caréniformes. De ces trois pièces, les deux antérieures sont dorsales, et faiblement convexes : la troisième est insensiblement penchée d'avant en arrière. Des deux sutures transversales, la première a une petite échancrure aiguë et ouverte postérieurement, sur la ligne médiane, et la seconde est droite, un peu effacée au milieu, relevée sur les côtés, mais sans saillie tuberculeuse ou spiniforme. Abdomen, plus étroit que le corselet. Premier anneau, pétiolé et allongé : pétiole proprement dit, aussi long que le métathorax, très étroit ; dos aplati ; côtés droits et parallèles ; seconde portion du même anneau, *pars antica*, GRAV., séparée du pétiole proprement dit par une incision transversale qui n'atteint pas les deux bords extérieurs, en rectangle transversal et convexe, un peu plus large et trois fois plus courte que le pétiole. Tubercules stigmatifères, effacés. Second anneau, plus court que le premier, en trapèze élargi en arrière, et dont le grand côté est le double du petit, plane : bord postérieur un peu renflé. Troisième anneau et suivants, jusqu'au sixième inclusivement, plus courts que le précédent, à peu près égaux entre eux, à bords latéraux sub-parallèles : les deux derniers plus petits, et rétrécis en arrière. Pattes de la forme ordinaire. Ailes supérieures, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen : seconde cellule cubitale, moyenne, en pentagone presque régulier ; côté antérieur ou radial égal à chacun des deux postérieurs ou cubitiaux. Onglets simples.

Couleurs. Antennes, couleur de poix : les deux premiers articles, noirs. Tête, noire. Chaperon, face externe des mandibules, palpes, blanchâtres. Corselet, noir : écusson, post-écusson, segments dorsaux sub-alaires, dos du métathorax, rouges. Abdomen, noir en dessus : une large bande blanchâtre au bord postérieur de chacun des trois premiers anneaux :

le septième, entièrement blanc. Ventre, pâle : extrémité, noire. Pattes des deux premières paires, entièrement rouges : pattes de la troisième paire, versicolores. Hanches, noires, extrémité blanche. Trochanters, noirs; fémurs, rouges, extrémité tibiale, noire. Tibias, noirs; base annelée de blanc. Tarses, noirs; extrémité des 1^r, 2^e et 3^e articles, blanche. Ailes, hyalines : nervures, noires; extrémité des supérieures, enfumée.

Sexe. Un mâle. Plaques anales, arrondies et aplaties. *Femelle*, inconnue.

Il y aurait bien des choses à dire sur les caractères du *G. Cryptus*. Ceux que lui assigne son fondateur, FABRICIUS, sont vagues ou erronés : ceux qu'a choisis le docteur GRAVENHORST ne s'appliquent qu'aux femelles. On serait en droit de demander quelque chose de plus général et de plus rigoureux; mais cette digression serait tout à fait étrangère au sujet de ce Mémoire. Je me bornerai donc à appeler l'attention des entomologistes sur le parti qu'ils pourraient tirer des diverses formes combinées des deux premiers articles des antennes. Elles m'ont offert trois modifications différentes, faisant autant de types principaux, dont la prise en considération ne saurait être sans avantages, soit pour la division de la famille des *Ichneumonides*, soit pour la subdivision du *G. Cryptus*, qui pourrait, selon ses nouvelles limites, gagner plusieurs espèces disséminées dans d'autres genres, et en perdre quelques autres qui lui ont été données à tort.

Dans les deux premiers types, l'insertion du second article est en arrière de l'extrémité du premier. Dans l'un, le premier est tronqué obliquement d'arrière en avant, et de haut en bas, et la portion du second article visible en dessus, dans le creux de cette échancrure supérieure, est généralement plus longue que la portion du même article, qui dépasse l'extrémité du premier. Ex. : les *Mésostènes*, GRAY.; nos *Polycytes*; la plupart des

Cryptes, etc. Dans l'autre, le premier article est tronqué obliquement d'arrière en avant, et de dehors en dedans, et la portion du second article visible de côté dans le creux de cette échancrure latérale, est, selon la longueur de celle-ci, plus longue ou plus courte que la portion du même article qui dépasse l'extrémité du premier. Ex. : la plupart des *Ichneumons*, GRAV. ; le *Cryptus analys*, FABR., etc.

Dans le troisième type, l'articulation est à l'extrémité du premier article, qui n'a pas d'échancrure, et le second article est également visible dans tous les sens. Ex. : la plupart des *Ophions*, le *Cryptus pellucidator*, GRAV. ; notre *Cryptus formosellus*, etc.

8. HEMITELUS SPINOSUS. *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. ; larg., 1½ ligne.

Formes. Antennes, plus longues que le corps, filiformes, de 24 articles au moins : les deux premiers, conformes au troisième type que nous avons signalé ; le premier, grand, épais, renflé près de sa base ; le second, très court, proportionnellement au précédent, cylindrique. Article auxiliaire, apparent, semblable au second, moitié plus court : troisième article, cylindrique, plus long que les précédents pris ensemble ; quatrième et suivants jusqu'au douzième, semblables au troisième, diminuant insensiblement de grandeur, mais étant encore plus longs que larges ; treizième et derniers, plus courts, transversaux, à articulations peu distinctes. Ponctuation du corps, fine, peu apparente, hors au métathorax, où les points sont gros, ronds, rapprochés et distincts. Tête, prothorax et disque du mésothorax, comme dans le *Cryptus formosellus* ; espace interantennaire, proportionnellement un peu plus large : incisions suturales du mésothorax, effacées à une certaine distance de l'écusson. Celui-ci convexe, triangulaire, postérieurement ob-

tus, séparé du disque par un sillon large, profond et non ponctué, fortement rebordé sur les côtés et en arrière. Le dos du métathorax diffère de celui de l'espèce précédente, en ce que des deux pièces qui existaient encore dans celle-ci, les deux postérieures n'en forment plus qu'une seule par l'oblitération de la seconde suture transversale; on ne voit plus à sa place que deux épines, droites, obtuses, dirigées en arrière, et placées des deux côtés aux points qui répondraient aux angles postérieurs de la seconde pièce dorsale, si celle-ci ne se confondait pas insensiblement avec la troisième, qui est presque verticale, et un peu concave. Abdomen, ayant son maximum de largeur aux troisième, quatrième et cinquième anneaux, et étant alors aussi large que le corselet mesuré à l'origine des ailes : premier anneau, ne paraissant formé que d'une seule pièce, pétioliforme, étroit à sa base, élargi insensiblement en arrière; son dos uni et convexe; ses tubercules ordinaires saillants et placés vers la moitié de sa longueur : second en trapèze rétréci en avant, son bord postérieur deux fois plus large que l'anérieur, et égal aux diamètres des trois suivants; ceux-ci en rectangles transversaux à peu près égaux entre eux; sixième et suivants, se rétrécissant progressivement : le dernier, arrondi. Ventre, concave. Pattes, de la forme ordinaire. Ailes supérieures, atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen. Seconde cubitale, petite, en pentagone ouvert en arrière, son côté postérieur étant complètement effacé.

Couleurs. Antennes, noires : articles onzième et seizième, blancs en dessus, noirs en dessous. Palpes, pâles. Tête et corselet, noirs : épines du métathorax et bord antérieur du prothorax, blancs. Abdomen, noir en dessus : premier anneaux, rouge; bord postérieur, blanc : une large bande échancrée postérieurement, au bord postérieur des deuxième et troisième anneaux; une grande tache au milieu du sixième, de la même couleur. Ventre, pâle. Pattes antérieures et intermédiaires, rouges : tarsi,

noirs. Hanches, trochanters et fémurs de la troisième paire, rouges : tibias et tarses, noirs. Ailes, hyalines : nervures, noires.

Sexe. Dans la *femelle*, la tarière est droite et un peu plus courte que l'abdomen. Son origine répond au milieu de la troisième plaque dorsale.

Mâle, inconnu.

9. MESOSTENUS GRAVENHORSTII, N. sp. ?

Dimensions. Long. , 5 lig. ; larg. , 3/4 de ligne.

Formes. Antennes, aussi longues que le corps, de trente à trente-deux articles ; les deux premiers, selon le premier de nos trois types ; radicule, peu apparente : premier article, en olive, profondément échancrée en dessus ; échancrure oblique de haut en bas et d'arrière en avant ; deuxième article, sub-cylindrique ou très faiblement obconique, presque aussi long que le premier ; portion basilaire enfoncée dans l'échancrure du premier, visiblement plus longue que la partie apicale, qui est entièrement à découvert ; troisième article et suivants, comme dans l'espèce précédente. Malgré la différence des genres, ces deux espèces ne présentent aucune diversité remarquable dans les formes de la tête, des pattes et du corselet : la ponctuation du corps est semblable ; le dos du mésothorax est également partagé en deux pièces, distinctement séparées l'une de l'autre et des flancs adjacents, par des incisions suturales droites et peu enfoncées : première pièce, lisse et luisante ; seconde, striée transversalement, sa moitié postérieure penchée doucement en arrière, comme dans le *Cryptus formosellus*. On voit des deux côtés, au haut de la pente, deux rudiments isolés de la carène effacée, qui est censée avoir séparé la seconde et la troisième pièce du dos. Abdomen, comme dans l'*Hemitelus spinosus* : une petite impression longitudinale, naissant entre les tubercules ordinaires et prolongée en arrière, sans atteindre

le bord postérieur, sur le dos du premier; sixième et suivants, proportionnellement plus allongés. Ailes supérieures, n'atteignant pas le bout de l'abdomen; seconde cellule cubitale, quadrangulaire, et plus large que longue, comme dans les autres *Mésostènes*, mais plus grande que dans les congénères indigènes, et se rapprochant davantage de celle des *Cryptes* proprements dits.

Couleurs. Antennes, noires : septième article et suivants jusqu'au treizième, blancs. Tête, noire : palpes, base des mandibules, contour entier des orbites oculaires, blancs. Dos du prothorax, noir : une large bande le long du bord antérieur, une autre plus étroite et interrompue au bord postérieur, blanches. Dos et côtés du mésothorax, noirs : une large tache sur les flancs, une autre plus petite au dessous de l'origine des ailes, écailles alaires, une tache linéaire allant de l'écusson à l'extrémité postérieure des écailles alaires, écusson, blancs. Poitrine et métathorax, rouges. Abdomen, noir : premier anneau, rouge; une large bande jaune, au bord postérieur des sept premiers anneaux. Pattes, rouges; extrémité des tarses, noirâtre. Ailes, hyalines : nervures, noires; une petite tache blanche à l'origine du point épais.

Sexe. Dans la *femelle*, la longueur de la tarière égale tout au plus les deux tiers de celle de l'abdomen; elle ne commence qu'au dessous de la cinquième plaque dorsale. *Mâle*, inconnu.

Je dédie cette espèce à M. le docteur GRAVENHORST, qui a fourni à la science de si riches matériaux pour l'histoire des *Ichneumonides*. Je le prie de voir dans cette dédicace un témoignage sincère de ma haute estime pour sa personne et pour ses travaux. Son *Ichneumologia Europæa* est une œuvre de patience consciencieuse qui sera toujours un sujet de surprise pour tout entomologiste qui sera réellement en état de mesurer toutes les difficultés que l'auteur a dû surmonter. Lorsqu'on passe en

revue tout ce qu'il a observé et tout ce qu'il a décrit, on est forcé de reconnaître que rien de bien important ne lui est échappé, on s'étonne qu'un seul homme ait pu remplir une pareille tâche, et on répète, avec M. DE SAINT-FARCEAU, que ce travail est celui d'un *Hercule*. A la vérité, j'aurais peut-être désiré, pour ma part, un peu plus de rigueur dans quelques détails, et principalement dans la rédaction des phrases spécifiques. Mais combien de difficultés aurait présentées cette rigoureuse rédaction! Les phrases spécifiques sont essentiellement comparatives; quoique disséminées dans le texte d'un *Species*, elles y sont le résumé de tout l'ouvrage: elles supposent la préexistence d'une espèce de tableau synoptique dont elles sont les éléments détachés; avec tout cela, elles n'ont encore qu'une valeur relative et intérimaire, car elles auront à subir un changement indispensable à l'arrivée de chaque espèce nouvelle; cette valeur relative sera encore incertaine, tant qu'on n'aura pas vu assez d'individus pour fixer invariablement les limites de l'espèce. Comment pourrions-nous exiger, sans indiscretion, l'achèvement d'un travail aussi ingrat de la part de M. GRAVENHORST, tandis qu'il voulait nous rendre le service éminent de nous faire connaître, par d'excellentes descriptions, une foule immense d'espèces inédites dont il ne connaissait lui-même qu'un seul sexe ou un seul individu? Aussi dois-je me féliciter que le sujet de ce Mémoire me sauve du risque d'aller me heurter contre cet écueil. Les espèces que M. LEPRIEUR a apportées de Cayenne ne demandent actuellement que des descriptions absolues; je n'irai pas au delà; mais si ces descriptions renferment, comme je le désire, tout ce qu'il est bon de savoir, l'ordonnateur éclairé d'un *Genera* ou d'un *Species* saura y découvrir le trait essentiel et unique de sa phrase spécifique.

10. MESOSTENUS MACULICOLLIS, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. , 3 lig. ; larg. , 4 ligne.

Formes. Antennes, plus fortes que dans le *Gravenhorstii*, de 39 à 40 articles : les deux premiers, selon notre premier type, n'atteignant pas le haut du front ; troisième, mince, effilé, deux fois plus long que les deux autres pris ensemble ; quatrième, cinquième, sixième et septième, étant encore plus longs que larges, diminuant progressivement de grandeur ; huitième et suivants, courts, transversaux ; articulations peu distinctes. Chaperon, nettement séparé de la face par une incision droite et transversale : bord antérieur, entier. Face, visiblement divisée en trois lobes : lobe médian, plus grand et peu renflé. Espace inter-antennaire, très étroit. Front, concave, mutique. Corselet, comme dans le *Gravenhorstii*. Des deux pièces qui sont encore apparentes sur le dos du métathorax, la première est trois fois plus courte que l'autre, en rectangle transversal, échancrée en arrière, et sensiblement rebordée ; la seconde est lisse, luisante, coupée verticalement en arrière, bi-épineuse : épines, fortes, obtuses, droites, sub-parallèles, relevées en haut et prolongées en arrière, Bord antérieur du *mesopectus*, fortement rebordé. Abdomen, en ovale oblong, plus étroit que le corselet, ayant son maximum de largeur au milieu du troisième anneau. Le premier, pétioliforme ; pétiole proprement dit, allongé, convexe, s'élargissant insensiblement en arrière : tubercules ordinaires, peu saillants, placés aux trois quarts de la longueur totale de l'anneau ; trois petits enfoncements arrondis, sur le dos de l'anneau, entre les tubercules ordinaires ; seconde portion de l'anneau, presque carrée, deux fois plus large que le pétiole proprement dit mesuré à son origine. Ponctuation du corps, plus forte sur le front et sur le dos du mésothorax, moyenne sur le reste du

corselet et à la poitrine, plus fine sur le devant de la tête et à l'abdomen : écusson et porte-écusson, lisses et luisants ; des stries longitudinales sur les flancs du mésothorax, transversales sur la face postérieure et verticale du métathorax ; une série de gros points enfoncés le long de toutes les sutures rentrantes du mésopectus. Ailes et pattes, comme dans le précédent : seconde cellule cubitale, plus petite, quadrangulaire, très étroite, et trois fois plus longue que large.

Couleurs. Antennes, noires : septième article, blanc en dessus, noir en dessous ; huitième, neuvième, dixième et onzième articles, blancs. Palpes, pâles. Mandibules et labre, blancs, entourés de noir. Tête, noire : face, joues et orbites oculaires, blanches. Corselet, noir. Bord antérieur du prothorax, deux taches latérales et obliques à son bord postérieur, une tache ronde sur le disque du mésothorax à l'extrémité de sa pièce médiane, deux taches linéaires allant de l'origine des ailes aux angles antérieurs de l'écusson, moitié postérieure de celui-ci, rebords postérieurs du segment scutellaire et du segment post-scutellaire, post-écusson, écailles alaires, une petite tache au-dessous de l'origine des ailes supérieures, deux larges bandes latérales et convergentes en arrière, allant du bord antérieur du mésopectus à l'origine des hanches intermédiaires, deux autres taches mésosternales plus petites et plus internes, deux bandes longitudinales sur les flancs du métathorax, deux autres bandes pareillement longitudinales descendant des épines métathoraciques jusqu'au bord postérieur du corselet, blancs. Abdomen, rouge. Pattes de la première paire, blanchâtres : face interne des hanches, face externe des tibias, extrémités des tarses, noires. Pattes intermédiaires et postérieures, rouges : tarses et tibias, d'une teinte un peu jaunâtre ; extrémités des tarses, obscures : une ligne noire sur la face externe des tibias intermédiaires. Ailes, hyalines : nervures, noires : une petite tache blanche à l'origine du point épais.

Sexe. Une femelle, dont la tarière est aussi longue que l'abdomen. *Mâle*, inconnu.

41. MESOSTENUS DORSO-STRIATUS, *Mihi. N. sp. ?*

Dimensions. Long., 7 lign. ; larg., 1 ligne.

Formes. Antennes de trente-trois à trente-quatre articles, filiformes du troisième au quinzième article, fusiformes au delà, et semblables à celles des *Joppes*, FABR., ou peut-être encore mieux à celles du *G. Baryceros*, GRAY., qui est d'ailleurs très distant par la forme de la seconde cellule cubitale. Les deux premiers articles, selon notre premier type. Tête et corselet, comme dans le *Maculicollis*. Pièce médiane du disque du mésothorax, couverte de stries longitudinales bien distinctes. Face postico-verticale du métathorax, fortement ponctuée : points confluent vers le milieu, pouvant y produire des rides irrégulières, mais ne formant jamais de véritables stries transversales. Flancs du mésothorax, lisses, luisants, sans stries longitudinales. Ponctuation du métathorax, très forte, sur les flancs près de l'origine des hanches postérieures. Tubercules ordinaires du premier anneau, un peu plus en avant, placés vers les deux tiers de la longueur totale. Seconde portion de l'anneau sub-triangulaire, s'élargissant insensiblement en arrière. Dos inégal : trois impressions longitudinales, commençant entre les tubercules ordinaires et s'effaçant à quelque distance du bord postérieur. *Voyez*, pour les autres détails, la description de l'espèce précédente.

Couleurs, très ressemblantes à celles du *Maculicollis*. Voici les seules différences remarquables : articles sixième à treizième des antennes, blancs en dessus et noirs en dessous. Labre, entièrement blanc. Deux taches longitudinales et linéaires sur chaque pièce latérale du disque du mésothorax. Pièce médiane du même, noire, sans tache. Écusson, blanc ; post-

écusson, rebords des segments scutellaire et post-scutellaire, noirs. Deux taches blanches sur la première pièce dorsale du métathorax. Bandes blanches de la face postico-verticale du même, convergentes en arrière ou en sautoir dont le sommet postérieur est tronqué. Toutes les pattes rouges, tarsi et tibia, un peu plus pâles, extrémités des tarsi, obscures.

Sexe. Deux *femelles*, dont la tarière est à peu près de la longueur de l'abdomen. *Mâle*, inconnu. Celui qui est décrit au numéro suivant diffère des femelles du *dorso-striatus*, par des caractères qui me semblent plus que sexuels.

12. MESOSTENUS FLAVOFASCIATUS. *N. sp. ?*

Je vais me borner à une description comparative. *Dimensions* plus petites. Long., 6 lig. $1/2$; larg., $4/5$ de ligne. Antennes, filiformes et non fusiformes, sans épaissement au delà du milieu. Abdomen, proportionnellement plus étroit. Premier anneau plus effilé, s'élargissant moins en arrière, et n'ayant aucune impression dorsale. Toutes ces différences pourraient être sexuelles; mais on ne saurait admettre la même présomption à l'égard de celle qui va suivre. Le dos du métathorax est autrement comparté. Les deux taches latérales de la première pièce dorsale sont entourées par un rebord qui équivaut à une suture saillante, et elles forment deux pièces latérales bien distinctes et séparées entre elles par une troisième pièce médiane, qui se confond postérieurement avec la seconde grande pièce dorsale. Les différences des couleurs sont peu importantes à la tête et au corselet; mais les antennes sont entièrement noires, et toutes les taches du corselet sont plus petites, et d'une teinte plus jaunâtre. Pareillement, les quatre pattes antérieures n'offrent pas de différences; mais les postérieures sont noires, avec les hanches, la base des deux articles

des trochanters, et un anneau très étroit à la base des tibias, rouges. L'abdomen diffère davantage, il est noir comme dans le *Mesostenus Gravenhorstii*; la base du premier anneau est rouge : on voit une tache punctiforme au milieu de son bord postérieur, et une bande de la même couleur au bord postérieur de tous les autres.

13. POLYCYRTUS HISTRIO, *N. sp.*

G. *Polycyrtus*, MUM (pluri-gibbus).

Ce genre est un démembrement des *Mésostènes* de Gravenhorst. Il a de commun avec eux les antennes simples, ayant leurs deux premiers articles conformés selon notre premier type, l'abdomen convexe et pétiolé, la tête et les pattes de la forme ordinaire, la tarière des femelles en évidence, la seconde cellule cubitale complète et quadrangulaire. Mais les vrais *Mésostènes* ont constamment le front mutique, le disque du *mesothorax* uniformément convexe, et l'angle antérieur du triangle ocellaire obtus. Nos *Polycyrtes* en diffèrent : 1° par la présence d'une corne spiniforme au milieu du bord antérieur du front, immédiatement derrière l'origine des antennes ; 2° par le disque du mésothorax tri-gibbeux, chaque gibbosité provenant de la convexité indépendante de chacune des trois pièces intégrantes du disque ; 3° par l'angle antérieur du triangle ocellaire plus ou moins aigu.

Ces caractères ont moins d'importance que ceux qui m'ont servi à signaler les *Aulacomerus Lycisca* et *Chryseida*, car je ne saurais indiquer un rapport nécessaire entre eux et quelque habitude vraisemblable de repos ou de mouvement. Ils valent même un peu moins que ceux des G. *Camptoprium* et *Seminota*, parce qu'ils n'appartiennent pas aux parties dont l'emploi, comme caractères génériques, est généralement admis et qui ont une place dans toutes les méthodes. Ils n'en sont pas moins

constants, tranchés et apparents, et par cela seul ils doivent nous suffire pour que nous ne confondions plus les insectes auxquels ils conviennent avec ceux auxquels ils ne conviennent pas. Lorsqu'une distinction est sûre et facile, on ne saurait contester son utilité; mais ses avantages quelconques seraient bientôt perdus, si nous étions exposés à l'oublier peu après l'avoir apprise. Ici se présente la grande question de l'imposition de noms génériques. Or, je l'ai dit ailleurs et je le répète ici, cette question rentre dans celle-ci : *Convient-il de retenir, au moyen d'un seul mot, ce qu'on a appris au moyen de plusieurs?* ou, en d'autres termes, *convient-il d'aller de la connaissance scientifique à la connaissance instinctive?*

Je possède dès à présent sept espèces bien distinctes de *Polycyrtus* rapportées de Cayenne par M. LEPRIEUR, et je crois qu'on en découvrira bien davantage quand on se décidera à étudier sérieusement les *Ichneumonides* de l'Amérique.

Polycyrtus histrio. Pl. 7, N° III.

Dimensions. Long., 5 lig.; larg., 3/4 de ligne.

Formes. Antennes, filiformes, plus longues que le corps, de trente et un articles dans la *femelle*, de trente-deux dans le *mâle*: articles troisième et huitième, cylindriques, et plus longs que larges; neuvième et suivants décroissant rapidement; les derniers, transversaux et peu distincts. Front, lisse et un peu concave: corne frontale, cylindrique, droite, plus courte que les deux premiers articles des antennes pris ensemble. Incisions suturales qui séparent les trois pièces gibbeuses du disque du mésothorax, profondes, mais non ponctuées: pièce médiane, n'atteignant pas l'écusson. Dos du mésothorax divisé en deux pièces, comme dans le *Mesostenus Gravenhorstii*, mais la seconde est aussi lisse que la première, et elle a, au lieu de deux rudiments d'une carène oblitérée, deux épines droites, obtuses et dirigées en arrière. Abdomen, proportionnellement

plus étroit que dans les *Mésostènes* précédents. Premier anneau, pétioliforme, d'une seule pièce, un peu élargie en arrière, à dos convexe, et sans impressions longitudinales; tubercules ordinaires placés vers les deux tiers de l'anneau. Second anneau, presque aussi long que le premier, plus aplati, en trapèze élargi en arrière, et dont le grand côté où la base n'est pas le double du petit, et égale tout au plus la moitié de la hauteur. Corps, lisse, brillant; ponctuation non apparente à l'œil nu: pelage, très fin, très rare et assez allongé. Pattes, de la forme ordinaire. Ailes supérieures, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen; point épais, plus étroit et plus allongé que dans les *Mesostènes*: seconde cellule cubitale, proportionnellement plus petite, plus longue et plus étroite.

Couleurs. Antennes, noires: articles huitième à quinzième, blancs. Palpes, pâles. Tête, noire, avec des taches blanches qui diffèrent dans les deux sexes. Dos du prothorax et du mésothorax, noir: bord antérieur du prothorax, deux taches obliques et linéaires sur son bord postérieur, écailles alaires, une petite tache de chaque côté au-dessous de l'origine des ailes, bords postérieurs des trois segments dorsaux du mésothorax, moitié postérieure de l'écusson, post-écusson entier, blancs. Poitrine, flancs du mésothorax, métathorax entier, rouges. Abdomen, noir; une bande blanche au bord postérieur des six premiers anneaux: pétiole, rouge; ventre, pâle. Pattes, rouges. Extrémités des tarsi, noires. Ailes, hyalines: nervures, noires.

Sexe. Dans la *femelle*, les antennes sont presque glabres: leur dernier article est un peu aplati et sillonné en dessus; la tête a moins de blanc: cette couleur est bornée au milieu de la face et aux orbites internes des yeux; le bord postérieur du second anneau est une fois et demie aussi grand que l'antérieur; la tarière égale à peu près les deux tiers de l'abdomen. Dans le *mâle*, les antennes sont velues et leur dernier article est

de la forme ordinaire; les mandibules, la face, les orbites internes, les parties inférieures des orbites externes et les joues sont blanches: l'abdomen est beaucoup plus étroit que dans l'autre sexe; le bord postérieur du second anneau n'est pas visiblement plus grand que l'antérieur; la plaque anale supérieure est blanche.

14. POLYCYRTUS LEPRIEURII. *N. sp?*

Dimensions. Long., 6 lig.; larg., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Formes et couleurs. Le mâle unique, qui est le sujet de cet article, ressemble beaucoup au mâle précédent, mais les différences de formes et de couleurs sont trop importantes pour qu'on puisse les confondre. Le métathorax du *Polycyrtus Leprieurii* est creusé largement en canal, le long de sa ligne médiane; les deux portions de la première pièce dorsale, comprises entre les flancs et ce canal médian, sont saillantes et forment deux gibbosités distantes et arrondies; les mandibules sont noires et n'ont qu'une petite tache à leur base; les orbites oculaires, au contraire, sont entièrement blanches, sans interruption sur le vertex et au bord postérieur de la tête; ce sont les articles neuvième à dix-huitième qui forment l'anneau blanc des antennes: la poitrine et les flancs du mésothorax sont d'une teinte plus claire et presque testacée; le dos du métathorax est blanchâtre, avec trois bandes noires, dont l'une dans le canal médian, et les deux autres le long des sutures latérales; le premier anneau de l'abdomen est entièrement noir, et le second n'a qu'une seule tache blanche triangulaire à sa base. Ces contrastes de couleurs, qu'on ne saurait rapporter rationnellement à une seule cause, telle que mélanisme, albinisme, tapirisme ou autre semblable, combinées avec une différence de formes des plus importantes, me semblent démontrer l'existence de deux espèces distinctes.

S'il était bien prouvé que le *Cryptus Spinatorius*, FAB., *Syst. Piez.*, 74, 16, fût de ce genre, quoique l'auteur ne dise rien de la corne frontale, il faudrait peut-être le rapporter à l'*Histrio* ou au *Leprieurii*. Mais le choix entre les deux espèces n'en serait pas moins embarrassant, et il faudrait toujours recourir à la tradition.

15. POLYCYRTUS SARTOR, *Mihi*.

Cryptus Sartor, FAB., *Syst. Piez.*, 80, 39 ?

Dimensions. Long., 6 lig. ; larg., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Formes. Antennes de trente-quatre articles au moins, les derniers peu distincts. Sillon transversal, qui est censé séparer la face et le chaperon, très peu marqué. Chaperon un peu convexe, antérieurement arrondi. Face, plane, ayant au-dessous de l'espace inter-antennaire une petite fossette triangulaire, et au fond de celle-ci un petit tubercule aveugle et ocelliforme. Corne frontale, comme dans l'*Histrio*. Deux lignes élevées sur le front, disposées en sautoir ouvert en arrière, partant de la racine de la corne frontale, et remontant jusqu'au vertex, en longeant en dehors la région ocellaire. Autres parties de la tête, prothorax et mésothorax, comme dans l'espèce précédente. Corps, également lisse et luisant : ponctuation, inapparente à l'œil nu. Dos du métathorax, largement excavé sur la ligne médiane comme dans le *Leprieurii*, également divisé en deux pièces inégales : bord postérieur de la première, plus saillant et plus fortement échancré en arrière. Face postérieure de la seconde, penchée presque perpendiculairement en arrière ; épines métathoraciques, plus relevées en haut, courtes, droites et obtuses. Abdomen, plutôt en massue qu'en ovale allongé : le maximum de largeur répondant au cinquième segment.

Couleurs. Celles du *Cryptus Sartor*, FAB., lui conviennent

très bien, et je puis sans inconvénient m'en remettre à la description de FABRICIUS. Cependant on ne saurait citer ce synonyme qu'avec doute. L'auteur, dont l'ouvrage est antérieur à celui de JURINE, ne parle pas de l'innervation des ailes. Il ne dit rien de l'épine frontale, qui peut lui être échappée, et on ne saurait tirer de son silence aucune conséquence pour admettre ou pour rejeter l'identité des deux espèces.

Sexe. Dans la *femelle*, antennes noires : articles dixième au dix-neuvième, blancs : articles neuvième au dix-huitième, blancs en dessus, noirs en dessous; tarière aussi longue que l'abdomen, en n'y comptant pas le premier anneau. *Mâle*, inconnu.

16. POLYCYRTUS CAPITATOR, *Mihi*.

Cryptus Capitor, FAB., *Syst. Piez*, 82, 44 ?

Il en est de ce synonyme de FABRICIUS comme de celui qui précède. Même ressemblance des couleurs, même silence de l'auteur sur tout ce qui concerne les formes, même incertitude sur l'identité de notre espèce avec celle de l'entomologiste de Kiel. Les *Polyc. Sartor* et *Capitor* se ressemblent beaucoup, et si, à l'exemple de FABRICIUS, nous ne nous occupons que des couleurs, nous ne pourrions les distinguer que par la présence ou par l'absence des bandes blanches du dos de l'abdomen. Je l'avoue, ce caractère étant unique, il me semblerait bien peu important, et je n'hésiterais pas à regarder le *Capitor* comme une variété mâle du *Sartor*. Mais les formes m'ont offert d'autres caractères qui m'ont paru justifier la présomption contraire. Dans mon *mâle* unique du *Capitor*, 1^o le sillon qui sépare la face et le chaperon est bien prononcé : c'est un arc de courbe dont la convexité est tournée du côté du chaperon; 2^o la fossette de la face, placée au-dessous de l'espace inter-antennaire, est moins profonde, arrondie et non triangulaire; 3^o les

deux petites carènes frontales sont moins élevées, et elles n'atteignent pas la région ocellaire; 4° la première pièce dorsale du métathorax n'est pas échancrée en arrière; 5° la face postico-verticale de la seconde est fortement ponctuée, à points gros, distincts et rapprochés; 6° les tubercules ordinaires du premier sont presque attigués à son bord postérieur; 7° l'abdomen est étroit, allongé et non en massue; son maximum de largeur répond aux troisième, quatrième et cinquième anneaux, dont les diamètres sont égaux et les côtés parallèles. On pourrait, à toute force, regarder les deux derniers caractères comme purement sexuels, mais rien ne nous autorise à penser de même des cinq autres. Dans mon exemplaire, la face est blanche, avec une grande tache noire et carrée au milieu.

17. *POLYCYRTUS FEMORATUS*? *N. sp.?*

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce. C'est un mâle que j'avais pris d'abord pour une variété du précédent, auquel il ressemble beaucoup par la taille et par le facies. Mais, en l'observant de plus près, je me suis assuré de plusieurs différences qui m'ont paru évidemment spécifiques. D'abord, les couleurs diffèrent en ce que le *Femoratus* a ses fémurs postérieurs noirs, caractère qui conviendrait au *Cryptus Perditor*, FAB., *Syst. Piez.*, 81, 43, espèce que la description de l'auteur ne nous fait pas assez connaître, qui n'est, peut-être, ni un *Polycyrte*, ni un *Mésostène*, et dont le métathorax est peut-être mutique.

Les formes du *Femoratus* diffèrent de celles des deux espèces précédentes : 1° par la suture intermédiaire de la face et du chaperon, droite et non arquée; 2° par la fossette supérieure de la face, profonde comme dans le *Sartor*, arrondie comme dans le *Capitator*, plus grand que dans l'un et dans l'autre; 3° par le tubercule contenu dans cette fossette, plus grand et plus allongé; 4° par le front, qui n'a qu'un petit tubercule

granuliforme derrière la corne ordinaire; 5° par la face postico-verticale du métathorax, qui n'est pas fortement ponctuée.

Plusieurs autres *Cryptes* du *Syst. Piez.* pourraient bien être les mêmes espèces que celles que nous avons décrites. Mais l'auteur ayant omis les caractères essentiels, nous ne saurions mettre trop de réserve dans l'énoncé de nos conjectures. Par exemple, les *Crypt. Spinatorius* et *Largitorius* pourraient être des variétés du *Polycyrtus Histrio*; vice versâ, le *Cryptus Serratorius* pourrait être le *Mesostenus dorsostriatus*, aussi bien que le *Maculicollis*. C'est à la tradition authentique à résoudre ces difficultés.

18. POLYCYRTUS RUFIVENTRIS, N. sp. ?

Dimensions. Long., 6 lig.; larg., 3/4 de ligne.

Formes. Antennes, ayant plus de trente-quatre articles. Suture de la face du chaperon, bien prononcée, d'un arc de cercle dont la convexité est tournée du côté de la face. Fossette faciale supérieure, ne consistant plus qu'en une fente longitudinale dilatée en avant, et renfermant, à son extrémité, un très petit tubercule granuliforme. Epine frontale, implantée au milieu d'une carène transversale qui ne va pas jusqu'aux bords internes des yeux. Front, plan derrière l'épine, sans carènes en sautoir, sans sillons et sans tubercules. Corselet, comme dans les précédents : dos du métathorax, divisé pareillement en deux grandes pièces inégales; première grande pièce, coupée postérieurement en ligne droite, subdivisée en trois autres petites pièces; petite pièce médiane, beaucoup plus étroite que les autres, concave et sulciforme; petites pièces latérales, en rectangles transversaux, fortement rebordés en arrière et sur les côtés; grande pièce postérieure, indivise, coupée perpendiculairement en arrière, sillonnée longitudinalement au milieu, armée de deux épines comme dans les espèces précédentes. Corps lisse et également luisant partout; ponctuation inapparente à l'œil

nu. Abdomen, en massue comme dans le *Polyc. Sartor.*, ayant son maximum de largeur à son cinquième anneau; sixième et suivants, un peu plus effilés.

Couleurs. Antennes, noires: articles septième à quatorzième, blancs. Tête, noire; extrémité externe du labre, face, joues et orbites oculaires, blanchâtres. Dos du prothorax et du mésothorax, noirs. Une bande dilatée latéralement au bord antérieur du prothorax, deux taches obliques et linéaires à son bord postérieur, une tache sur chaque pièce latérale du disque du mésothorax, deux autres le long de la ligne qui va de l'origine des ailes aux angles antérieurs de l'écusson, extrémité postérieure de celui-ci, bords postérieurs des segments scutellaire et post-scutellaire, écailles alaires, lisières supérieures des épisternes mésothoraciques, blancs. Flancs du corselet, poitrine, métathorax, abdomen, hanches, trochanters et fémurs, rouges. Tibias et tarsi, d'un rouge plus clair et un peu jaunâtre: extrémités des tarsi, obscures. Ailes, hyalines: nervures, obscures.

Sexe. Dans la *femelle*, les antennes sont glabres, et la tarsi est plus courte que l'abdomen. *Mâle*, inconnu.

19. POLYCYRTUS QUADRISULCATUS. *N. sp?* Pl. 7, N° IV.

Mon exemplaire n'est pas entier: il n'a plus d'abdomen, et je ne saurais rien dire de son sexe. Ce qui reste suffit cependant pour distinguer cette espèce de toutes celles qui précèdent, et dont il se rapproche le plus par les couleurs et par les dimensions.

♂? Antennes velues, comme dans tous les mâles connus de trente-six articles, noires: articles dixième à dix-septième blancs. Mandibules, noires: extrémité externe, blanche. Tête, noire: labre, chaperon, face, joues, et orbites oculaires, blancs. Suture de la face et du chaperon, effacée. Fossette faciale supérieure,

comme dans le *Rufiventris*. Épine frontale, plus épaisse à sa base, qui est visiblement trièdre. Front, plan. *Pièces latérales du disque du mésothorax, sillonnées longitudinalement au milieu*, se rejoignant derrière la pièce médiane : sillons larges, profonds, non ponctués, droits, et parallèles à l'axe du corps, commençant à quelque distance du bord antérieur, et atteignant le bord postérieur, en sorte qu'il y a quatre sillons sub-parallèles, et que *le disque du mésothorax a cinq gibbosités* ; pièce médiane, fortement rebordée, aplatie et tronquée en arrière assez loin du bord postérieur ; dos du métathorax, largement canaliculé le long de la ligne médiane, composé de deux pièces indivises : la première postérieurement échanerée et faiblement rebordée, la seconde doucement penchée de haut en bas et d'avant en arrière, au-delà des épines ordinaires : celles-ci, très courtes, rudimentaires et obtuses. Quelques stries longitudinales sur les flancs du prothorax. Ponctuation et pubescence générales ; ailes, pattes, couleurs du corselet, comme dans les *Rufiventris*. Deux taches blanches, sur le disque du mésothorax, entre les sillons internes et externes.

20. JOPPA PICTICOLLIS. *N. sp. ?*

Dimensions. Long., 6 lig. ; larg., 4 lign.

Formes. Antennes, assez écartées à leur naissance, presque glabres : radicule, apparente : les deux premiers articles, conformés comme dans notre second type ; portion apicale du second, dépassant l'extrémité du premier, beaucoup plus courte que la portion basilaire renfermée dans l'échancrure externe de celui-ci : article auxiliaire inapparent : troisième, plus long que les deux autres pris ensemble, faiblement obconique : quatrième et suivants jusqu'au dix-huitième, cylindriques, diminuant progressivement de grandeur, mais étant encore plus longs que larges : dix-neuvième et suivants, transversaux, un peu déprimés et formant une espèce de

fuseau au delà du milieu de l'antenne : les derniers n'existaient plus dans mon exemplaire. Mandibules, divisées vers la moitié de leur longueur en deux branches dentiformes, triangulaires, pointues et égales entre elles. Labre, couvert par le chaperon : celui-ci, peu distinctement séparé de la face, en trapèze plan, rétréci en arrière; bord antérieur, arrondi; bords latéraux, mieux prononcés; deux points plus enfoncés vers leur milieu. Face, plane, verticale, indivise, brusquement rebroussée en haut, à peu de distance de l'origine des antennes. Trous antennaires, ronds et larges. Espace inter-antennaire, égal à ceux qui sont compris entre l'origine des antennes et les bords internes des yeux à réseau. Front, uniformément concave, indivisé, lisse et mutique. Ocelles, grands et rapprochés : angle antérieur du triangle ocellaire, droit. Prothorax, n'étant pas excavé latéralement pour donner retraite aux fémurs antérieurs : bord postérieur sans rebord. Disque du mésothorax uniformément convexe, et ne paraissant formé que d'une seule pièce. Bords des segments scutellaire et post-scutellaire, saillants et rebordés. Écusson, convexe, en rectangle allongé. Post-écusson, aplati, en rectangle transversal. Dos du métathorax, composé de deux pièces : la première, plus courte, transversale, faiblement convexe, à bords latéraux et postérieurs un peu rebordés ; la seconde, d'abord convexe et doucement penchée en arrière, devient concave, et presque verticale, en approchant du bord postérieur : deux petites dents applaties et transversales, à la place des épines ordinaires. Abdomen, en ovale allongé, ayant son maximum de largeur vers le milieu du troisième anneau, et alors aussi large que le corselet mesuré à l'origine des ailes supérieures. Premier anneau, pétiolé; pétiole proprement dit, effilé, prismatique, en prisme à quatre faces; face supérieure, plus large et faiblement convexe; latérales, étroites et un peu penchées de dedans en dehors; inférieure concave : tubercules ordinaires, assez sail-

lants, latéraux et placés aux trois quarts de la longueur totale; portion postérieure, plus aplatie que le pétiole, en trapèze, plus large que long, et dont le grand côté est le bord postérieur. Second anneau, plan, encore en trapèze pareillement élargi en arrière, mais plus long que large. Corps, visiblement ponctué : ponctuation plus rare à la face, plus fine aux flancs et à la poitrine, nulle au front et au vertex. Métathorax, ridé transversalement. Ailes et pattes, de la forme ordinaire : seconde cellule cubitale des ailes supérieures, en quadrilatère irrégulier qui ne touche le radius postérieur que par le sommet de son angle extérieur.

Couleurs. Antennes, noires : articles dixième au dix-septième, entièrement blancs : du dix-huitième au vingtième ainsi que le neuvième, blancs en dessus, noirs en dessous. Face externe des mandibules, blanche : extrémité, noire. Tête, noire : chaperon, une tache sur le milieu de la face; deux autres sur le vertex : orbites internes des yeux, blancs. Corselet, noir : bord antérieur du prothorax, quatre taches linéaires et longitudinales en carré sur le disque du mésothorax, écailles alaires, une ligne étroite au-dessous de la naissance des ailes, rebords saillants du segment scutellaire, deux petites taches rondes sur la première pièce du métathorax, une large bande médiane et longitudinale sur le dos de la seconde se bifurquant entre les deux tubercules ordinaires et émettant deux branches divergentes qui atteignent séparément le bord postérieur, flancs du métathorax, écusson et post-écusson, blancs. Pattes et abdomen, rouges : les quatre pattes antérieures, les tibias et les tarses de la troisième paire, d'une teinte plus claire et un peu jaunâtre. Ailes, hyalines : nervures, noires.

Sexe. Une femelle, dont la tarière ne dépasse pas l'anús, et semble sortir du dessous du quatrième anneau, parce que les pièces ventrales dont elle sort réellement sont repliées en arrière. *Mâle*, inconnu.

Les châsses de M. LEPRIEUR contiennent encore les deux sexes de la *Joppa dorsata*, FAB., et un mâle de la *Joppa verticalis*, FAB.

21. ICHNEUMON LEPRIEURII, N. sp. ?

Dimensions, Long., 7 lign.; larg., 4 lign. 1/4.

Formes. Antennes, épaisses, d'un tiers au moins, plus courtes que le corps, de trente-six articles environ : les deux premiers, conformés selon notre second type, comme dans la *Joppa picticollis* : échancrure externe du premier, moins oblique : portion apicale du second, proportionnellement plus longue et presque égale à la portion basilaire : derniers articles, peu distincts. La tête et le corselet ne diffèrent des mêmes parties dans l'espèce précédente que par les caractères suivants. Dent inférieure des mandibules, moins forte que la supérieure. Chaperon, séparé de la face aussi nettement en arrière que sur les côtés. Disque du mésothorax, plus aplati : sa division primitive en trois pièces, étant visible à sa moitié antérieure : sutures intermédiaires, effacées dans la moitié postérieure. Bord antérieur du segment scutellaire, peu saillant et sans bourrelet. Écusson, triangulaire, plan, insensiblement penché en arrière. Des neuf pièces qui sont censées composer le dos du métathorax, les trois antérieures sont non seulement confondues entre elles, mais n'ayant pas de bord postérieur apparent, elles se confondent insensiblement avec les trois intermédiaires, quoique celles-ci soient bien distinctement séparées en arrière par deux sutures caréniformes, droites, longitudinales et sub-parallèles : une autre suture semblable, mais transversale, sans dents et sans épines, sépare également les trois pièces intermédiaires des trois postérieures, qui n'en forment plus qu'une seule, large, courte, penchée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Sutures latérales, caréniformes. Abdomen, en ovale-oblong, au delà du pétiote propre-

ment dit, plus long que la tête et le corselet pris ensemble, aussi large que la tête et moins que le corselet à son maximum de largeur, qui répond au bord postérieur du troisième anneau. Pétiole, mince, cylindrique, s'élargissant à peine en approchant des tubercules ordinaires : ceux-ci, aux trois quarts de l'anneau, peu saillants, placés sur le dos et près des côtés : ouvertures trachéennes, étroites et transversales : portion postérieure, aplatie en trapèze rétréci en avant. Second anneau, encore en trapèze rétréci en avant, mais plus long que large. Troisième et quatrième, en rectangles transversaux. Cinquième, sixième et septième, se rétrécissant rapidement en arrière, sans diminuer proportionnellement de longueur, en sorte que le dos du septième, est un triangle dont la hauteur est plus longue que la base, et dont le sommet postérieur est tronqué. Corps, lisse, luisant, peu ponctué : ponctuation, presque nulle sur la tête, excepté vers le haut de la face, peu sensible au corselet, hors sur le disque du mésothorax où les points sont rares, mais gros et visibles à l'œil nu, et sur le métathorax, où ils se confondent et où ils forment des rugosités irrégulières ; fine et serrée sur le dos de l'abdomen, hors au pétiole, qui est plus lisse et plus brillant. Pattes, de la forme ordinaire. Ailes supérieures, n'atteignant pas le sixième anneau : seconde cellule cubitale, en pentagone irrégulier ; des deux côtés qui font partie du cubitus postérieur, l'antérieur étant beaucoup plus court que l'autre.

Couleurs. Antennes, noires : articles onze à dix-neuf, blancs en dessus, noirs en dessous ; face externe des mandibules, blanche ; dents, noirâtres ou brunes. Tête, corselet, quatre pattes antérieures, hanches, et trochanters postérieurs, pétiole proprement dit, rouges. Autres parties de l'abdomen et des pattes postérieures, noires. Bords postérieurs et latéraux de tous les segments dorsaux, les trois articles intermédiaires des tarsi postérieurs, blancs. Ventre pâle : deux taches latérales,

noires à chaque segment. Ailes hyalines : nervures, noires.

Sexe. Une femelle dont l'abdomen me semble dans l'état normal. Les cinq premières plaques ventrales sont découvertes, et entières. La cinquième a une petite saillie en carène, au milieu de son bord postérieur. La sixième est dérobée à la vue par les côtés des dernières plaques dorsales, qui viennent se rejoindre en dessous. On n'aperçoit que l'extrémité de la tarière. Elle dépasse à peine la dernière plaque dorsale. *Mâle*, inconnu.

22. OPHION MORIO, *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 1 pouce; larg. de la tête prise à la hauteur de l'origine des antennes, 1 ligne; *id.* du corselet prise sur la ligne des écailles alaires, 2 lignes; *id.* de l'abdomen prise vers le milieu de sa longueur, $\frac{3}{4}$ de ligne. Hauteur du prothorax, $\frac{2}{3}$ de ligne; *id.* du mésothorax et du métathorax, 2 lignes.

Formes. Antennes, distantes, glabres, filiformes, de soixante-dix articles au moins; radicule apparente; les deux premiers articles, conformés selon notre troisième type, le premier un peu renflé au milieu, le second aussi épais, mais beaucoup plus court que le premier; article auxiliaire, semblable au second, un peu plus court; troisième, plus mince, faiblement obconique, deux fois plus long que large; quatrième et suivants, cylindriques, aussi larges que longs, diminuant insensiblement en grandeur, à articulations peu distinctes: les derniers n'existaient plus. Tête, petite proportionnellement à la grandeur du corselet. Labre caché par le chaperon et par les mandibules. Chaperon, confondu avec la face: celle-ci large, plane, n'ayant d'autres traces de division que deux petits sillons, droits, convergents, commençant un peu au-dessus de la racine des mandibules, et disparaissant à peu de distance du bord antérieur. Espace inter-antennaire, large et

convexe. Front, bifovéolé : fossettes, en demi-ovales ouverts à la racine des antennes. Triangle ocellaire, équilatéral. Prothorax, beaucoup moins développé que dans les autres *Ophions*, réduit, pour ainsi dire, à une lamelle verticale qui ne s'élève pas à la hauteur du vertex, et qui ne descend pas aussi bas que le *mesopectus*, en sorte que le bord postérieur de la tête est normalement en contact immédiat avec le bord antérieur du mésothorax. Disque de celui-ci, uniformément convexe, visiblement divisé en trois pièces séparées par deux incisions suturales larges et peu profondes qui partent du bord antérieur, et qui viennent se rejoindre derrière la plaque médiane. Celle-ci, bituberculée en avant, rebordée sur les côtés, retrécie en arrière, n'atteignant pas le bord postérieur. Écusson, en trapèze retréci, convexe, séparé du disque par un enfoncement très profond. Post-écusson, petit, ne s'élevant pas à la hauteur de l'écusson. Flancs du mésothorax, presque verticaux, très élevés. Bord intérieur du *mesopectus*, vertical, débordant le prothorax en dessous de toute la hauteur des hanches antérieures, fortement rebordé. Dos du métathorax, formé d'une seule pièce très courte proportionnellement à sa largeur et à sa hauteur, qui sont égales à celles du mésothorax, séparé du segment post-scutellaire par une incision très profonde, sa face dorsale, convexe; faces latérales et postérieures, verticales, la dernière, un peu concave et ayant un sillon longitudinal assez large pour recevoir le pétiole proprement dit, quand l'insecte relève son abdomen. Les flancs véritables du métathorax, placés latéralement au-dessus de la grande pièce du dos, petits, triangulaires, retrécis en arrière, raccourcis et n'atteignant pas le bord postérieur du métathorax. Corps, assez luisant, et un peu pubescent : ponctuation, confluyente et rugueuse sur le vertex et au fond des larges sutures dorsales du disque du mésothorax, très forte et formée de séries de points gros et distincts dans l'intérieur de tous les sillons des flancs et de la poitrine, formant

des rides transversales dans le canal médian et postérieur du métathorax, fine et peu apparente aux pattes, à la face, à l'abdomen, sous la poitrine et aux flancs du mésothorax. Abdomen, ailes et pattes, comme dans les espèces les mieux connues du *G. Ophion*. Nervure qui sépare la première cellule cubitale et la première discoïdale, entière. Portion discoïdale des ailes supérieures, entière. Ongles des tarse, dentelés et barbus, étroits et comprimés près de la base, déprimés et un peu dilatés vers l'extrémité qui est aiguë; dents, filets de barbe raides et allongés adhérents à chaque dent, dirigés en bas dans la moitié basilaire de l'onglet, et en dehors dans sa moitié apicale,

Couleurs. Antennes, corps et pattes, d'un beau noir uniforme d'autant plus luisant que la ponctuation est moins forte. Ailes, obscures, à reflets violets.

Sexe. Une femelle endommagée. Mâle, inconnu.

Certaines particularités des formes me font pressentir que cette espèce sera séparée des *Ophions* lorsqu'on en connaîtra les deux sexes, et lorsqu'on en aura vu un nombre suffisant d'exemplaires. La petitesse relative de la tête et du prothorax, la forme anormale de la pièce unique qui constitue le dos du prothorax, son développement extraordinaire aux dépens des pièces latérales, la conformation des onglets tarsiens, l'existence d'un filet barbu adhérent à chaque dent, sont autant de traits qui me semblent plus que spécifiques.

23. BRACON LANCEOLATOR, Fab., *Syst. Piez.*, 107-17?

Dimensions. Long. du corps, 7 lignes; *id.* de la tarière dans la femelle, 16 lignes.

Formes et couleurs. Ce n'est qu'avec un signe de doute que je me suis permis de citer le synonyme du *Syst. Piez.* La description de FABRICIUS ne convient pas exactement à la

femelle unique que M. LEPRIEUR a rapportée de Cayenne. D'abord la tarière de la nôtre est deux fois plus longue que le corps, tandis qu'il est dit du *Lancealator* ♀ : *Aculeus exsertus niger longitudine corporis*. Il est possible que la longueur de la tarière ne soit pas invariable dans toutes les femelles des *Bracons*; mais nous n'avons aucun exemple d'une différence aussi grande que celle qui résulte d'un rapport de deux à un, en sorte que si nous savions d'ailleurs que l'individu décrit par FABRICIUS était entier, je ne douterais plus de la diversité des deux espèces. Dans la nôtre, les deux valves externes ou les étuis sont noirs, velus, roulés en spirale, et leur extrémité, dirigée en avant, ne dépasse pas la base de l'abdomen et semble tronquée. Mais la tarière proprement dite, qui est bien entière, est brune, glabre, droite et prolongée en arrière : elle n'a pas moins de 16 lignes de longueur. FABRICIUS dit encore de son *Lanceolator* : *Caput atrum, in medio frontis cornu brevi, elevato, emarginato*. Dans la nôtre, la corne, qui est faciale et non frontale, est avancée et non élevée : sa face supérieure est plane ; vers la moitié, de sa longueur, elle se divise en deux branches peu divergentes, planes comme la tige, et terminées en pointe, en sorte qu'elle est plutôt bifide qu'échancrée. Les différences des couleurs sont moins importantes. La nôtre diffère par les trois premiers anneaux de l'abdomen, jaunes, ferrugineux ; par les quatrième et suivants, noirs, avec leur bord postérieur pâle (1); par les pattes, ferrugineuses, avec l'extrémité des tibias et les tarses intermédiaires, les fémurs, l'extrémité des tibias et les tarses postérieurs, noirs. Plusieurs détails, dans lesquels FABRICIUS n'est pas entré et que je ne crois pas devoir omettre, aideront peut-être ceux qui connaissent l'insecte du *Syst. Piez.*

(1) En parlant des anneaux de l'abdomen, je les ai comptés tels qu'ils paraissent au premier abord, sans m'embarrasser de savoir si

à se prononcer sur une question que je laisse indécise parce que n'ai pas les données nécessaires pour la résoudre.

Corps, lisse et luisant : ponctuation, peu apparente. Tubercules antennaires, saillants. Radicule, apparente. Premier article, aussi long que la tête. Dos du métathorax, presque aussi long que large, très doucement penché en arrière. Premier anneau de l'abdomen, en trapèze allongé, élargi en arrière : bords latéraux épais; deux côtes dorsales, partant de la base et atteignant le bord postérieur, droites et parallèles aux bords latéraux dont elles sont très rapprochées; sillons intermédiaires étroits et non ponctués; milieu du dos, relevé en bosse lisse et luisante; contour de la bosse, enfoncé et ponctué. Second anneau largement rebordé au bourrelet, au bord antérieur et aux bords latéraux jusqu'aux deux tiers de leur longueur; une ligne droite, élevée, partant du milieu du bord antérieur, et disparaissant à peu près en face du point où disparaissent les bourrelets latéraux : quelques tubercules granuleux, près de la base, derrière le bourrelet antérieur. Troisième anneau, lisse et transversal, sans bourrelets marginaux : un sillon transversal, peu enfoncé au milieu et alors très rapproché du bord antérieur, s'enfonçant davantage en s'en éloignant, se prolongeant obliquement en arrière, et atteignant les deux bords latéraux un peu en avant du tiers du segment. Quatrième et suivants, lisses et transversaux. Palpes, testacés.

24. BRACON SUBCORNUTUS, *N. sp. ?*

Dimensions. Long., 6 lig. ; larg., 3/4 de ligne.

les intersections apparentes ne sont pas des impressions suturiformes, et s'il n'y a pas des plaques consécutives réellement soudées ensemble. Cette manière de compter m'a paru, sinon la plus rigoureuse, du moins la plus conforme à l'usage et à l'analogie.

Formes. Antennes, aussi longues que le corps : tubercules antennaires, de la grandeur ordinaire : radicule, peu apparente; premier article, n'étant pas plus long que la moitié de la tête. Corne faciale, n'étant plus qu'un petit tubercule entier et obtus. Corselet, comme dans l'espèce précédente. Corps et pattes, pubescents, visiblement ponctués, moins luisant que dans le *Lanceolator*. Premier anneau de l'abdomen, proportionnellement plus long et plus étroit : milieu du dos, moins relevé en bosse; espace compris entre les deux côtes dorsales, également imponctué et luisant. Anneaux deuxième à quatrième, semblables entre eux, également ponctués et pubescents, sans bourrelets marginaux et sans sillons transversaux, ayant une carène médiane longitudinale et deux sillons obliques, distants et divergents, qui partent des bords antérieurs, et qui disparaissent, dans le second anneau, avant d'atteindre les bords latéraux : carènes et sillons, diminuant progressivement du deuxième au cinquième anneau. Sixième et suivants, lisses et transversaux.

Couleurs. Pareilles à celles de la femelle précédente. *Prospectus* et hanches antérieurs, noirs. Cinquième anneau et tarsi intermédiaires, ferrugineux.

FABRICIUS semble croire que la longueur et la forme de la corne faciale pourraient être un caractère sexuel. Rien ne nous autorise à admettre cette hypothèse. D'ailleurs cette possibilité ne saurait suffire pour confondre ensemble des insectes qui diffèrent, par les formes des segments abdominaux, autant que nos *Bracon Lanceolator* et *Subcornutus*.

25. BRACON MELANODERES, *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig.; *id.* de la tarière de la femelle, 5 lig. Larg. à l'origine des ailes, 3/4 de ligne.

Formes. Antennes, tête et corselet, comme dans l'espèce

précédente. Face, mutique. Abdomen, luisant, allongé, son maximum de largeur ne dépassant pas celui du corselet. Premier anneau, comme dans le *Subcornutus*; enfoncements du disque qui longent les bords internes des deux côtes dorsales, larges et fortement ponctués. Au second anneau, trois fossettes oblongues et ponctuées profondément, dont l'une antérieure médiane et transversale, et deux autres latérales et longitudinales, n'atteignant pas le bord postérieur et terminées par un stigmaté en ovale allongé, deux fois plus grand que celui des autres anneaux dans la même espèce, et que son analogue dans les autres espèces congénères. Au troisième anneau, un sillon transversal, fortement ponctué, placé au milieu près du bord antérieur, se détournant en arrière à peu de distance des bords latéraux, et se prolongeant parallèlement à ceux-ci jusqu'à la moitié de l'anneau. Encore un petit sillon transversal, étroit et imponctué, près du bord antérieur du quatrième anneau. Les suivants, sans inégalités de surface, diminuant progressivement de grandeur.

Couleurs. Tête et antennes, noires; joues et mandibules, ferrugineuses; palpes, noirâtres; base du dernier article, testacé. Corselet, rouge: prothorax, noir. Abdomen, rouge: sixième anneau et suivants, noirs en dessus. Pattes antérieures, testacées: hanches, une tache sur le premier article des trochanters, une large bande sur les fémurs, noires. Pattes intermédiaires, testacées: hanches, premier article des trochanters, fémurs et extrémités des tarsi, noirs. Pattes postérieures, noires. Ailes, comme dans le *Subcornutus*: teinte jaune, un peu plus faible.

Sexe. Une femelle dont la tarière a perdu ses étuis. Mâle, inconnu.

26. BRACON ESEMBECKII, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps, 8 lig.; *id.* de la tarière de la

femelle, 15 lig. Larg. du corps à l'origine des ailes, 4 ligne.

Formes. Antennes endommagées dans mon exemplaire : radicule peu apparente ; premier article, épais, cylindrique, atteignant à peine le haut du front ; second, très court ; troisième obconique, plus long que large ; sixième à seizième, cylindriques, transversaux, diminuant progressivement de grandeur ; les suivants n'existent plus. Tête, corselet et pattes, de la forme ordinaire dans ce genre ; face, mutique. Corps, sans ponctuation visible à l'œil nu, légèrement pubescent. Abdomen, lisse et luisant, un peu plus long que la tête et le corselet pris ensemble. Premier anneau, en rectangle deux fois au moins plus long que large ; dos, convexe ; bords latéraux parallèles, renflés en bourrelets d'autant plus larges qu'ils sont plus près de la base, séparés de la convexité dorsale par deux sillons très enfoncés, imponctués, convergents en avant et se rejoignant au milieu de la base. Second anneau plus court que le précédent, en trapèze rétréci en avant : dos, convexe avec un petit sillon enfoncé près de la base : bords latéraux, renflés en bourrelets ; sillons submarginéux, droits, parallèles aux bords latéraux, et continuant, pour ainsi dire, les deux sillons du premier anneau. Troisième anneau, en rectangle transversal : deux sillons simples, distants, obliques et divergents, partant du bord antérieur et disparaissant vers le milieu de l'anneau, sans atteindre les bords latéraux : ceux-ci peu rebordés et sans bourrelets. Quatrième anneau et suivants, uniformément convexes, sans rebords latéraux, diminuant progressivement de grandeur. Ailes, comme dans les précédents.

Couleurs. Antennes, tête, corselet, bord postérieur du troisième anneau dorsal, quatrième et suivants, noirs. Abdomen, rouge : les deux premiers anneaux avec la base du troisième, noirs. Palpes, pâles. Les quatre pattes antérieures, testacées ; les postérieures, noires : second article des trochanters, base

des tibias, testacés. Ailes, jaunes : supérieures, avec une large bande transversale au milieu et leur extrémité, noires ; inférieures, avec une seule bande noire ; nervures, jaunes ou noires, selon la couleur du fond de l'aile.

Sexe. Une femelle dont la tarière proprement dite est brune et renfermée dans deux étuis noirs, droits et un peu velus.

Mâle, inconnu.

La longueur de la tarière et la couleur noire des pattes postérieures ne nous permettent pas de confondre cette espèce avec le *Simulator*, FAB., auquel je reviendrai plus bas en parlant d'une autre espèce. Je dédie celle-ci à mon ancien ami le docteur MECS VON ESEMBECK, le premier *bénémerite* de l'histoire des *Icheumonides adsciti vel Braconoidei*.

27. BRACON VESMAELII, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. ; *id.* de la tarière de la femelle, 9 lignes. Larg. du corselet à l'origine des ailes supérieures, 4 lig. ; *id.* de l'abdomen au milieu du troisième, l'anneau, 1 ligne et $\frac{1}{4}$.

Formes. Antennes un peu velues, plus longues que le corps : tubercules antennaires un peu saillants du côté de la face, effacés du côté du front : radicule, cachée au fond du tubercule antennaire ; premier article, épais, atteignant le haut du front ; second article, aussi épais que le précédent, très court ; troisième, plus mince, plus long que large, et deux fois plus long que le quatrième ; celui-ci et les suivants, courts, transversaux, diminuant progressivement de grandeur, à articulations peu distinctes. Face, ponctuée, pubescente, une petite carène médiane, descendant de l'espace inter-antennaire jusqu'au tiers de la hauteur. Front et espace inter-antennaire, lisses, luisants et un peu concaves. Vertex, plus large que long, comme dans les précédentes espèces. Corselet, ailes et pattes, comme dans les précédents. Abdomen, proportionnellement plus large et plus court

que dans l'*Esembeckii*, en ellipse moins excentrique, et à bords latéraux plus arrondis, comme dans le *Denigrator*, FAB. Premier anneau, en trapèze élargi en arrière, et dont le grand côté ou bord postérieur est le double du petit côté ou bord antérieur, et est égal à la hauteur du trapèze ou à la longueur de l'anneau : bords latéraux saillants en côtes arrondies ; deux autres côtes semblables, longitudinales et parallèles à l'axe du corps, partant des angles antérieurs de l'anneau et atteignant son bord postérieur : sillons intermédiaires et submarginaux, dilatés en arrière, non ponctués ; rectangle compris entre les deux bords opposés et les deux côtes internes, convexe et luisant au milieu, excavé en avant et sur les côtés ; enfoncement entourant, ponctué, mais sans rides et sans rugosités. Second anneau, transversal, élargi en arrière : bords latéraux, arqués et peu rebordés ; bord postérieur, sinueux ou très échancré, mais non anguleux ; échancrure médiane, arrondie et occupant les deux tiers de la largeur de l'anneau ; sur le dos, un sillon simple et profond, formé par deux arcs d'ellipse semblables qui ont leurs convexités tournées en avant, leurs sommets presque en contact avec le bord antérieur, leurs branches internes se rejoignant vers les trois quarts de la longueur, sur la ligne médiane où leur intersection est un point de rebroussement de la première espèce, et leurs branches externes prolongées vers les angles postérieurs qu'elles n'atteignent pas. Troisième anneau, transversal, son milieu répondant au maximum de largeur de l'abdomen ; près du bord antérieur, un sillon assez large, profond et ponctué, parallèle au bord postérieur du second anneau et ayant les mêmes sinuosités : deux autres sillons simples, imponctués et distants, partant du sillon sub-marginal antérieur et se dirigeant vers les angles postérieurs dont ils s'approchent beaucoup sans les atteindre. Un sillon transversal, simple et très profond, au milieu du quatrième anneau : ses extrémités latérales, un peu courbées en arrière, n'atteignant pas les

bords. Cinquième anneau et suivants, transversaux, diminuant progressivement de grandeur, lisses et luisants.

Couleurs, pareilles à celles de l'*Esembeckii*. Écusson et segment post-scutellaire, testacés. Pattes de la troisième paire, de la même couleur : hanches, extrémités des tibias, des fémurs et des deux premiers articles des tarsi, noires. Ailes inférieures, jaunes : extrémité, enfoncée : point de bande obscure, transversale.

Sexe. Dans la *femelle*, les étuis de la tarière sont plus larges et plus comprimés que dans les précédents. Leur extrémité est arquée et courbée en dessous. Ce caractère est encore un trait de ressemblance avec le *Denigrator*. *Mâle*, inconnu.

Je dédie cette espèce à M. VESMAEL, le second (1) *bénémerite* de l'histoire des *Braconides*.

28. BRACON SIMILATOR, Fab., *Syst. Piez.*, 106, 19.

La femelle unique que je rapporte à l'espèce du *Syst. Piez.* a en effet ses pattes rouges et sa tarière à peu près de la longueur du corps. Du reste, elle a tant de ressemblance avec la précédente, dont elle est d'ailleurs bien distincte, qu'au lieu de m'en imposer la description absolue, je puis me borner à en signaler les différences relatives. Taille un peu plus petite. Une carène longitudinale, au milieu du dos du second anneau, atteignant le bord postérieur, et s'interposant entre les deux sillons en arcs d'ellipse. Sillons latéraux du troisième anneau, transversaux, n'atteignant pas les bords extérieurs, mais se rejoignant au milieu derrière le grand sillon sub-marginal. Sillon transversal du quatrième anneau, très rapproché de la base, n'étant pas courbé à ses deux extrémités. Tarière, à peu près de la longueur du corps, droite : étuis, de la forme ordinaire, peu comprimés et sans courbure apicale. Écusson, segment

(1) Second en date seulement, s'entend.

post-scutellaire, dos du quatrième anneau, entièrement noirs. Pattes, rouges, testacées : hanches intermédiaires et postérieures, extrémité tarsienne de tous les tibias, noires. Ailes inférieures, colorées comme les supérieures, jaunes, avec une bande et l'extrémité noires.

29. BRACON LEPRIEURI, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. ; *id.* de la tarière dans la femelle, 2 lig. Larg., prise à l'origine des ailes, $1\frac{1}{2}$ lig. ; *id.*, prise au milieu du troisième anneau de l'abdomen, $\frac{3}{4}$ de lig.

Formes. Antennes, corselet, ailes et pattes, comme dans les *Brac. Vesmaelii* et *Simulator*. Dos de l'abdomen, visiblement ponctué : ponctuation, distincte et piligère. Premier anneau en trapèze, comme dans le *Simulator*, mais proportionnellement plus étroit et plus allongé : bords latéraux, un peu rebordés, mais ne formant ni bourrelets, ni côtes arrondies ; côtes dorsales, divergentes et parallèles aux bords latéraux ; sillon intermédiaire, simple et étroit ; un autre sillon médian, allant de la base jusqu'au quart de l'anneau : trapèze dorsal compris entre les deux côtes, lisse et convexe au milieu, déprimé, ponctué et rugueux près des côtes latérales. Second anneau, comme dans le *Vesmaelii* : sillons dorsaux en arcs d'ellipse, plus larges, moins enfoncés et plus fortement ponctués. Troisième anneau, comme dans le *Simulator*. Base des quatrième et cinquième, très déprimée. Sixième et suivants, de la forme ordinaire.

Couleurs, pareilles à celles des deux femelles précédentes. Dos des quatrième et cinquième anneaux, entièrement rouge. Pattes, testacées. Hanches, premier article des trochanters et fémurs de la troisième paire, noirs : extrémités de tous les tarses, obscures. Ailes inférieures, jaunes, sans bande transversale noire ; extrémité, largement enfumée.

Sexe. Une femelle : tarière, droite, sans renflements, de la longueur de l'abdomen. Mâle, inconnu.

30. BRACON STRIGIVENTRIS, *N. sp. ?*

Dimensions. Long., 3 lign. ; larg., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Formes. Antennes mutilées dans mon exemplaire : tête et corselet, comme dans le *Vesmaeliï*. Disque du mésothorax, plus nettement triparti : sillons intermédiaires, bien prononcés et se rejoignant visiblement derrière la pièce médiane à une certaine distance de l'écusson. Métathorax, plus court et penché plus brusquement en arrière; dos formé d'une seule pièce uniformément convexe, et plus large que longue. Abdomen en ovale, comme dans le *Similator*. Premier anneau, en trapèze élargi en arrière, et tel que sa base est à peu près égale à sa hauteur : bords latéraux, renflés en bourrelets; côtes dorsales, droites, parallèles entre elles, perpendiculaires à la base; disque, lisse et aplati; dépression sulciforme entourant le disque, large, assez profonde et largement ponctuée. Second anneau, deux fois au moins plus large que long, élargi en arrière; bords latéraux, épais et un peu arqués. Les deux sillons dorsaux en arcs d'ellipse que nous avons remarqués dans les trois espèces précédentes, sont ici, ou effacés, ou interrompus. On voit à leur place une élévation longitudinale et médiane, plane, rétrécie en arrière, partant de la base, et n'atteignant pas le bord postérieur; deux impressions transversales très profondes, distantes entre elles, et placées près du bord antérieur; deux autres impressions latérales, plus courtes moins enfoncées, et parallèles aux bords latéraux. La moitié interne de l'espace compris entre les impressions latérales et l'élévation médiane, est profondément striée en lignes simples, profondes, parallèles et longitudinales. La moitié externe du même espace est lisse et luisante. Le bord postérieur de l'anneau est sinueux : le milieu, échancré;

les angles, arrondis. Troisième anneau, le plus large de tous, transversal : côtés, sub-parallèles ; dos fortement ponctué, point des sillons obliques latéraux ; un sillon sub-marginal longeant le bord postérieur du second anneau et suivant toutes ses sinuosités, profondément excavé et strié ; bord postérieur, droit ; quatrième anneau et suivants, lisses, sans sillons, diminuant de grandeur. Ailes et pattes, comme dans le *Simulator*.

Couleurs, pareilles à celles du *Simulator*. Dos du métathorax et les cinq premiers anneaux de l'abdomen, rouges. Les quatre pattes antérieures, testacées : une tache noire à la face supérieure des fémurs antérieurs ; hanches, premiers articles des trochanters et des fémurs intermédiaires, noirs. Pattes postérieures, entièrement noires.

Sexe. *Femelle* dont la tarière, droite et de la forme ordinaire, est à peu près aussi longue que le corselet et l'abdomen pris ensemble. *Mâle*, inconnu.

Variétés. A. ♀, semblable au type de l'espèce ; ailes décolorées, teinte jaunâtre très claire, bande transversale et extrémité postérieure, légèrement enfumées.

B., semblable au type de l'espèce. Prothorax, poitrine et flancs du mésothorax, rouges.

La phrase de FABRICIUS, *alis anticis fascia apiceque nigris*, convient également bien à tous nos *Bracons*, n° 23 à 30. Cependant, ces huit espèces sont bien distinctes entre elles. FABRICIUS n'en cite que cinq, dont deux de la Nouvelle-Hollande sont étrangères au sujet de ce mémoire. Mais il paraît qu'il en a vu bien davantage, car il ajoute *species 16-20 nimis inter se affines, et praterea tot prebent varietates nullo modo distinguendas, caudatas et ecaudatas*. Habitué à n'observer que les couleurs, sans tenir compte des formes, il a regardé comme impossible d'exprimer les différences que présentent ces dernières, parce qu'il a négligé de les étudier : il ne s'est pas même donné la peine de comparer les sexes, et il a confondu pêle-mêle les

femelles à queue et les mâles sans queue. Telle a été l'aveugle précipitation que ce héros de la science a mise dans les travaux de ses dernières années, dans ces compilations hâtives qu'il a appelées des *systèmes*.

34. BRACON LATIUSCULUS, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig.; *id.*, de la tarière dans la femelle, 2 lign. Larg., prise à l'origine des ailes supérieures, $\frac{3}{4}$ de ligne; *id.* prise au milieu du troisième anneau de l'abdomen, $\frac{1}{2}$ ligne.

Formes. Antennes, tête, corselet, comme dans le *Strigiventris*. Abdomen, en ovale moins allongé, à peu près comme dans le *Denigrator*: dos, très luisant, lisse, presque imponctué. Premier anneau, en trapèze court et élargi en arrière, en sorte que sa base ou grand côté est notablement plus grande que sa hauteur; bords latéraux, plans et sans rebords; côtes dorsales, droites, parallèles entre elles et perpendiculaires à la base; milieu du dos, relevé en bosse arrondie et luisante; contour de la bosse, déprimé et fortement ponctué; points peu nombreux, profonds et distants. Second anneau, trois fois au moins plus large que long, à côtés arrondis et renflés en bourrelets; sillons dorsaux en arcs d'ellipse, comme dans le *Vesmaelii*; branches internes, ne se rejoignant pas sur la ligne médiane; bord postérieur, largement et faiblement échancré; angles postérieurs, arrondis. Troisième, quatrième et cinquième anneaux, courts et transversaux: un sillon unique en arc de courbe, dont le sommet est sur la ligne médiane très près du bord antérieur, dont la convexité est tournée en avant, et dont les deux branches atteignent les deux angles postérieurs. Sixième anneau et suivants, sans sillons dorsaux, uniformément convexes, diminuant progressivement de grandeur. Pattes proportionnellement un peu plus courtes et ailes un peu plus longues que dans les espèces précédentes.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, noirs : les quatre premiers anneaux de l'abdomen et la base du cinquième, rouge de cerise. Moitié antérieure des ailes, hyaline et légèrement teinte de jaune. Moitié postérieure, obscure, avec deux espaces hyalins : le premier, vis-à-vis de l'origine du point épais, petit, étroit, partant du bord externe et n'atteignant pas le bord interne; le second, en face de la cellule radiale, plus grand et plus large, également éloigné des deux bords opposés : toutes les nervures, noires.

Sexe. Une femelle, dont la tarière est plus courte que l'abdomen, droite et sans renflement apical. Mâle, inconnu.

32. BRACON BUQUETHI, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps, 6 lig.; *id.* de la tarière dans la femelle, 3 lig. Larg., prise à l'origine des ailes, 1 ligne; *id.* prise au milieu du troisième anneau, 1/2 ligne.

Formes. Antennes, plus longues que le corps. Tête, petite. Face, sillonnée le long de sa ligne médiane; tubercules antennaires, saillants du côté de la face; front, horizontal et à peu près dans le même plan que dans le vertex. Corselet, comme dans les espèces précédentes : disque du mésothorax, ne paraissant formé que d'une seule pièce; incisions suturales ordinaires, complètement effacées. Abdomen aussi large que dans le *Latiusculus* proportionnellement à la largeur du corselet, mais plus allongé. Premier anneau en trapèze élargi en arrière, mais dont la base est moindre que la hauteur : bords latéraux, un peu rebordés : rebords minces et sans bourrelets; côtes dorsales, très épaisses, parallèles entre elles et perpendiculaires à la base; gibbosité discoïdale, non ponctuée, lisse et luisante, en ovale acuminé en avant, ayant une petite fossette dorsale : dépression entourante, fortement et irrégulièrement ponctuée, sub-rugueuse. Second anneau, deux fois plus large que long :

base, renflée ; côtés, rebordés et faiblement arqués ; sillons dorsaux, en arc d'ellipse, très larges, et très rugueux, formant deux cavités uniformes dont la convexité est tournée en avant et qui ne touchent aucun des bords ; espace intermédiaire, élevé, plan, finissant en pointe à peu de distance du bord postérieur ; celui-ci entier et arrondi. Troisième anneau, aussi long et un peu plus large que le second : près de la base, une excavation assez large et striée longitudinalement, parallèle au bord antérieur ; derrière celle-ci, une autre bande également excavée et striée longitudinalement, mais plus étroite, adhérente à la première au milieu de l'anneau, s'en détachant à peu de distance de la ligne médiane, se prolongeant sinueusement sur les côtés, et disparaissant avant de les atteindre. Quatrième anneau et les suivants, diminuant progressivement de grandeur : une bande transversale, profondément excavée et striée, près de la base du quatrième ; un sillon simple, sinueux et transversal, vers le milieu du cinquième. Ailes et pattes, comme dans les espèces précédentes.

Couleurs. Antennes, tête et pattes, noires. Corselet et abdomen, d'un rouge foncé presque ferrugineux : propectus, noir. Ailes, noires : point épais des supérieures, jaune.

Sexe. Une femelle, à tarière un peu plus longue que l'abdomen : étuis, velus, épais, mais sans renflement apical ; dans mon exemplaire, ils sont courbés en dessous, et ils laissent la tarière à découvert. *Mâle*, inconnu.

33. BRACON IMMACULIPENNIS, *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 4 lig. ; *id.* de la tarière dans la femelle, 1/2 ligne. Largeur, prise à l'origine des ailes supérieures, 2/3 de lig. ; *id.* prise au milieu du troisième anneau de l'abdomen, 1 ligne.

Formes, assez voisines de celles du *Buquetii* pour que nous

puissions nous contenter d'une description comparative. Taille, plus petite. Disque du mésothorax, visiblement divisé en trois pièces : incisions suturales, mieux prononcées en avant, disparaissant insensiblement avant d'atteindre le bord postérieur. Élévation discoïdale du premier anneau, aplatie et ponctuée; bord postérieur du second anneau, échancré au milieu. Angles, arrondis : les deux excavations transversales du troisième se confondent ensemble et n'en forment qu'une seule large et profondément striée. A peu de distance des bords latéraux, elle se divise, de chaque côté, en deux branches divergentes, dont l'antérieure, étroite et non ponctuée, suit le contour du bord antérieur; et dont l'autre, plus large et profondément striée, se dirige vers les côtés et disparaît avant de les atteindre. Le sillon transversal du quatrième anneau est simple, non ponctué, un peu arqué, et placé si près de la base qu'il est caché en partie par le bord postérieur du troisième anneau. Je n'ai vu aucune trace du sillon sur le dos du cinquième.

Couleurs. Antennes, corps, ailes et pattes, noirs. Mésopectus, flancs du mésothorax, métathorax et quatre premiers anneaux de l'abdomen, rouge-ferrugineux. Ailes, noires; point épais des supérieures, de la même couleur

Sexe. Une *femelle*. Tarière, plus courte que l'abdomen. Ce trait, quelle que soit son importance, ne m'a pas permis de rapporter cette espèce au *Bracon Capillator*, FAB., *Syst. Piez.*, 110, 39, qui en paraît très voisin. D'ailleurs les couleurs, dont FABRICIUS s'est occupé presque exclusivement, ne sont pas tout à fait les mêmes. Son *Capillator* a le corselet entièrement rouge-ferrugineux, et il a de plus une bande blanche (ou hyaline) aux ailes supérieures. *Mâle*, inconnu.

34. BRACON ICHNEUMONIFORMIS, *N. sp.?*

Dimensions. Long. du corps, 7 lig. ; larg. , prise indifféremment à l'origine des ailes supérieures et au milieu de l'abdomen, $\frac{2}{3}$ de ligne.

Formes. Antennes, plus longues que le corps. Tête, aussi large que le corselet : face, plane, sans sillon médian longitudinal; tubercules antennaires, peu saillants; front, plan, un peu penché en avant; vertex, plus large qu'épais, rétréci en arrière. Corselet, comme dans le *Buquetii*, proportionnellement plus étroit. Abdomen, effilé : bords latéraux des segments intermédiaires sub-parallèles, comme dans plusieurs espèces européennes, telles que les *Bracon Desertor*, *Terrefactor*, etc. Premier anneau, en rectangle allongé dont la hauteur est à peu près le double de la base : bords latéraux, droits, parallèles, sans bourrelets, et peu rebordés; côtes dorsales, rapprochées à leur origine, droites, divergentes, et atteignant les sommets des angles postérieurs; gibbosité discoïdale, en moitié d'ellipse dont le petit axe répond au bord postérieur, lisse, convexe et carénée dans toute sa longueur; dépression entourante, bi-sillonnée; sillons étroits et visiblement ponctués; bord postérieur, droit. Second anneau, aussi long que large, en trapèze un peu élargi en arrière; sillons dorsaux, en arc d'ellipse, étroits, imponctués, à branches internes sub-parallèles, et ne se rejoignant pas sur la ligne médiane, n'atteignant pas le bord postérieur; espace intermédiaire relevé en côtes étroites et arrondies, n'étant pas rétréci en arrière, disparaissant à peu de distance du bord postérieur; celui-ci, sinueux et tri-échancré. Troisième anneau, aussi large que long, carré; deux sillons dorsaux, l'antérieur sub-marginal, assez large et non ponctué; le postérieur pareillement imponctué, voisin du premier, mais distinctement séparé, formé

par la réunion des deux arcs de courbe à faible courbure, dont la convexité est tournée en avant, dont le point d'intersection est un point de rebroussement de la première espèce, placé sur la ligne médiane, et dont les branches externes atteignent les bords latéraux vers la moitié du segment ; ligne médiane, élevée en côte arrondie comme au second anneau. Quatrième et suivants, n'ayant pas de côte médiane, transversaux, diminuant progressivement de grandeur : au quatrième, un seul sillon simple et transversal, en arc de courbe dont la convexité est tournée en avant, dont le sommet est sur la ligne médiane vers le tiers antérieur du segment, et dont les extrémités atteignent les angles postérieurs : aux cinquième et sixième, deux sillons latéraux obliques et distants, partant de la base, et n'atteignant pas les bords latéraux. Ailes et pattes, de la forme ordinaire.

Couleurs. Antennes, palpes, corps et pattes, noirs : les quatre premiers anneaux de l'abdomen, rouges. Ailes, noires : aux supérieures, une tache jaune à l'origine du point épais, et derrière celle-ci, une bande hyaline, étroite, transversal n'atteignant pas le bord interne.

Sexe. Deux mâles. *Femelle*, inconnue.

35. BRACON NIGRIMANUS, *N. sp. ?*

Dimensions. Long. du corps, 5 lig. ; *id.* de la tarière de la femelle, 4 lig. Larg. du corps, 4 ligne.

Formes, comparables à celles des *Bracons Vesmaeli* et *Simulator*, dont cette espèce se rapproche beaucoup, sous ce rapport, tandis qu'elles'en éloigne à une grande distance par les accidents de couleur. Notre *Nigrimanus* diffère : 1° par le disque du mésothorax, tri-gibbeux ou visiblement divisé en trois pièces séparément convexes, par deux incisions suturales profondément enfoncées, qui atteignent le bord postérieur ; 2° par l'abc-

men, proportionnellement plus étroit, et semblable à celui de l'*Ichneumoniformis*, en ce que sa largeur ne dépasse nulle part celle du corselet mesuré à l'origine des ailes supérieures; 3° par la tarière de la femelle, plus courte que le corps.

Couleurs. Tête et antennes, noires : palpes, testacés. Corselet et abdomen, rouges : étuis de la tarière, noirs. Pattes antérieures, articulations, ferrugineuses; intermédiaires et postérieures, rouges : tarses, noirs. Ailes, obscures : base ou portion brachiale, hyaline, teinte de jaune; point épais des supérieures, jaune : une bande hyaline, transversale et sinueuse, partant du point épais et atteignant le bord interne : nervures, noires; radius supérieur, jaune : une lisière hyaline aux deux bords de la nervure qui sépare les deuxième et troisième cellules cubitales.

Sexe. Une femelle. Mâle, inconnu.

36. BRACON PACHYMERUS, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 4 lig.; larg., 2/3 de ligne.

Formes. Antennes mutilées dans mon exemplaire, mais probablement plus longues que le corps. Tête, proportionnellement plus grande que dans les autres *Bracons*, aussi large que le corselet, sans rétrécissement en arrière. Faces et joues, fortement ponctuées; points, gros, enfoncés, distincts et piligères; poils, raides, dirigés en avant, faisant une espèce de moustache au-dessus de la bouche. Tubercules antennaires, très saillants du côté de la face, nuls du côté du front : celui-ci, très court et profondément excavé. Vertex, plan, lisse, luisant et assez allongé proportionnellement à sa largeur pour que la tête puisse paraître cubique. Ocelles inégaux dans mon exemplaire, les postérieurs plus petits que l'antérieur, et le postérieur de droite plus petit que celui de gauche, circonstance qui n'est sans doute qu'une difformité accidentelle. Prothorax,

proportionnellement plus long, plus plan en dessus, moins largement rebordé en avant et en arrière que dans les autres *Bracons*. Dos du mésothorax, uniformément convexe, mais visiblement divisé en trois pièces par deux lignes suturales peu enfoncées, qui vont sans interruption du bord antérieur au bord postérieur. Dos du métathorax, divisé d'abord en deux grandes pièces : l'antérieure, plus grande, absolument dorsale, lisse, luisante, subdivisée elle-même en trois petites pièces, par deux sillons étroits, parallèles et longitudinaux : petite pièce médiane, très resserrée entre ces deux sillons, et ne consistant qu'en une côte droite, étroite et arrondie; petites pièces latérales, beaucoup plus grandes, en rectangles allongés, paraissant occuper toute la face supérieure du métathorax; grande pièce postérieure deux fois plus courte que l'autre, dont elle est séparée par une carène transversale peu élevée, brusquement penchée en arrière, presque verticale, subdivisée pareillement en trois petites pièces; petite pièce médiane, fortement ponctuée, un peu rugueuse, en triangle dont la base est au bord postérieur, et dont le sommet supérieur est au milieu de la carène transversale qui sépare les deux grandes pièces; petites pièces latérales, plus grandes que la médiane, finement pointillées, un peu concaves et embrassant la base de l'abdomen. Premier anneau, assez large à sa base, peu dilaté en arrière, très faiblement convexe; bords latéraux, droits et rebordés: côtes dorsales, écartées, parallèles aux côtés, passant au-dessus; en sorte que les sillons intermédiaires sont latéraux et non dorsaux: dos, à stries longitudinales et parallèles, sillon médian, plus large et plus profond que les autres stries. Second anneau, également strié sur le dos, et sillonné au milieu, avec quatre espaces lisses et élevés, dont deux internes, plans et arrondis, et deux latéraux, convexes, en triangles, dont un des sommets touche aux angles antérieurs: bord

térieur, entier et arrondi au milieu, largement échanc

les côtés. Troisième anneau et suivants, lisses, luisants, diminuant progressivement de grandeur; au troisième seulement, deux sillons simples, peu enfoncés, obliques, distants, partant de la base, et atteignant les bords postérieurs vers la moitié de l'anneau. Pattes, plus courtes et plus fortes que dans les autres *Bracons*: hanches postérieures, globuleuses: trochanters de la même paire, courts et ramassés: *tous les fémurs, épais et renflés*, les postérieurs plus que les autres, comme dans le *G. Exochus*, GRAV. Ailes, de la grandeur ordinaire: première cellule cubitale des supérieures, étant aussi longue que la seconde.

Couleurs. Antennes, tête, mandibules et palpes, noirs. Corselet, de la même couleur: pièce médiane du disque du mésothorax, segment post-scutellaire et métathorax, rouges. Abdomen, rouge: bord postérieur du septième anneau et plaques anales, noirs. Pattes noires: articulations des quatre antérieures, hanches, et dos des fémurs de la troisième paire, rouge-ferrugineux. Ailes, noires: point épais, jaune; une tache hyaline ronde sur le radius postérieur, à son point de rencontre avec la nervure qui sépare les deux premières cellules cubitales; lisières de la nervure qui sépare les seconde et troisième cubitales, hyalines.

Sexe. Une *femelle*. Tarière, à peu près de la longueur de l'abdomen; étuis, pubescents, peu comprimés, droits et sans renflements. *Mâle*, inconnu.

Quand on connaîtra mieux cette espèce remarquable, quand on en aura vu les deux sexes, on n'hésitera pas à reconnaître en elle le type d'une nouvelle division générique. La tête presque cubique, le dos du métathorax de six pièces, les fémurs épais et renflés, la première cellule cubitale aussi longue que la seconde, rendront ce genre nouveau aisément reconnaissable.

37. AGATHIS LATREILLEI, *N. sp. ?*

Dimensions. Long., 4 lig. $1/2$; larg., $2/3$ de ligne.

Formes. Corps, assez luisant, peu velu, pubescence fine et rare. Antennes, au moins aussi longues que la tête; devant de la tête, mat, plus fortement ponctué et plus velu. Une petite fossette sur le haut de la face, à peu de distance de l'origine des antennes. Tubercules antennaires, nuls. Front concave : deux fossettes oblongues, ouvertes postérieurement, rebordées latéralement, derrière l'origine des antennes : rebords internes des deux fossettes se rejoignant en avant sur la ligne médiane, faisant ensemble une espèce de sautoir ouvert en arrière. Mésothorax, divisé en trois pièces convexes : incisions suturales, assez enfoncées : pièce médiane, finement striée en avant, ne dépassant pas en arrière le milieu du disque. Dos du mésothorax, d'une seule pièce, lisse, uniformément convexe, et doucement penché en arrière. Premier anneau, élargi postérieurement, plus grand, mais n'étant pas deux fois plus long que le second. Deux fossettes oblongues, sur le dos, près de la base; côtés, un peu arqués et rebordés; bord postérieur, droit. Second anneau, en rectangle un peu plus large que long : dos, biparti au delà du milieu, par une dépression assez large, transversale, sinueuse et sulciforme; côtés, rebordés. Troisième et suivants, transversaux, uniformément convexes, sans rebords, diminuant progressivement de grandeur. Seconde cellule cubitale, triangulaire, assez grande : nervure postérieure, arquée et anguleuse.

Couleurs. Antennes, tête et corselet, noirs : palpes, testacés : dos du mésothorax, rouge. Abdomen rouge; cinquième anneau et suivants, noirs. Palpes, rouges; hanches et tibias postérieurs, noirs. Ailes, jaunes : extrémité, obscure : aux supérieures, une bande obscure, transversale, occupant la

moitié antérieure du point épais, et atteignant le bord interne; nervures et point épais, jaunes ou obscurs, selon la couleur adjacente du fond de l'aile.

Sexe. Une *femelle* qui avait perdu les étuis de sa tarière. Celle-ci, aussi longue que le corps. *Mâle*, incertain. (*Voyez* le numéro suivant.)

J'ai dédié cette espèce, une des plus grandes du *G. Agathis*, au savant qui en a été le fondateur.

38. AGATHIS ANCEPS, *N. sp. ?*

Le mâle qui est le sujet de cet article ressemble beaucoup à la femelle précédente et pourrait bien lui appartenir. Mes doutes sont exprimés par le nom spécifique que j'ai employé.

D'abord, les couleurs sont partout les mêmes, hors le segment post-scutellaire, qui est rouge comme le métathorax. La taille est plus petite; le corps est plus effilé; l'abdomen plus étroit. Ces légères dissemblances s'expliqueraient très bien par la différence des sexes. Les traits suivants ont plus d'importance, et se prêtent moins à la même explication. Face, plus finement pointillée et assez luisante. Fossette supérieure, nulle: un petit tubercule rond et granuliforme, un peu au dessus du milieu de la face. Fossettes du front, moins prolongées en arrière, arrondies, sans rebords; pas de ligne en sautoir derrière l'espace inter-antennaire. Pièce médiane du disque du mésothorax, plus fortement ponctuée et moins régulièrement striée. Un sillon longitudinal bien prononcé sur le milieu du dos du métathorax: quelques gros points enfoncés, près de son bord antérieur. Fossettes dorsales du premier anneau de l'abdomen ne consistant plus qu'en deux petits sillons longitudinaux. Seconde cellule cubitale, très petite, subpétiolée: nervure postérieure, droite.

39. AGATHIS ESEMBECKI. *N. sp. ?*

Une *femelle* unique qui ressemble autant à la *Latreillei* par

les formes que l'*Anceps* lui ressemble par les couleurs ; néanmoins, je la crois bien distincte. Taille de l'*Anceps*. Antennes plus courtes que le corps. Fossettes frontales, larges, courtes, peu enfoncées : rebords internes en sautoir, peu élevés : rebords externes, effacés. Bords latéraux du premier anneau, droits. Tarière, de la longueur du corps : les étuis, noirs, velus et flexibles, sont roulés en spirale dans mon individu. Tête et antennes, noires : palpes, testacés. Corselet, rouge. Prothorax, noir. Abdomen, rouge : plaques anales, obscures. Pattes de la première paire, testacées : premier trochanter et milieu des fémurs, noirs. Pattes intermédiaires, noires : tarses et tibias, testacés. Pattes postérieures, rouges : dessous des hanches, premier trochanter, extrémités des fémurs et des tibias, noirs. Ailes, jaunes : extrémité, obscure : aux supérieures, une bande transversale obscure, en avant du point épais, et n'atteignant pas le bord interne. Point épais, jaune ; nervures, de la même couleur à la bande transversale obscure, noirâtres seulement vers l'extrémité.

40. AGATHIS VESMAELI, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 5 lig. ; larg., 1 ligne.

Formes. Antennes, plus longues que le corps. Corps, luisant, moins cylindrique que dans les espèces précédentes : dos, plus aplati. Face, plane : deux fossettes latérales, près du chaperon. Front, concave, indivis ; bord postérieur, saillant, en arc de courbe, dont la convexité est tournée en arrière. Disque du mésothorax, très faiblement convexe, ne paraissant composé que d'une seule pièce : sutures ordinaires, complètement effacées. Métathorax, composé d'abord de deux grandes pièces principales : l'antérieure, plus grande, entièrement dorsale, uniformément convexe, rebordée latéralement et en arrière, subdivisée elle-même en cinq petites pièces ou en cinq compartiments par quatre côtes équidistantes en arrière ; côtes

externes, parallèles aux bords latéraux; côtes internes, convergentes en avant et se rejoignant au milieu du bord antérieur : seconde grande pièce ou pièce postérieure, plus courte, verticale et indivise. Premier anneau de l'abdomen, un peu plus long que le second, en trapèze élargi en arrière : dos, excavé près de la base; côtés, droits et finement rebordés. Second anneau et suivants, uniformément et faiblement convexes, en rectangles transversaux qui diminuent progressivement de grandeur. Seconde cellule cubitale, comme dans le *Latrellei*.

Couleurs. Tête et antennes, noires : palpes, pâles. Corselet et abdomen, rouges : bord postérieur du quatrième anneau, cinquième et suivants, noirs. Pattes des deux premières paires, testacées : hanches, dessus des trochanters, fémurs entiers hors leur extrémité tibiale, noirs. Pattes postérieures, rouges; hanches, un anneau à la base des fémurs, extrémité tarsienne des tibias, tarses, noirs. Ailes, jaunes, avec l'extrémité obscure : aux supérieures, une bande obscure partant du point épais, rétrécie, et interrompue au milieu, atteignant au delà le bord interne; point épais, noir, avec le bord interne jaune; autres nervures, jaunes, hors à l'extrémité où elles sont de la couleur du fond de l'aile.

Sexe. Un mâle. *Femelle*, inconnue.

41. AGATHIS ALBITARSIS, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. 1/2; larg., 1/2 ligne.

Formes. Face, mate, ponctuée, pubescente : deux petites fossettes latérales près du chaperon et un sillon longitudinal très court près de l'origine des antennes. Front, concave : fossettes post-antennaires, distinctes, triangulaires, également rebordées partout; rebords, peu saillants. Disque du mésothorax, divisé en trois pièces séparément convexes, ou tri-gibbeux; pièce médiane, ayant en avant deux sillons longitudinaux et

rapprochés, qui n'atteignent pas l'extrémité postérieure de cette pièce. Celle-ci, terminée vers le milieu du disque. Flancs du métathorax, luisants, renflés, plus larges que dans les autres *Agathis*, empiétant même sur la pièce dorsale : celle-ci, divisée en trois pièces, ou plutôt en deux seulement, dont l'antérieure est elle-même subdivisée en deux autres égales entre elles, quadrangulaires, rebordées dans tous les sens et séparées par une suture caréniforme; bords postérieurs de ces quadrilatères, en arc de courbe dont la convexité est tournée en arrière et dont le point d'intersection est un point de rebroussement de la première espèce; bords latéraux, droits, parallèles à l'axe du corps, plus longs que la côte médiane; seconde grande pièce du métathorax, plus courte, mais aussi large que la première, verticale, concave, indivise, en pentagone à côtes curvilignes et rentrantes. Premier anneau de l'abdomen, deux fois au moins plus long que large, en trapèze un peu élargi en arrière; bords latéraux, droits et finement rebordés : dos, faiblement convexe, deux petits enfoncements avant le milieu, deux autres plus apparents au bord postérieur. Second anneau, à peine un peu plus court que le précédent, en rectangle allongé : bords latéraux, plus épais : dépression sulciforme du dos, comme dans le *Latreillei*. Troisième anneau et suivants, lisses, sans rebords latéraux et sans impressions dorsales, transversaux et diminuant progressivement de grandeur. Seconde cellule cubitale, comme dans l'*Esembecki*.

Couleurs. Antennes, tête et corselet, noirs; palpes, pâles; métathorax, rouge. Abdomen, rouge. Quatrième anneau et suivants, noirs. Pattes antérieures et intermédiaires, noires : genoux et tarsi, blancs. Pattes postérieures, rouges : une tache sur la face externe des hanches; trochanters, extrémités tarsiennes des tibia, tarsi, noirs. Ailes, hyalines : tiers postérieur, obscur; nervures, pâles dans la portion hyaline, noires dans la portion obscure : radius supérieur et point épais, noirs.

Sexe. Une femelle. Tarière, de la longueur de l'abdomen : étuis, noirs et pubescents. *Mâle*, inconnu.

42. AGATHIS COXALIS, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. 1/2; larg., 1/2 ligne.

Formes. Antennes, tête, prothorax et disque du mésothorax, comme dans l'*Albitarsis* : face, plus finement ponctuée, moins mate et moins pubescente. Écusson, plan : bord postérieur, rebordé. Flancs du mésothorax, moins développés et n'empiétant pas sur la pièce dorsale : celle-ci, proportionnellement plus large et plus courte, subdivisée en deux pièces d'égale grandeur, l'antérieure dorsale, la postérieure verticale, subdivisées l'une et l'autre en trois compartiments par deux côtes longitudinales et continues du bord antérieur du métathorax jusqu'à son bord postérieur; les deux petites pièces médianes, plus étroites que les latérales; la médiane dorsale, très rugueuse : les cinq autres, à champ lisse ou très faiblement ponctué. Seconde cellule cubitale, plus petite que dans le précédent.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs : palpes, testacés. Segment post-scutellaire, métathorax, quatre premiers anneaux de l'abdomen, hanches et dessous des fémurs de la troisième paire, rouges : tarsi de la première paire seulement, blancs. Ailes, obscures, unicolores : nervure et point épais, noirs.

Sexe. Une femelle. Tarière, de la longueur de l'abdomen. *Mâle*, inconnu.

43. ALYSIA CAYENNENSIS, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. ; larg., 3/4 de ligne.

Formes. Antennes, de la longueur du corps, filiformes :

articulations, d'autant plus distinctes qu'elles approchent davantage de l'extrémité: premiers articles, sub-cylindriques; derniers, presque moniliformes. Mandibules, épaisses. Face externe, striée dans le sens de sa propre longueur, excavée près de son extrémité: bord interne, sinueux et bi-échancré ou armé de trois dents courtes, obtuses et aplaties, celle du milieu plus grande que les autres. Labre, renflé. Face, convexe, finement ponctuée. Tubercules antennaires, nuls. Front, très court, vertical: milieu, concave et rugueux. Vertex, plan, lisse et très luisant, en rectangle transversal. Ocelles, rapprochés, en triangle équilatéral. Prothorax, assez raccourci et assez rabaisé pour que le bord postérieur du vertex soit nécessairement en contact avec le devant du mésothorax. Celui-ci, uniformément convexe et néanmoins divisé visiblement en trois pièces par deux impressions suturales peu profondes, droites, et parallèles entre elles, partant du bord antérieur du disque et aboutissant aux angles antérieurs de l'écusson. Segment post-scutellaire (l'écusson de mon exemplaire a été détruit par l'épingle qui a servi à le piquer), assez grand, peu enfoncé; post-écusson ne consistant qu'en une petite côte longitudinale. Métathorax, uniformément convexe, penché insensiblement en arrière, divisé en deux compartiments égaux par une bande longitudinale élevée et aplatie, qui s'élargit peu à peu d'avant en arrière, au point de former au bord postérieur un bourrelet épais, vertical et fortement ponctué. Premier anneau, en trapèze élargi en arrière, et dont le grand côté est à peu près égal à la hauteur: bords latéraux, renflés en bourrelets: dos, convexe, brusquement excavé près du bord postérieur: deux côtes élevées, droites et parallèles entre elles, partant des angles antérieurs et disparaissant en deçà du milieu du dos: une fossette basilaire intermédiaire. Second anneau, plus grand que le premier, aussi long que les quatre suivants pris ensemble, en rectangle allongé: bords latéraux sans rebords. Troi-

sième anneau et suivants, lisses, sans rebords, courts, transversaux et diminuant progressivement de grandeur. Pattes, de la forme ordinaire. Cellule radiale, grande, large et arrondie à son extrémité. Radius postérieur, sinueux. Seconde cellule cubitale plus grande que la première, recevant la nervure récurrente près de son origine.

Couleurs. Tête et antennes, noires : palpes, bruns. Corselet et abdomen, rouge-ferrugineux. Pattes, de la même couleur : teinte des hanches, des trochanters et des fémurs, plus foncée : ailes, obscures : nervures, noires : point épais et tache oblongue adjacente, d'un beau jaune orangé.

Sexe. Une femelle. Tarière, brune, de la longueur de l'abdomen : étuis, noirs, un peu velus, terminés par une massue oblongue, et acuminée. *Mâle*, inconnu.

Cette espèce appartiendrait à la troisième section des *Atysies* de M. le docteur NECS-VON-ESEMBECK. V. *N. ab. Es. Ich. adsc.*, tom. 1^{er}, pag. 248.

44. SEMINOTA LEPRIEURII, *Mihi.*

Un *Mâle*.

45. LYCISCA RAPTORIA, *Mihi.*

Une femelle.

46. CHRYSSEIDA SUPERCILIOSA, *Mihi.*

Un *Mâle*.

Ces trois espèces seront décrites et figurées dans le *Magasin zoologique* de M. GUÉRIN. J'ai dû supprimer ici la répétition des détails, pour ne pas grossir davantage ce Mémoire, qui est déjà assez étendu.

47. SMICRA LEPRIEURII, *N. sp.?*

Dimensions. Long., 3 lig. ; larg., 1 ligne.

Formes. Antennes, coudées, de treize articles dans les mâles,

outre la radicule, qui est petite, globuleuse et apparente : premier article ou *scapus*, s'élevant plus haut que le front : second article ou *pedicellus*, petit, globuleux, rotaliforme; troisième, obconique, plus long que large; quatrième et suivants, cylindriques, diminuant progressivement de longueur sans diminuer proportionnellement de largeur; le dernier, tronqué obliquement. Devant de la tête, finement ponctué : labre, de la largeur du chaperon, très court; bord antérieur un peu arqué : chaperon, en trapèze plan et rétréci en arrière, sa plus grande largeur étant à peu près le tiers de la largeur de la face : celle-ci, plus large que longue, plane et indivise, échancrée en avant pour embrasser le chaperon, unicarénée au-dessous des antennes : front, deux fois plus long que la face, bifovolé; fossettes longitudinales, placées derrière l'origine des antennes et propres à servir de retraite à leur premier article; espace inter-antennaire, unicaréné; vertex, très mince; les *trois ocelles, en ligne droite transversale*. Bord antérieur du *prothorax*, rebordé latéralement; *rebords minces, lamelliformes et assez avancés pour entourer et cacher les orbites latérales et postérieures des yeux, quand la tête est redressée*. Dos du corselet, fortement ponctué : points, ronds, gros et distincts. Disque du mésothorax, uniformément convexe : sutures ordinaires des trois pièces intégrantes, apparentes, mais peu enfoncées. Ecusson, très volumineux, comme dans la plupart des *Hyménoptères sauteurs*, mutique, entier, relevé en bosse arrondie, prolongée en arrière au-dessus du post-écusson et du métathorax. Segment post-scutellaire, étroit, presque vertical, masqué par l'écusson et sans saillie médiane visible en dessus. Dos du métathorax, vertical, d'une seule pièce fortement ponctué : points, confluent et formant des rugosités irrégulières. Pétiole ou premier anneau de l'abdomen, lisse, cylindrique et plus long que les six autres pris ensemble. Pattes des deux premières paires, de la forme ordinaire dans ce genre. Hanches posté-

rieures, plus longues que le pétiole de l'abdomen : fémurs postérieurs, très renflés, en ovale oblong, leur face inférieure n'ayant qu'une seule rangée externe de six épines fortes et distantes. Innervation des ailes, comme dans la *Smicra sispes*.

Couleurs. Premier article des antennes, noir en dessus et jaune en dessous : les autres, bruns en dessus et testacés en dessous. Tête noire : face et orbites oculaires internes, jaunes. Corselet, noir : bord antérieur du prothorax, bord postérieur du même, deux taches linéaires au milieu du disque du mésothorax sur les côtés de la pièce médiane, deux autres semblables à côté des écailles alaires, deux autres plus petites sur les flancs, dos de l'écusson, jaunes. Abdomen, noir, pétiolé; moitié antérieure et bord postérieur du second anneau, deux petites taches sur le troisième, jaunes. Ventre, pâle : bords postérieurs des segments intermédiaires, grisâtres : les derniers, bruns. Les quatre pattes antérieurs, noires : articulations, tarses et tibias, jaunes. Pattes postérieures, noires : hanches, une grande tache à la face externe des fémurs, extrémité tarsienne des tibias, tarses, jaunes. Ailes, hyalines : nervures, testacées ; point épais, plus foncé.

Sexe. Un *Mâle*. *Femelle*, inconnue.

48. CHRYSIS PUNCTATISSIMA, *N. sp. ?*

Dimensions. Long., 4 lig. 1/2; larg., 1 lig. 1/4.

Formes, semblables à celles de la *Chrysis ignita*, et de ses voisines. Front, concave, assez luisant et finement pubescent. *Vertex*, uniformément convexe ; point de ligne élevée et suturiforme entre lui et le front. Dessus de la tête et du corps, flancs du mésothorax, glabres, luisants et fortement ponctués : points, ronds, gros et distincts : cloisons interstitiales, planes, continues, plus étroites que les points. Bords des segments scutellaire et post-scutellaire, sans rebords ; sutures intermé-

diaires, en sillons bien prononcés. Dos du métathorax, sans épine médiane. Abdomen, moins convexe que dans les espèces voisines : point de carène médiane sur les deux premiers anneaux : ligne médiane du second, plane, lisse et non ponctuée. *Troisième anneau, sans dépression basilaire, sans bourrelet et sans ligne sub-marginale de gros points enfoncés* : bords latéraux, presque droits et sans sinuosités : bord postérieur, quadridenté et tri-échancré : dents équidistantes, triangulaires, aiguës : échancrure médiane, anguleuse ; les deux autres, arrondies. Onglets des tarsi, simples.

Couleurs. Antennes, noires : dessous du premier article, bleu-métallique : dessus de la tête et du corps, de la même couleur. Une tache occupant toute la région ocellaire, une bande transversale interrompue au milieu du prothorax, bord antérieur du mésothorax, une tache sur chaque pièce latérale du disque, milieu des segments scutellaire et post-scutellaire, une bande transversale près de la base de chaque anneau, une autre bande au delà du milieu du second, ligne médiane de celui-ci, violet-noirâtre. Devant de la tête et dessous du corps, d'un beau vert-métallique. Pattes, de la même couleur : tarsi, noirs. Ailes, hyalines : nervures, noires.

Sexe. Mâles et femelles parfaitement semblables. On ne saurait distinguer leurs sexes qu'en observant leurs parties génitales.

Variétés. Dans quelques femelles, la couleur métallique du dos passe du bleu au vert-bleuâtre. Dans les deux sexes, les taches et les bandes violettes du corselet varient de grandeur, et plusieurs d'entre elles sont souvent effacées.

49. CHRYSIS SPINIGERA, N. sp. ?

Dimensions. Long., 3 lig. $\frac{1}{2}$; larg., 4 lig. $\frac{1}{3}$.

Formes. Corps, proportionnellement plus large et plus con-

vexe que celui de la *Punctatissima*. *Vertex*, séparé du front par une ligne élevée, échancrée en avant, n'atteignant pas le bord des yeux, et dont les deux branches remontent jusqu'à la région ocellaire, en dessinant sur le devant du vertex une espèce de cœur dont la pointe postérieure est ouverte. Point de carène médiane sur le segment post-scutellaire. *Métathorax*, uni-épineux : épine, courte, droite, obtuse, placée au milieu du dos près du bord supérieur, dirigée de bas en haut et d'avant en arrière. Ponctuation du corps, comme dans la *Punctatissima*. Ligne médiane du second anneau, plus élevée et sub-caréniforme. *Troisième anneau*, déprimé à sa base, renflé en bourrelet près du bord postérieur : bourrelet très épais, et entouré postérieurement d'une série de points enfoncés, distants, et d'autant plus gros et profonds qu'ils sont plus voisins de la ligne médiane : bords latéraux, sinueux et un peu rentrants; bord postérieur, quadridenté; dents, équidistantes, triangulaires et aiguës : échancrures, arrondies, égales entre elles, proportionnellement plus étroites et plus profondes que celles de l'espèce précédente.

Couleurs. Dessus du corps semblable au dessous, d'un beau vert métallique très brillant. Taches et bandes du dos, violettes comme dans la *Punctatissima*, mais tranchant davantage avec la couleur plus clairée du fond. Rebord latéral du second anneau et moitié antérieure du rebord du troisième, blancs et translucides. Antennes, ailes et pattes, comme dans la précédente.

Sexe. Une femelle. Mâle, inconnu.

50. CHRYSIS FASCIATA, FAB., *Syst. Piez*, 175, 7?

Dimensions. Long., 3 lig.; larg., 1 lig. 1/4.

Formes, semblables à celles des deux espèces précédentes.

Front, séparé du vertex par une ligne élevée, transversale, com-

posée de deux arcs de courbe à faible courbure, dont la convexité est tournée en arrière, qui n'atteignent pas les bords internes des yeux à réseau, et qui se coupent sur la ligne médiane en y faisant un angle curviligne très obtus. Ponctuation du corps plus fine que dans les espèces précédentes. Segment post-scutellaire, sans carène médiane, comme dans le *Spinigera*. Métathorax mutique, comme dans la *Punctatissima*. Dos des deux premiers anneaux, sans carène médiane. Troisième anneau, ayant une dépression basilaire, un renflement en bourrelet et une série de gros points enfoncés, comme la *Spinigera*. Bourrelet, moins renflé : bords latéraux, également sinueux et rentrants : bord postérieur, quadridenté. Dents, triangulaires, proportionnellement plus courtes et moins aiguës que dans les deux précédentes, inéquidistantes : les deux internes, plus rapprochées entre elles et plus proéminentes en arrière. Échancrures, arrondies ; la médiane, étroite et transversale ; les latérales, plus larges, moins profondes, obliques d'avant en arrière et de dehors en dedans.

Couleurs, comme dans la *Punctatissima*. Au second anneau, point de bande violette au delà du milieu. Arête qui sépare le front et le vertex, noirs.

Sexe. Un mâle. Femelle, inconnue.

Ce n'est qu'avec doute que j'ai cité le nom de FABRICIUS. Les descriptions de cet auteur sont si vagues, il y met tant d'importance aux couleurs, il y en met si peu aux formes, que tout ce qu'il dit de sa *Fasciata* convient à peu près également aux trois espèces précédentes, et même à une quatrième de l'Amérique méridionale. Celle-ci ne fait pas partie des récoltes de M. LEPRIEUR, et elle est étrangère au sujet de ce Mémoire ; je me contenterai d'en constater l'existence, et de signaler les traits qui la distinguent de notre N° 50.

« *Chrysis intricans*, N. sp. ? Arête qui sépare le vertex et le front, transversale, droite, n'atteignant pas le bord des

« yeux et terminée à une petite distance par deux lignes droi-
 « tes pareillement élevées, descendant sur le front parallèle-
 « ment aux orbites internes : ligne médiane des second et
 « troisième anneaux, en côte arrondie. Troisième anneau, sans
 « bourrelet, ayant néanmoins une série de gros points enfoncés
 « sub-marginaux : bords latéraux, droits; bord postérieur,
 « quadridenté : dents, égales entre elles et équidistantes : échan-
 « crures intermédiaires, égales entre elles et transversales. »

EXPLICATION DE LA PLANCHE 7.

- I. *Aulacomerus Buquettii* mâle.
- II. *Camptobium Leprieurii*, mâle.
- III. *Polycyrtus histrio*, femelle.
- IV. *Polycyrtus quadrisulcatus*.
 - a. *Insecte*, vu en dessus, considérablement grossi.
 - aa. *Tête* grossie, vue des trois quarts.
 - b. *Patte* postérieure, très grossie.
 - c. *Antenne*, idem.
 - d. *Tarse*, idem.
 - e. *Corselet*, vu en dessus, idem.

NOTE**SUR LES DIFFÉRENCES SEXUELLES DES *Malachius*
D'EUROPE.**

Par M. le comte DEJEAN.

(Séance du 6 mai 1840.)

Je lis dans un article de M. Goureau sur l'accouplement de quelques insectes, p. 550 du tome 8 des *Annales de la Société Entomologique* :

On trouve quelques uns de ces insectes (Malachius elegans) qui portent à l'extrémité de leurs élytres deux espèces d'épines ou de soies écailleuses, tandis que les autres sont privées de ces appendices. Il était intéressant de savoir si ces épines indiquent une différence de sexe, ainsi que le dit Latreille; ou si elles sont l'indice d'une différence d'espèces, comme on l'a avancé récemment, etc.

Les différences sexuelles sont très diverses dans le genre *Malachius*. Presque toujours les antennes des mâles ont plusieurs articles dilatés de manières différentes, et c'est peut-être le meilleur caractère pour reconnaître les sexes; mais cette dilatation varie selon les espèces.

Les épines ou soies écailleuses dont parle M. Goureau sont très sensibles dans les mâles de quelques espèces, telles que : *rufus*, *geniculatus*, *spinipennis*, *affinis*, *spinosus*, *macrocephalus*, *elegans* et *marginellus*; mais dans quelques espèces très voisines, telles que : *æneus*, *rubidus*, *bipustulatus*, *viridis*, *dilati-*

cornis et *dentifrons*, l'extrémité des élytres des mâles est tout à fait arrondie et manque de ces épines, et l'on ne peut reconnaître les sexes que par les antennes.

Deux espèces très voisines, dont j'ai fait à tort quatre espèces dans mon catalogue, ont les femelles aptères. Dans l'une, dont j'ai nommé le mâle *gracilis* et la femelle *rotundipennis*, les élytres des mâles sont épineuses; et dans l'autre, dont j'ai nommé le mâle *lepidus* et la femelle *rufilabris*, les élytres des mâles sont arrondies et dépourvues d'épines.

Dans quelques espèces plus petites, telles que : *pulicarius*, *marginalis*, *rubricollis* et *cyanipennis*, les épines des mâles sont moins apparentes.

Je n'en ai point aperçu dans les mâles du *lateralis*.

Dans les *sanguinolentus*, *equestris*, *fasciatus* et *cæruleus*, les élytres des mâles sont plus ou moins plissées et chiffonnées à l'extrémité; mais il n'y a point d'épines sensibles.

Dans le *cardiacæ*, les mâles ont en outre les antennes très fortement pectinées.

Dans les *thoracicus*, *pedicularius*, *flavipes*, *præustus*, *albifrons*, *dispar*, *graminicicola*, *pallipes* et *concolor*, les élytres des mâles sont plus ou moins plissées à l'extrémité, et sont terminées par une espèce de tubercule charnu plus ou moins apparent.

Dans l'*angulatus*, les élytres des mâles sont arrondies à l'extrémité; mais leur tête est beaucoup plus grosse que celle de la femelle.

Enfin, je n'ai pu encore observer aucune différence sexuelle dans les *marginatus*, *femoralis*, *lobatus* et *hemipterus*.

AVIS

CONCERNANT LA PLANCHE HUITIÈME, QUI REPRÉSENTE
LE *Cyllo sepulta*, BOISDUVAL.

Le rapport de M. Boisduval sur le *Cyllo sepulta* n'ayant pu être encore terminé, nous avons eu devoir en remettre l'impression au troisième trimestre pour ne pas retarder plus longtemps la publication du deuxième numéro de 1840.

ANNONCES.

**FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE; par
M. RAMBUR, Docteur-Médecin.**

Chaque livraison contient 5 planches et 5 feuilles de
texte. La quatrième livraison, comprenant une partie
des Lépidoptères, est en vente chez Arthus-Bertrand.

Prix de chaque livraison : 6 fr.

**GENERA ET INDEX METHODICUS, LEPIDOPTERORUM
EUROPÆORUM; auctore BOISDUVAL. 1 vol. in-8, 5 fr.**

Chez Roret, rue Haute-Feuille, 10 *bis*.

A vendre, par suite du décès de M. TH. ROGER, l'ou-
vrage complet jusqu'à ce jour d'HUBNER, sur les Pa-
pillons et les Chenilles d'Europe.

S'adresser à M. Boisduval, chez lequel il est déposé.

**MONOGRAPHIE DES TRACHYDÉRIDES; par M. DU-
PONT.**

Formant un volume in-8 de 60 pages, accompagné
de 70 planches coloriées. La dernière partie vient de
paraître.

Chez Arthus-Bertrand, rue Haute-Feuille, 25.

**GENERA ET SPECIES STAPHYLINORUM; auctore
GUIL. F. ERICHSON. Un vol. in-8, chez Morin, li-
braire-éditeur, à Berlin.**

ESSAI**SUR LES COLLAPTÉRIDES. (SUITE.)**

Par M. SOLIER.

(Séance du 5 juin 1840.)

DEUXIÈME SECTION.

Tête subtriangulaire ou suborbiculaire, peu prolongée en arrière, et pouvant s'enfoncer dans le prothorax jusque près des yeux, du moins dans presque tous; quelquefois subrhomboidale ou, si l'on veut, subhexagonale (1) et prolongée, et rétrécie en arrière des yeux, mais sans étranglement colliforme, et alors ces derniers très saillants.

41^e Tribu. — PRAOCITES.

Menton très petit, ordinairement très court, transverse, plus ou moins en trapèze renversé, et tronqué ou légèrement échancré anguleusement à la partie antérieure; pédoncule saillant en trapèze.

Mâchoires entièrement à découvert et à lobe interne terminé par un crochet corné, distinct des cils.

(1) En tenant compte de la troncature ou échancrure du bord antérieur et de la partie postérieure.

Langnette très saillante, mince et submembraneuse ; le plus souvent échancrée antérieurement, plus rarement tronquée.

Dernier article des palpes maxillaires subcylindrique, ou légèrement sécuriforme, généralement pas plus gros que le précédent, mais jamais notablement transverse ni très fortement sécuriforme.

Tête courte, transverse ou trapézoïdiforme, et s'enfonçant jusqu'aux yeux dans le prothorax ; épistome formant ordinairement une saillie remarquable, plus étroite que le reste de la tête, et en général profondément échancré au bord antérieur.

Labre saillant, transverse et plus ou moins échancré antérieurement.

Antennes de onze articles chez les uns et de dix chez les autres, par la réunion des deux terminaux, les deux ou trois derniers formant une petite massue oblongue, plus ou moins prononcée.

Yeux plus grands que dans les précédentes Tribus, obtus aux extrémités inférieure et supérieure, transverses et légèrement échancrés antérieurement.

Ecusson formant entre les élytres une très petite saillie triangulaire, très rarement nulle.

Tergum du prothorax large, notablement transverse, se rétrécissant généralement de la base vers la tête, et au moins aussi large à sa base que celle des élytres.

Tibias rudes, au moins sur une de leurs faces, les antérieurs plus ou moins triangulaires, ou dentelés extérieurement, et armés à leur extrémité, en dehors, d'une dent triangulaire ; ce qui peut faire présumer que ces insectes sont pour la plupart fouisseurs.

Corps généralement court, rarement oblong.

Ils ont quelques rapports avec les Asidites, mais ils s'en distinguent par l'organisation buccale, la tête s'enfonçant jus-

qu'aux yeux dans le prothorax ; la forme de ce dernier, l'échanerure de l'épistome et du labre et la forme des antennes, séparent les insectes de cette Tribu des deux précédentes.

Je la diviserai en neuf genres, dont voici les principaux caractères.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes de onze articles, les deux derniers séparés et très distincts l'un de l'autre.

Tibias antérieurs	Troisième article des antennes	courts et notablement triangulaires.	à peu près de la longueur du deuxième, ou guère plus long que lui ; dernier article des palpes maxillaires. grêle et subcylindrique. 1. <i>Caelus</i> .		
		Troisième article des antennes	notablement plus long que le deuxième ; dernier article des palpes maxillaires, sécuriforme. 2. <i>Praocis</i> .		
	Prothorax	Tarses postérieurs	notablement et brusquement plus gros que les précédents, et formant une petite massue ; angles huméraux très arrondis. 3. <i>Eutelocera</i> .	très grêles. à premier article filiforme, plus long que les deux derniers réunis ; angles antérieurs du prothorax, obtus ; tibias antérieurs comprimés, légèrement triangulaires. 4. <i>Filatarsus</i> .	
			échancré au bord antérieur, et non sensiblement avancé en lobe au-dessus de la tête		à peine plus gros que les précédents ; les antennes grossissant insensiblement, et peu à peu, du deuxième au dernier article ; angles huméraux peu ou point arrondis.
			grêles, obconiques, subcylindriques ou très légèrement triangulaires.		Les trois derniers articles des antennes
			très notablement avancé au-dessus de la tête, au milieu du bord antérieur, et formant un lobe très prononcé ; présternum fortement renflé en mentonnière. 6. <i>Calymnaphorus</i> .		

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes ne paraissant avoir que dix articles, les deux derniers étant réunis en un seul, ovoïde, ou bien le terminal très petit, peu apparent, étant plus ou moins renfermé dans le pénultième.

Præsterium	}	renflé et avancé en mentonnière; tête pouvant devenir verticale.	7. <i>Cryptochile</i> .
		non renflé ni avancé en mentonnière; partie inférieure de la bouche, toujours à découvert.	fortement échanuré, les deux derniers articles des antennes, en regardant le terminal comme simple, globuleux, un peu plus gros que les autres.
		Epistoine	tronqué; les deux derniers articles des antennes, en regardant le terminal comme simple, très gros et oblongs.

PREMIÈRE DIVISION.

(*Praocites*.)

Antennes ayant onze articles bien séparés et très distincts, les trois derniers un peu plus gros que les autres, formant ordinairement un petit renflement peu notable, de sorte que ces antennes paraissent plutôt aller insensiblement en grossissant vers leur extrémité que terminées en massue, du moins presque toujours: base du tergum du prothorax fortement sinueuse et plus ou moins trilobée chez presque tous, rarement subtronquée; languette plus ou moins échanurée antérieurement. Ces insectes habitent l'Amérique.

Genre I. *Cælus*, ESCHSCHOLTZ, *Zool. atl.*

Pl. 9, fig. de 1 à 4.

Menton très petit, court, transverse, paraissant subrectangulaire, mais un peu évasé antérieurement, en trapèze, avec les angles recourbés en dedans de la bouche; pédoncule grand et rétréci, en trapèze antérieurement (*fig. 2*).

Palpes filiformes et assez étroits : les maxillaires terminés par un article grêle, subcylindrique; article terminal des labiaux guère plus gros que le pénultième et ovalaire subcylindrique (*fig. 2*).

Labre saillant, transverse, un peu élargi en avant, avec les angles antérieurs arrondis et un sinus peu profond au bord antérieur (*fig. 3*).

Tête petite, courte, transversale et s'enfonçant très avant dans le prothorax; épistome subrectangulaire, avec la suture postérieure bien marquée par un sillon transversal, emboîté de chaque côté par un lobe arrondi et bien avancé de la tête, et débordant un peu de ces lobes, et formant ainsi une petite saillie courte, comme un rétrécissement de la tête; cet épistome à peine échancré à sa partie antérieure; yeux grands, transverses et à peine légèrement échancrés en arc en avant (*fig. 3*).

Antennes très courtes, de onze articles : le premier notablement plus long que les autres, très mince d'abord et s'épaississant ensuite en massue; deuxième et troisième à peu près égaux, ou différant peu, un peu coniques; les suivants courts, moniliformes; neuvième et dixième plus transverses et plus gros que le huitième, et même que le onzième; ce dernier irrégulièrement globuleux, un peu plus gros que le huitième (*fig. 4*).

Tergum du prothorax très large, notablement transverse, rétréci, en s'arrondissant un peu sur les côtés, de la base vers la tête, et légèrement échancré et subsinueux antérieurement; base tronquée ou sinueuse, subtrilobée (*fig. 1*).

Saillie postérieure de l'écusson courte, très transverse et triangulaire (*fig. 1*).

Pattes velues, minces, à tibias couverts en tout ou en partie de tubercules épineux; les antérieurs courts, comprimés, notablement triangulaires, et garnis de deux rangées de petites dents comme celles d'un peigne, et dirigées presque perpendiculairement à la face postérieure; première rangée à dents plus lâches et plus longues situées au bord extérieur, et la deuxième à dents courtes et serrées placées au bord opposé; tarsi très grêles et filiformes.

Corps court, subovale, un peu rétréci de la tête à la partie postérieure.

Ce genre se distingue du genre *Praocis* par les antennes, dont le troisième article n'est pas sensiblement plus long que le second, et le terminal plus petit que le pénultième; par l'article terminal des palpes maxillaires, beaucoup plus allongé et cylindrique; et enfin par le labre, évasé et moins échancré antérieurement. Je n'en connais que deux espèces.

1. *Cælus hirticollis*.

Praocis hirticollis, BUQUET. SPINOLA collect.

(Pl. 9, fig. 1 à 4.)

Long. 6 à 9 mill., larg. 4 mill. 1/2.

Brunneus, nitidus. Capite transversim sulco arcuato profundiore, prothorace basi subtrilobato. Elytris valdè et laxè punctatis.

Assez brillant, d'un brun roussâtre plus ou moins obscur,

et garni de cils grisâtres, très longs, un peu plus serrés sur les bords du tergum du prothorax que sur les côtés des élytres; tête sinueuse latéralement en avant des yeux, à ponctuation serrée et forte, avec un sillon transversal, profond et un peu courbé en arc, ayant la convexité tournée vers la partie postérieure; tergum du prothorax plus brillant que le reste du corps, couvert de points enfoncés assez écartés, très petits, surtout dans le milieu, et un peu plus gros vers le bord latéral; élytres couvertes de gros points très enfoncés, assez écartés sur toute la partie dorsale, et plus serrés sur les côtés; abdomen brillant, couvert de petits points enfoncés, très écartés; poitrine velue, celle du prothorax avec de petits points enfoncés, très fins, au centre de son sternum, et des plis longitudinaux sur ses flancs; ventre, pattes et antennes plus roux que le dos.

Du Chili, notamment de Coquimbo, où il a été recueilli par M. Gay; et du Brésil, d'après M. Aubé, duquel je l'ai également reçu; il figure aussi dans la collection du Muséum de Paris, et dans celle de M. Max. Spinola.

2. *Cælus ciliatus*, ESCHSCHOLTZ., *Zool. atl.*, 2^e liv., pag. 5, tab. XIV, fig. 1.

Long. 6 mill., largeur 3 mill. 3/4.

Brunneus, capite transversim recta sulcato; prothorace basi truncato; elytris granulis, scabris.

Il ressemble beaucoup au précédent, et on le confondrait avec lui, quoiqu'il en soit très distinct: il est un peu plus régulièrement ovale; tête non sinueuse sur les côtés antérieurement; à ponctuation fine et serrée, marquée sur la suture postérieure

de l'épistome d'un sillon transversal peu profond et plus droit, et bordée de cils courts; épistome plus profondément échancré; base du prothorax tronquée carrément, ainsi que l'indique la figure d'Eschscholtz; dos très finement ponctué; élytres couvertes de petites aspérités tuberculeuses à peu près comme celles d'une râpe et assez écartées, velues postérieurement et sur les côtés, et bordées, ainsi que le prothorax, de longs cils d'un jaune pâle; pattes et antennes à peu près de la couleur du corps; présternum ponctué; flancs du prothorax à peine plissés; ponctuation de l'abdomen fine, oblitérée et très écartée.

Du Chili, d'après la collection de M. Dupont, qui m'a communiqué cette espèce; et de la Californie, d'après Eschscholtz, si c'est bien, comme je le pense, son espèce.

Genre II. *Praocis*, ESCHSCHOLTZ. — LACORDAIRE. — *Praocis* et *Anthrasomus*, GUÉRIN.

(Pl. 9, fig. 5 à 10).

Menton petit, court, transverse, dilaté en trapèze de la base vers le bord antérieur, tronqué ou très légèrement échancré anguleusement (fig. 5).

Palpes maxillaires assez longs, étroits, terminés par un article comprimé, évasé à son extrémité, et notablement sécuriforme, mais plus ou moins allongé; palpes labiaux courts, terminés par un article cylindrique, quelquefois un peu renflé et ovalaire, tronqué au bout (fig. 5, 6, 7).

Labre très saillant, tantôt notablement et tantôt à peine transverse, rétréci antérieurement d'une manière notable, bord antérieur avec un sinus profond le divisant en deux lobes triangulaires, aigus ou arrondis au bout (fig. 6).

Tête pouvant s'enfoncer jusqu'auprès des yeux dans le prothorax; partie extérieure transverse ou suborbiculaire, rétré-

cie en avant des antennes, avec le bord latéral de cette partie ordinairement sinueux, quelquefois droit; épistome profondément engagé dans les autres pièces de la tête, mais assez saillant au delà des parties latérales, et avec un sinus anguleux et bien prononcé au bord antérieur, moins profond cependant que celui du labre; suture tronquée carrément postérieurement, et formant un angle droit avec ses parties latérales, ces dernières parallèles à l'axe du corps; yeux assez grands, notablement transverses, bien ouverts, légèrement échancrés antérieurement ou ovalaires, obtus aux deux bouts (*fig. 6*).

Antennes filiformes ou grossissant à peine du troisième article à l'extrémité, de onze articles, tantôt grenus à partir du quatrième, et tantôt plus ou moins allongés, obconiques ou subcylindriques de ce quatrième article au huitième, et même quelquefois jusqu'au dixième; neuvième et dixième le plus souvent subglobuleux et un peu renflés; troisième article conique, toujours notablement plus long que le deuxième et même que le quatrième (*fig. 6*).

Prothorax transverse, échancré antérieurement et trilobé à sa base, le plus souvent rétréci de cette dernière au bord antérieur, en s'arquant un peu sur les côtés, et tantôt presque autant rétréci vers la base que vers la tête et plus arrondi sur les côtés; bords latéraux plus ou moins amincis et dilatés, soit relevés en dessus, soit penchés dans le sens de la courbure du tergum (*fig. 8, 9, 10*).

Ecusson légèrement saillant, triangulaire, transverse et peu apparent.

Corps plus ou moins convexe, cependant quelquefois déprimé sur le dos, tantôt très court et ovale, tantôt plus ou moins allongé, subcylindrique ou subparallèle, et quelquefois participant de ces deux formes, c'est-à-dire court et subparallèle (*fig. 8, 9, 10*).

Pattes courtes, plus ou moins épaisses et plus ou moins velues; tibias garnis d'aspérités subépineuses; les antérieurs notablement triangulaires, le plus souvent dilatés à l'extrémité et en dehors, en dent triangulaire; tarses grêles et filiformes, à premier article allongé, surtout aux postérieurs où il égale au moins le terminal.

Ce genre, un peu hétérogène par la forme des antennes, et surtout par celle du corps des espèces qui le composent, est distinct du précédent, avec lequel il a tant d'analogie, par le troisième article des antennes, notablement plus long que le quatrième et au moins le double du deuxième; par le dernier article des palpes maxillaires, notablement sécuriforme, et par le rétrécissement antérieur du labre.

Voici l'analyse des espèces qui me sont connues, formant trois groupes principaux, qui pourraient à la rigueur former trois coupes génériques, dont une, déjà établie par M. Guérin, et qui ayant été comparée au genre *Platynotus* de Fabricius, en est sûrement très distincte, mais qui, rapprochée du genre *Praocis*, comme je pense que cela doit être, ne présente plus des différences aussi tranchées.

PREMIÈRE DIVISION.

Corps court, plus ou moins ovale, ni sensiblement cylindrique, ni sensiblement parallèle; tergum du prothorax, le plus souvent trapézoïdiforme, c'est-à-dire, fortement rétréci de la base au bord antérieur, en s'arquant légèrement sur les bords latéraux; angles postérieurs notablement aigus, prolongés en arrière et emboîtant les angles huméraux (*fig. 8*).

A. Corps moins convexe et moins arrondi sur les côtés transversalement; élytres très manifestement carénées sur le bord marginal.

Tibias antérieurs	médiocrement échan- crés au bout et pas nota- blement prolongés au dedans, au delà de la dent exté- rieure apic- ale.	Sillons des élytres, ab- straction faite des poils qui les recouvrent	noirs; corps plus con- vexe . . . et moins large.	bien pro- noncés.	notablement ponctué; côtés des élytres peu éle- vés, et formant des sil- lons peu profonds dense- ment (1) granuleux. . .	1. <i>Rufipes</i> .				
						Sillons des élytres	Tergum du prothorax	lisse ou subtilement et lâchement ponctué; cô- tés des élytres très sail- lantes, et formant des sillons fortement et lâche- ment ponctués. . .	2. * <i>Costata</i> (s).	
									peu prononcés et presque oblitérés. . .	3. <i>Audouini</i> .
										d'un rouge sanguin, ainsi que les bords du prothorax; corps peu convexe et large.
Elytres	notable- ment échan- crés au bout et notable- ment pro- longés en dedans au delà de la dent apicale extérieure.	avec des sillons plus ou moins prononcés et cou- verts de poils grisâtres, ou- tre le sillon marginal.	très profonds latérale- ment, et formant deux côtés saillantes; milieu de ces élytres un peu dé- primé.	5. * <i>Spinotæ</i> .						
				Ces sillons	étroits et peu profonds, et ne formant pas de cô- tés saillantes; milieu des élytres pas sensiblement ou moins déprimés. . .	6. * <i>Subsulcata</i> .				
						n'offraut au plus que le sillon marginal couvert de poils grisâtres serrés; cou- leur à reflet métallique.	noirs; élytres unies, n'of- frant aucune apparence de côtes; sillon marginal couvert de poils grisâ- tres.	7. <i>Submetallica</i> .		
Tibias et antennes	roux; élytres ayant cha- cune deux côtes légè- rement marquées.	8. * <i>Tibialis</i> .								

(1) Quoique cet adverbe ne soit point français, j'ai cru pouvoir me permettre de l'employer pour abrégier le discours.

(2) J'ai marqué d'une * les espèces inédites du voyage de M. Gay, dont je ne donnerai que la phrase latine, renvoyant, pour les détails, à la partie de ce voyage relative aux insectes.

B. Corps plus convexe, plus arrondi sur les côtés transversalement ; les élytres étant moins manifestement carénées, et plus obtuses à l'extrémité postérieure.

Elytres	n'offrant ni côtes ni réticulation élevée.	Corps	} large, médiocrement convexe, et un peu subparallèle	9. <i>Nigro ænea.</i>	
			} plus étroit, plus court, très fortement convexe, et comme globuleux postérieurement	10. <i>Curta.</i>	
	offrant des côtes peu saillantes, mais sensibles, ou une réticulation élevée plus ou moins notable.	Elytres	} métallique; chaque élytre réticulée ou offrant seulement deux côtes.	} très inégales, et plus ou moins fortement réticulées	11. * <i>Ænea.</i>
			} pas sensiblement inégales et pas notablement réticulées, seulement, légèrement plissées	} 12. * <i>Rufitarsis</i>	
Couleur	noire: chaque élytre offrant cinq à six côtes sensibles, quoique peu saillantes.		13. * <i>Costatula.</i>		

DEUXIÈME DIVISION.

Corps allongé et subcylindrique ou large, déprimé et notablement subparallèle ; prothorax ou rétréci vers la base ainsi qu'antérieurement, en s'arrondissant sur les côtés, ou subparallèle postérieurement, et pas notablement trapézi-forme.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Présternum non renflé en mentonnière; prothorax rétréci en arrière, ainsi qu'antérieurement, en s'arrondissant sur les bords latéraux; dernier article des antennes, à peu près égal au pénultième; corps généralement convexe, subcylindrique (*fig. 9*).

Angles antérieurs du prothorax	obtus	avec des côtes irrégulières ou peu marquées; couleur légèrement brillante ou peu obscure.	fortement et densément granuleux.	Elytres	profondément sillonnées sur les côtés; base du prothorax plus sinueuse.	14. <i>Chevolatii.</i>
						Abdomen
	Elytres	Tibias, tarse et antennes	roux; couleur sensiblement métallique.	16. <i>Gayi.</i>		
				17. * <i>Parva.</i>		
		ayant chacune trois côtes étroites, assez régulières, et formant des espaces plans, larges et peu inégaux; couleur très obscure; dos très velu				18. * <i>Hirtuosa.</i>
		très aigus et plus saillants, l'échancrure du bord antérieur étant plus profonde.				19. * <i>Rufilabris.</i>

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Présternum renflé en mentonnière antérieurement; prothorax non rétréci, mais subparallèle postérieurement; dernier article des antennes, chez tous ceux où ces organes me sont connus, notablement plus petit que le pénultième; corps généralement déprimé ou peu convexe, large et subparallèle (*fig. 10*).

Suture des élytres	relevée et costiforme.	Premier intervalle entre la suture et la première côte	}	fortement et irrégulièrement réticulé, ainsi que les suivants; corps très déprimé sur le dos. 20. * <i>Subreticulata</i> .				
				point sensiblement réticulé non plus que les suivants; deuxième et troisième, relevés eux-mêmes en côte dans le milieu; corps moins large et peu déprimé. 21. * <i>Pleuroptera</i> .				
	ni relevée ni costiforme.	}	}	}	ayant, au moins sur les côtés, des côtes assez marquées.	notablement canaliculé sur les bords latéraux; corps très court; côtes des élytres très prononcées.	} très fortement ponctuées, rugueuses et comme réticulées. 22. * <i>Rugata</i> .	
						Elytres		} à punctuation oblitérée, non rugueuses; côtes plus nombreuses. 23. <i>Sulcata</i> .
					Tergum du prothorax	non sensiblement canaliculé sur les bords latéraux; corps plus allongé; côtes des élytres peu saillantes. 24. * <i>Punctata</i> .		
Elytres				sans côtes sensibles, et couvertes de très gros points enfoncés, réguliers et épars, quelquefois un peu réticulés sur les côtés; prothorax couvert de gros points comme ceux des élytres, et très écartés, surtout au milieu. 25. * <i>Cribrata</i> .				

PREMIÈRE DIVISION.

(*Praocis*.)

Corps court et plus ou moins ovale, ni notablement cylindrique, ni notablement parallèle; tergum du prothorax rétréci en trapèze de la base au bord antérieur, en s'arquant sur les bords latéraux, et avec les angles postérieurs notablement aigus et assez prolongés en arrière (*fig. 8*).

4. *Præcis rufipes*, ESCHSCHOLTZ, *Zool. atl.*, 2^e liv., p. 6,
tab. XIV, fig. 2? (1)

Long., 8 à 9 mill., larg. 5 mill. 1/2.

*Nigra, obscure-metallica, ciliata. Elytro singulo sulcis latis tribus
albido densè-villosis; sulco primario dimidiato, postico; inter-
stitiis latioribus planatis. Capitis prothoracisque margine, anten-
nis pedibusque rufis.*

Corps court, ovale et entouré de cils blanchâtres, plus nombreux et plus longs à la partie latérale des élytres. Couleur d'un noir obscur, avec un léger reflet métallique. Tête à bord antérieur rougeâtre et ayant en dessus quelques très petits points écartés, plus ou moins oblitérés, et un sillon transverse légèrement arqué. Prothorax marginé de rouge, comme la tête, et finement ponctué. Elytres ayant chacune trois larges sillons couverts de poils serrés, blanchâtres, et couchés en arrière, le premier n'occupant à peu près que la moitié postérieure de la longueur; intervalles très larges et plans, avec quelques petits points enfoncés, quelquefois peu marqués; extrémité des élytres rougeâtre; cette couleur s'étend quelquefois, en dessous de la côte marginale, en bande longitudinale atteignant la moitié de la longueur; parties latérales des élytres et poitrine ayant de longs poils grisâtres écartés. Abdomen lisse, avec l'extrémité roussâtre. Antennes et pattes, rouges.

Du Chili, d'après M. Aubé, duquel j'ai reçu cette espèce, et d'après la collection de M. Max. Spinola. M. Gory me l'a envoyée comme du Pérou.

(1) Le point de doute est relatif à toute la synonymie d'Eschscholtz, et non à l'ouvrage ni à la figure indiquée par cet auteur.

Si j'ai mis un point de doute à la synonymie d'Eschscholtz, c'est à cause du reflet métallique que présente l'espèce que je viens de décrire, et parce que cet auteur dit que le deuxième sillon des élytres est court comme le premier. Mais il est possible que chez les individus sous mes yeux ce deuxième sillon et la ligne humérale dont parle Eschscholtz se soient réunis en sillon continu.

2. *Praocis costata*, GAY et SOLIER.

Insect. chil., trav. inéd.

Long. 8 mill., larg. 5 mill.

Nigra-obscura, ciliata. Elytro singulo sulcis latis quatuor albido-villosis : primario postico dimidiato ; interstitiis angustioribus costatis. Antennis articulis brevissimis, tarsis, et aliquando tibiis, rufis; femoribus nigris.

Du Chili, voyage de M. Gay. Je ne donne pas la description détaillée de cette espèce, pour ne pas anticiper sur le travail inédit que M. Gay et moi devons publier sur les Coléoptères du Chili, et j'observerai la même réserve pour les diverses espèces de ce voyage.

3. *Praocis Audouini*.

Long. 8 mill. 172, larg. 5 mill. 172.

Nigra-obscura, ciliata. Elytro singulo, sulcis quatuor angustis, griseo pilosis, parùm distinctis, postice abbreviatis : primariis duobus antè basin oblitteratis. Antennis, pedibus, capitibus prothoracisque margine rufo-obscuris.

Tergum du prothorax plus fortement ponctué que chez les

deux espèces précédentes. Arrière-corps plus convexe. Elytres avec quelques points rugueux, très écartés, lisses à la partie postérieure, et ayant chacune quatre sillons très étroits, peu marqués et couverts de petits poils grisâtres, très courts et peu serrés : les deux premiers sillons réunis antérieurement, n'atteignant ni la base, ni l'extrémité, et s'effaçant en arrière à peu près aux deux tiers de la longueur des élytres ; troisième et quatrième sillons plus prolongés en avant, mais s'arrêtant postérieurement à la même hauteur que les deux premiers. Antennes, pattes et bord marginal de la tête et du prothorax, d'un roux plus obscur que chez la *rufipes*.

Du Chili. Collection du Muséum de Paris.

4. *Praocis sanguinolenta*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., trav. inéd.

Long. 9 mill., larg. 6 mill.

Lata, parùm convexa, obscura, ciliata. Elytro singulo sulcis tribus latis vix impressis sanguineis, primario brevior, secundo antè basin abbreviato totis postice coherentibus. Capitis prothoracisque margine sanguineis. Pedibus antennisque rubris.

De Coquimbo, Chili. Voyage de M. Gay.

5. *Praocis Spinolæ*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., trav. inéd.

Long. 10 à 12 mill., larg. 7 à 9 mill.

(Pl. 9, fig. 8.)

Nigra-obscura, lata, medio dorsì planata. Elytris lævigatis, sulcis profundis, griseo-villosis quatuor : primo postico brevi, secundo tertioque latioribus, quarto marginali angustato. Inter-

stittiis tertio quartoque angustis costatis. Pedibus antennisque nigris.

Var. A. *Sulcis elytrorum tertio quartoque in unico latissimo junctis.*

Du voyage de M. Gay, à Coquimbo dans le Chili. J'avais déjà reçu cette espèce du Muséum de Paris, et de M. Spinola. Elle figure aussi dans la collection de M. Edmond d'Esclévin. La variété A, également de Coquimbo, figure aussi dans la collection du Muséum parisien.

6. *Praocis subsulcata*. GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 9 1/2 à 15 mill., larg. 7 à 9 mill. 1/2.

Nigra-obscura, convexa, lata. Elytris transversim laxè obsolete rugatis, medio punctatis, sulcis angustis griseo-villosis parùm impressis quatuor : primario brevi postico; secundo, dimidio antico, interrupto, obsoleto; tertio marginalique longioribus; secundo tertioque postice junctis. Antennis pedibusque nigris.

Var. A. *Confusa : elytris magis rugatis, sulcis tertio quartoque rugis elytrorum confusis, postice vix distinctis. An spec. distincta?*

De Coquimbo, où elle a été trouvée par M. Gay.

7. *Praocis submetallica*, GUÉRIN. *Mag. zool.*, mat. mel., pag. 9, pl. 105, fig. 3. (♀?)

Long. 8 à 12 mill. 1/2, larg. 5 à 8 mill.

Nigro-ænea, parùm convexa, in uno sexu postice angustata, laxè

punctulata. *Elytris sulco pube griseâ marginatis*. *Antennis tarsisque rufis*.

Var. A. *Major*, *antennis tarsisque corpore concoloribus*.

Noir - obscur, le plus souvent à reflet verdâtre métallique; peu convexe et quelquefois un peu déprimée sur le dos. Tergum du prothorax à angles postérieurs très aigus et notablement prolongés en arrière, couvert en dessus de petits points peu sensibles et même presque entièrement effacés dans le milieu. Elytres couvertes de points serrés, petits, mais plus marqués que sur le prothorax, et bordées latéralement d'un sillon couvert d'un duvet serré et cendré, longeant la côte ou carène marginale, étroite et bien marquée. Ventre et pattes, de la couleur du corps; tibias ayant cependant un petit reflet rougeâtre plus marqué à leur extrémité, surtout ceux postérieurs. Tarses et antennes roux chez le type, et de la couleur du corps chez la variété A.

Du Chili, d'où elle a été rapportée par M. Gay. Je l'ai reçue également de MM. Guérin et Aubé. La variété A a été prise à Santa-Rosa et Illapel par M. Gay. Je soupçonne que les individus à corps rétréci en arrière et un peu subtriangulaire sont des mâles.

8. *Praocis tibialis*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., ♀ inéd.

Long. 9 mill., larg. 5 mill. 1/2.

Obscure-ænea, vix ovalis subparallela, suprâ laxè punctata. Elytris leviter rugatis, singulo leviter bicostato. Prothoracis margine, antennis, tibiis tarsisque rubris; femoribus obscuris subnigris.

Prise à Illapel, Chili, par M. Gay.

9. *Praocis nigro-ænea*.

Pimelia nigro-ænea, KIRBY, GORY *in litt.*

Long. 11 1/2 à 12 mill., larg. 7 1/2 à 8 mill.

Nigra, vel obscuro-ænea, lateribus rotundata, postice valdè obtusa, laxè punctulata, convexa. Elytris postice sulco angusto pube grisea. Pedibus robustioribus antennisque nigris vel rufo-obscuris.

Plus arrondie latéralement, plus obtuse postérieurement et plus convexe que la *submetallica* dont elle se rapproche beaucoup. Elytres moins carénées au bord latéral et bordées d'un sillon plus étroit et moins marqué, excepté vers la partie postérieure où il est plus large et plus prononcé qu'antérieurement. Pattes plus robustes; ponctuation dorsale plus fine et plus écartée. Différant peu du reste de la *submetallica*.

Du Chili. J'ai reçu cette espèce de MM. Gay, Gory et Aubé. Les individus pris par M. Gay à Santa-Rosa sont plus cuivreux, peut-être parce qu'ils n'ont pas été altérés.

10. *Praocis curta*.

Long. 11 mill. à 11 mill. 1/2, larg. 6 à 7 mill.

Ænea, brevior convexiorque, supra punctulata, lateribus rotundata, posticè valdè obtusa, subglobosa. Elytris pube grisea marginatis, subsulcatis, aliquando obsolete rugatis. Antennis tarsisque obscuris.

Voisine de la précédente, mais plus métallique, plus courte, plus convexe, plus obtuse et presque globuleuse à la partie postérieure. Elytres présentant des sillons longitudinaux irréguli-

liers et peu marqués, et quelques petites rides peu prononcées, quelquefois presque effacées. Abdomen, tantôt à reflet rougeâtre et lisse, tantôt de la couleur du corps et finement ponctué. Antennes et pattes obscures, avec une petite nuance de rougeâtre. Tibias moins épineux que chez la *submetallica*.

Je soupçonne que cette espèce vient du Chili, sans en être certain; elle m'a été donnée par MM. Barthélemy et de Tournaire aîné, officier de la marine royale.

11. *Praocis ænea*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 9 à 10 mill. 1/2, larg. 5 1/2 à 6 mill. 1/4.

Ænea laxè villosa, lateribus rotundata, postice valdè obtusa. Prothorace plicato punctatoque. Elytris punctatis, plicisque elevatis et lævigatis, valdè reticulatis. Antennis tarsis et aliquando tibiis rufis.

Var. A. *Elytris minùs plicatis subbicostatis, interstitiis rubiginosis.*

Prise à Coquimbo, Chili, par M. Gay.

12. *Praocis rufitarsis*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 9 1/2 à 11 mill. larg. 6 à 7 mill.

Ænea, subovalis, posticè valdè obtusa, lateribus rotundata, laxè villosa. Prothorace suprà punctato, punctis medio obliteratis, margine rubro. Elytris æneo-rufescentibus punctatis, leviter plicatis, singulo costis tribus angustis parùm prominulis. Antennis tarsisque rufis.

Prise à Illapel et à San-Iago, Chili, par M. Gay.

ANNALES

13. *Praocis costatula*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 8 1 2 à 9 mill. 1 2, larg. 6 mill. 1/2.

Nigra, subrotundata, brevi, convexa, antè et postice valdè obtusa. Prothorace suprà lævigato. Elytris punctulatis, multicostatis. Tibiis tarsisque obscure rufis. Antennis articulis 4-10 brevioribus, transversis, obscuris.

Prise à Santa-Rosa, Chili, par M. Gay.

DEUXIÈME DIVISION.

Corps ou allongé et subcylindrique, ou large, subdéprimé et subparallèle. Prothorax moins convexe en dessus, soit rétréci postérieurement comme antérieurement en s'arrondissant sur les côtés, soit subparallèle dans la moitié postérieure et pas sensiblement trapézoïdiforme.

PREMIÈRE SUBDIVISION. (*Anthrasomus*, GUÉRIN.)

Corps allongé, légèrement convexe, subcylindrique, rarement subdéprimé. Prothorax rétréci en arrière et en avant en s'arrondissant sur les côtés, notablement amincis et dilatés; base moins appliquée fortement contre celle des élytres, avec les angles postérieurs à peine prolongés en arrière. Présternum non renflé antérieurement. Dernier article des antennes à peu près égal au pénultième; bords latéraux et antérieur de la tête fortement sinueux et comme profondément échancrés. Epistome moins profondément engagé dans les pièces latérales de la tête (*fig. 9*).

14. *Pruocis Chevrolatii*.

Anthrasomus Chevrolatii, GUÉRIN, in litt., Mag. zool., mat. mel.,
pag. 32 ?

Long. 14 mill. 1/2, larg. 8 mill. — Pl. IX, fig. 9.

Nigra, nitidula, oblonga, subcylindrica, ciliata. Prothorace elytris clare latiore, supra laxè punctato, spatiiisque lævigatis. Elytris dorso sulcis irregularitèr punctatis, quinque profundis, medianis plùs minùsve oblitératis. Lateribus punctis majoribus tuberculis interstitiis approximatis. Abdomine densissimè valdè granulato. Pedibus robustioribus.

D'un noir légèrement brillant ; étroite , peu convexe , avec l'arrière corps notablement moins large que le prothorax (1). Corps offrant sur les côtés de longs poils , rares sur les élytres , du moins chez l'individu que je possède , et plus nombreux sur les bords du prothorax. Tête rugueuse et fortement , mais lâchement , ponctuée antérieurement , avec un sillon transversal très profond sur la suture postérieure de l'épistome. Tergum du prothorax couvert de gros points peu rapprochés , et laissant

(1) Ce caractère serait sexuel d'après M. Guérin : quant à moi , je n'en suis pas certain. Je ne connais que peu d'individus de la plupart des espèces de ce groupe , et la *Pr. Gayi* est la seule dont j'en ai vu un certain nombre , et tous m'ont présenté la même forme. La localité où ils ont été pris est différente de celle des deux espèces à prothorax plus large que les élytres , ce qui laisse des doutes dans mon esprit sur la supposition de M. Guérin , sans la repousser. Ayant reçu de M. Aubé un individu de la *Gayi* comme étant l'*Anthrasomus Chevrolatii* de M. Guérin , je pense que ce dernier entomologiste a regardé ces deux espèces comme les deux sexes de la même , ce dont je ne suis pas convaincu. J'ai conservé le nom de *Pr. Chevrolatii* à l'individu que j'ai reçu directement de M. Guérin , comme plus authentique.

des espaces irréguliers et lisses, mais cependant serrés et confondus sur le sillon formé par les bords latéraux un peu relevés; angles antérieurs obtus. Elytres ayant sur le dos des sillons irrégulièrement et fortement ponctués; les deux premiers oblitérés et marqués seulement par des points; les cinq autres profonds, formant des intervalles étroits, inégaux, un peu convexes et lisses, ainsi que les trois premiers, plus larges et plus plans. Points des sillons, ayant pour la plupart un petit tubercule rouge, surmonté d'un poil, et n'étant visible que dans certaine position. Parties latérales et embrassantes, couvertes de très gros points, entremêlés de petits tubercules, les uns et les autres assez rapprochés et comme liés transversalement par des plis transverses plus écartés que les points. Flancs du prothorax fortement et assez régulièrement plissés en long, et ayant dans la partie inférieure de petits tubercules écartés qui s'étendent sur le présternum où ils sont surmontés d'assez longs poils. Flancs du mésothorax couverts de très gros points très rapprochés. Flancs du métathorax chargés de granulosités très serrées. Métasternum presque lisse. Abdomen entièrement couvert de granulosités très serrées, et formant par la réunion de plusieurs comme de petits plis transversaux. Pattes très robustes et velues. Tibias antérieurs fortement tuberculeux en dessous; les autres couverts d'aspérités aiguës.

De Callao, Pérou, d'après M. Guérin, duquel j'ai reçu cette espèce, et qui l'indique comme du Chili, et rapportée par M. Gay, dans le *Magasin de zoologie*, ce qui me confirme qu'il réunit la *Chevrolatii* avec la *Gayi*.

15. *Praocis subcostata*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 14 à 14 mill. 1/2, larg. 7 à 8 mill.

Obscura, nigra aut leviter rufescens, oblonga postice leviter angustata, lateribus pilosa. Prothorace elytris clare latiore, antè et lateribus laxè punctato. Elytris irregularitèr et indistincte punctato-striatis; interstitiis tertio quintoque vix prominulis; lateribus laxè punctatis tuberculatisque. Abdomine densè granulato.

Du Chili, notamment des environs d'Illapel, du voyage de M. Gay. J'en ai vu un individu dans la collection du Muséum de Paris, dont le prothorax est à peine plus large que les élytres; il provenait du premier voyage de M. Gay.

16. *Praocis Gayi*, SOLIER.

Anthrasomus Chevrolatii, GUÉRIN, *Mag. zool.*, LUBÉ, *in litt.*

Long. 15 à 16 mill., larg. 7 1/2 à 8 mill. 1/2.

Nigra-nitidula, oblonga, subcylindrica, convexior laxiorque, postice valdè obtusa, lateribus laxè pilosa. Prothorace elytris subæquali. Elytris irregularitèr punctato-striatis, striis duabus magis impressis. Lateribus punctis tuberculisque numerosis. Humeris valdè rotundatis. Abdomine lævigato aut laxè punctato.

Var. A. *Obscurior. Elytris punctis majoribus magisque confusis.*

Plus large, plus convexe et plus cylindrique que les deux précédentes espèces. Prothorax à peu près de la largeur des

élytres, couvert de points enfoncés gros et peu serrés, excepté sur le sillon marginal, et offrant des espaces lisses, comme chez la *Pr. Chevrolati*. Elytres avec des stries irrégulièrement ponctuées, ordinairement distinctes les unes des autres; deux d'entre elles plus enfoncées, mais moins que chez la *Chevrolati*; points de ces stries ordinairement un peu plus petits que chez cette dernière espèce. Abdomen lisse ou lâchement ponctué.

La variété A ne diffère du type que par sa couleur, plus obscure; par les points des élytres, un peu plus gros et plus diffus.

Du Chili, rapportée par M. Gay dans son premier voyage. Elle se trouve notamment à San-Iago et Santa-Rosa. La var. A figure aussi dans la collection du Muséum de Paris, qui la doit au même voyageur.

17. *Praocis parva*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 6 à 7 mill., larg. 3 1/2 à 4 mill.

Parùm convexa, subparallela, suprà metallica, laxè punctulata et laxè breviter hirta. Elytris leviter bicostatis. Antennis, tibiis, tarsisque rufis. Tibiis anticis leviter triangularibus.

De Coquimbo, Chili, voyage de M. Gay.

18. *Praocis hirtuosa*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 10 mill., larg. 5 mill. 1 2.

Parùm convexa, subdepressa, parallela, obscurior, villosa, suprà æqualiter laxè punctata. Prothorace medio dorsì linca subelevata, postice oblitterata, lævigata. Elytris vagè plicatis singulo

sutura costisque tribus prominulis lævigatis. Abdomine tenue granulato.

Prise à Santa-Rosa, Chili, par M. Gay.

19. *Praocis rufilabris*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

An Praocis silphoides, LACORDAIRE?

Long. 12 mill., larg. 5 mill. 1/3.

Nitidula, oblonga, subcylindrica. Capite antè valdè punctato, transversim impresso, postice lævigato. Prothorace supra laxè valdè punctato; medio lævigato. Angulis anticis acutis, margine laterali planato, obscure rufescenti. Elytris laxius punctatis longitrossum raro subplicatis. Abdomine satis densè punctulato. Tibiis anticis leviter triangularibus extus crenatis. Labro antennisque rufis.

Prise à Santa-Rosa, Chili, par M. Gay.

DEUXIÈME SUBDIVISION (*Orthogonoderes*, GAY et SOLIER).

Corps généralement déprimé, court, large et subparallèle, rarement oblong, légèrement convexe et subcylindrique. Présternum notablement renflé antérieurement, en forme de mentonnière. Tergum du prothorax subrectangulaire, rétréci seulement vers la tête, dans sa moitié antérieure et parallèle, ou à peu près, dans l'autre moitié, et généralement moins aminci et moins dilaté sur les bords latéraux; base notablement trilobée et fortement appliquée contre celle des élytres, fortement sinuée et suivant tous les contours de celle du prothorax. Dernier article des antennes, chez ceux du moins dont ces organes me sont connus, notablement plus petit que le pénultième (*fig. 10, pl. IX*).

20. *Praocis subreticulata*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 14 à 16 mill., larg. 8 1/2 à 10 mill.

Lata, depressa. Prothorace suprâ varioloso. Elytris valdè plicato-reticulatis, sutura elevata singuloque costis tribus plûs minùsve prominentibus, tertiâ marginali lata subduplice reticulata. Abdomine laxè valdè punctato.

Prise à Coquimbo, Chili, par M. Gay.

21. *Praocis pleuroptera*, GAY et SOLIER.

Long. 14 mill., larg. 8 mill. 1/2.

Suboblonga, parùm depressa, convexiuscula. Prothorace suprâ laxè varioloso. Elytris laxè punctatis leviter et laxè plicatis, sutura elevata singuloque costis tribus prominentibus lævigatis; tertiâ à marginali parùm prominulâ, distante. Interstitiis medio leviter costatis. Abdomine sublævigato apice punctato.

Prise à San-Iago, Chili, par M. Gay.

22. *Praocis rugata*, GAY et SOLIER.

Ins. chil., inéd.

Long. 10 à 12 mill. 1/2, larg. 7 à 8 mill.

Brevis, lata, depressa, prothorace suprâ valdè punctato, margine laterali canaliculato. Elytris irregularitèr plicatis, valdè punctatis, sutura depressa, singuloque costis tribus prominentibus: tertiâ marginali latâ subduplice subreticulatâ, interstitiis secundo tertioque medio leviter costatis. Abdomine laxè punctato, aliquando sublævigato.

Santa-Rosa, Chili; prise par M. Gay.

23. *Praocis sulcata*, ESCHSCHOLTZ, *Zool. atl.*, 3^e livr., p. 7, n. 2.

Praocis rotundatus, LACORDAIRE, MAILLE, *in litt.*

Long. 10 mill. 1/2, larg. 7 mill.

Depressa, brevis, subparallela. Prothorace suprâ laxè punctulato, margine laterali canaliculato. Elytris punctis majoribus sparsis, singuloque costis angustis tribus vel quinque sulcos duos aut quatuor formantibus. Abdomine obsolete granulato apice punctulato.

D'un noir obscur; courte, déprimée et subparallèle. Tête ponctuée et rugueuse antérieurement. Epistome à peine échancré, subtronqué, avec la suture marquée postérieurement par un sillon transversé, très profond, que l'on retrouve chez toutes les espèces du même groupe. Prothorax distinctement canaliculé sur les bords latéraux, comme chez la précédente, et couvert en dessus d'assez petits points enfoncés, écartés, oblitérés dans le milieu. Elytres avec de gros points peu enfoncés, distants entre eux, et formant des rangées irrégulières. Chaque élytre à trois ou cinq côtes saillantes, étroites et formant deux ou quatre sillons étroits, selon le nombre de côtes. Dans le premier cas on voit, quelquefois, une légère côte peu élevée au milieu de chaque sillon, alors très large, et c'est cette côte qui devient chez quelques individus aussi saillante que les autres. Dernière côte et la marginale rapprochées, et n'en formant qu'une large et irrégulièrement ponctuée et pas sensiblement sillonnée. Abdomen couvert de granulosités fines, oblitérées et écartées. Dernier segment finement ponctué, excepté au milieu de sa base, qui est lisse.

Du Tucuman. Je l'ai reçue de M. Arsène Maille, et l'individu que je possède présente cinq côtes sur chaque élytre. Celui à

trois côtes appartient à la collection de M. Gory. Si, comme je n'en doute pas, c'est bien la *Praocis rotundata*, Lacordaire, elle se trouverait particulièrement sur le Paramillo d'Uspallata, à la partie orientale des Andes. Il me paraît peu douteux que cette espèce se rapporte au *Praocis sulcata* d'Eschsch., quoique cet auteur indique trois sillons sur chaque élytre; mais, outre que le nombre de ces sillons varie, il peut se faire qu'il ait compté le sillon marginal peut être plus marqué chez quelques individus à trois côtes.

24. *Praocis punctata*, GAY et SOLIER.

Insect. chil., inéd.

Long. 13 mill., larg. 7 mill. 2 3.

Oblonga, convexiuscula, subcylindrica. Prothorace suprâ laxè punctato, margine laterali vix canaliculato. Elytris laxè punctatis plicatisque subtricotatis : costa primaria abbreviata obsoleta. Interstitio singulo medio costa obbreviata, sinuata parùm prominula plus minùsve confusa vix distincta.

Cordillères de Coquimbo, Chili; recueillie par M. Gay.

25. *Praocis cribrata*, GAY et SOLIER.

Insect. chil., inéd.

Long. 12 à 12 mill. 1 2, larg. 7 1 3 à 8 mill.

Depressa, subparallela, nitidula, suprâ punctis maximis laxis impressa. Elytris haud costatis vix obtuse angulatis. Abdomine sublævigato apice punctato.

Santa-Rosa, Chili; du voyage de M. Gay.

Genre III. *Eutelocera*.*Praocis*, LACORDAIRE.

(Pl. 9, fig. 11 à 14.)

Menton petit, transverse, évasé en trapèze et subtronqué antérieurement (*fig. 12*).

Palpes maxillaires et labiaux terminés par un article ovulaire, tronqué au bout, surtout celui des maxillaires (*fig. 12*).

Labre subrectangulaire, transverse et un peu échancré en arc de cercle au bord antérieur (*fig. 13*).

Tête suborbiculaire, en y comprenant la partie enfoncée dans le prothorax. Epistome petit, formant une petite saillie brusque en avant de la tête, et profondément échancré anguleusement à son bord antérieur. Yeux grands, bien ouverts, notablement transverses, légèrement échancrés antérieurement (*fig. 13*).

Antennes assez grêles, avec les articles de 2 à 8 coniques; deuxième longiscule guère plus court que le quatrième; troisième notablement plus long que les autres, égalant une fois et demie le quatrième; ceux de 4 à 8 oblongs, à peu près de même longueur; les trois derniers articles plus larges que les autres, subglobuleux, et formant une petite massue oblongue (*fig. 13*).

Prothorax transverse, rétréci de la base vers la tête, avec les angles postérieurs arrondis; base très légèrement sinueuse, subtronquée; bord antérieur échancré, très faiblement bisinueux au milieu de l'échancrure (*fig. 11*).

Corps légèrement convexe, subcylindrique, couvert d'un duvet serré; saillie de l'écusson petite, à peine apparente (*fig. 11*).

Tibias filiformes, subcylindriques; les antérieurs plus robustes que les autres, évasés tout à l'extrémité, dilatés extérieurement à leur extrémité, en dent triangulaire forte, et denticulés tant au bord extérieur qu'au bord intérieur. Tarses filiformes; les quatre premiers articles des antérieurs très courts, ceux de deux à quatre un peu transverses (fig. 14).

Ce genre est voisin du genre *Praocis*, mais il m'en paraît distinct par les palpes maxillaires à dernier article ovoïde et non sécuriforme; par le labre non sensiblement rétréci et à peine échancré antérieurement, tandis que l'épistome l'est beaucoup plus; par le prothorax peu échancré antérieurement et à base tronquée avec les angles effacés; enfin, par les tibias antérieurs non triangulaires, mais parallèles. Le corps est couvert d'un duvet serré que l'on n'aperçoit sur aucune espèce du genre *Praocis*. Je n'en connais que le type.

1. *Eutelocera viatica*.

Praocis viaticus, LACORDAIRE, *Ann. Sc. nat.*, tom. X.

Long. 6 mill., larg. 4 mill.

(Pl. 9, fig. 11.)

Obscura, rufescens, pubè prostrata densè tecta, margine hirta.
Elytris laxè punctatis postice tuberculis acutis distantibus seriatisque.

Obscure, avec une teinte rougeâtre que l'on aperçoit à travers les petits poils couchés en arrière, grisâtres et très serrés, qui la recouvrent et lui donnent un aspect laineux. Angles antérieurs du prothorax aigus et assez avancés, mais courbés vers le bas, ce qui fait paraître l'échanerure du bord antérieur

moins profonde qu'elle n'est en réalité. Bords latéraux de ce prothorax amincis et un peu relevés en dessus. Elytres présentant au bord extérieur, outre le duvet général, des poils roides et noirâtres, et ayant sur toute leur surface des points enfoncés, gros et très écartés, plus marqués sur les parties latérales que sur le dos. On voit, dans la moitié postérieure, des tubercules aigus peu nombreux et disposés en rangées; la première rangée droite, suivant la suture et s'approchant de l'extrémité; deuxième très courte, composée de deux à trois tubercules; troisième un peu plus étendue, se courbant vers la première enfin, dernière ou marginale, un peu plus longue que les autres. Duvet du ventre moins serré que celui du dos.

Je dois cette espèce à M. Gory, qui n'indique pas sa patrie; mais si cet insecte est bien la *Praocis viatica*, Lacordaire, comme je n'en doute pas, il se trouve à San-Luis, d'après le voyageur qui l'a fait connaître.

Genre IV. *Filotarsus*, GAY et SOLIER (1).

Menton court, transversal, légèrement évasé en trapèze antérieurement.

Palpes maxillaires à dernier article en triangle allongé; les labiaux terminés par un article ovalaire, subcylindrique, tronqué au bout.

Labre rétréci en avant et à la base en s'arrondissant latéralement, et offrant au bord antérieur un sinus très profond.

Epistome peu engagé dans les pièces latérales de la tête, avec la partie saillante plus grande que celle qui pénètre dans la

(1) Je ne figure rien de ce genre, parce que ces détails paraîtront dans la partie du voyage de M. Gay relative aux insectes. Je me bornerai à donner ici les principaux caractères génériques, et d'indiquer les rapports de ce genre avec les deux plus voisins de lui.

tête, un peu rétréci et légèrement échancré antérieurement.

Antennes grossissant légèrement vers l'extrémité, avec les articles de quatre à huit étroits, notablement oblongs, légèrement coniques; neuvième et dixième plus dilatés, plus courts et plus notablement coniques; le terminal ovalaire, plus grand que le pénultième; le troisième égalant au moins une fois et demi le quatrième.

Prothorax à peine transverse, gibbeux, trapézoïdiforme, c'est-à-dire rétréci de la base au bord antérieur, légèrement échancré pour recevoir la tête, mais plus émarginé en dessous, ce qui donne à cette dernière une position penchée; base légèrement subtrilobée et fortement appliquée contre les élytres; angles postérieurs peu prolongés et arrondis au bout.

Arrière-corps un peu plus étroit que le prothorax et subcylindrique. Saillie de l'écusson, notable, transverse et triangulaire. Elytres peu sensiblement carénées sur les côtés.

Pattes grêles; tibias antérieurs comprimés, mais subparallèles, dilatés en dehors et à leur extrémité, en dent triangulaire. Tarses filiformes; les postérieurs à premier article très étroit et plus long que les deux derniers réunis.

Ce genre est bien voisin du genre *Praocis*, et pourrait lui être joint en en formant une division particulière. La forme de son corps le rapproche un peu du genre *Platyholmus*; il se distingue du genre *Praocis* par son prothorax gibbeux et peu transverse; par l'épistome moins engagé dans les parties latérales de la tête, et proportionnellement plus saillant; enfin par les tibias antérieurs plus grêles. On ne pourra le confondre avec le genre *Platyholmus* par son prothorax gibbeux et moins transverse, nullement sinueux au bord latéral, et dont les angles antérieurs sont obtus, pas sensiblement avancés; par l'épistome moins engagé et moins échancré antérieurement; enfin, par les tarses postérieurs plus grêles, composés d'articles pas sensiblement triangulaires, plus allongés, et dont le

premier des tarses postérieurs est plus long que les deux derniers réunis.

Nous n'en connaissons que le type.

1. *Filotarsus tenuicornis*, GAY et SOLIER.

Insect. chil., inéd.

Long. 9 mill. $1/2$ à 10 mill. , larg. 5 à 5 mill. $1/4$.

Niger, leviter nitidulus, subcylindricus. Prothorace gibboso supra densè punctato, elytris latiore, angulis posticis obtusis, impressis, planatis. Elytris laxè et irregularitèr punctatis. Abdomine nitidiorè laxè punctato.

Coquimbo, Chili, voyage de M. Gay.

Genre V. *Platyholmus*.

Praocis, LACORDAIRE.

(Pl. 9 , fig. 15 , 16 , 17.)

Menton petit, très court, transverse, fortement évasé et notablement échancré antérieurement, subcordiforme, et porté sur un pédoncule court, rétréci vers la base du menton (*fig. 17*).

Palpes filiformes ; les maxillaires terminés par un article un peu plus gros que le précédent, en triangle allongé (*fig. 17*).

Labre saillant, transverse, subrectangulaire, arrondi latéralement, profondément échancré antérieurement par un sinus anguleux, le divisant en deux lobes triangulaires (*fig. 16*).

Tête orbiculaire, enfoncée jusqu'aux yeux dans le protho-

rax. Epistome ayant un petit étranglement au milieu de la partie antérieure, très profondément échancré, et formant deux petites dents légèrement courbées vers le bas. Yeux très grands, peu saillants, transverses, subovales, avec une légère échancrure antérieurement (*fig. 16*).

Antennes de onze articles; le troisième étroit, allongé, subcylindrique, presque aussi long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit obconiques, étroits, et allant en diminuant successivement de longueur; les trois derniers renflés, formant comme une petite massue oblongue; neuvième et dixième plus grands, obconiques; le terminal plus petit, ovoïde (*fig. 16*).

Prothorax transverse, à tergum rétréci notablement vers sa partie antérieure, d'abord arrondi sur les côtés, près des angles postérieurs, puis brusquement rétréci en ligne droite, et devenant trapézoïdique, ce qui, joint à l'échancrure du bord antérieur, forme deux angles très aigus et avancés; milieu de cette échancrure un peu avancée en lobe. Base bisinuée, très légèrement subtrilobée; lobe intermédiaire très court, très large et arrondi; les latéraux très petits, également très courts, formés par un petit crochet des angles postérieurs. Ce prothorax plus large que l'arrière-corps chez les mâles, et à peu près de sa largeur chez les femelles (*fig. 15*).

Tibias filiformes ou très légèrement épaissis à leur extrémité, anguleux extérieurement et arrondis intérieurement, garnis de crénelures ou de petits piquants; les antérieurs terminés en dehors par une petite dent, et assez sensiblement prolongés en dedans et au delà de cette dernière en une espèce de lame rectangulaire portant les deux épines mobiles terminales. Tarses filiformes, assez courts et velus, formés d'articles sensiblement triangulaires; premier article des postérieurs notablement plus court que les deux derniers réunis.

Ce genre est bien distinct du genre *Praocis* par son épistome

plus profondément échancré, et laissant à découvert la membrane qui lui sert de point d'attache au labre; par la forme particulière de son prothorax et par les tibias antérieurs filiformes. J'ai indiqué au genre précédent les différences qu'il présente avec lui.

Je n'en connais que deux espèces, mais il est probable que la *Praocis gravidus*, Lacordaire, en fait aussi partie, ce que je ne puis assurer, cet insecte m'étant inconnu.

1. *Platyholmus dilaticollis*.

Praocis dilaticollis, LACORDAIRE, Ann. sc. nat., tom. 10.

Long. 8 1/2 à 10 mill. 1/2, larg. 4 1/2 à 6 mill. 1/2.

(Pl. 9, fig. 15.)

Rufo-obscurus, latus, pubescens. Prothorace suprâ densè punctulato. Apud marem basi corpore leviter latiore, apud feminam angustiore. Elytris granulis minutissimis singulo, costa marginali et dorsalibus duabus vix prominulis.

Var. A. *Minor, niger-obscurus. Elytris costis in totum obsoletis.*

Large, court, d'un rouge brun plus ou moins obscur. Arrière-corps du mâle un peu plus étroit que la base du prothorax, et un peu plus large que cette dernière chez l'autre sexe. Tête finement granuleuse; granulosités plus petites chez le mâle que chez la femelle, du moins dans les deux individus que je possède. Dos du prothorax couvert de points très serrés, très fins chez le mâle et un peu plus gros chez la femelle. Elytres couvertes de granulosités très petites, à peine visibles et effacées sur le milieu du dos; chacune avec une côte marginale et deux dorsales très légèrement marquées. Ventre granuleux; granu-

losités de la poitrine un peu plus grosses que celles de l'abdomen. Antennes rousses. Pattes de la couleur du corps.

Var. A. Plus petite, plus noire et sans côtes sensibles sur les élytres. Serait-ce une espèce ?

Je l'ai reçu de M. Arsène Maille comme venant du Chili. Si c'est l'espèce de M. Lacordaire, comme je crois en être certain, ce voyageur l'aurait prise à Mendoza, dans les endroits les plus arides de la Travezia. La variété A, qui appartient à la collection de M. Max. Spinola, vient du Tucuman.

2. *Platyholmus nigritus*.

Long. 8 mill. 1/2, larg. 5 mill.

Niger, leviter nitidulus, angustior laxè pubescens. Prothorace densè punctulato, punctis majoribus, basi corpore latiore. Elytris granulis majoribus, costis obtusis vix distinctis.

Il ressemble assez au précédent, et il n'en est peut-être qu'une variété; plus noir et même légèrement brillant chez l'individu que je possède, notablement plus étroit et plus parallèle; tergum du prothorax plus fortement ponctué et sensiblement plus large à sa base que les élytres; granulosités de ces dernières plus grosses, surtout sur les côtés, et leurs côtes moins marquées et plus obtuses; pattes de la couleur du corps avec les tibias et les tarses un peu roussâtres, mais très obscurs.

Du Chili. Je dois encore cette espèce à l'amitié de M. Arsène Maille, dont je déplorerais la perte jusqu'à ma dernière heure.

Genre VI. *Calymmaphorus*.

(Pl. 10, fig. 1 à 5.)

Menton très petit, très court et très transverse, très légèrement échancré antérieurement, et laissant même la base de la languette à découvert (*fig. 3*).

Palpes à peu près filiformes; article terminal des maxillaires très légèrement sécuriforme, allongé; celui des labiaux ovulaire tronqué au bout (*fig. 3*).

Labre saillant, à peu près aussi long que large, subrectangulaire, arqué sur les côtés et légèrement échancré antérieurement (*fig. 5*).

Tête presque verticale, suborbiculaire et cachée sous le prothorax, où elle s'enfonce jusqu'au delà des yeux; ces derniers assez gros, mais peu convexes, légèrement transverses et à peine échancrés antérieurement. Epistome penché vers le bas dans sa partie antérieure, échancré, comme bidenté, et ayant en dessus un bourrelet transversal se liant à celui du bord latéral de la tête (*fig. 4 et 5*).

Antennes de onze articles; le premier plus long que les autres, en massue; articles de deux à huit obconiques; deuxième longiuscule; troisième le plus long de tous; ceux de quatre à huit diminuant peu à peu de longueur et grossissant à peine successivement; neuvième et dixième légèrement renflés, et formant avec le dernier, plus petit et ovulaire, une petite massue oblongue, peu prononcée (*fig. 4*).

Prothorax à tergum trilobé antérieurement; lobe intermédiaire grand, et notablement avancé au-dessus de la tête. Base également trilobée. Présternum renflé en mentonnière antérieurement, et pouvant recouvrir la bouche (*fig. 1, 2 et 4*).

Pattes étroites, à tibias denticulés, filiformes, excepté les

deux antérieurs, qui sont en triangle allongé. Tarses filiformes et grêles, les postérieurs assez allongés.

Par sa tête verticale et cachée par le lobe avancé du prothorax, et par le présternum fortement renflé en mentonnière, ce genre se distingue des précédents surtout par le premier caractère. M. Lacordaire avait formé ce genre, mais sans le nommer, et en se bornant à placer ses espèces près du genre *Amphidora* d'Eschscholtz.

Je n'en ai vu que deux espèces, mais M. Lacordaire en cite une troisième qui m'est inconnue.

1. *Calymmaphorus cucullatus*.

N..... *cucullatus*, LACORDAIRE, Ann. sc. nat. — *Praocis cucullatus*, GUÉRIN, Mag. zool., mat. Mél., pl. 105, fig. 1? (1).

(Pl. 10, fig. 2.)

Long. 9 à 9 mill. 1 2, larg. 5 mill.

Niger, obscurus. Prothorace marginato valdè punctato, lobo antico intermedio incrassato densè lanato. Elytris densè punctatis, singulo costis duabus; prima prominentiore.

Glabre, d'un noir obscur. Tergum du prothorax aminci et légèrement relevé en dessus sur les côtés, couvert de très gros points enfoncés, nombreux, mais médiocrement serrés; mi-

(1) Je pense bien que cette synonymie est certaine; mais cependant M. Guérin figurant son espèce à prothorax entièrement tronqué à sa base, j'ai été en doute si c'était bien la même espèce que celle que j'ai sous les yeux, ou si c'était une espèce distincte confondue avec celle que je possède, et qui doit être sûrement l'insecte de M. Lacordaire, l'ayant reçu directement de M. Dejean.

lieu lisse. Lobe intermédiaire, antérieur très avancé, très épaissi en dessus et concave en dessous, couvert dans le haut et dans le bas de poils laineux très serrés. Elytres couvertes de points enfoncés, très serrés sur le dos, un peu plus gros et plus écartés sur les côtés, mais les uns et les autres plus petits que ceux du prothorax ; chacune d'elles avec deux côtes saillantes, la première plus relevée que la seconde. Poitrine fortement ponctuée. Abdomen couvert de fines granulosités très serrées, plus grosses et entremêlées de gros points enfoncés sur les côtés et à l'extrémité.

Du Chili, d'après M. Arsène Maille, et du Tucuman, selon M. Dejean. M. Lacordaire a pris cette espèce à Mendoza (1).

2. *Calymmaphorus ursinus*.

Arctylus ursinus, DEJEAN, cat. 1837. — N..... *ursinus*, LACORDAIRE, Ann. sc. nat.

Long. 8 1/2 à 10 mill., larg. 4 1/2 à 6 mill.

Fuscus nitidulus, pilosus. Prothorace supra valdè punctato, lobo antico intermedio simplice; angulis quatuor acutissimis, posticis emarginato lunatis. Elytris laxè punctulatis, singulo bicostatis.

Corps couvert de longs poils blanchâtres, d'une couleur brunâtre, légèrement brillante, avec un reflet verdâtre faible.

(1) Dans un vieux dictionnaire de géographie que je possède, je ne trouve qu'une ville chilienne de ce nom. M. Gay n'a, du reste, rencontré aucune espèce de *Galymmaphorus* dans ses divers voyages au Chili, du moins à ma connaissance; il ne me parle jamais dans ses lettres de Mendoza, ce qui me fait présumer que cette ville n'est point du Chili, et alors la patrie de cet insecte serait le Tucuman, ainsi que le dit M. Dejean.

Tête fortement ponctuée en dessus. Tergum du prothorax avec les quatre angles formant quatre petits lobes triangulaires aigus; lobe intermédiaire antérieur large, fortement avancé sur la tête, mais moins que chez le précédent, mince et nullement épaissi en bourrelet. Lobe basilaire intermédiaire très grand, sensiblement prolongé en arrière et largement tronqué; angles postérieurs fortement échancrés en demi-cercle. Elytres ayant sur le dos de petits points enfoncés, écartés, ces points plus gros et plus nombreux sur les côtés et entremêlés de quelques plis; chacune d'elles ayant deux côtes égales et médiocrement élevées. Ventre roux, un peu obscur. Poitrine ponctuée. Abdomen couvert de granulosités serrées, un peu plus grosses que chez le *cucullatus*, et entremêlées, comme chez cette espèce, sur les côtés et à l'extrémité, de gros points.

Même *habitat* que pour le précédent. Je le dois encore à l'amitié de M. Arsène Maille.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Cryptochilites*.)

Antennes n'offrant que dix articles apparents; les dixième et onzième étant le plus souvent réunis en un seul, ovoïde; quelquefois le onzième, très petit et peu apparent, est renfermé dans le dixième; neuvième et dixième, plus renflés que les autres, et formant une petite massue plus distincte que dans la première division; base du tergum du prothorax presque tronquée carrément. Les insectes de cette division paraissent propres au Cap de Bonne-Espérance.

Genre VII. *Cryptochile*, LATREILLE. Cuv., *Règn. anim.*,
nouv. éd.

(Pl. 10, fig. 6 à 9.)

Menton petit, transverse, subparallèle ou à peine évasé vers son bord antérieur, échancré par un sinus large et en arc

de cercle, légèrement sinueux ou droit sur les bords latéraux, avec un étranglement brusque et subrectangulaire à sa base. Pédoncule assez saillant en trapèze (*fig. 8 et 9*).

Palpes maxillaires terminés par un article étroit, cylindrique et plus long que le pénultième ; les labiaux petits, également terminés par un article allongé, étroit, ovalaire, subcylindrique (*fig. 9*).

Labre transverse, subrectangulaire, échancré antérieurement (*fig. 7*).

Tête verticale, peu apparente, l'insecte vu en dessus, subtrapézoïdiforme. Epistome très grand, notablement transverse, entièrement saillant, n'étant point engagé dans les autres pièces de la tête et légèrement échancré antérieurement. Yeux courts, notablement transverses et fortement lunulés antérieurement (*fig. 7*).

Antennes de dix articles ; le troisième étroit, plus long ou aussi long que les deux suivants réunis ; ceux de quatre à huit obconiques, à peu près de même longueur et augmentant faiblement de grosseur ; neuvième gros, renflé, subglobuleux ; le terminal plus grand que le précédent, renflé et ovoïde (*fig. 7*).

Prothorax court, transverse, à tergum généralement rétréci de la base à la partie antérieure, et trapézoïdiforme, rarement subrectangulaire, et ensuite brusquement rétréci vers la tête. Bord antérieur trilobé et de la largeur de la tête ; lobe intermédiaire grand, avancé sur cette dernière qu'elle recouvre en grande partie ; lobes latéraux petits, dentiformes ; base peu sinueuse, subtronquée ou anguleuse, de la largeur des élytres et fortement appliquée contre la base de celles-ci ; dos couvert de petites lignes élevées, longitudinales. Présternum renflé antérieurement en mentonnière, et couvrant la partie inférieure de la bouche (*fig. 6*).

Corps court, épais, subparallèle ou un peu élargi à la

partie postérieure, rarement ovalaire ou globuleux (*fig. 6*).

Pattes épaisses ; cuisses antérieures unidentées ; tibias antérieurs et intermédiaires courts, les antérieurs un peu triangulaires.

Par ses antennes de dix articles, ce genre se distingue de tous les précédents ; sa tête est encore plus verticale et plus fortement appliquée contre le renflement du présternum que dans le genre *Catymmaphorus*.

Voici le tableau des espèces qui me sont connues.

1. Tergum du prothorax rétréci vers la tête, depuis la base, et entièrement trapéziiforme.

Tergum du prothorax	Flancs des élytres ayant	de gros tubercules ; lignes élevées de la suture interrompues depuis la base.	aussi élevée que la deuxième.	s'élargissant sensiblement de la tête à l'extrémité postérieure.	1. <i>Maculatum</i> (1).			
					de petits tubercules peu apparents ; lignes suturales entières.	Corps	peu élargi postérieurement, subovalaire.	2. <i>Costatum</i> ,
								3. <i>Vicinum</i> ,
					Première côte des élytres	Corps	Tergum du prothorax	4. <i>Distinctum</i> ,
								5. <i>Decoratum</i> ,
	plus légèrement rétréci en avant.	Côte marginale des élytres	subparallèle ou élargi postérieurement, mais non orbiculaire.	simple et entière	6. <i>Panicellatum</i> .			
					petit et orbiculaire.	Corps	composée de deux rangées de tubercules et de quelques points oblongs, élevés, très éloignés.	7. <i>Fallax</i> .
								8. <i>Globulum</i> .
					Première côte de s'élytres	Corps	très saillante et entière.	8. <i>Globulum</i> .
								9. <i>Trilineatum</i> .
oblitérée.	Corps	peu saillante et interrompue.	9. <i>Trilineatum</i> .					

(1) Pour me conformer à l'étymologie grecque, j'ai adopté, à l'exemple de M. Reiche, du moins d'après la collection de M. Spinola, la terminaison neutre, le mot *χειλος* (lèvre) étant neutre.

II. Tergum du prothorax subparallèle dans les deux tiers postérieurs, et diminuant ensuite brusquement de largeur vers la tête.

Corps	Côtes des élytres	{	tuberculeuses; corps globuleux. 9. <i>Trilineatum</i> .
			entières; corps non globuleux. 10. <i>Gayi</i> .
	Tibias	{	peu épais; angles postérieurs du prothorax pas sensiblement arrondis. 11. <i>Assimile</i>
			très épais, angles postérieurs du prothorax sensiblement arrondis, comme subtronqués obliquement. 12. <i>Crassipes</i> .

1. *Cryptochile maculatum*.

Pimelia maculata, FABR., *Syst. eleuth.*, tom. 1, pag. 131. — OLIV., *Ent.*, tom. 3, 59, n° 58, pl. III, fig. 31. — SCHON., *Syn. ins.*, P. I. 4., pag. 135, n° 38.

Long. 10 mill., larg. 7 mill.

Obtuse ovale, nigrum, griseo-squamosum fuscoque maculatum. Prothorace trapeziforme antè valdè angustato. Elytris granulatis, lateribus granulismajoribus compressis nitidulis: singulo sutura elevata interrupta costis dorsalibus duabus cristatis, secundâ flexuosâ, costis marginalibus duabus contiguïs vix elevatis: primâ flexuoso-tuberculatâ; secundâ laxè crenatâ.

Court, ovale, d'un noir obscur, couvert en dessus et sur les côtés des élytres de petites écailles très serrées, qui forment une croûte d'un gris cendré. Tête granuleuse. Dos du prothorax très rétréci de la base vers la tête, fortement sinueux et comme échancré sur les bords latéraux, couvert dans le milieu de lignes élevées, longitudinales, assez serrées, noires et dominant les écailles grisâtres; ces lignes remplacées par de petits

tubercules près du bord latéral, surtout antérieurement. Elytres couvertes en dessus de granulosités aiguës, nombreuses, sans être très serrées, et ayant sur les côtés des tubercules plus gros, lisses et comprimés. Suture longée par une rangée de petites lignes élevées, oblongues, formant comme une côte interrompue; chaque élytre à deux côtes marginales: l'intérieure formée par des tubercules oblongs, irréguliers, et formant une ligne interrompue, sinueuse; l'extérieure plus fine, plus continue et seulement légèrement crénelée; entre la suturale et les marginales, on voit deux côtes dorsales, très minces et très saillantes, dont la seconde flexueuse; à droite et à gauche de ces deux côtes, on voit une rangée de taches opposées, brunes; paraissant une seule rangée de taches coupées par la côte; on voit également quelques taches semblables en dedans et le long de la côte marginale supérieure. Flancs du prothorax avec des lignes élevées beaucoup plus larges et plus déprimées que sur le dos; flancs de l'arrière poitrine avec de gros tubercules très comprimés, à peine saillants, dont les intervalles forment de petites stries réticulées; entre ces tubercules et entre les lignes élevées des flancs du prothorax, surtout entre ces dernières, on voit de petites écailles semblables à celles du dos. Abdomen couvert de petits points enfoncés, entremêlés de petites granulosités.

Du Cap de Bonne-Espérance. J'ai reçu cette espèce de M. Gory.

2. *Cryptochile costatum*.

Pimelia costata, FABR., *Syst. eleuth.*, tom. 1, pag. 132, n° 28?

—SCHON., *Syn. insect.*, P. I. 1., pag. 135, n° 49?

Long. 9 mill., larg. 6 mill. 1/2.

(Pl. 10, fig. 6.)

Posticè dilatatum, nigrum-obscurum, griseo squamosum. Prothorace trapeziforme, antè valdè angustato, lateribus sinuato sub-

emarginato. Elytro singulo sutura costis dorsalibus duabus, marginalique duplice leviter prominulis, carinatis, integris. Interstitiis pilis fuscis densis brevibus, maculas irregulares, et aliquando in lineis longitudinalibus junctas, simulantibus.

Forme générale du corps, trapézoïdiforme, c'est-à-dire augmentant de largeur de la tête à l'extrémité postérieure. Tergum du prothorax fortement rétréci de sa base à son bord antérieur et notablement trapézoïdiforme ; bords latéraux sensiblement sinueux, et comme échancrés dans le milieu. Dos couvert de petites lignes élevées, longitudinales, un peu moins serrées que chez le précédent. Tête couverte de lignes à peu près semblables, mais plus courtes et plus écartées. Chaque élytre avec la suture, deux côtes dorsales et deux marginales, ces dernières rapprochées, légèrement saillantes, entières, pas sensiblement sinueuses, et à peu près également relevées en carène ; les deux dorsales cependant un peu plus saillantes que les autres. Intervalles lisses sous les petites écailles grisâtres qui les recouvrent comme une couche cendrée, et offrant des poils bruns réunis en touffes, et formant comme des taches plus ou moins irrégulières, réunies quelquefois en lignes longitudinales plus ou moins longues. Parties latérales avec quelques granulosités, très petites et très écartées, et couvertes, comme le dos, de petites écailles serrées et de même couleur. Flancs du prothorax avec des lignes élevées formant des plis longitudinaux. Flancs de l'arrière poitrine avec de gros tubercules arrondis, lisses et comprimés. Abdomen et sternum finement ponctués.

Du Cap de Bonne-Espérance. J'ai reçu cette espèce de M. Buquet, et j'en ai vu un individu, appartenant à M. Boyer, beaucoup plus petit et un peu moins dilaté postérieurement.

3. *Cryptochile vicinum*.

Long. 10 mill., larg. 6 mill. 1/2.

Subovale, nigro-obscurum, griseo-squamosum. Prothorace trapeziforme, antè angustato, lateribus recto. Elytro singulo, suturâ costisque duabus dorsalibus carinatis integris; costa marginali duplice: superiore leviter sinuatâ. Interstitiis pilis fuscis densis maculas diversas simulantibus.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, mais s'en distingue par sa forme plus ovale, par les tubercules de la tête plus arrondis, par le tergum du prothorax un peu moins rétréci antérieurement, pas sensiblement sinueux sur les côtés, à peu près droit, par les côtes des élytres plus saillantes, et par l'intérieure des deux marginales un peu sinueuse. Le reste à peu près comme chez le *Crypt costatum*.

Du Cap de Bonne-Espérance; d'après la collection de M. Gory; et d'après celle de M. Edmond d'Esclévin, du Sénégal, d'où elle aurait été rapportée par M. Rey, officier de la marine royale.

4. *Cryptochile distinctum*.

C. maculata, SPINOLA, collect.

Oblongior subovale, nigro-obscurum, squamis griseis rufescentibus densè tectum. Prothorace trapeziforme, antè valdè angustato, lateribus sinuato. Elytro singulo sutura costis duabus dorsalibus et costa marginali duplice angustis parùm elevatis integris æqualibus. Interstitiis pilis fuscis densis maculas lineasque longitudinales simulantibus.

Très voisin des deux précédents et surtout du *vicinum*, mais plus oblong que l'un et l'autre, et à peu près ovale comme le

dernier. Tête à tubercules presque arrondis, à sillon transversal, marquant la suture de l'épistome plus profond, ce qui fait paraître la partie postérieure plus convexe. Tergum du prothorax fortement rétréci antérieurement, et sinueux sur les côtés comme chez le *Cr. costatum*, mais avec les angles antérieurs plus aigus. Suture et côtes des élytres légèrement et à peu près également relevées, entières et pas sensiblement sinueuses, excepté l'intérieure des deux marginales, légèrement flexueuse. Intervalles entre ces côtes lisses sous les petites écailles qui les recouvrent, et offrant des taches formées par des poils bruns comme chez les deux espèces précédentes. Parties latérales avec des tubercules très écartés et très petits, excepté à la partie postérieure où ils sont un peu plus gros et bien apparents.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Max. Spinola. Il est possible que cette espèce ait été confondue avec le *Cr. maculatum* par Olivier, mais cependant la phrase de Fabricius, citée par l'auteur français, me fait penser que son espèce a la deuxième côte dorsale sinueuse; et comme il dit de plus que les élytres ont des points élevés noirs sur les côtés, ce caractère semble mieux convenir à mon n° 4, où ces points sont visibles à l'œil nu, tandis qu'on ne les aperçoit qu'à la loupe chez le *Cr. distinctum*.

5. *Cryptochile decoratum*.

Pinelia decorata, DUPONT, collect.

Breve, subovale, supra planatum squamis griseis densè tectum et pilis fuscis diverse maculatum et lineatum. Prothorace trapeziforme antè valdè angustato lateribus sinuato. Elytris sutura elevata integra. Costis marginalibus duabus approximatis in-

terrupto-tuberculatis parùm distinctis; unicâ dorsali sinuata carinata, magis prominente.

Il se distingue de tous les précédents par son dos plus déprimé et par les écailles et les poils courts dont il est couvert, et qui cachent les tubercules de la tête, et ne laissent point apercevoir, si toutefois elles existent, les lignes élevées du dos du prothorax; ce dernier, fortement rétréci de la base vers la tête en trapèze, a ses côtés notablement sinueux, mais moins marginés, et pas sensiblement relevés en dessus aux quatre angles. Dos inégal, entièrement couvert, ainsi que la tête, d'un duvet serré formant des taches irrégulières, les unes grises et les autres brunes. Elytres à suture relevée en côte un peu épaisse et légèrement tuberculeuse à la partie postérieure; une seule côte dorsale légèrement flexueuse sur chacune; deux rangées rapprochées et un peu sinueuses de petits tubercules oblongs, formant la côte marginale. Intervalle entre la côte suturale et la dorsale, avec deux bandes longitudinales de poils bruns serrés et veloutés, réunies par destaches plus foncées; deuxième intervalle presque entièrement gris, avec une ligne de poils bruns, irrégulière, plus étroite que les premières, et n'occupant que les deux tiers postérieurs de la longueur. Parties latérales ou embrassantes grisâtres, avec d'assez gros tubercules brillants, comprimés et écartés. Ventre couvert, comme les parties latérales des élytres, d'un duvet très court, écailleux et très serré, parmi lequel on aperçoit, sur les flancs du prothorax, de petites lignes élevées, noires; et sur les flancs de l'arrière poitrine, de gros tubercules noirs, comprimés et brillants. Pattes très courtes et très épaisses, également couvertes de petites écailles grises avec quelques poils noirs aciculaires.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

6. *Cryptochile penicellatum* (1).

Crypt. maculata, VON WINTHEM, *in litt.* — *Cr. Fallax*, SPINOLA, *in litt.* — An Dejean ?

Long. 7 1/2 à 9 mill., larg. 5 à 5 mill. 1/2.

Subovale, nigro-obscurum. Prothorace breviorè leviter trapeziformi, lateribus valdè bisinuato. Elytris squamulis cinereo-rufolis densè tectis, pilis erectis nigris, sparsis maculisque fuscis pilis brevibus fasciculatis. Singulo sutura costisque tribus elevatis integris subæqualibus vix undulatis : marginali simplice. Ventre squamulis argentatis tecto.

Subovale, d'un noir obscur, mais couvert de petites écailles très serrées, d'un grisâtre légèrement argenté sous le ventre et sur les côtés des élytres, avec une petite teinte d'un brun rousâtre sur le dos de ces dernières; ces écailles nulles ou peu nombreuses sur la tête et le prothorax; la première couverte de tubercules un peu oblongs et serrés; le second à tergum plus court que chez les précédents, moins rétréci antérieurement, fortement bisinueux sur les côtés, et couvert de lignes élevées, plus serrées. Elytres ayant sur le dos des poils assez longs, noirs, redressés et écartés, mêlés parmi les écailles dont elles sont couvertes, et offrant en outre, près des côtes et de la suture, des taches brunes formées par des fascicules de poils très serrés, courts, mais s'élevant un peu au-dessus des

(1) J'aurais rapporté cette espèce à la *Pimelia minuta* de Fabricius, mais ni cet auteur, ni Olivier, ne parlent des fascicules de poils roux que l'on voit sur les élytres, et Olivier dit que les côtés de ces dernières ont des points enfoncés, obscurs, que je n'ai pas aperçus chez mon espèce.

côtes, au nombre de quatre sur chaque élytre, y compris la suture et la marginale simple dans cette espèce, ce qui la distingue de tous les précédentes; ces côtes étroites et peu saillantes, à peu près égales et très légèrement flexueuses. Ventre à peu près comme chez le *Cr. decoratum*. Pattes moins épaisses que dans cette espèce.

Du Cap de Bonne-Espérance. J'ai reçu cette espèce de M. Von Winthem; elle figurait dans la collection de M. Max. Spinola sous le nom de *Cr. fallax*, mais elle diffère du suivant que j'ai vu sous le même nom dans la collection de M. Gory. Je n'oserais décider lequel des deux correspond à l'espèce de M. Dejean, mais j'ai incliné pour le suivant, M. Gory étant plus près de la collection de ce savant entomologiste.

7. *Cryptochile fallax*, DEJEAN, Cat. 1837. — GORY, collect.

Long. 7 mill. 1/2, larg. 5 mill.

Posticè leviter dilatatum, nigro-obscurum squamulis cinereis densè tectum. Prothorace trapeziformi antè mediocriter angustato, margine subrecto. Elytris sutura interrupta, costisque dorsalibus duabus, secunda leviter flexuosa, elevatis, margine tuberculis oblongis biseriatis et intùs lineolis, elevatis distantibus. Pilis fuscis penicellatis maculas raras simulantibus.

Un peu élargi postérieurement, pas sensiblement ovale et assez déprimé sur le dos, d'un noir obscur, mais recouvert, comme la plupart des espèces de ce genre, de petites écailles grisâtres ou cendrées, très serrées. Tête tuberculeuse, avec deux espaces assez grands, dépourvus d'écailles. Tergum du prothorax rétréci de la base à l'extrémité antérieure et trapézi-

forme, presque droit sur les bords latéraux, et couvert de petites lignes élevées, très fines, dont quelques-unes presque cachées par des écailles semblables à celles recouvrant le corps, et formant diverses taches blanches. Suture des élytres relevée en côte, légèrement interrompue de distance en distance. Côte marginale remplacée par deux rangées de tubercules oblongs, et ayant, en outre, près de la rangée intérieure, sept à huit lignes élevées, noires, formant une troisième série; entre ces lignes et la suture, chaque élytre offre deux côtes un peu plus élevées que cette dernière, la seconde légèrement flexueuse; on voit près de ces côtes, notamment à droite et à gauche de la première et près des lignes marginales, des touffes de petits poils d'un brun roussâtre, formant de petites taches de cette couleur, écartées; intervalles avec quelques petits poils, courts et redressés, portés sur de petits tubercules cachés pour la plupart, mais dont quelques-uns, un peu plus gros, paraissent çà et là. Ventre couvert, comme le dos, d'écailles grisâtres, mêlées de tubercules nombreux plus gros sur l'abdomen, sur le métasternum et ses flancs, que sur le reste de la poitrine. Pattes grises et tuberculeuses.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

8. *Cryptochile globulum*, REICHE. Spinola, collect.

Long. 5 mill., larg. 4 mill.

Parvum, globosum, nigro-obscurum suprâ terrulentum, squamulis cinereis densè tectum. Prothorace trapeziformi antè mediocriter angustato, margine subrecto, angulis posticis oblique truncatis. Elytris humeris antè valdè porrectis; costis suturalibus tuberculis oblongis interruptis; costis

duabus dorsalibus : primaria levigata antè integra posticè interrupta ; secunda cristata tuberculis formata ; costis marginalibus duabus approximatis tuberculis densis interruptis.

Petit, court, globuleux, d'un noir obscur, mais paraissant cendré et même un peu argenté en dessous à cause des petites écailles dont il est couvert. Dos comme terreux dans certaines parties mais peut-être recouvert, à l'état frais, de petites écailles comme le ventre. Tête tuberculeuse. Prothorax avec les angles antérieurs relevés et une impression transverse, canaliforme, entre les deux. Lignes élevées longitudinales, fines et rapprochées. Angles postérieurs tronqués obliquement et s'appuyant contre les angles huméraux fortement avancés, et embrassant la base du prothorax. Côtes suturales des élytres régulièrement interrompues en tubercules oblongs : première côte dorsale étroite, lisse et entière dans sa moitié antérieure, interrompue dans l'autre moitié ; deuxième côte dorsale plus saillante en crête, et irrégulièrement interrompue ; côtes marginales très rapprochées et formées par des tubercules assez serrés. Parties embrassantes des élytres et troisième intervalle avec de petits tubercules nombreux ; deuxième intervalle, à tubercules plus petits, plus rares et formant presque deux rangées ; ceux du premier intervalle encore plus petits, et ne formant qu'une rangée peu apparente. Pattes d'un roux un peu obscur, et recouvertes de petites écailles semblables à celles du ventre. Tibias grêles ; tarse très long. Ventre et pattes mouchetés de points noirs formés par de petits tubercules.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Max. Spinola.

9. *Cryptochile trilineatum*, REICHE. Spinola, collect.

Long. 4 mill. 1/2, larg. 4 mill.

Parvum, globosum, nigro-obscurum, squamulis cinereis dense tectum, suprâ terrulentum. Prothorace subquadrato antè abrupte angustato. Elytris basi valdè arco emarginatis; costis tuberculatis : costa dorsali primaria obsoleta ; marginali unica, intùs propè eam tuberculis inordinatis.

Il ressemble beaucoup au précédent par sa taille et la forme courte et globuleuse de son corps ; mais cependant il en est très distinct ; d'un noir obscur, mais couvert en dessous de petites écailles serrées, d'un cendré argentin, qui s'étend sur les pattes. Tête granuleuse. Tergum du prothorax noir, avec la ligne médiane pubescente et grisâtre, et quelques petits traits de même nature sur le disque. Lignes élevées longitudinales, assez fines et serrées. Bord marginal latéral, d'abord presque droit, cependant un peu rentrant et parallèle à l'axe du corps dans la majeure partie de sa longueur, rétréci ensuite vers la tête en s'arrondissant au point d'inflexion. Elytres avec des poils redressés, très raides, noirâtres et écartés, et couvertes de petits poils écailleux très serrés et d'une espèce de sécrétion qui leur donne un aspect terreux, et qui m'a paru analogue à celle qui se produit sur les espèces du genre *Eurychora*. Côtes suturales des élytres formées chacune par une rangée de petits tubercules assez écartés ; première côte dorsale oblitérée ou perdue dans la sécrétion dont j'ai parlé ; deuxième côte bien marquée et irrégulièrement tuberculeuse ; côte marginale unique et tuberculeuse, l'intérieure étant remplacée par des tubercules un peu plus gros, sans ordre, et se confondant avec ceux

du troisième intervalle, dont ils ne se distinguent que par leur grosseur. Ventre et pattes mouchetés de points noirs formés, à ce que je crois, par de petits tubercules.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Max. Spinola.

10. *Cryptochile Gayi*.

Long. 8 à 10 mill., larg. 5 à 7 mill.

Nigro-obscurum, curtum, latum, posticè leviter dilatatum, squamulis cinereis densè tectum, dorso subplanatum. Prothorace subquadrato propè capitem abrupte angustato. Elytris pilis sparsis curtis rectisque. Singulo sutura, costisque duabus dorsalibus angustioribus parùm prominulis. Costis marginalibus duabus approximatis interruptisque, lateribus punctis oblongis, elevatis, sparsis.

Court, large, légèrement dilaté postérieurement, plan sur le dos, d'un noir obscur, recouvert d'écailles grisâtres (1). Tête couverte de petits tubercules très serrés. Tergum du prothorax d'abord subrectangulaire, ou à peine très légèrement trapézi-forme, puis brusquement rétréci vers la tête et couvert de lignes élevées, très nombreuses, avec des taches blanchâtres formées par des écailles recouvrant une partie des intervalles entre ces lignes. Elytres avec la suture et deux côtes dorsales très fines, très légèrement relevées et entières. Deux côtes marginales jointes à leur base, et s'écartant ensuite légèrement en s'éloignant du point de jonction. Intervalles avec de petits poils écartés, courts, redressés et portés sur de petites granu-

(1) Lorsque ces écailles sont enlevées, on peut reconnaître avec la loupe qu'elles étaient placées sur des granulosités excessivement fines, très serrées et à peine visibles, parmi lesquelles on en voit quelques-unes plus grosses servant de supports aux petits poils redressés. Cette organisation, que l'on retrouve également chez le suivant, doit être commune à toutes les espèces de ce genre.

losités cachées par les écailles. Parties latérales ayant quelques points oblongs élevés, lisses et écartés. Ventre avec des tubercules comprimés, oblongs et entremêlés sur l'abdomen de petits points enfoncés.

Cap de Bonne-Espérance. J'ai reçu cette espèce de M. Von Winthem; elle figure aussi dans la collection du Muséum de Paris, et dans celle de M. Gory.

11. *Cryptochile assimile*.

Crypt. assimilis, DEJ., cat. 1837, Maille, *in litt.*

Long. 9 à 9 mill. 1/2, larg. 5 à 5 mill. 1/2.

Oblongum posticè vix dilatatum, nigrum vel rufo-obscurum, cinereo-squamatum. Prothorace subquadrato propè capitem abrupte angustato, angulis posticis vix rotundatis. Elytris pilis fuscis densis maculatis, sutura costisque duabus dorsalibus angustioribus, parùm elevatis, integris, margine costis duabus: internâ interruptâ abbreviatâ; alterâ crenulatâ longiore. Interstitiis pilis erectis brevis; lateribus punctis oblongis, elevatis, nigris.

Il se rapproche beaucoup du précédent, dont il n'est peut-être que l'autre sexe; il n'en diffère que par sa forme plus étroite et plus parallèle; par le dos, un peu moins plan; par les lignes élevées du tergum du prothorax, plus fortes et un peu plus saillantes; enfin, par les antennes, un peu plus minces; le reste est à peu près comme chez le *Cr. Gayi*.

Du Cap de Bonne-Espérance. Je dois cette espèce à l'amitié de M. Arsène Maille; elle figure aussi dans la collection du Muséum de Paris.

12. *Cryptochile crassipes*.

Long. 12 mill., larg. 6 mill.

Oblongum, subparallellum, nigrum-obscurum. Prothorace quadrato antè abrupte angustato, basi truncato utrinque leviter emarginato, angulis posticis rotundatis. Elytris cinereo-squamulatis, costis angustis carinatis : suturalibus et dorsalibus integris; marginalibus duabus approximatis, tuberculatis. Interstitiis subseriatim granulatis, lateribus punctis elevatis, oblongis, nigris. Tibiis crassioribus.

Voisin du précédent, mais plus grand et un peu plus allongé; granulosités de la tête plus oblongues; angles du prothorax plus arrondis et comme tronqués obliquement; côtes dorsales des élytres accompagnées de chaque côté de quelques taches orbiculaires brunes. Pattes plus robustes. Le reste à peu près comme chez le *Cr. assimile* et le *Cr. Gayi*.

Du Cap de Bonne-Espérance. Je dois cette espèce à l'amitié de M. Boyer, pharmacien à Aix.

GENRE VIII. *Horatoma*.

Cryptochile, DEJEAN, cat. 1837. — *Pimelia*, DUPONT, collect.

(Pl. 10, fig. 10 à 13.)

Menton petit, transverse, fortement échancré antérieurement, réniforme, et porté sur un pédoncule subrectangulaire, un peu évasé antérieurement (*fig. 12*).

Palpes subfiliformes, terminés par un article allongé, très faiblement sécuriforme et presque aussi étroit que le pénultième (*fig. 12*).

Labre saillant, très transverse, évasé vers le bord antérieur, légèrement échancré (*fig. 11*).

Tête grosse, penchée, subparallèle postérieurement et trapézoïforme antérieurement. Epistome transverse, un peu en croissant, peu enfoncé dans les pièces sur lesquelles il s'articule, avec un sinus anguleux très profond au bord antérieur. Yeux très ouverts, transverses et légèrement lunulés (*fig. 11*).

Antennes grossissant à peine vers l'extrémité, et n'ayant que dix articles apparents : le troisième presque aussi long que les deux suivants réunis ; ceux de quatre à huit coniques, allant en diminuant de longueur et augmentant légèrement en largeur ; neuvième et dixième plus gros que les autres, moniliformes ; onzième très petit, renfermé dans le précédent, et ne paraissant former avec lui qu'un seul article (*fig. 11*).

Tergum du prothorax transverse, subrectangulaire, brusquement rétréci près de la tête, et à base un peu anguleuse (*fig. 10*).

Présternum nullement renflé en mentonnière, et laissant la bouche entièrement à découvert.

Corps nullement rétréci à la base des élytres, et s'élargissant très légèrement de la tête à l'extrémité postérieure (*fig. 10*).

Pattes assez courtes. Tibias antérieurs légèrement triangulaires, prolongés en dehors et à l'extrémité en dent triangulaire et longue. Tarses grêles et filiformes (*fig. 13*).

Ce genre se distingue principalement du précédent par la partie inférieure de la bouche, nullement recouverte par le présternum ; par la forme remarquable du menton, et enfin par le onzième article des antennes plus distinct, quoique très petit, et renfermé dans le dixième, auquel il paraît uni. Je ne connais encore qu'une seule espèce appartenant à ce genre.

1. *Horatoma parvulum*.

Cryptochile parvula, DEJEAN, cat., 1837. — *Pimelia parvula*,
DUPONT, collect.

Long. 7 à 8 mill., larg. 4 à 5 mill.

(Pl. 10, fig. 10.)

Breve, nigrum-obscurum, squamis griseis fuscisque dense variegatum. Capite prothoraceque supra subtiliter lineato-costulatis. Elytris lineis plurimis leviter elevatis, tenuissimis, breviter hispidis.

Var. A. *Sexdecim costatum*, REICHENBACH: *elytris maculis quadratis fuscis duabus basalibus*.

Court, large et presque plan en dessus, d'un noir obscur, recouvert de très petites écailles, très serrées, grises ou brunes, plus ou moins mélangées en dessus, mais à peu près de la première couleur sur le ventre. Tête et dos du prothorax avec des lignes élevées, très fines sur le dernier et plus grosses sur la première. Elytres ayant chacune sept à huit côtes, très fines, peu élevées et garnies d'une rangée de poils noirs redressés et courts. Intervalles présentant quelquefois un commencement de côte, soit entière, soit interrompue.

La variété A présente sur les élytres des taches rectangulaires brunes : une de chaque côté de l'écusson, et les autres marginales. Elle m'a été communiquée par M. Max. Spinola, comme étant le *Cryptochile sexdecim costatum* de Reichenbach.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de MM. Gory et Dupont.

Genre IX. *Pachynotelus*.

(Pl. 10, fig. 14 à 17.)

Menton (je le soupçonne de même forme que chez le précédent) (1).

Palpes maxillaires filiformes, terminés par un article ovaire-allongé (fig. 15).

Tête trapézoïdiforme. Epistome subrectangulaire, tronquée antérieurement. Yeux très ouverts, transverses et légèrement échancrés antérieurement (fig. 15).

Antennes n'ayant que dix articles apparents, les dixième et onzième étant étroitement réunis et sans suture distincte; troisième aussi long que les deux premiers réunis; ceux de quatre à huit coniques, et diminuant successivement de longueur; neuvième et dixième, ou les deux terminaux, beaucoup plus gros que les autres, et ovoïdes allongés (fig. 15).

Tergum du prothorax légèrement convexe, transverse, subrectangulaire et à base subtronquée, ou légèrement arquée. Présternum non renflé en mentonnière, et ne recouvrant pas la partie inférieure de la bouche.

Arrière-corps plan en dessus, notablement rétréci à la base des élytres, et ovale (fig. 14).

Tibias grêles, couverts de longs poils, surtout les quatre postérieurs: les antérieurs subfiliformes, dentés extérieurement et prolongés du même côté à l'extrémité en une dent triangulaire. Tarses très grêles, longs, à peu près égaux, et couverts de longs poils comme les jambes (fig. 16 et 17).

(1) La bouche du seul individu que j'ai eu sous les yeux était recouverte d'une humeur durcie, vomie par l'insecte, et je n'ai pu bien distinguer le menton. L'insecte ne m'appartenant pas, je n'ai pas osé nettoyer la bouche et l'analyser.

Ce genre, qui, par sa bouche non recouverte par le préster-num, se rapproche du précédent, s'en distingue cependant par la tête plus petite, plus rétrécie antérieurement et à épistome tronqué; par le dernier article des palpes maxillaires, plus ovulaire; par les dixième et onzième articles des antennes, plus intimement réunis en un seul long et ovoïde comme le neuvième; enfin par le corps, notablement rétréci à la base des élytres. Les pattes sont aussi beaucoup plus grêles et couvertes de longs poils.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

1. *Pachynotelus albiventris*.

Long. 8 mill., larg. 4 mill. 1/2.

(Pl. 10, fig. 14.)

Ovalis, supra planatus, dorso pilis rufo-fuscis, squamiformibus variegatus; ventre cinereo-squamatus. Elytris striis validè punctatis, numerosis.

Ovale, entièrement plan au-dessus des élytres; noir, avec le dos varié par des taches longitudinales et transversales d'un brun roussâtre, et formées par des poils écailleux dont quelques-uns plus grisâtres sur la suture et sur les bords latéraux du dos des élytres, où ils forment de chaque côté, une rangée de points arrondis, peu apparente. Tête et prothorax couverts de gros points enfoncés, très rapprochés, au fond de chacun desquels on voit un poil roux redressé, ce qui les rend peu distincts en dessus. Elytres ayant, tant sur le dos que sur les côtés, des stries nombreuses avec de gros points enfoncés, de chacun desquels s'élève un poil roux, redressé, court, cependant distinct des poils écailleux, formant comme des cases

rectangulaires sur chacune d'elles. Ventre couvert de petites écailles très serrées d'un gris cendré.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. IX, fig. de 1 à 4. Genre *Cælus* (type *hirticollis*).

1. L'insecte très grossi.
2. Menton, languette et palpes encore plus grossis.
3. Tête très grossie.
4. Antenne plus fortement grossie.

Pl. IX, fig. de 5 à 10. Genre *Praocis*.

5. Menton et languette de la *Subsulcata*, grossis.
6. Tête de la *Spinolæ*, grossie. L'article terminal des deux palpes maxillaires offrait un pli en forme d'échancre dans l'individu dessiné.
7. Palpe maxillaire d'un autre individu de la *Spinolæ*, chez lequel je n'ai plus remarqué le pli précité.
8. *Praocis Spinolæ* grossi (1^{re} division).
9. *Pr. Chevrolatii* (*Anthrasomus*), 2^e division, 1^{re} subdivision.
10. *Pr. subreticulata* au simple trait, pour donner une idée de la forme des insectes de la deuxième division. 2^e subdivision (*Orthogonoderes*).

Pl. IX, fig. de 11 à 14. Genre *Eutelocera* (type *viatica*).

11. L'insecte très grossi. Je n'ai point figuré le duvet laineux dont il est couvert, tant à cause de la difficulté de le bien rendre que parce qu'il était inutile pour le but que je me proposais.
12. Partie inférieure de la bouche, très grossie.
13. Tête et antenne également très grossies.
14. Patte antérieure.

Pl. IX, fig. de 15 à 17. Genre *Platyholmus* (type *dilaticollis*).

15. L'insecte grossi.
16. Tête et antenne grossies.
17. Menton, languette et palpes, très grossis.

Pl. X, fig. de 1 à 5. Genre *Calymmaphorus*.

1. *C. ursinus* grossi.
2. *C. cucullatus*, grossi.
3. Partie inférieure de la bouche de l'*ursinus*, grossie ;
a, base de la languette ; b, menton.
4. Antenne et partie de la tête, vues de côté, du même,
grossies.
5. Tête du même, grossie

Pl. X, fig. 6 à 9. Genre *Cryptochile* (type *costatum*).

6. L'insecte grossi.
7. Tête et antenne grossies.
8. Menton et languette du *costatum*. Les palpes man-
quaient.
9. Partie inférieure de la bouche de l'*assimile*.

Pl. X, fig. 10 à 13. Genre *Horatoma* (type *parvulum*).

10. L'insecte grossi.
11. Tête et antenne grossies.
12. Partie inférieure de la bouche, grossie.
13. Patte antérieure grossie.

Pl. X, fig. 14 à 17. Genre *Pachynotelus* (type *albiventris*).

14. L'insecte au trait, grossi, pour montrer la forme du
corps.
15. Tête, palpes maxillaires et antennes, grossis.
16. Patte antérieure grossie.
17. Patte postérieure grossie.

RAPPORT

SUR UNE EMPREINTE DE LÉPIDOPTÈRE TROUVÉE DANS
LES MARNES DES ENVIRONS D'AIX, EN PROVENCE, ET
COMMUNIQUÉE PAR M. DE SAPORTA;

Par M. le docteur BOISDUVAL.

MESSIEURS,

Il y a bientôt un an que je fus chargé par la Société d'examiner le dessin d'un Lépidoptère fossile trouvé dans les plâtrières des environs d'Aix en Provence, et appartenant à M. le comte de Saporta. Au premier coup d'œil, ce dessin me parut devoir être rapporté à une espèce de SATYRIDES du genre *Cyllo*, à côté des *Satyrus Rohria*, *Caumas* et *Europa*, de l'Encyclopédie; mais la découverte d'un Lépidoptère fossile me sembla un fait tellement neuf, et l'espèce si rapprochée de celles connues, que je n'osai pas faire de rapport avant d'avoir vu la pierre en nature. La Société partagea cet avis, et engagea M. Duponchel à écrire à M. de Fonscolombe pour lui faire part du doute de quelques membres sur l'authenticité de cette empreinte. Ce fut alors que M. le comte de Saporta, naturaliste fort distingué et propriétaire du fossile en question, m'écrivit la lettre que j'ai communiquée à la Société; lettre dans laquelle il prétendait qu'il n'avait pu être victime de la supercherie de qui que ce soit, et

que par conséquent il n'y avait pas lieu à conserver le moindre doute sur l'exactitude scrupuleuse du dessin communiqué par son beau-père, M. le baron de Fonscolombe; qu'on pouvait voir d'ailleurs au Muséum un Polyommate fossile qu'il avait envoyé depuis plusieurs années avec des empreintes d'insectes de différents ordres.

Cependant la Société émit de nouveau le désir de connaître en nature ce lépidoptère fossile. M. Duponchel écrivit une seconde fois à M. de Fonscolombe: ce fut alors que M. le comte de Saporta consentit à se dessaisir pour quelques jours de ce précieux échantillon en nous l'envoyant en communication.

Le morceau de calcaire qui porte réellement *l'empreinte parfaite* d'un lépidoptère conforme au dessin de M. Fonscolombe, est un fragment assez volumineux de marne gypseuse bituminifère, telle qu'on en rencontre dans une grande partie des environs d'Aix en Provence, et dont le gisement est tout à fait analogue aux terrains gypseux de Montmartre, appelés par les géologues terrains parisiens. Aussi, de même qu'en Provence, trouve-t-on dans les marnes situées au-dessus du gypse des limnées, des planorbes, des bulimes, des cythérées, des cloportes, quelques débris d'insectes et des poissons d'eau douce; mais c'est plus particulièrement dans les marnes fluviales de la Provence que l'on trouve des incrustations d'insectes, et presque toujours à une profondeur moyenne de 20 mètres. Les plus communes sont une espèce de diptères du genre *Bibio* ou *Cecidomyia*, plusieurs espèces de *Tipulaires*, de grands curculionites voisins des *Otiorhynchus*, des larves ou des nymphes de *Libellules*, des *Blattes* et des *Ichneumons*; les *Fourmis* et les *Araignées* y sont plus rares. M. de Saporta a envoyé au Muséum d'histoire naturelle une assez grande quantité de ces fossiles appartenant tous à des espèces perdues, mais dont les genres encore vivants aujourd'hui sont étrangers à l'Europe.

Le Lépidoptère qui fait le sujet de ce rapport fait partie d'un

de ces genres dont les espèces assez peu nombreuses sont confinées aujourd'hui dans les îles de l'archipel indien ou dans les contrées les plus chaudes du continent asiatique. D'après ce que j'ai pu apprendre de M. Blum de Leyde, ils voltigent çà et là à l'entour des palmiers, dont peut-être ils se nourrissent à l'état de chenille.

L'individu communiqué par M. de Saporta, et que nous avons nommé *SEPULTA*, pour rappeler son origine antédiluvienne, appartient au genre *Cyllo*, et se rapproche de *Rohria*, *Caumus* et autres espèces voisines; mais il ne peut être rapporté à aucune de celles connues de nos jours, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que les marnes schisteuses sont de beaucoup plus anciennes que la dernière catastrophe diluvienne admise par tous les géologues.

Le dessin et la forme de cet insecte sont si bien conservés, que l'on croirait qu'il a été lithographié sur un schiste; seulement il n'existe que le côté droit, lequel est parfaitement intact, une portion du corselet et une légère empreinte de l'abdomen. L'aile supérieure est en grande partie cachée par l'inférieure, et il est impossible de dire si elle offre d'autre dessin qu'un œil apical surmonté d'un point blanc; l'autre, dont on voit toute la surface, est d'une couleur gris brunâtre, comme dans les espèces voisines, avec une tache costale blanche, une bande transverse, médiane, sinuée, de la même couleur, suivie de deux yeux noirs encadrés de blanc, s'alignant extérieurement avec deux points blancs. L'extrémité de cette même aile est un peu plus pâle, presque blanchâtre, et divisée, comme chez la plupart des espèces vivantes, par deux lignes marginales brunes, parallèles. L'appendice caudal est un peu plus long que dans *Rohria*, mais situé de la même manière.

M. le comte de Saporta a émis plusieurs opinions géologiques sur la cause qui a produit les empreintes d'insectes dans les terrains des environs d'Aix. Dans la première lettre qu'il

m'écrivit et que j'ai communiquée à la Société, il suppose que dans ces marnes, qui sont d'une grande puissance, les insectes ont été engloutis à la fois par un cataclysme qui aurait en un instant comblé un grand lac. C'est ainsi qu'il explique comment il en a rencontré d'accouplés, et d'autres les ailes ouvertes. Depuis la lecture de ce rapport à la Société, il a écrit une nouvelle lettre dans laquelle il adopte l'opinion des géologues. Il admet avec eux que ces marnes ont été formées couches par couches, ou plutôt feuillets par feuillets, par des dépôts fluviatiles; que les insectes, ainsi qu'on le voit encore tous les jours sur les mares et sur les étangs, sont tombés peu à peu dans ce lac, soit par des ouragans, soit par toute autre cause, et que les eaux de cette localité, qui avaient une grande force incrustante, les ont en peu d'instants recouverts d'une couche marneuse. Ceux-ci, devenus alors plus pesants que l'eau par cette incrustation, sont allés au fond, et ont fait partie du feuillet qui était en train de se former, ou bien ils se sont trouvés compris entre deux feuillets. Selon certaines circonstances, les différentes couches ont varié de couleur, comme on peut s'en convaincre par l'échantillon que la Société a eu sous les yeux. Les plus inférieures sont colorées par du bitume et des oxydes métalliques; celle où se trouve le Lépidoptère est blanche et presque pure, ce qui permet de distinguer le dessin et probablement la véritable couleur du papillon tel qu'il était avant son incrustation.

Nous ne terminerons pas sans adresser à M. de Saporta des remerciements pour la communication précieuse qu'il a bien voulu faire d'une découverte qui intéresse à un si haut degré les entomologistes et les géologues, et nous prierons la Société d'en faire faire un dessin exact pour être publié dans un des prochains numéros de ses Annales (1).

(1) Voir la planche VIII de ce volume.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LUCANIDE.

Par M. Lucien BUQUET.

(Séance du 4 novembre 1840.)

Genre HEXAPHYLLUM, Gray.

PSILODON, Perty.

H. Æquinoctiale, BUQUET.

H. nigro piccum; capite emarginato, angulis porrectis, truncatis; thorace punctatissimo, rugoso, canaliculato, tenuiter marginato; clytris costatis, interstitiis transversim crenato striatis; antennis tarsisque rufopiceis, clava subfulvo-pilosa.

Long. corp. ♂ absque mandib. millim. 12. Mandib. inclus. millim. 14.

Lat. millim. 5. Habitat in Colombia (Mus. nost.) Communic. Dom. Rostaine.

Il est d'un brun noir assez brillant. La tête, très courte et fortement échancrée, a les angles avancés et tronqués un peu obliquement. Les yeux sont gris, globuleux et très saillants : les mandibules, trois fois plus longues que la tête chez les mâles, et comprimées latéralement, sont armées au milieu d'une dent assez forte, l'extrémité est relevée et aiguë, et l'on voit, un peu en arrière, une autre dent bien marquée.

Le corselet, de près du double plus large que long, convexe, arrondi sur les côtés, et à peine rebordé, est entièrement couvert de points enfoncés très serrés, qui le rendent rugueux; la ligne du milieu est profondément marquée, et l'on voit sur chacun des bords latéraux, non loin de l'extrémité, une impression arrondie, peu marquée, qui n'atteint pas la bordure.

Les élytres, de la largeur du corselet, une fois plus longues, convexes comme lui, sont coupées carrément à la base, arrondies à l'extrémité et fortement rebordées; elles ont chacune quatre côtes longitudinales élevées et finement ponctuées, et au milieu des intervalles qui les séparent se trouvent d'autres côtes moins saillantes, qui se confondent un peu avec les réticulations transversales dont les élytres sont couvertes.

Les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre, les six derniers articles de celles-ci, fortement pectinés, sont couverts d'un duvet fauve, court et serré.

Le dessous du corps est finement ponctué; les tarsees sont rouges et couverts en dessous, à l'exception du dernier article, de poils d'un fauve clair et assez longs. Quelques poils se trouvent aussi à l'extrémité intérieure des mandibules.

La femelle de ce joli insecte m'est inconnue.

J'ai cru devoir me ranger de l'avis émis par M. Westwood, dans un travail fort intéressant qu'il a publié sur les Lucanides (*Annales des Sciences naturelles*, tom. 4, p. 112, nov. série), où il rend compte des motifs qui lui ont fait adopter le nom de genre *Hexaphyllum*, Gray, préférablement à celui de *Psilodon*, imposé par Perty. Il s'exprime de la manière suivante :
 « Griffith a donné d'après mes dessins, dans sa traduction du
 « *Règne animal*, une figure et une description de cet insecte
 « sous le nom d'*Hexaphyllum brasiliense*, et M. Perty a publié
 « dans le même temps, dans le *Detectus animal, artic. Brasil*,
 « une figure et une description d'une femelle mutilée, sous le

« nom de *Psilodon Schuberti*, collectée par MM. Spix et Mar-
« tius.

« Comme dans ce cas c'est l'usage de conserver le nom
« donné au sexe mâle, et comme la description de M. Perty
« est incomplète, je n'hésite pas à adopter le nom de mon
« compatriote, M. G.-R. Gray. Les deux sexes de cet insecte
« sont actuellement réunis dans la collection de M. Hope, qui
« a bien voulu me permettre de les décrire et de les figurer.
« Ce qui m'a convaincu que la description des antennes
« par M. Perty (8-articulata, articulo 1° praelongo, cylindrico,
« 2° 5° brevissimis submoniliformis, 6°, 7°, 8°, pectinatis) est
« incorrecte, le 5° article étant mutilé, et le 9° et 10° manquant
« entièrement. »

Le genre *Hexaphyllum* se compose donc aujourd'hui de deux
espèces distinctes, l'une du Brésil, *H. Brasiliense*, Gray in Grif-
fith, l'autre de Santa-Fé de Bogota, *H. Æquinoctiale*.

.....

NOTICE

SUR LE GENRE *Anacolus*, ET DESCRIPTION DE TROIS
ESPÈCES NOUVELLES.

PAR M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 5 août 1840.)

Le genre *Anacolus*, créé par Latreille, puis caractérisé par MM. Lepelletier et Serville dans le X^e volume de l'*Encyclopédie méthodique*, a été pour M. Ménétrés l'objet d'une étude particulière, qui l'a amené à publier, en 1839, une monographie (*Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, vi^e série, Sc. math., phys. et nat., t. v, 11^e partie, Sc. nat.), dans laquelle se trouvent décrites huit espèces qu'il a cru devoir ranger en trois groupes.

La première division renferme les espèces dont le corselet, presque carré, à bord latéral armé de chaque côté d'une épine, se rétrécit ensuite dans toute sa moitié postérieure, et dont les élytres sont très courtes, triangulaires et pointues. Elle comprend les deux espèces suivantes :

Anacolus lugubris (1), LEPELL. et SERV., *Ency. méthod.*,
t: x, p. 200.

Anacolus bimaculatus, MÉNÉTRIÉS. Bulletin scientifique de
l'Académie des sciences, t. iv, n^o 9.

La seconde division comprend les espèces à corselet à peu

(1) Cette espèce doit être rapportée à l'*A. niger*, Dej., Cat.

près semblable, mais dont les élytres, beaucoup plus longues que chez les précédentes, larges, convexes, parallèles jusqu'à la moitié, se rétrécissent ensuite, et se terminent en pointe arrondie; les espèces comprises dans ce groupe sont au nombre de quatre, savoir :

Anacolus sanguineus (1), Encyclopédie, t. x, p. 200.

Anacolus lividus (2), MÉNÉTRIÉS, Bulletin de l'Académie des sciences, t. iv, p. 9.

Anacolus præustus, Perty, Delect. animal. articulat., fasc. II, p. 87, tab. 17, fig. 8.

Anacolus nigricollis, MÉNÉTRIÉS. Bulletin de l'Académie des sciences, t. iv, p. 10.

Enfin, la troisième division contient les espèces à corselet plus large que long, pubescent, à surface irrégulière, à échancrure latérale moins profonde, et dont les élytres, allongées et aplaties, sont légèrement terminées en pointe; elle comprend les deux espèces ci-après :

Anacolus quadrimaculatus (3), GORY. Mag. de Zool. de GUÉRIN, année 1832, pl. 31.

Anacolus quadrinotatus, MÉNÉTRIÉS, Bulletin de l'Académie des sciences, t. iv, p. 10.

Je ne saurais être d'un autre avis que M. Ménétrés à l'é-

(1) Cette espèce est la même que l'*A. sanguineus*, Dej., Cat.

(2) Elle doit être rapportée à l'*A. testaceus*, Dej. Je possède une variété de cette espèce qui a au milieu de chaque élytre, non loin de la bordure, une tache noire et ovale.

(3) C'est sur cette espèce que M. Dejean a établi le genre *Myzomorphus* de son catalogue.

gard de ces divisions ; comme lui j'ai trouvé une grande variété de formes dans les espèces que j'ai observées , et je pense qu'il a eu parfaitement raison de séparer ces espèces en trois groupes , plutôt que de créer de nouveaux genres , dont on est d'ordinaire assez prodigue , et qui , dans bien des cas , ne sont d'aucune utilité réelle pour l'étude de l'entomologie.

Anacolus Menetriesi, Buq.

Niger; capite thoraceque rugoso-punctatis; elytris rufis, punctatis, macula magna apice atra; abdomine pedibusque minutissime punctatis.

Long. 13 millim., larg. 7 millim.

Pour la forme et la taille, cet insecte se rapproche entièrement de l'*A. lugubris*. La tête, le corselet, l'écusson, le dessous du corps et les pattes sont d'un noir brillant, les antennes seulement sont d'un noir mat. La tête, creusée en avant, est fortement ponctuée ainsi que le premier article des antennes; à partir du second, les autres articles sont allongés, fortement dentés et sillonnés longitudinalement. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Le corselet, un peu plus large que la tête, presque carré, moins long que large, convexe et légèrement rebordé, est couvert de points enfoncés qui sont moins rapprochés que sur la tête; il a au milieu de chaque bord latéral une dent bien saillante et dirigée un peu en arrière. L'écusson est triangulaire, plus large que long, et ponctué très distinctement. Les élytres, d'un rouge vif, très fortement rugueuses dans toute leur longueur, ont à l'extrémité une large tache presque triangulaire et d'un noir mat. Les pattes et l'abdomen sont finement ponctués. Les tarses sont fauves en dessous.

Ce bel insecte faisait partie d'une collection rapportée du Brésil, en 1834, par M. Dreux.

Anacolus scapularis, Buq.

Testaceus; capite macula magna verticis, antennis thoraceque medio nigris; elytris rugoso-punctatis, utrinque bilineatis, macula oblonga atra; pedibus nigris, femoribus basi testaceis.

Long. 15 millim., larg. 8 millim.

Il est un peu plus grand que le précédent, et s'en distingue par la disposition des couleurs. Il est d'un fauve testacé. La tête est finement ponctuée, sa partie antérieure et les mandibules sont d'un rouge ferrugineux, à l'exception de l'extrémité et du bord interne de ces dernières, qui, de même que les palpes, sont d'un noir brunâtre. En dessus, la tête est recouverte par une large tache brunâtre, et sur le vertex on voit une impression arrondie et bien marquée. Le corselet est plus large que la tête; sa ponctuation moins serrée, et la dent qui se trouve sur le milieu de chaque bord latéral est peu saillante; il a en dessus une large tache longitudinale, d'un brun noir, qui se rétrécit un peu antérieurement, et qui atteint et la base et l'extrémité du corselet, sans toucher en rien aux bords latéraux. L'écusson est à peu près aussi large que long, d'un brun clair; il a dans le milieu une tache fauve, triangulaire, et une impression assez marquée; il est, de plus, couvert çà et là de points assez gros. Les élytres, de la couleur du corselet, de près du double plus larges, et couvertes d'une ponctuation serrée, au point de les faire paraître rugueuses, atteignent à peu près en longueur la moitié de l'abdomen; les angles huméraux sont arrondis, assez saillants, et sur le milieu de chaque élytre se trouvent deux lignes longitudinales peu élevées qui disparaissent vers l'extrémité; elles sont aussi

ornées d'une large tache d'un brun noirâtre, qui, à partir du quart environ de leur longueur, s'étend jusqu'à l'extrémité, qu'elle recouvre entièrement, tandis que, jusque-là, elle n'atteint ni la suture ni la bordure, et s'en éloigne même assez antérieurement. Le dessous du corps et la moitié antérieure des cuisses sont d'un jaune testacé; la partie inférieure de ces dernières, les jambes, les tarsi, ainsi qu'une tache ronde qui se trouve sur les côtés de la poitrine, sont noirs. Les antennes, de cette dernière couleur, sont, à partir du deuxième article, fortement pectinées et sillonnées longitudinalement.

Il a été aussi rapporté du Brésil par M. Dreux.

Anacolus pygmaeus, Buq.

Niger, subtus piceus; capite canaliculato; thorace, scutello elytrisquerugoso-punctatis; pedibus quatuor primis pallide testaceis, alteris tarsisque piceis.

Long. 9 mill., larg. 4 millim.

Cet insecte est le plus petit que nous connaissions du genre. Il est d'un noir mat, entièrement et fortement ponctué. La tête, assez grande, a dans le milieu un sillon longitudinal bien marqué. Les palpes sont brunâtres. Le corselet, un peu plus large que long, presque carré, a sur les bords latéraux, aux deux tiers environ de sa longueur et près de l'extrémité, une dent peu saillante dirigée en arrière, et l'échancrure, qui vient immédiatement après, est peu profonde. L'écusson, plus long que large, arrondi au bout, est légèrement creusé et ponctué. Les élytres n'atteignent pas en longueur au delà du tiers de l'abdomen; elles sont un peu plus larges que le corselet. Les angles huméraux sont arrondis et à

peine saillants. Les antennes sont fortement dentées, et les articles, à partir du troisième, diminuent peu à peu de longueur. Les pattes antérieures et les intermédiaires sont d'un jaune pâle; les postérieures, noires, et tous les tarsi brunâtres.

Il faisait également partie de la collection du Brésil que j'ai acquise de M. Dreux.

NOTICE

SUR UN GENRE NOUVEAU DE *Longicornes*, DE LA TRIBU
DES *Cerambycins*, ET DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈ-
CES QUI S'Y RATTACHENT.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 2 septembre 1840.)

Genre *Pteroplatus*, DEJEAN, Cat., 3^e éd., p. 346.

Les insectes qui rentrent dans ce genre sont de taille moyenne, ornés de couleurs assez vives et variées, et presque entièrement couverts de poils ras couchés en arrière, et surtout très distincts sur les bords latéraux. Par la dilatation plus ou moins grande des élytres et leur forme généralement aplatie, ils ressemblent assez à certains *Lycus* ou *Charactus*. Les espèces que nous connaissons appartiennent toutes à l'Amérique méridionale, et le plus grand nombre proviennent de la Colombie. Les caractères de ce genre n'ayant pas été publiés par M. le comte Dejean, nous avons cru devoir combler cette lacune en les établissant de la manière suivante :

Tête petite, arrondie; mandibules très courtes, arquées, à peine saillantes au repos; palpes à peu près égaux, dernier article obconique, comprimé, coupé carrément à l'extrémité. Yeux assez peu saillants et offrant en dessus, derrière les antennes, une petite fossette.

Antennes, de onze articles filiformes et cylindriques, le

premier assez long, en cône renversé, le second triangulaire, très court, plus large que long, mince à la base, fortement élargi à l'extrémité, les quatre suivants à peu près d'égale longueur, le septième plus court, et les derniers, de la longueur des sixième et septième articles réunis; les six premiers articles couverts assez ordinairement de poils plus ou moins longs, plus touffus sur les cinq et sixième.

Corselet dilaté latéralement et légèrement arrondi, presque plane, angles peu ou pas saillants.

Écusson assez petit, triangulaire, plus long que large, creusé dans le milieu, arrondi à l'extrémité.

Elytres planes ou légèrement convexes, un peu plus larges que le corselet, et coupées carrément à la base, se dilatant ensuite peu à peu; elles sont arrondies à l'extrémité.

Pattes en massue, les premières assez courtes, les autres moyennes et à peu près d'égale longueur. Tarses triangulaires, premier article aussi long que les deux suivants réunis.

Nous pensons que ce genre doit prendre place dans la méthode près des *Lophonocères* et des *Prodontics*, avec lesquels ils ont assez d'analogie de formes et de couleurs.

1. *Pteroplatus pulcher*. BUQ.

Capite flavescente, vertice nigro; thorace flavescente, linea media nigra; elytris dilatatis, nigro-cyaneis, macula magna humerali fasciaque media transversa testaceis; antennis pedibusque nigris.

Long. 20 millim., larg. 10 millim. dans sa partie la plus dilatée.

Cet insecte, de la taille environ de l'*Amphidesmus quadridens*, est le plus grand que je connaisse de ce genre. Le tête, noire et légèrement convexe, a au milieu, entre les antennes,

une petite côte longitudinale et brillante : le labre et les parties de la bouche sont jaunes, à l'exception du dernier article des palpes et de l'extrémité des mandibules qui sont brunâtres; en arrière de la tête se trouve une tache jaune transversale, séparée au milieu par une ligne noire. Les antennes, également noires, ont les six premiers articles couverts de poils assez longs. Le corselet, d'un jaune velouté en dessus, est divisé dans le milieu par une ligne noire assez large; il est noir en dessous, bordé de jaune et échancré antérieurement. L'écusson est noir et plus long que large. Les élytres, un peu plus larges que le corselet à la base, et coupées carrément, se dilatent peu à peu après les angles huméraux; elles sont d'un noir bleuâtre assez brillant, et couvertes à l'extrémité de petits tubercules; à la base se trouve une tache d'un jaune pâle, de forme carrée, sinueuse à l'extrémité, qui recouvre la bordure et atteint seulement la suture : une seconde tache jaune transversale, transparente, mais plus pâle en dessous, occupe et la bordure et la suture sur lesquelles elle se prolonge légèrement. On voit en outre sur chacune des élytres deux côtes assez élevées qui n'atteignent pas l'extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir brun; ces dernières ont au bord interne et à la partie antérieure des cuisses une petite ligne d'un jaune pâle.

Cet insecte faisait partie d'une collection recueillie à Santa-Fé de Bogota, en Colombie, par M. Saint-Amand Rostaine.

2. *Pteroplatus suturalis*, BUQ.

Capite nigro; thorace flavescente, linea media nigra; elytris flavis, dilatatis, macula magna, apice, sutura pedibusque nigris.

Long. 12 1/2 millim., larg. 6 1/2 millim. dans sa partie la plus dilatée.

Il est beaucoup plus petit que le précédent. La tête et les

antennes sont noires, ces dernières ont les six premiers articles couverts de touffes de poils assez longs : le labre et les mandibules sont brunâtres, les palpes noires, annelées de jaune. Le corselet, en dessus d'un jaune velouté, a dans le milieu une ligne noire assez large; il est noir en dessous, avec une large tache jaune transversale à sa partie antérieure. L'écusson est noir, petit, creusé dans le milieu. Les élytres, jaunes, coupées carrément à la base, sont relativement plus dilatées et plus planes que dans le *Pt. pulcher*; elles ont pareillement deux côtes longitudinales élevées. Sur chaque bord sutural, faisant suite à l'écusson, se trouve une ligne noire assez étroite qui parcourt un peu plus du tiers de la longueur des élytres, et se termine en formant en dedans de chacune d'elles une sorte de crochet. Elles ont de plus une large tache noire transversale qui occupe toute leur partie inférieure, et qui est couverte en dessus de tubercules assez gros et placés inégalement. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir brunâtre.

Cette espèce faisait aussi partie de la collection rapportée de Bogota par M. Saint-Amand Rostaine.

3. *Pteroplatus gracilis*, Buq.

Capite flavescente, vertice nigro; thorace flavescente, linea mediæ nigra; elytris flavis, dilatatis, macula rotundata, apice, antennis pedibusque nigris.

Long. 11 millim., larg. 5 millim. dans sa partie la plus dilatée.

Un peu plus petit que le précédent, cet insecte lui ressemble assez. La tête, noire en dessus, a une petite côte peu saillante entre les antennes; elle est en dessous d'un jaune pâle, ainsi que le labre; les mandibules et les palpes sont brunâtres. Les antennes sont noires, avec les six premiers articles

couverts de poils longs assez touffus. Le corselet, en dessus d'un jaune fauve, a dans le milieu une ligne noire assez large; en dessous, il est d'un jaune pâle entouré de noir, excepté au bord antérieur. L'écusson est noir, petit, et creusé dans le milieu. Les élytres, de la couleur du corselet mais un peu plus larges, coupées carrément à la base, dilatées, planes et tuberculées à l'extrémité, présentent deux côtes élevées dont la plus saillante part de l'angle huméral et va rejoindre près de l'extrémité une tache noire arrondie qui occupe au plus le quart de la longueur des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre; les cuisses seulement sont intérieurement bordées de jaune.

Trouvé également en Colombie par M. St.-Amand Rostaine.

4. *Pteroplatus Rostainei*, BUQ.

Capite nigro; thorace flavescente, linea media lata nigra; elytris flavis, vix dilatatis, paulo convexis, macula magna rotundata, apice, antennis pedibusque nigris.

Long. 13 millim., larg. 6 millim. dans sa partie la plus dilatée.

Cet insecte est un peu plus grand que le précédent. La tête, les antennes, le dessous du corps et les pattes sont noirs. Le corselet, d'un jaune fauve, de forme arrondie et plane, a dans le milieu une ligne noire et sinueuse. L'écusson est noir, petit et creusé dans le milieu. Les élytres, plus larges que le corselet et de même couleur, coupées carrément à la base, dilatées et légèrement convexes, ont chacune deux côtes longitudinales élevées et assez saillantes. La tache noire qui occupe à l'extrémité le tiers environ de la longueur des élytres, est couverte de petits tubercules très distincts. Les six premiers articles des

antennes sont aussi bordés de poils, plus longs et plus touffus sur le sixième.

Il provient de Colombie, et m'a été donné par M. Saint-Amand Rostaine.

5. *Pteroplatus arrogans*, BUQ.

Capite thoraceque nigro violaceis; thorace tuberculato; elytris dilatatis, vix convexis, basi rubris, postice violaceo nitidis; antennis nigris; pedibus abdomineque nigro violaceis.

Long. 16 millim., larg. 8 millim. dans sa partie la plus dilatée.

Cet insecte diffère totalement des autres espèces tant par sa forme que par l'éclat et la disposition de ses couleurs. La tête, d'un noir violet, est un peu rugueuse antérieurement. Les antennes, d'un noir mat, sont légèrement et à peu près également velues dans toute leur longueur. Le corselet, de la couleur de la tête et lisse, a en dessus quatre tubercules assez saillants, et des bords latéraux s'échappent des poils noirs serrés et assez longs. L'écusson, d'un noir mat, est petit et arrondi au bout. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, coupées carrément à la base et à angles huméraux arrondis, se dilatent ensuite assez fortement; elles sont légèrement convexes et d'un rouge vif dans la première moitié environ de leur longueur. Non loin de l'écusson et sur la suture, prend naissance une tache d'un violet très brillant, qui, très étroite d'abord, se dilate peu à peu, et va ensuite occuper entièrement la partie inférieure des élytres. Cette tache est entièrement couverte de rugosités assez profondes, tandis que tout le reste des élytres est faiblement ponctué. En dessous, il est d'un noir violet assez brillant; l'abdomen seulement est d'une nuance plus claire.

Cette espèce remarquable pourrait à la rigueur former une division à part, car elle s'éloigne des autres par les antennes, qui sont également velues dans toute leur longueur, par la forme du corselet, beaucoup plus rétréci antérieurement, et enfin par les élytres, qui sont comparativement plus convexes, et chez lesquelles s'effacent presque entièrement les côtes longitudinales assez saillantes que l'on rencontre dans les autres espèces que j'ai observées.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce; je le dois encore à M. Saint-Amand Rostaine, qui l'a trouvé en Colombie.

.....

DESCRIPTION

DE PLUSIEURS COLÉOPTÈRES NOUVEAUX APPARTENANT
AUX GENRES *Lebia*, *Vatellus*, *Acmæodera*, *Hammati-*
cherus ET *Leptura*.

Par M. Lucien BUQUET.

(Séance du 1^{er} juillet 1840.)

En donnant une description sommaire de ces insectes, que je dois à deux de mes amis, MM. Leprieur et Gérard, mon but a été de ne pas laisser dans l'oubli le résultat des recherches auxquelles ces entomologistes se sont livrés, le premier, dans l'intérieur de la Guyane française, le second en Algérie, aux environs de Constantine. L'un de ces insectes, et sans contredit le plus intéressant, appartient à un nouveau genre d'*Hydrocanthares*, le genre *Vatellus*, créé par notre collègue M. Aubé, dans son excellent travail publié en 1838, et dans lequel il ne décrit qu'une seule espèce, de Cayenne, trouvée aussi par M. Leprieur.

Lebia Gerardii, Buq.

Long., 14 1/2 millim.; larg., 7 millim.

Voisine de la *L. fulvicollis*, mais de taille plus grande, cette espèce a les élytres d'un beau vert brillant, fortement striées, et les intervalles couverts de points enfoncés assez éloignés les uns des autres. Le corselet, les pattes et les deux

premiers articles des antennes sont rouges; la tête, l'écusson et l'abdomen sont noirs.

Ce joli insecte m'a été donné par M. Gérard, qui l'a trouvé aux environs de Constantine.

Vatellus grandis, Buq.

Long., 7 1/2 millim.; larg., 3 3/4 millim.

Cette espèce, voisine du *Vat. tarsatus*, en diffère par sa taille, du double plus grande, par la forme du corselet, qui, relativement, est plus carrée, et parce qu'au lieu d'être entièrement ponctué, il n'a çà et là que quelques gros points enfoncés en dessus, et une bande lisse, transversale au milieu. Elle en diffère encore par la forme des élytres, qui sont proportionnellement plus allongées, plus planes, et couvertes de points enfoncés bien distincts, tandis que dans le *Vat. tarsatus* ces points sont beaucoup plus rapprochés, et disposés de manière à faire paraître les élytres comme sillonnées transversalement: du reste, elle est d'un noir plus prononcé que le *Vat. tarsatus*, et assez brillant.

Cet insecte a été trouvé par M. Leprieur, en décembre 1837, dans les parties latérales du lit du Haut-Oyapok, dans des flaques d'eau, et sous des détritns.

Acmaeodera postverta, Buq.

Long., 12 millim.; larg., 4 1/2 millim.

Un peu plus petit que l'*A. elevata*, et de forme plus aplatie, cet insecte est d'un noir assez brillant, et entièrement ponctué. Les élytres sont ornées chacune de cinq taches d'un beau rouge, dont les deux premières, assez petites, sont placées sur la même ligne, l'une près de la suture, l'autre près de la bordure, au premier quart de leur longueur; la troisième, qui est

transversale et sinuée, se trouve au milieu; la quatrième, de même forme, est plus bas; enfin la dernière, qui est arrondie et assez petite, se trouve non loin de l'extrémité, et touche presque à la suture. L'abdomen est d'un noir bleuâtre. J'ai vu une variété de cette espèce qui n'avait que quatre taches sur chaque élytre, c'est-à-dire que celle antérieure, la plus rapprochée de la suture, lui manquait entièrement.

Je l'ai reçu de M. Gérard, qui l'a trouvé aux environs de Constantine.

Hammaticherus mauritanicus, Buq.

Long., 23 millim.; larg., 6 1/2 millim.

Cet insecte est de la taille de l'*Ham. cerdo*, mais beaucoup plus allongé; il est couvert d'un duvet gris, court et très serré. Le corselet est sillonné transversalement, sans épine aux bords latéraux, et il a sur les côtés, non loin de l'extrémité, une échancrure très profonde et placée obliquement. Les élytres, très allongées, presque cylindriques, arrondies au bout, sont armées au bord sutural d'une épine assez aiguë; elles sont à la base d'un tiers plus larges que le corselet. Le dessous du corps est pubescent, et à travers le duvet dont elles sont recouvertes, les antennes et les pattes paraissent rougeâtres. M. Chevrolat pense que cet insecte n'est autre que le *Callidium ebulinum* de Linnée et de Fabricius; mais l'ayant comparé aux descriptions données par ces deux auteurs, je n'ai pu me décider à l'y rapporter; M. Guérin a partagé mon opinion à cet égard.

Il m'a été donné par M. Gérard, qui m'a dit l'avoir reçu d'Alger.

Leptura oblongomaculata, BUC.

Long., 17 millim. ; larg., 5 3/4 millim.

Cette espèce ressemble assez à la *Lep. rubrotestacea*; mais elle est proportionnellement plus courte, et d'un rouge plus foncé en dessus. Les élytres ont chacune, à peu près au milieu, une tache noire, oblongue et placée longitudinalement. Elles sont plus larges que le corselet à la base, à angles huméraux arrondis, entièrement couvertes d'une ponctuation fine et serrée, et échancrées obliquement à l'extrémité. Le dessous du corps est d'un noir luisant, à reflets gris et soyeux. La tête, les antennes, les pattes et les trois derniers segments abdominaux sont d'un rouge plus foncé que les élytres.

Elle m'a été envoyée par M. Gérard, qui l'a trouvée à Stora.

Le travail dont je me suis occupé dernièrement sur les coléoptères d'Algérie m'ayant amené à reconnaître qu'une foule d'espèces de cette provenance se rencontraient aussi dans le midi de la France, en Espagne, en Sicile et en Sardaigne, j'ai cru utile d'en dresser le catalogue et de le soumettre à la Société.

Cicindela	maura,	<i>Fabr.</i>
—	flexuosa,	<i>Fabr.</i>
—	sardea,	<i>Dahl.</i>
—	tresignata,	<i>Illiger.</i>
Drypta	emarginata,	<i>Fabr.</i>
Cymindis	lineata,	<i>Schon.</i>
—	mauritanica,	<i>Dej.</i>
Scarites	pyracmon,	<i>Bonelli.</i>
—	planus,	<i>Bonelli.</i>
—	lævigatus,	<i>Fabr.</i>

<i>Clivina</i>	<i>punctata</i> ,	<i>Dej.</i>
<i>Ditomus</i>	<i>capito</i> ,	<i>Illiger.</i>
—	<i>cornutus</i> ,	<i>Dej.</i>
—	<i>dama</i> ,	<i>Rossi.</i>
—	<i>fulvipes</i> ,	<i>Latr.</i>
—	<i>sphærocephalus</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Carterus</i>	<i>interceptus</i> ,	<i>Hoffmansegg.</i>
<i>Calosoma</i>	<i>indagator</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Chlænius</i>	<i>velutinus</i> ,	<i>Dufst.</i>
—	<i>agrorum</i> ,	<i>Oliv.</i>
<i>Pogonus</i>	<i>littoralis</i> ,	<i>Megerle.</i>
<i>Calathus</i>	<i>latus</i> ,	<i>Dej.</i>
<i>Nebria</i>	<i>arenaria</i> ,	<i>Fabr.</i>
—	<i>brevicollis</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Cephalotes</i>	<i>politus</i> ,	<i>Dej.</i>
<i>Zabrus</i>	<i>curtus</i> ,	<i>Latr.</i>
—	<i>piger</i> ,	<i>Dej.</i>
<i>Daptus</i>	<i>vittatus</i> ,	<i>Gebler.</i>
<i>Colymbetes</i>	<i>fuscus</i> ,	<i>Fabr.</i>
—	<i>adpersus</i> ,	<i>Fabr.</i>
—	<i>brunneus</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Agabus</i>	<i>bipunctatus</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Acmœodera</i>	<i>vestita</i> ,	<i>Dej.</i>
—	<i>sexpustulata</i> ,	<i>Dej.</i>
—	<i>cylindrica</i> ,	<i>Fabr.</i>
—	<i>pulchra</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Lampra</i>	<i>conspersa</i> ,	<i>Gyllen.</i>
—	<i>festiva</i> ,	<i>Fabr.</i>
—	<i>rutilans</i> ,	<i>Fabr.</i>
<i>Capnodis</i>	<i>tenebrionis</i> ,	<i>Fabr.</i>
—	<i>tenebricosa</i> ,	<i>Fabr.</i>

Ancylocheira	flavomaculata ,	<i>Fabr.</i>
—	octoguttata ,	<i>Fabr.</i>
Phænops	decostigma ,	<i>Fabr.</i>
Ptosima	9-maculata ,	<i>Fabr.</i>
Anthaxia	nitida ,	<i>Rossi.</i>
—	funerula ,	<i>Illigèr.</i>
—	inculta ,	<i>Germar.</i>
—	{ ferulæ ,	<i>Géné.</i>
	{ <i>frenicollis</i> ,	<i>Rambur.</i>
Eurythyrea	micans ,	<i>Fabr.</i>
Agrypnus	atomarius ,	<i>Fabr.</i>
Cebrio	testaceus ,	<i>Dej.</i>
Ctenidion	thoracicum ,	<i>Dej.</i>
Trichodes	ammios ,	<i>Fabr.</i>
Clerus	myrmecodes ,	<i>Hoffmansegg.</i>
—	formicarius ,	<i>Fabr.</i>
Gibbium	affine ,	<i>Ultrich.</i>
Catops	major ,	<i>Dej.</i>
Thymalus	limbatus ,	<i>Fabr.</i>
Nitidula	flexuosa ,	<i>Fabr.</i>
Hister	major ,	<i>Fabr.</i>
—	lunatus ,	<i>Fabr.</i>
—	bipunctatus ,	<i>Paykull.</i>
Ateuchus	variolosus ,	<i>Fabr.</i>
Onitis	Olivieri ,	<i>Illig.</i>
Trox	perlatus ,	<i>Sturm.</i>
—	granulatus ,	<i>Fabr.</i>
Oryctes	silenus ,	<i>Fabr.</i>
Hymenontia ,	strigosa ,	<i>Fabr.</i>
Trichius	zonatus ,	<i>Géné.</i>
Valgus	hemipterus ,	<i>Fabr.</i>
Dorcus	musimon ,	<i>Géné.</i>

Opatrum	corsicum,	<i>Déj.</i>
Sclerum	lineatum,	<i>Dej.</i>
Diaperis	boleti,	<i>Fabr.</i>
Helops	rotundicollis,	<i>Dej.</i>
Misolampus	{ Goudotii	<i>Guérin.</i>
	{ nigrita,	<i>Dej.</i>
Ptilophorus	Dufourii,	<i>Latr.</i>
Cistela	atra,	<i>Fabr.</i>
Meloe	majalis,	<i>Fabr.</i>
Mylabris	cyanescens,	<i>Megerle.</i>
Anogcodes	ruficollis,	<i>Fabr.</i>
Cleonis	clathratus,	<i>Oliv.</i>
—	plicatus,	<i>Oliv.</i>
—	morbillosus,	<i>Fabr.</i>
Larinus	buccinator,	<i>Oliv.</i>
Baris	cuprirostris,	<i>Fabr.</i>
Apate	hirtifrons,	<i>Latr.</i>
—	reticulata,	<i>Dej.</i>
—	Dufourii,	<i>Latr.</i>
Lycus	canaliculatus,	<i>Fabr.</i>
Trogosita	cærulea,	<i>Fabr.</i>
Colydium	elongatum,	<i>Fabr.</i>
Macrotoma	Germarij,	<i>Dej.</i>
Purpuricennus	Desfontainii,	<i>Fabr.</i>
Aromia	rosarum,	<i>Dahl.</i>
Criocephalum	ferum,	<i>Dej.</i>
Callidium	thoracicum,	<i>Dej.</i>
Clytus	arcuatus,	<i>Fabr.</i>
—	scalaris,	<i>Dej.</i>
Deilus	fugax,	<i>Fabr.</i>

Gracilia	fasciolata,	<i>Ziegler.</i>
Mesoma	curculionoïdes,	<i>Fabr.</i>
Saperda	punctata,	<i>Fabr.</i>
—	populnea,	<i>Fabr.</i>
Nyphona	saperdoïdes,	<i>Ziegler.</i>
Agapanthia	irrorata.	<i>Fabr.</i>
—	asphodeli,	<i>Latr.</i>
—	frenata.	<i>Dej.</i>
—	suturalis,	<i>Fabr.</i>
Phytæcia	malachitica,	<i>Dahl.</i>
Vesperus	luridus,	<i>Rossi.</i>
Leptura	distigma,	<i>Charpentier.</i>
—	erythroptera,	<i>Dej.</i>

OBSERVATIONS

SUR LES INSECTES QUI VIVENT DANS LA GALLE DE L'ORTIE
DIOÏQUE, *Urtica dioica*, LINN.

Par M. EDOUARD PERRIS.

(Séance du 5 février 1840.)

Aux environs de Mont-de-Marsan (Landes), dans les lieux frais et ombragés, et durant presque toute l'année, on remarque sur les feuilles de l'ortie dioïque des espèces de verrues ou d'ampoules blanchâtres, qui tranchent assez sur le vert de la plante. Elles sont le résultat de la piqûre d'un insecte, et constituent de véritables galles dans le sens rigoureux du mot. Ces galles se rencontrent sous les feuilles, le plus souvent à la base, des deux côtés de l'insertion du pétiole; elles sont produites par une piqûre faite sur le pétiole même ou sur les grosses nervures qui y aboutissent, et par le dépôt d'un ou de plusieurs œufs dans la plaie. Il y en a quelquefois aussi sur d'autres parties de la feuille; mais, dans ce cas, elles sont toujours placées sur la côte médiane ou sur les nervures les plus fortes. Lorsqu'elles se forment sur des feuilles déjà bien développées, elles n'en altèrent pas la forme, mais quand c'est sur des feuilles naissantes, le désordre occasionné dans l'organisation délicate de ces feuilles arrête leur végétation; elles se crispent, et, le plus souvent, se roulent en cornet ou se plissent en forme de bourse dont la galle serait le fond. (Voy. *pl. XI*, part. 1, *fig. 1.*)

Les galles dont il s'agit ont une consistance herbacée : du côté inférieur de la feuille, elles sont très convexes ; du côté supérieur, au contraire, elles sont à peine saillantes, et ne se reconnaissent qu'à l'altération de la couleur de la feuille, qui, dans cet endroit, est blanchâtre comme les galles elles-mêmes. Elles prennent les formes les plus variées : elles sont oblongues ou arrondies lorsqu'elles viennent sur des nervures isolées ; mais quand elles naissent à l'extrémité du pétiole, comme ce point réunit plusieurs nervures principales, elles se dilatent le long de ces nervures, et alors leur configuration est très irrégulière, de telle sorte qu'il n'y en a pas deux qui se ressemblent exactement.

Examinées intérieurement, ces galles présentent une cavité spacieuse, tantôt unique, tantôt divisée en deux au moyen d'une cloison formée par une nervure hypertrophiée. Ces cavités renferment de une à quatre larves de la même espèce.

Ces larves sont molles, d'un blanc mat très faiblement teint de rose. Leur tête est très petite, cylindrique à la base, puis conique, noirâtre, rétractile et munie de deux petites cornes ou antennes charnues qui m'ont semblé être d'une seule pièce. Il m'a été impossible de distinguer, même au microscope, les organes de la manducation : dans certains moments, cependant, le museau m'a semblé un peu fendu à l'extrémité, comme par suite de l'écartement de deux mandibules. Le corps est un peu aplati, et composé de treize segments, le premier à peu près cylindrique, les autres présentant dans leur ensemble la forme d'une ellipse. (*Pl. XI, part. 1, fig. 2.*)

Les larves dont il est question sont apodes ; mais tout leur corps, à l'exception de la tête, est, sans intervalle aucun, couvert de petites verrues dirigées en arrière, et qui, examinées au microscope sur les bords latéraux, imitent assez une dentelure en scie extrêmement fine. Nul doute que ces tubercules, dont la direction paraît bien propre à favoriser les mou-

vements de la larve, ne soient destinés à remplacer les pattes. (Pl. XI, part. 1, fig. 3.)

Ces larves vivent de la substance même de la galle, et y subissent en peu de jours leurs métamorphoses de nymphe et d'insecte parfait, sans rien présenter de particulier. Elles appartiennent à une Cécidomyie nouvelle, dont voici la description.

Cecidomyia urticae, Cécidomyie de l'ortie, NOV.

Nigra, pedibus brunneis, alis diaphanis.

Long., 0,002.

Entièrement d'un noir mat, à l'exception des pattes, qui sont d'un brun un peu livide, avec les tarsi noirâtres; balanciers de cette dernière couleur; ailes diaphanes.

D'après les caractères génériques signalés par M. Macquart dans l'*Histoire naturelle des Diptères*, les antennes des Cécidomyies seraient ordinairement composées de 24 articles dans les mâles et de 14 dans les femelles. Les plus minutieuses observations ne m'en ont fait découvrir que 11 dans les deux sexes de la Cécidomyie de l'ortie. Ces articles sont en partie ovoïdes et en partie pédicellés dans le mâle, cylindriques dans la femelle, moins ceux du milieu et le dernier, qui sont presque globuleux. (V. les fig. 4 et 5 de la pl. XI, part. 1.)

L'armure copulatrice du mâle, ce que j'en ai vu du moins, est continuée par deux segments charnus, l'un épais et renflé au milieu, l'autre plus étroit, plus court et cylindrique. A ce dernier segment s'articule, de chaque côté, un crochet presque écaillé, gros, biarticulé, et pourvu extérieurement de soies assez longues, et intérieurement de petits cils dirigés en bas. Dans le deuxième article de ces crochets, qui est deux fois plus petit que le premier, les cils intérieurs sont remplacés

par de petites dentelures. Au-dessous est une plaque charnue, triangulaire, profondément bifide, et couverte, sur plus de la moitié postérieure, de petits poils raides. (*Pl. XI, part. 1, fig. 6.*)

L'oviducte de la femelle est composé d'un tube, parsemé de quelques poils, renflé vers le tiers de sa longueur, et dont le diamètre va en diminuant à partir de la base. De ce tube sort la tarière, presque filiforme, et composée de deux articles, le premier cylindrique et muni latéralement de cils raides et horizontaux; le second elliptique, avec des cils plus rapprochés et inclinés. (*Pl. XI, part. 1, fig. 7.*)

Il est rare qu'à l'histoire d'une Cécidomyie ne se rattache pas celle d'un parasite. Logées dans les parties tendres et très accessibles des végétaux, les larves de ces frères diptères offrent à leurs ennemis une proie facile. Nous en connaissons deux à la Cécidomyie de l'ortie.

Le premier est un *Cinips* que je n'ai trouvé décrit nulle part, et à qui, dès lors, j'ai dû imposer un nom.

Cinips urticae, Cinips de l'ortie. NOB.

Antennis brunneis, articulo primo flavo; capite et thorace viridibus, nitidis, subtiliter punctatis; abdomine viridi, laevi, nitidissimo; pedibus pallidè flavis, femoribus posticis in medio aeneis; ovidepositoio nigro, abdomine longiori.

Long. 0,002.

Antennes brunes; 1^{er} article fauve; tête et thorax d'un vert brillant, finement ponctués; abdomen de la même couleur, mais lisse; pieds d'un fauve pâle, avec les cuisses postérieures bronzées au milieu; oviducte noir, plus long que l'abdomen.

Le mâle diffère par ses cuisses postérieures qui sont d'un vert bronzé, moins l'extrémité, qui est fauve, et par ses jambes postérieures, dont le milieu est brunâtre.

La larve de ce Cinips est longue de 0,003; blanche, molle et un peu translucide. Sa forme est celle d'un ellipsoïde très allongé. Sa tête est grosse, semi-sphéroïdale, et pourvue de deux antennes cylindriques, charnues, et d'une seule pièce, et en outre des six soies, deux antérieures placées entre les antennes, et deux de chaque côté. La bouche ne paraît desservie que par deux petites mandibules que leur couleur un peu roussâtre fait à peine remarquer. Le corps est formé de 13 segments munis, à chaque côté, d'un poil assez long, qui semble implanté sur une sorte de petite glande translucide. Il y en a rarement plus de deux dans un même nid. (Voy. *pl.* XI, part. I, *fig.* 8.)

Après avoir dévoré la larve de la Cécidomyie, elle subit ses métamorphoses dans la galle même, sans filer aucune coque. La nymphe présente toutes les parties de l'insecte parfait; celle de la femelle porte l'oviducte appliqué sur le dos.

Le second parasite de la Cécidomyie de l'ortie est un *Eulophe* d'espèce nouvelle :

Eulophus crinicornis, Eulophe crinicorne, NOB.

Ater; pedibus luteis, femoribus in medio fuscis, tarsis posticis vix brunneis.

Long. 0,001.

D'un noir à peine luisant, antennes de 7 articles cylindriques, moins le dernier, qui est fusiforme. Pattes jaunes; cuisses noirâtres au milieu; tarsi postérieurs un peu brunâtres, au moins à l'extrémité; abdomen terminé en pointe peu allongée, à peine convexe en dessus, caréné en dessous. Femelle.

Le mâle diffère par son abdomen presque obtus, et par ses antennes non rameuses, comme dans les *Eulophes* déjà connus, mais hérissées de soies de diverses dimensions, et dont quelques-unes sont très longues et épaisses. Ces soies sont dis-

posées sans ordre, et les plus grandes partent du 2^e et du 3^e articles, le 4^{er} en paraissant exempt.

Les articles des antennes, cachés par ces soies et présentant d'ailleurs des formes peu régulières, sont très difficiles à distinguer, même au microscope. Les antennes m'ont paru composées de 7 articles, dont le 3^e et le 4^e rétrécis au milieu. La figure que j'en donne est aussi exacte qu'il m'a été permis de le faire. (Voy. *pl.* XI, part. I, *fig.* 9.)

Explication des figures de la planche XI, partie première.

1. Feuilles d'Ortie dioïque sur lesquelles ont été produites des galles.
2. Larve de la *Cecidomyia urticæ*, très grossie.
3. Portion de son corps plus grossie encore, pour faire voir les verrues qui le couvrent.
4. Antenne du mâle.
5. Antenne de la femelle.
6. Armure copulatrice du mâle.
7. Oviducte de la femelle.
8. Larve du *Cinips urticæ*, très grossie.
9. Antenne de l'*Eulophus crinicornis* mâle.

NOTESPOUR SERVIR A L'HISTOIRE DES *Crabronites*.

PAR M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 5 février 1840.)

Ce que l'on sait de positif sur les mœurs des Hyménoptères qui forment la famille des Crabronites consiste dans ce seul fait, que ces insectes déposent leurs œufs dans la terre ou dans le bois mort, et qu'ils approvisionnent leurs larves de Diptères. Cette assertion signifie sans doute, dans l'esprit même de ceux qui l'ont émise, que ces habitudes sont propres à la plus grande partie des insectes de cette famille. Lui donner plus d'extension et la rendre absolue, serait commettre une erreur, car plusieurs de ces insectes sont parasites. Le *Blepharipus pauperatus*, par exemple, est, ainsi que je l'ai constaté, parasite des Hyménoptères fouisseurs; le *Corynopus tibialis* vit aux dépens des Hyménoptères qui nichent dans la ronce, tandis que le *Lindenius pallidipalpis* a son nid à lui, et recueille pour sa progéniture de petits Diptères qui appartiennent au genre *Empis* et très probablement à l'*Empis brevipennata*, Macq. De même, tandis que certains Crabronites font main basse indifféremment sur une foule de Diptères d'espèces différentes, d'autres, au contraire, ne s'attachent qu'à une seule. Il y a donc des variations sensibles dans la destinée, les mœurs et les goûts de ces insectes, et de là la nécessité, avant d'établir des idées générales, de constater beaucoup de faits particuliers.

Je viens aujourd'hui apporter mon tribut en signalant les habitudes de deux Crabronites fort répandus, le *Solenius va-*

gus et le *Solenius lapidarius*. Ce que je dirai de l'un se rapporte à l'autre; mais comme ce dernier est celui que j'ai le mieux observé, c'est lui qui fera l'objet principal de ma notice.

Le *Solenius lapidarius* (1) dépose ses œufs dans le bois mort et dans les galeries que les larves d'autres insectes y ont creusées (2). Il est aisé de juger, à l'ancienneté bien apparente de ces galeries, à leurs parois salies, aux débris ligneux qui s'y trouvent entassés en abondance, qu'elles ont déjà servi à l'habitation de quelque larve xylophage; car si elles étaient l'œuvre du *Solenius* lui-même, elles paraîtraient certainement d'une date plus récente, et on n'y rencontrerait pas surtout cette sciure abondante et pressée qui les remplit en partie. La mère se contente d'en enlever une certaine quantité, et de bien nettoyer la portion de la galerie qu'elle veut rendre libre, et qu'elle divise en cellules de 12 à 15 millim. par des cloisons transversales construites avec de la sciure de bois. (Voy. pl. XI, part. 2, fig. 1.) Elle pond un œuf dans chacune de ces cellules, et puis elle y entasse, sans ordre, mais après les avoir préalablement mis à mort, de dix à quinze Diptères destinés à servir de nourriture à sa larve. Elle paraît fort peu difficile sur le choix des espèces; car j'ai trouvé dans un seul nid des *Stomoxys*, des *Curtonevra*, des *Chrysogaster*, des *Anthomyia*, mêlés et confondus, mais bien intacts, et conséquemment très faciles à distinguer.

Les soins qu'elle se donne dans l'intérêt de sa postérité ne se bornent pas là. Quelque ennemi, quelque influence extérieure malfaisante pourraient rendre ses peines inutiles; c'est

(1) Je me dispenserai d'en donner la description, qui se trouve dans tous les auteurs, ainsi que celle du *Sol. vagus*.

(2) J'ai trouvé son nid dans un gros pieu de robinier, d'où, l'année précédente, étaient sortis plusieurs *Clytus arcuatus*. Celui du *Sol. vagus*, je l'ai rencontré dans une vieille souche de pin minée jadis par d'autres larves.

pourquoi elle bouche soigneusement l'orifice de la galerie avec de la terre qu'elle pétrit à l'aide de ses mandibules, et qu'elle fortifie en y mêlant de tout petits graviers.

La larve du *Solenius lapidarius* est longue de 0,011, blanche, épaisse et ventrue. Son extrémité antérieure est inclinée en avant et sa tête penchée vers la poitrine, de sorte qu'elle a une tournure lourde, peu gracieuse et comme gibbeuse. (Voy. pl. XI, part. 2, fig. 2.) La tête est assez petite, relativement au volume du corps; vue de face, elle paraît marquée sur le front de quatre impressions longitudinales peu profondes, dont les deux latérales plus longues que les intermédiaires. (Pl. XI, part. 2, fig. 3.) L'épistome a la forme d'un segment de cercle un peu échaucré sur les côtés; le labre présente la figure d'un demi-cercle: ces deux organes ont l'aspect de deux plaques assez minces et demi-écailleuses, et leur couleur est d'un blanc teint de fauve. Les mandibules, implantées dans une sorte de bourrelet charnu, contigu à l'épistome et de même couleur que lui, sont fortes, tridentées à leur extrémité, d'un brun rougeâtre, et de consistance écailleuse. (Pl. XI, part. 2, fig. 4.) Sous les mandibules se montrent trois mamelons arrondis; celui du milieu, que je considère comme la lèvre inférieure, est le plus gros, et en apparence marqué de quatre points fauves; les deux latéraux, plus rapprochés de la bouche, et faisant saillie près de la base des mandibules, sont marqués chacun de deux points seulement: ils constituent, selon moi, les mâchoires. (Pl. XI, part. 2, fig. 5.) Si l'on regarde ces mamelons en dessous, on voit qu'ils ont la forme d'une plaque épaisse et charnue, divisée en trois lobes, dont l'intermédiaire est à peine convexe. La lèvre est séparée des mâchoires par un sillon profond, et elle est en outre un peu plus avancée. Les points fauves dont j'ai parlé sont autant de pointes calleuses, translucides, coniques, placées quatre sur la lèvre; deux intermédiaires plus longues, et deux sur chacune des mâchoi-

res, l'intérieure moins prolongée que l'autre : ce sont, à mon avis, les palpes labiaux et maxillaires.

Le corps est divisé en douze segments. Ils sont à peine distincts sous le ventre, mais partout ailleurs ils se dessinent parfaitement. Les côtés et le dos sont sillonnés; dans toute leur longueur, d'une rainure profonde qui se dilate à chaque division de segments; et comme, dans les intervalles de ces rainures, les segments sont très proéminents, le corps de la larve offre quatre séries longitudinales de gros mamelons, dont deux dorsales, bien distinctes et bien tranchées, et deux latérales, dont la pente inférieure s'affaisse insensiblement, et ne laisse plus, près du ventre, de proéminence sensible. Ces mamelons, susceptibles d'une certaine dilatation, sont certainement destinés à faciliter les mouvements de la larve dans l'intérieur de la galerie qui lui sert d'habitation.

Les vivres dont la larve est approvisionnée excèdent presque toujours ses besoins : outre qu'elle dédaigne de manger les ailes, les pattes, très souvent la tête et quelquefois même le thorax des diptères accumulés dans sa cellule, j'en ai trouvé, après sa métamorphose, quatre, cinq et même six tout à fait intacts.

Lorsque la larve n'a plus besoin de nourriture, elle s'enferme dans une coque papyracée et d'une jolie couleur marron. Cette coque est formée par des filaments soyeux agglutinés à l'aide d'une gomme délicatement élaborée : quelques-uns cependant sont libres à la surface. Elle est mince, sèche et facile à déchirer. Sa forme est celle d'un ellipsoïde, mais l'extrémité inférieure est tronquée et munie d'un petit prolongement cylindrique. C'est là que sont logés les excréments noirs de la larve, pressés, agglutinés et entremêlés de filaments.

La nymphe est blanche, et laisse voir toutes les parties qui constituent l'insecte parfait.

C'est au mois d'août que les œufs du *Solenius* éclosent, et,

à la fin de septembre, on trouve toutes les larves enfermées dans leurs coques. Ce n'est pas qu'elles aient été pressées de subir leur métamorphose, car ce n'est qu'au printemps ou à la fin de l'hiver qu'elles passent à l'état de nymphe : elles demeurent donc plusieurs mois dans un état d'inertie et d'engourdissement vraiment prodigieux. Réaumur avait observé ce phénomène à l'occasion de la larve d'un Odynère dont il a si bien écrit l'histoire, et je l'ai plus d'une fois constaté moi-même pour les larves de plusieurs espèces d'Hyménoptères. Elles paraissent avoir perdu toute faculté de sentir et de se mouvoir, et leur existence est suspendue comme la vie végétative de ces greffes à œil dormant qui attendent pour se réveiller l'élévation de la température et les mouvements de la sève. Il y a là une question de physiologie digne de l'attention des savants.

L'insecte parfait naît au mois de juin ; il rongé, pour sortir, l'extrémité supérieure de sa coque, détruit, s'il y a lieu, la cloison qui le sépare de la cellule voisine, et démolit la maçonnerie qui bouche l'issue de sa prison.

Je ne terminerai pas cette notice sans rappeler que le célèbre Réaumur avait déjà observé, dans le bois mort, les nids et la larve d'un Crabronite que je crois être le *Solenius vagus* : il en fait mention dans son huitième mémoire du tome VI, page 273 et suiv., et ce qu'il rapporte à ce sujet confirme entièrement ce que je viens de dire. Réaumur suppose toutefois que l'insecte creuse lui-même et qu'il entasse dans son nid les mouches toutes vivantes. Il n'est guère prudent de révoquer en doute les assertions d'un observateur si judicieux et si rarement en défaut : mais je suis convaincu que les deux *Solenius* sur lesquels ont été faites mes observations s'emparent des galeries creusées par d'autres insectes (1). J'affirme

(1) Les larves que j'ai trouvées dans le pieu de robinier habitaient bien certainement les nids abandonnés du *Clytus arcuatus*.

aussi qu'à l'époque où j'ai fait mes découvertes, c'est-à-dire au mois d'août, les Diptères paraissaient tous morts. Etaient-ils seulement engourdis et frappés d'une invincible torpeur comme les chenilles que les Odynères accumulent dans leurs nids, et les araignées dont le *Pelopæus* et le *Trypoxylon* approvisionnent leurs petits? C'est une réflexion qui m'est venue un peu tard pour être vérifiée, mais néanmoins j'ai quelques motifs d'avoir confiance dans mon premier examen.

Explication des figures de la planche XI, partie seconde.

1. Portion du nid du *Solenius lapidarius*, avec la larve renfermée dans sa coque.
2. Larve du même Odynère.
3. Sa tête vue de face.
4. Mandibule.
5. Lèvre inférieure et mâchoires vues en dessous, avec les palpes labiaux et maxillaires.

MÉMOIRE

SUR LA PRÉPARATION DES ÆSHNES ET DES LIBELLULES.

Par M. BLISSON.

(Séance du 4 novembre 1840.)

Exposé.

La plupart des entomologistes, séduits par tous les avantages que présentent les Coléoptères et les Lépidoptères, ne s'occupent que de ces deux ordres, négligent les autres ou ne les étudient que d'une manière secondaire. Quel est le motif d'une préférence si générale? on peut l'attribuer, je crois, à la facilité avec laquelle on conserve dans toute leur beauté les Coléoptères et les Lépidoptères, tandis qu'il est très difficile au contraire d'arrêter dans le plus grand nombre des espèces des autres ordres une décomposition prompte qui détruit les couleurs, efface les dessins, et rend presque inutiles ces mêmes espèces que l'on ne peut alors que très imparfaitement étudier.

Parmi les personnes qui forment des collections, celles dont le but est de faire grandir la science en publiant des ouvrages ont besoin de retrouver dans chaque être, après sa mort, tous les détails, les nuances, les caractères qu'il avait pendant la vie, afin de les indiquer et de les faire figurer avec cette précision minutieuse qu'exige une bonne description; celles qui aiment à composer de belles collections, considérant ce genre d'occupation comme un amusement agréable, ne se soucient guère de recueillir les insectes qui, ne conservant rien de leur fraîcheur première, deviennent d'un aspect livide. Cependant, si ces dernières n'élargissent pas directement par leurs propres lumières le cercle des connaissances, elles y contribuent indirectement par les échanges qu'elles font avec les entomologistes qui travaillent à classer les espèces. D'où il faut conclure qu'il est nécessaire, pour le progrès de l'entomologie, de perfectionner autant que possible les moyens de conservation.

Je prie donc la Société Entomologique de jeter un coup d'œil sur les Libellules et les *Æshnes* que je lui adresse, et d'examiner si la manière dont je prépare ces insectes offre des résultats bons à signaler.

Préparation des Æshnes et des Libellules.

Avant de partir pour la chasse, on prend une feuille de papier que l'on plie plusieurs fois sur elle-même, de manière à tailler d'un seul coup au moins une douzaine de petits morceaux de papiers (*pl. xii, fig. 1*), lesquels étant ouverts présentent l'échancrure A (*pl. xii, fig. 2*). On en coupe de plusieurs grandeurs, ou bien on leur donne une longueur proportionnée aux ailes des plus grandes *Æshnes*, et l'on en

déchire une partie quand on les emploie pour de petites espèces.

Lorsqu'on a pris une Libellule, on lui passe un de ces morceaux de papier sous le corps, de façon que les dernières pattes soient au fond de l'échancre et que les bords supérieurs de l'entaille dépassent la tête (*pl. XII, fig. 3 et 4*). Rapprochant ensuite les deux côtés du papier, les ailes demeurent appliquées les unes contre les autres, et l'insecte ne peut aucunement se débattre. Cette Libellule ainsi enveloppée, on la fixe au fond d'une boîte liégée, avec trois épingles placées aux endroits marqués d'un point noir : la première épingle se pique dans le corps au-dessous des ailes (*pl. XII, fig. 3*), ou, ce qui vaut mieux, un peu plus du côté de la tête (*pl. XII, fig. 4*), afin de prolonger la vie en évitant une blessure grave.

Par ce moyen on a l'avantage d'empêcher ces insectes de s'abimer en se débattant, d'en placer un bien plus grand nombre dans la même boîte ; car on peut les rapprocher en posant les ailes les unes sur les autres ; il suffit qu'ils ne puissent se saisir avec leurs pattes. Enfin, comme il n'y a que le fond de la boîte de garni, le surplus reste libre, et l'on peut placer entre les épingles, ou au-dessus si elles sont courtes, presque autant d'autres insectes que si elle ne contenait rien.

Revenu de la chasse, si l'on ne procède pas immédiatement à la préparation des espèces que l'on a prises, on ôte la feuille de papier qui enveloppe le corps ; puis après l'avoir retournée en sens contraire, de sorte qu'elle ne renferme plus que les ailes, on place celles-ci à plat sur le bord d'une planche, d'une table, d'une cheminée, etc. (*pl. XII, fig. 5*), en ayant soin de poser dessus un objet uni et pesant, quelques pièces d'argent, par exemple. L'insecte ainsi dégagé périt moins promptement.

Pour préparer une Aeshne ou une Libellule, on la pique

sous une planchette de liège (1), de façon que le dessus du corselet soit tourné du côté du sol : avec la main gauche on saisit le dernier anneau ; de l'autre main et avec des ciseaux très aigus, on fend longitudinalement le dessous de l'abdomen, sans attaquer les organes sexuels, qui offrent de précieux caractères ; on enlève ensuite tous les intestins, en se servant des instruments *pl. xii, fig. 6* (2). On doit opérer pendant que l'insecte est encore plein de vie ; car, aussitôt après la mort, les couleurs de l'abdomen disparaissent, et cette partie devient d'un noir livide, soit par suite de l'épanchement des matières contenues dans le tube intestinal sur les parois extérieures, soit par toute autre cause.

Il faut surtout examiner avec beaucoup d'attention si la matière colorante qui produit les dessins et les diverses nuances présente une couche suffisamment épaisse pour conserver toute la couleur, comme chez la *Libellula ferruginea* et chez les *Æhsna maculatissima* et *Irene* ; ou si ces dessins ne sont dus qu'à une couche très légère fortifiée par la couleur des intestins, comme chez les *Libellula Olymphia* et *vulgata*. Dans le premier cas, on se garde bien d'enlever cette couche et même de l'effleurer ; dans le second, au contraire, on nettoie, avec de l'eau et un petit pinceau (*pl. xii, fig. 7*) (3), tout l'intérieur, jusqu'à ce que l'enveloppe tégumentaire soit claire et transparente, et l'on est forcé alors de remplacer la couleur que l'on enlève, en même temps que les parties extraites, par un petit morceau

(1) Fixée sur le bord d'une table, au moyen d'un livre que l'on met dessus.

(2) On les fait, ainsi que le crochet *pl. xii, fig. 10*, avec des épingle de 49 millim. de longueur, auxquelles on enlève la tête, et que l'on enfonce dans un petit manche de bois blanc, en se servant pour cela d'un bec-de-corbin.

(3) On se sert d'un petit pinceau de blaireau, dont on coupe une partie pour le rendre plus ferme.

de papier (*pl. xii, fig. 8 et 9*) (1) ayant une nuance semblable à la teinte générale de l'abdomen de l'insecte, mais cependant plus vive, parce que la transparence tant soit peu cornée du tégument amortit la couleur que l'on substitue (2).

On met également dans l'abdomen des Libellules et des *Æshnes* de la première catégorie un morceau de papier d'une couleur un peu plus foncée que la teinte générale de l'insecte; il y a cette différence qu'à l'égard des Libellules de la seconde catégorie il faut prendre beaucoup plus de précautions pour la nuance du papier, sur lequel on est quelquefois obligé de reproduire les petits dessins qui disparaissent par le lavage (3), ainsi que cela arrive chez les *Libellula vulgata* et *Olympia*. Mais je fais observer que les taches noires qui sont dans le tégument même ne s'enlèvent pas comme chez l'*Æshna formosa* ♂ : alors on n'a que la couleur verte ou bleue à remplacer. Enfin, à l'égard de certaines espèces, telles que les *Libellula Olympia* ♂, *Olympia* ♀, les *Æshna maculatissima* et *metallica*, on peut se dispenser de garnir l'abdomen.

Afin d'obtenir le même coloris, on fait en sorte de prendre deux Libellules de la même espèce; l'une sert de modèle pendant qu'on prépare l'autre.

Lorsque le petit morceau de papier coloré est placé (4), on tire légèrement avec le crochet *pl. xii, fig. 10* les deux côtés de

(1) Il ne doit pas être plus large que la partie supérieure de l'abdomen; pour l'introduire facilement, on le courbe longitudinalement sur une pointe.

(2) Le papier dont on se sert pour faire des fleurs convient parfaitement, lorsque ses nuances peuvent être assorties.

(3) Ce cas est le plus rare, et peut-être avec de l'habitude et beaucoup d'attention ne détruirait-on aucunement les dessins, même les plus légers.

(4) Il faut qu'il soit bien appliqué aux parois intérieures du tégument.

l'ouverture longitudinale. Si on ne les a pas déchirés, ils se collent en se joignant; si, au contraire, on ne peut les rapprocher entièrement, comme cela arrive plus particulièrement chez les Libellules, quand la partie vidée est parfaitement desséchée (en ôtant l'insecte de l'étaioir), on remplit le vide avec la composition que je vais indiquer.

Plus l'abdomen se dessèche promptement, mieux les couleurs se conservent; ainsi, pour accélérer la dessiccation, on enlève l'eau qui a pu rester après le lavage avec du papier de soie que l'on coule dans la partie vidée, et l'on expose l'insecte au grand air, mais à l'ombre. Aussitôt après qu'il est mort, on étale les ailes comme celles des Lépidoptères.

Cette manière de préparer les *Æshnes* et les *Libellules*, qui, d'après l'explication un peu longue que je viens de donner, semble devoir exiger beaucoup de temps, ne demande cependant pas plus de deux à trois minutes, excepté lorsqu'il est nécessaire de faire des dessins sur le morceau de papier; dans ce cas, il faut un peu plus de temps.

J'ai remarqué que les Névroptères dont il s'agit conservaient d'autant mieux leurs couleurs et leur fraîcheur, qu'il y avait moins de temps qu'ils étaient éclos.

Composition servant à préparer les Æshnes et les Libellules.

On prend deux parties de gomme arabique en poudre, que l'on fait dissoudre dans quelques gouttes d'eau; quand elles sont bien fondues, on ajoute une partie de poudre d'albâtre cuite au four et passée au tamis de soie (1), on remue jusqu'à ce que le mélange soit bien fait. On colore ensuite en noir,

(1) On trouve cette poudre toute préparée chez les fabricants d'albâtre.

avec de l'encre, ou en vert, en jaune, etc., avec des couleurs délayées.

Cette composition ne doit être ni trop claire ni trop épaisse : on lui donne ou on lui ôte de la consistance en y ajoutant de la poudre d'albâtre ou de l'eau ; mais il vaut mieux la faire d'abord telle qu'elle doit être. Comme on n'en fait que très peu à la fois, parce qu'elle sèche et durcit promptement, on pourrait dissoudre la gomme dans une ou deux gouttes d'encre ou de couleur, sans se servir préalablement d'un peu d'eau. Enfin on l'emploie avec beaucoup d'avantages pour raccommoder les Coléoptères qui, ayant été dévorés intérieurement par des larves entomophages, tombent par morceaux, ou pour empêcher le corps d'un insecte de tourner sur l'épingle quand le trou est trop grand, et par conséquent pour remplacer une grosse épingle par une petite.

Explication de la planche XII.

Fig. 1 et 2. Papier servant à fixer les Libellules, plié et ouvert.

Fig. 3 et 4. Libellules fixées au fond de la boîte de chasse.

Fig. 5. Manière de placer les Libellules afin de les conserver vivantes.

Fig. 6, 7 et 10. Instruments pour la préparation.

Fig. 8 et 9. Modèles des morceaux de papier garnissant l'abdomen.

NOTICE

SUR LES COCONS A PONTES UNISEXUELLIPARES DE L'ARA-
NÉIDE *Theridion triangulifer*, WALCK.

Par M. le docteur DOUMERC.

(Séance du 18 novembre 1840.)

Les observations publiées jusqu'à présent sur les mœurs des Araignées et principalement sur leur mode de génération, ne constatent encore que des cocons à pontes bisexuellipares, c'est-à-dire un seul cocon renfermant des œufs mâles et femelles, éclosant en un même temps à une époque déterminée.

Je viens d'être témoin d'un fait de cocons à pontes unisexuellipares, c'est-à-dire de deux cocons séparés, l'un renfermant des œufs mâles et l'autre des œufs femelles, éclosant à des époques différentes.

L'Araignée qui fait le sujet de cette observation est le *Theridion triangulifer*, espèce assez connue de la famille des *Rétiformes*, Walck.

Je soumets à mes collègues cette découverte, que je crois intéressante et nouvelle, ne l'ayant trouvée mentionnée ni dans les ouvrages anciens ni dans ceux de nos entomologistes modernes. Les auteurs disent bien que les Araignées, après l'accouplement, filent un ou deux cocons renfermant leurs œufs, d'où sortent les petits au bout de quelques jours; mais ils ne déterminent pas la structure intérieure du cocon, à savoir, s'il

est cloisonné ou non, transversalement ou obliquement; puis ils n'établissent pas si les petits éclos sont tout à la fois des mâles et des femelles, ou de l'un de ces deux sexes seulement; ce qu'il leur eût été facile de vérifier par la loupe, ou en les laissant grandir quelques temps sous leurs yeux.

Avant d'entrer en matière, je rappellerai pour mémoire :

1° Que les Araignées (*Aranea*. Linn.,) femelles ont l'abdomen pourvu de deux matrices séparées et aboutissant à une vulve commune.

2° Qu'un seul accouplement suffit pour féconder les femelles pour plusieurs pontes, et même d'une année à l'autre.

3° Que dans certaines espèces, telles que les Agricoles, l'abdomen se décharge d'un seul coup de la totalité de la ponte et est alors réduit à sa plus petite dimension; que chez d'autres espèces, telles que les Domicoles, et entre autres les *Theridions* qui nous occupent en ce moment, la ponte a lieu à distance d'époques rapprochées, ce qui fait que l'abdomen conserve après la première ponte un volume encore passable et d'une circonférence peu régulière, parce que l'une des matrices latérales est encore pleine, tandis que l'autre s'est vidée.

4° Enfin, que la famille des Rétiformes, qui comprend le genre *Theridion*, enveloppe ses œufs dans un cocon de soie touffue, près duquel les femelles demeurent, et soignent ensuite leurs petits lorsqu'ils sont éclos; tandis que les autres familles et genres ont d'autres mœurs à l'égard de leur ponte.

Voici maintenant l'exposé de mon observation :

A la fin de décembre 1839, je trouvai blotti dans l'angle d'un vieux lambris de mon appartement un *Theridion triangulifer* « *Aranea*, abdomine globoso rufo, triangulis flavescens, serie longitudinaliter, medio dorsi impositis, duabusque fasciis divericatis lateraliter marginato. Walck. » Elle attendait là tranquillement le retour du printemps pour effectuer sa ponte, car l'abdomen était un peu plus gros que

dans l'état de vacuité absolue, et il renfermait la matière laiteuse imprégnée du dernier accouplement de la saison, et préparée ainsi pour une époque plus favorable à sa séparation moléculaire sous forme d'œufs.

Ce que j'avais prévu arriva. Ayant enfermé mon Araignée dans un flacon sec et bien bouché, je ne lui donnai la liberté que le 15 avril suivant; son abdomen avait alors acquis le double de volume par la formation des œufs, quoique j'eusse privé l'Araignée de nourriture pendant toute cette époque, faute de mouchérons.

Dans l'angle d'un châssis à jour où je la mis, elle construisit dès la nuit suivante son réseau de fils tendus irrégulièrement sur plusieurs plans différents. Huit jours après, elle fit le cocon de sa première ponte, et alors je remarquai une diminution du volume de l'abdomen, mais pas assez notable pour faire présumer l'évacuation totale des deux matrices, mais bien de l'une seulement, celle où les œufs avaient été fécondés les premiers, probablement l'automne précédent. Douze jours après eut lieu l'éclosion des petits, qui, examinés attentivement, étaient tous des mâles.

Cinq jours après, formation d'un nouveau cocon pour la deuxième ponte, qui éclot le 24 mai, et fournit des individus qui, examinés trois jours après, sont tous des femelles. L'abdomen était alors notablement amoindri dans toutes ses proportions.

Lors de la dispersion des couvées, un mâle qui se trouvait logé dans un angle plus bas du châssis, s'accoupla le 16 juin avec l'Araignée mère. Celle-ci fila, du 26 au 28 juin, deux cocons d'une soie très blanche et séparés l'un de l'autre d'environ 2 millimètres, près desquels elle se tint aux aguets. L'un de ces cocons, qui est éclos le 27 juillet, offrit pour résultat des individus tous femelles. Le deuxième cocon est éclos le 31 juillet, et m'a donné des individus mâles qui se

sont dispersés dans le châssis. (*Voy. le Tableau de la page 425.*)

Maintenant que je viens d'exposer un fait que mes collègues de Paris pourront vérifier tout à leur aise, et qui d'ailleurs se reproduira sous les yeux de nos entomologistes ragnicoles qui rechercheront le *Theridion triangulifer*, je terminerai par les réflexions suivantes :

1° Les Araignées sont anatomiquement *Didelphes*, à l'instar de quelques groupes de la classe des vertébrés; les mâles ont deux palpes organes excitateurs de la génération. Les Marsupiaux et les Saurophiens sont bispéniens; les femelles ont une double matrice.

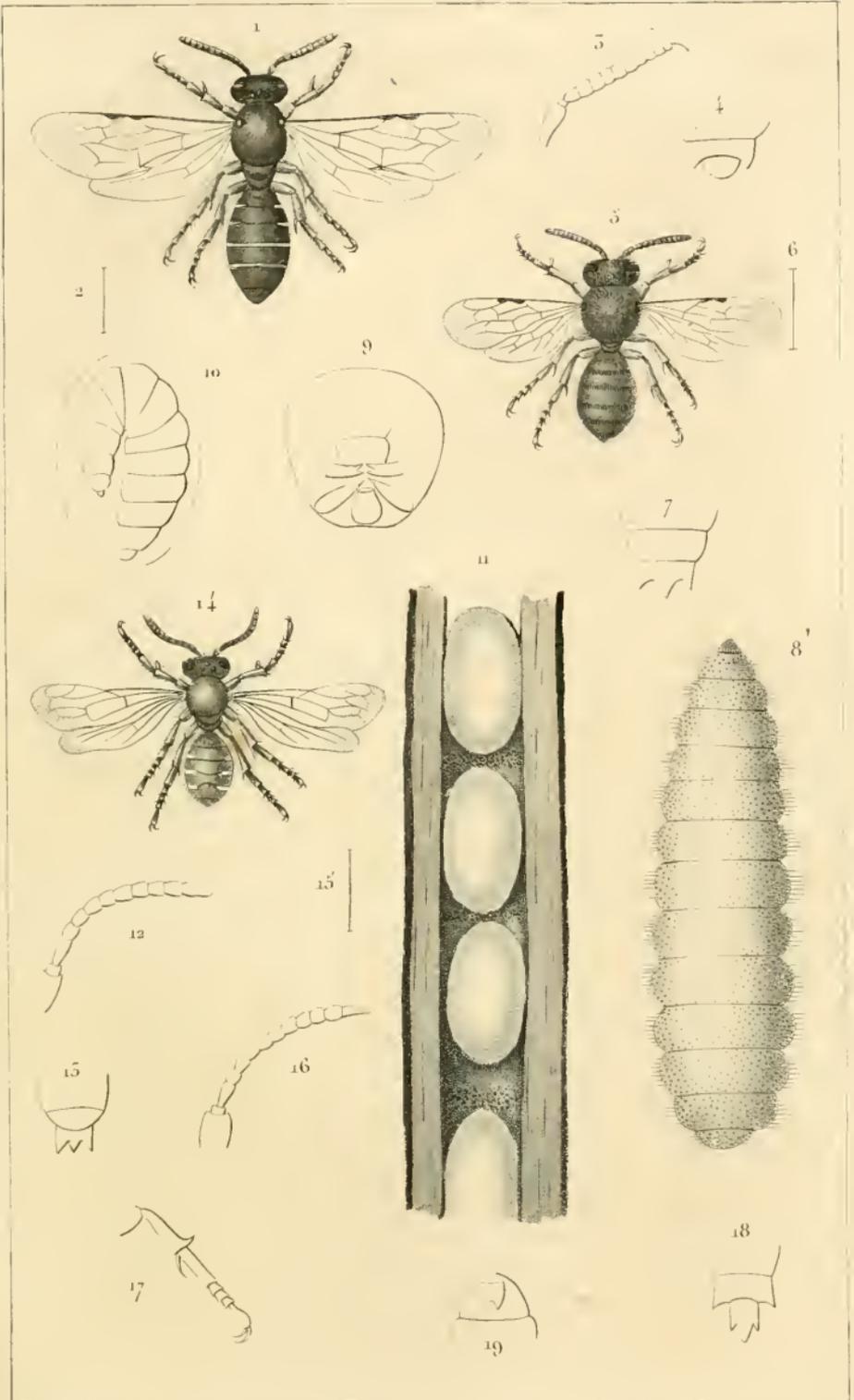
2° Dans le groupe des Ruminants à utérus bicorné, nous voyons constamment les femelles mettre bas deux petits de sexe différent; chez certains genres d'Oiseaux de proie, une seule ponte de deux œufs produit toujours une paire analogue.

Or, je présume, jusqu'à nouvelle vérification, 1° que les Araignées, considérées jusqu'à présent comme bisexuellipares, telles que les Lycoses et Thomises, ont leur cocon cloisonné pour former deux loges à l'intérieur sous le flocon de fils qui leur sert d'enveloppe générale; ce qui n'existe pas chez les *Theridions*, qui font deux cocons séparés, un pour chaque sexe, ce qui représente un cocon cloisonné pour le même but chez les autres genres; 2° que l'on n'a pas encore observé, pour les genres qui font plusieurs pontes par an, tels que les Lycoses par exemple, si les petits qu'on trouve montés sur le corps de leur mère après l'éclosion sont tous du même sexe ou de sexes différents.

Je souhaite pouvoir donner plus tard une solution à ces questions dans l'intérêt de la science entomologique.

Tableau des pontes de l'Araignée Theridion triangulifer.

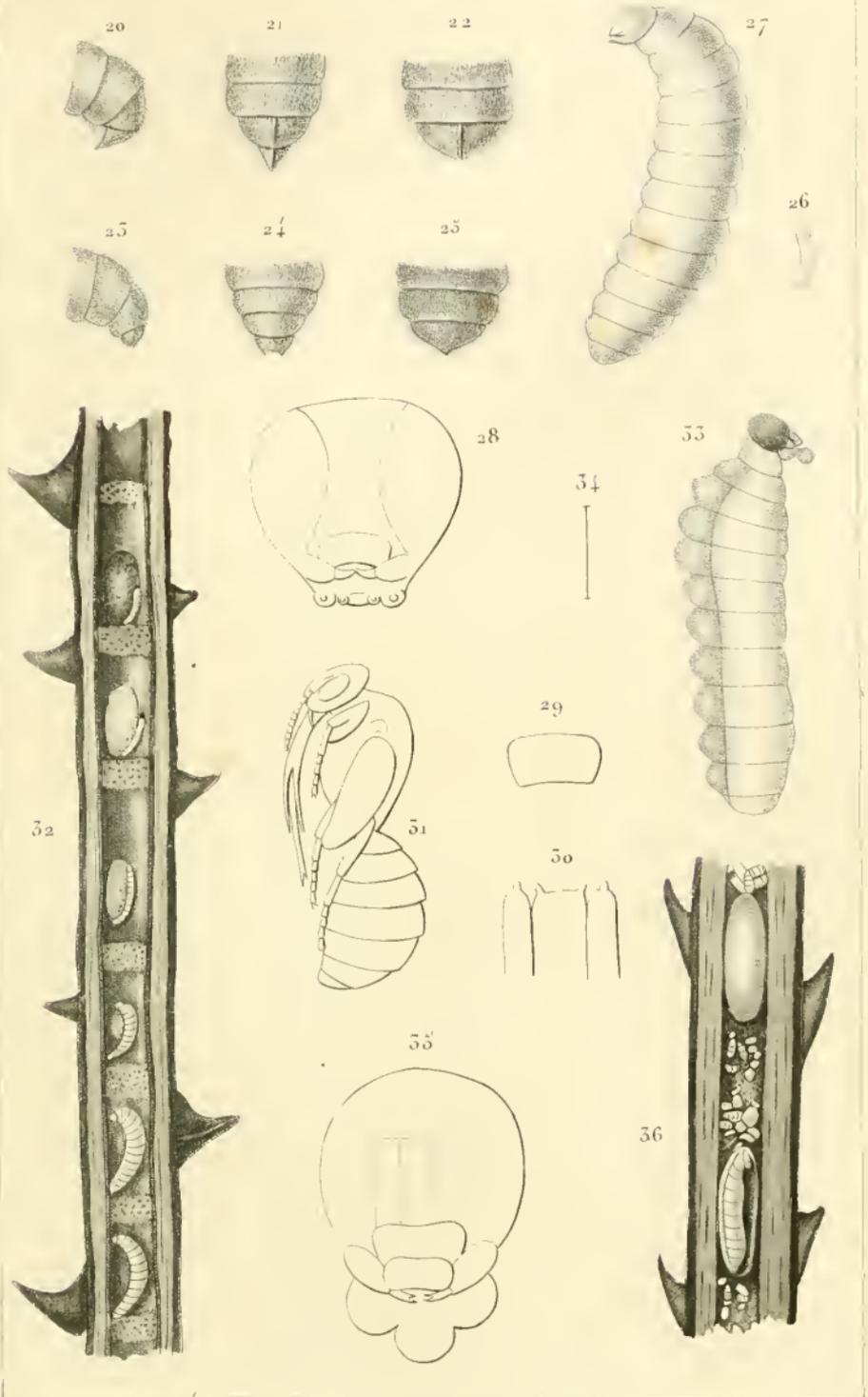
Automne de 1839.	Accouplement non observé.
15 avril 1840.	Formation de la toile.
23.	{ Premier cocon.—Première ponte. Diminution sensible de l'abdomen.
5 mai.	Éclosion d'individus mâles.
10.	{ Deuxième cocon.—Deuxième ponte. Abdomen notablement amoindri.
24.	Éclosion d'individus femelles.
16 juin	Accouplement observé.
26.	Premier cocon.—Première ponte.
28.	Deuxième cocon.—Deuxième ponte.
27 juillet.	{ Éclosion du premier cocon. Individus femelles.
31.	{ Éclosion du deuxième cocon. Individus mâles.



Auct pinx^t

Dumont sculp^t

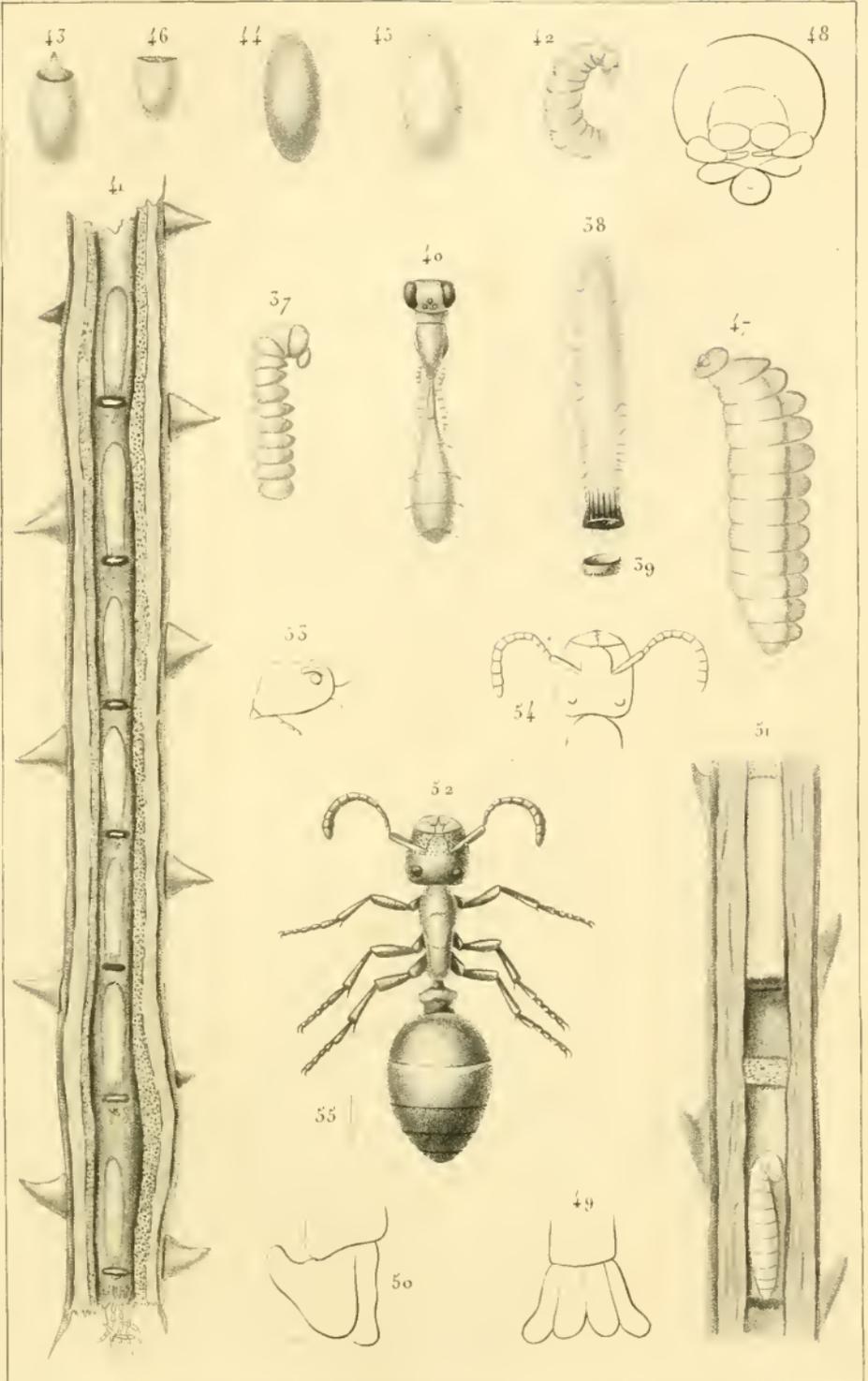
Hyménoptères qui nichent dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce



Auct pins^c

Dumond sculp^r

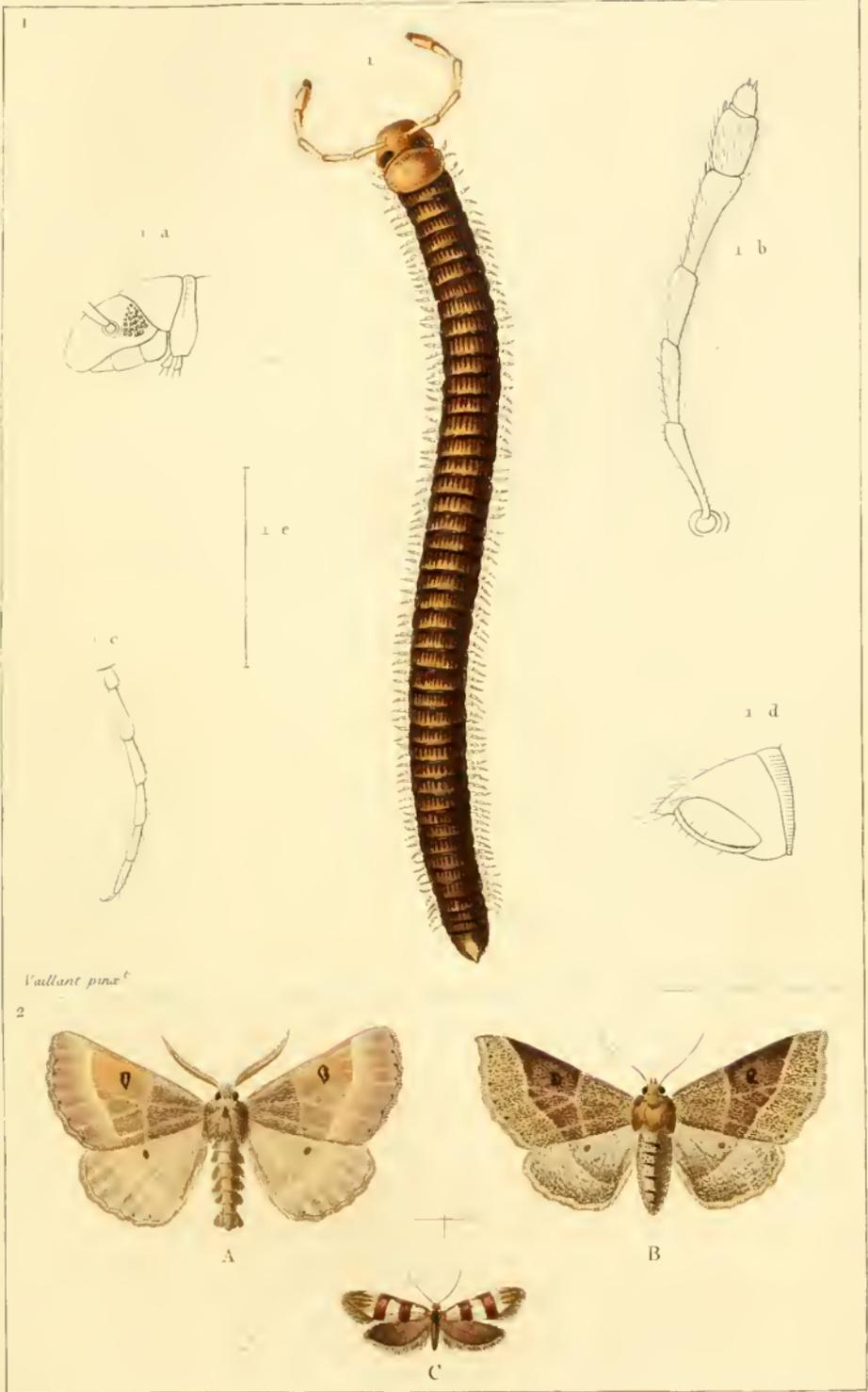
Hyménoptères qui nichent dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce



Aucet pine^e

Pierre sculpt^e

Hyménoptères qui nichent dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce.

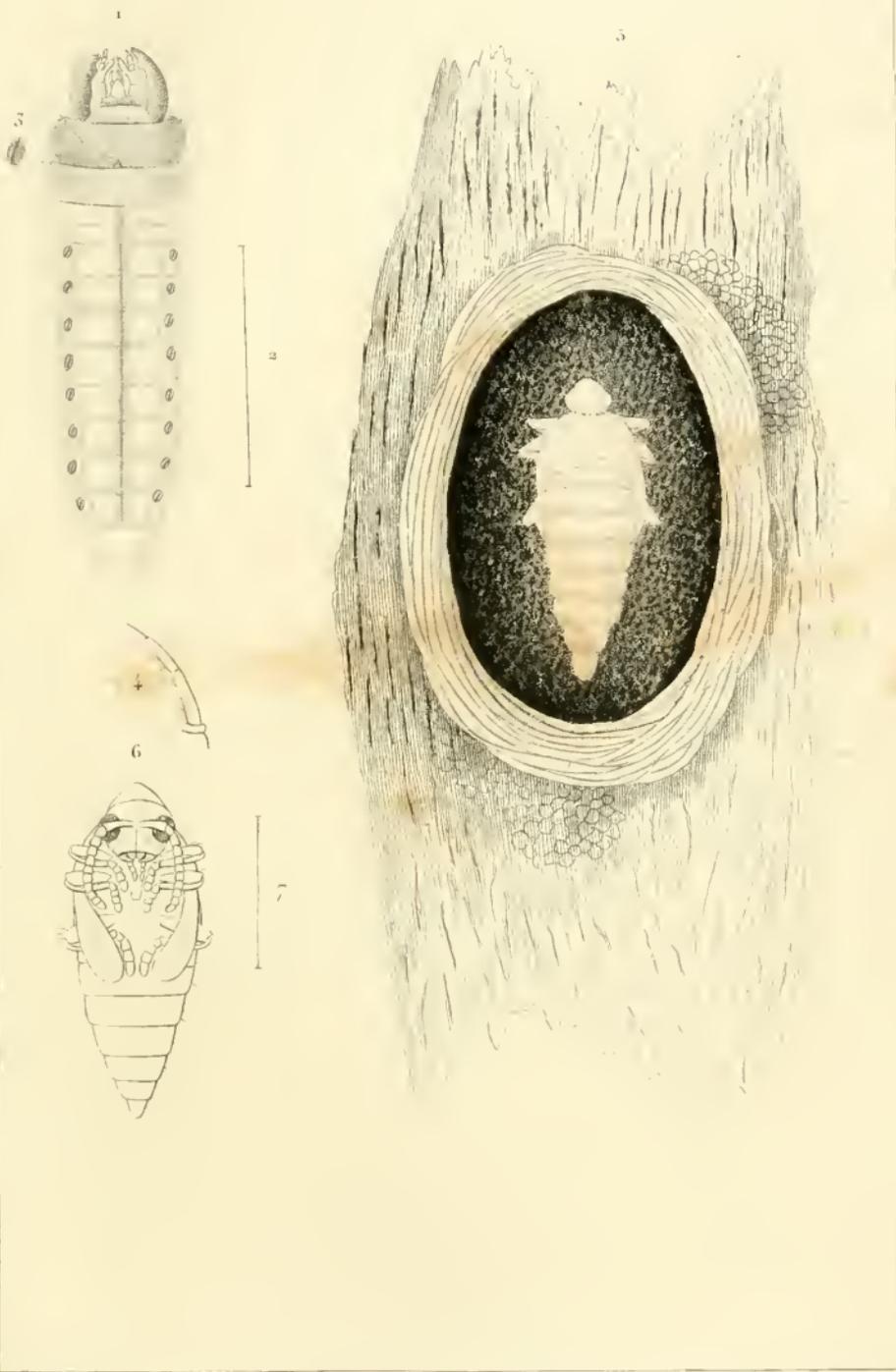


Polaris pinæ

Pierre sculpt

1. *Iulus muscorum*, Lucas

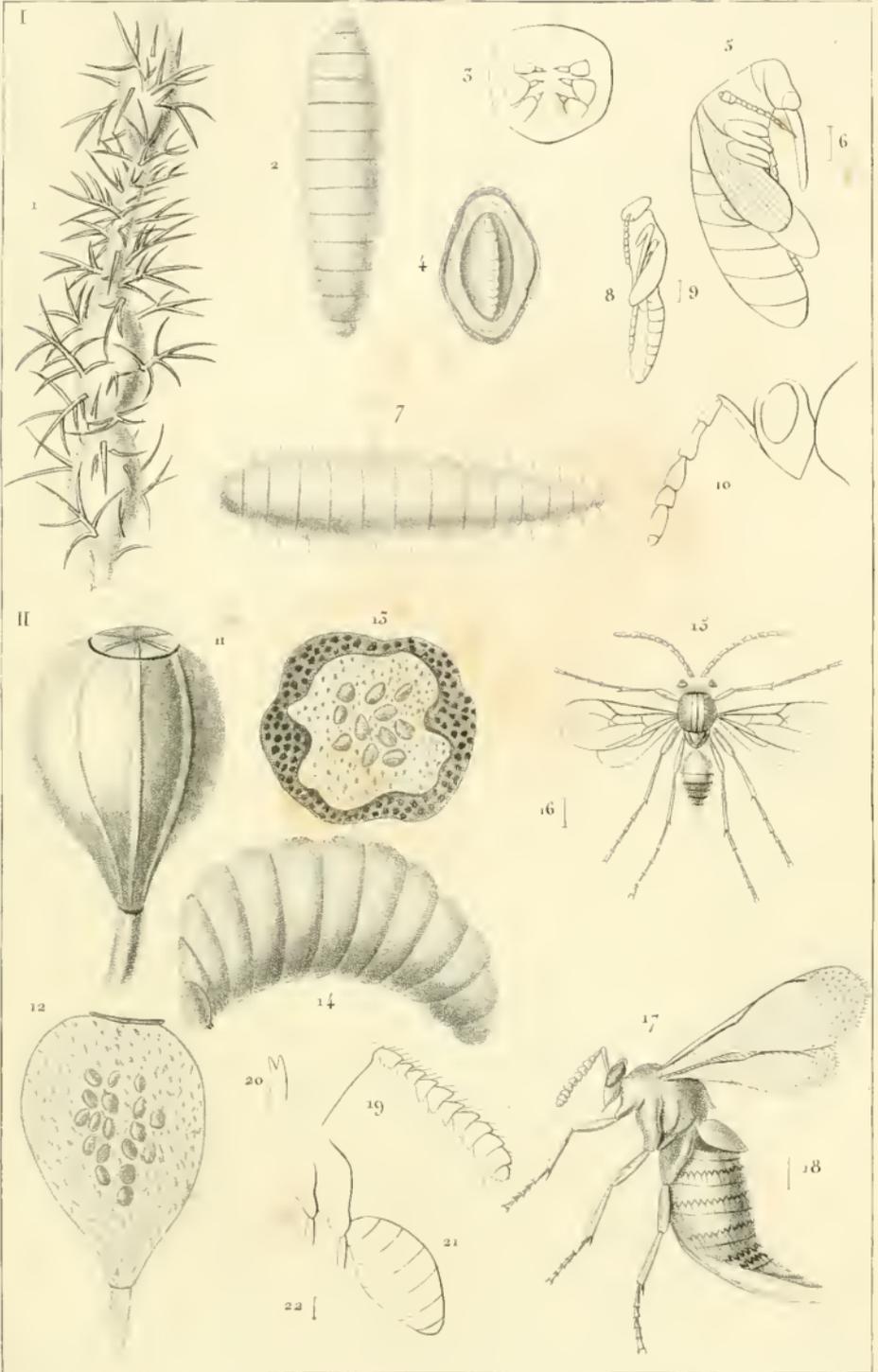
2 A *Crocallis Dardouaria*, Donzel ♂. B. *Idem* ♀ C *Tinea aglaella* Fonscolombe



L. Dufour pinus

Pierre sculp

1 Larve du *Stenocorus inquisitor* 2 Mesure de sa longueur 3 Stigmate antérieur 4 Une Patte
 5. Portion d'écorce de pin, avec la nymphe et son berceau 6 Nymphe 7 Mesure de sa longueur

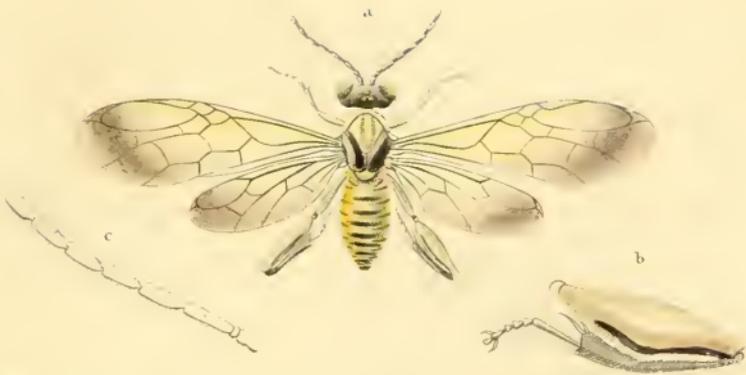


E. Perris del.

Pierre sculp.

I. Insectes qui habitent la galle de l'Ulex nanus.
 II Insectes qui habitent la galle du Papaver dubium.

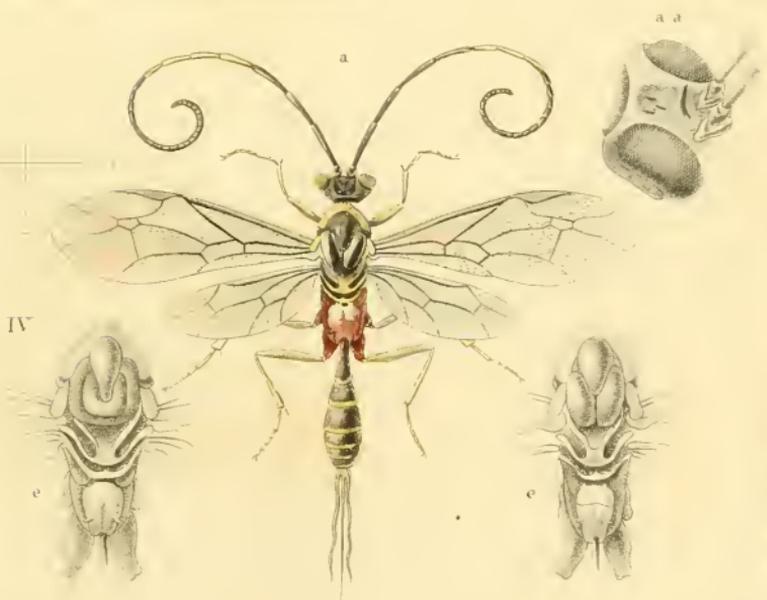
I



II



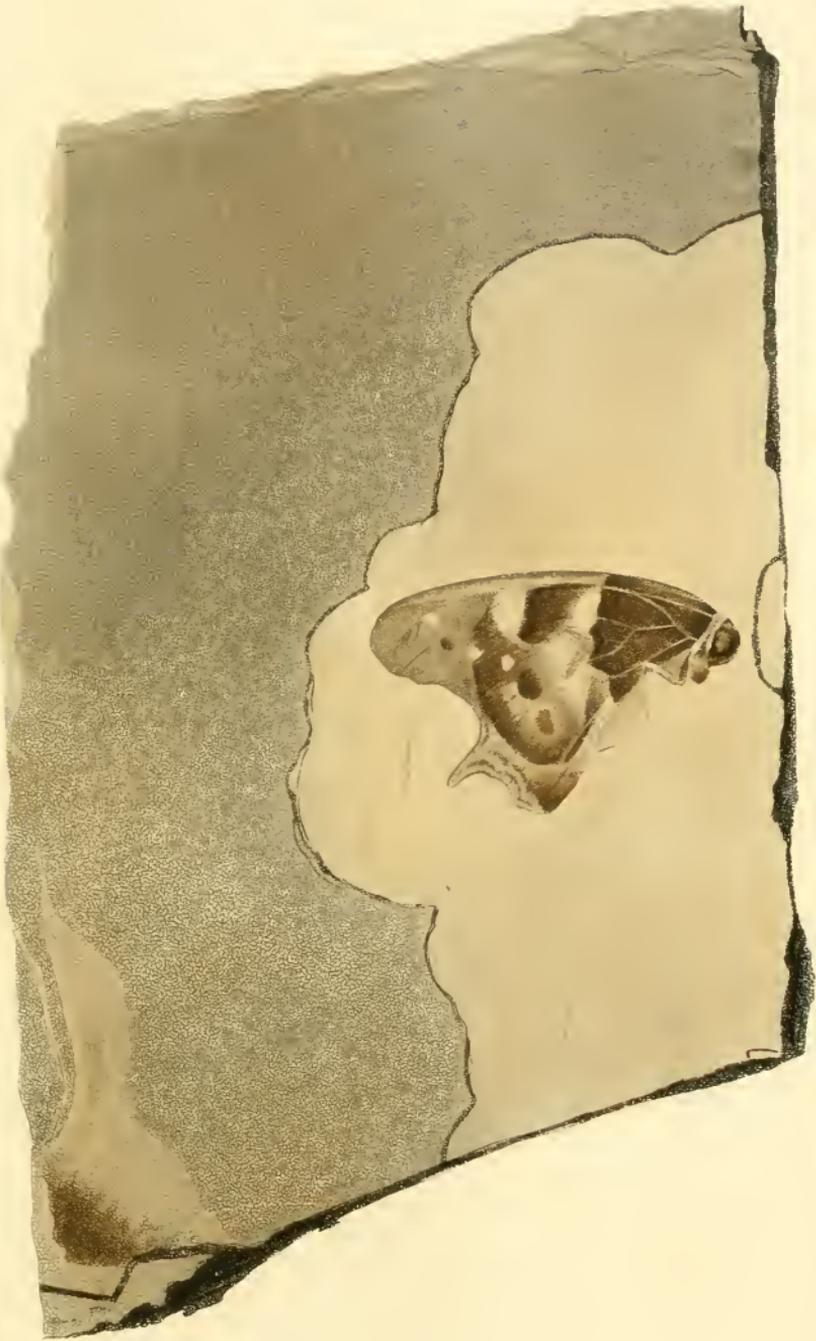
III



IV

Duméril sculp^r

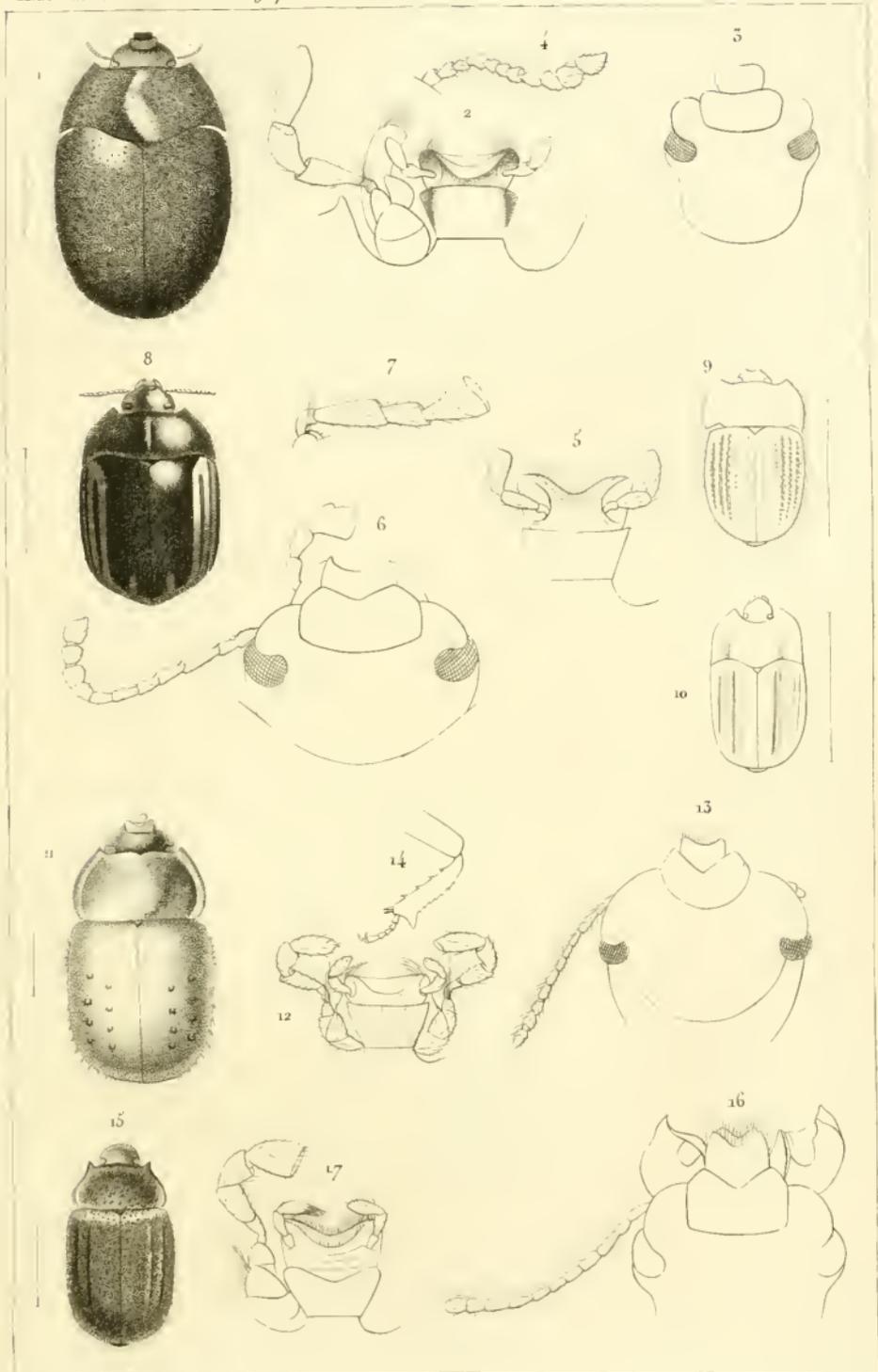
I *Aulacomercus Buqueti* ♂ II *Camptobrium Leprieuri* ♂.
 III. *Polycyrtus hestrio*. ♀. IV. *Polycyrtus quadrisulcatus*.



Delarue pinx.

Dumont sculp.

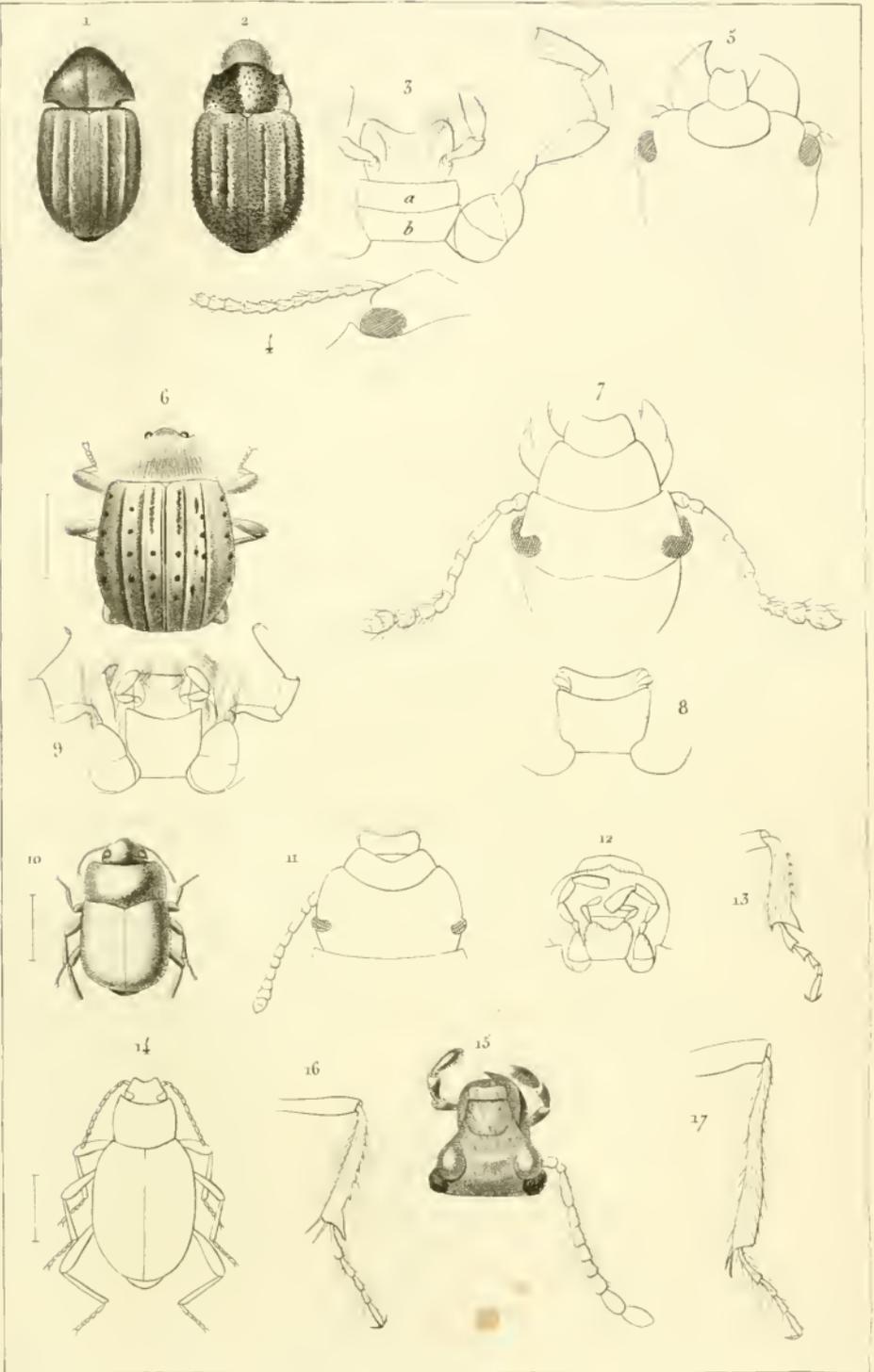
l. épiprotère fossile (Cello Sepulta Boisd.)



Solter del^e

Pierre sculp^t

1 à 4. Détails du genre *Cœlus*, (type *Hirticollis*) 5 à 10 Det du gen. *Fraocis*. 11 à 14 Det du gen. *Eutelocera*, (type *Vitacea*) 15 à 17. Det du gen. *Platylolmus*, (type *Dilatcollis*)



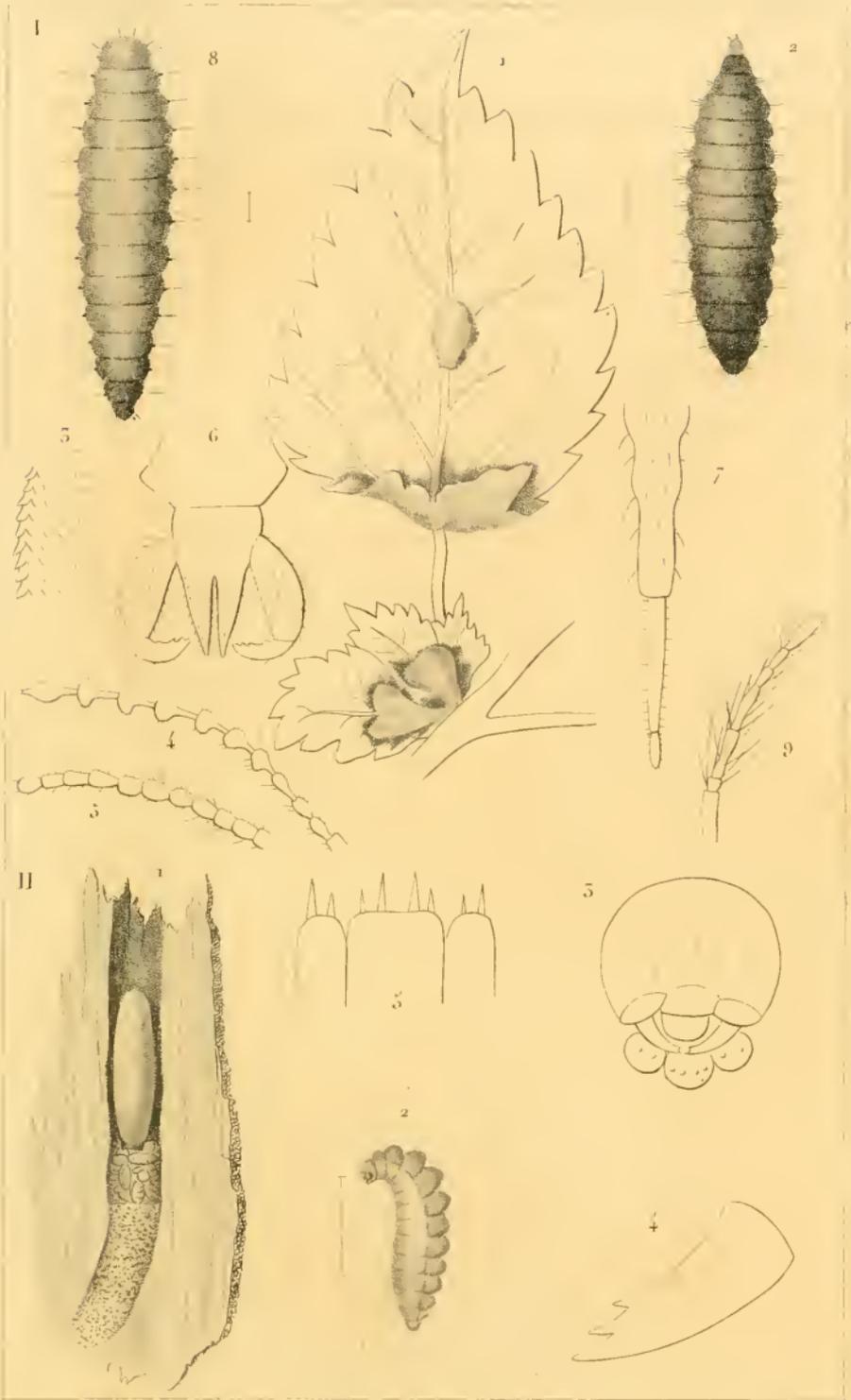
Solier del.^c

Pierre sculp.^c

1 à 5 Détails du genre *Calymmaphorus* 1 c. *ursinus* et 2 c. *cucullatus*.

6 à 9 Det. du gen. *Cryptochile* (type *costatum*) 10 à 13 Det. du gen. *Horatoma* (type *parvulum*)

14 à 17 Det. du gen. *Pachynotelus* (type *albiventris*)



Ed. Perris del.

Pierre sculp.

I Insectes qui vivent dans la galle de l'Ortie dioïque II Larve du *Solenius lapidarius*

72.



Fig 4.

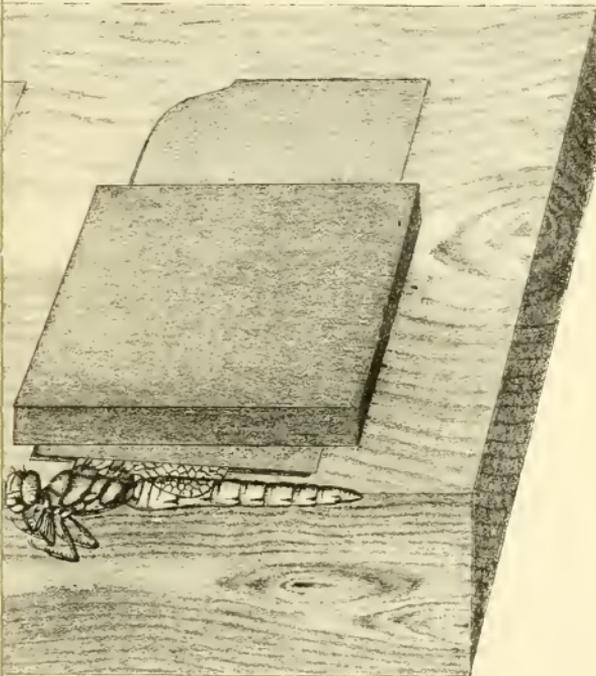
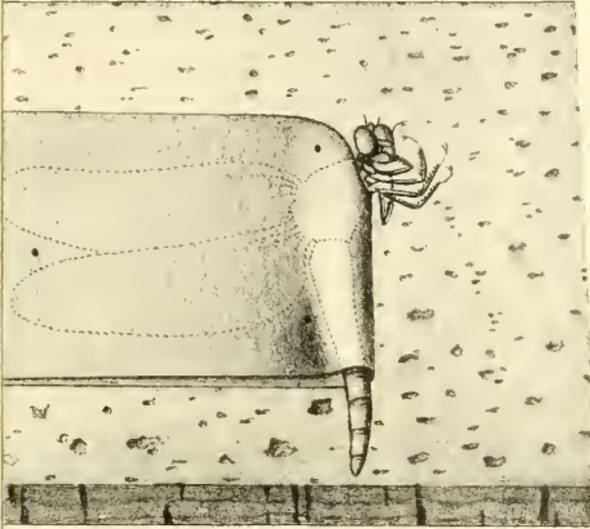


Fig 1



Fig 2



Fig 3

Fig 4



Fig 6



Fig 7



Fig 8



Fig 9



Fig 10



Fig 11

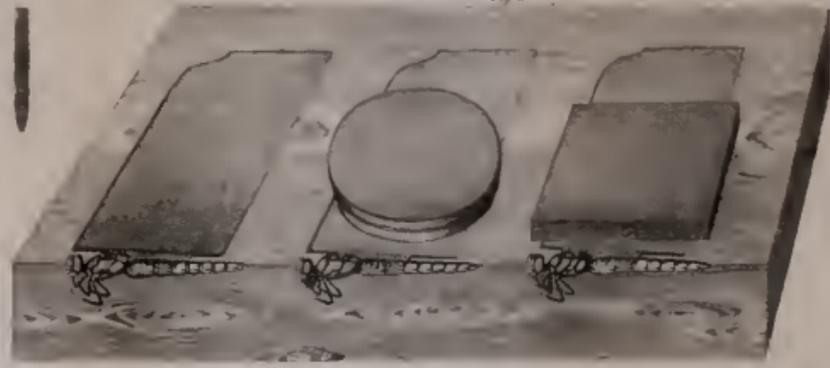


Fig 1. La tablette... Fig 2. La tablette... Fig 3. La tablette... Fig 4. La tablette... Fig 5. La tablette... Fig 6. Les instruments pour la préparation... Fig 7. Les instruments pour la préparation... Fig 8. Les instruments pour la préparation... Fig 9. Les instruments pour la préparation... Fig 10. Les instruments pour la préparation... Fig 11. La tablette...

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1840.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 janvier 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice président.

Ouvrages offerts. Proceedings of the botanical Society of London; tome I, première partie; in-8, 1839. Offert par la Société.

Philosophical transactions of the royal Society of London, 3 vol. in-4, comprenant la première et la deuxième partie de l'année 1838 et la première partie de l'année 1839. The Council of royal Society London, in-4, 1839. Proceedings of the royal Society London, nos 32 à 39; in-8, 1839. Offerts par la Société.

Recueil de mémoires et d'observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle, par M. d'Hombres-Firmas, 2 vol. in-8, 1838. Offert par l'auteur.

Communications. M. Serville présente à la Société plusieurs dessins d'insectes coloriés, exécutés en Chine sur papier de riz (*Oryza sativa*), comme objet de simple curiosité; car il est impossible de déterminer les espèces que l'on a voulu figurer.

Le même membre communique, de la part de M. Solier, des nouvelles de M. Gay, qui explore en ce moment plusieurs contrées de l'Amérique méridionale. « J'ai reçu une
« nouvelle lettre de M. Gay, dit M. Solier; il a terminé son
« voyage dans la province de la Conception, et il n'est pas
« si satisfait de sa récolte d'insectes que de celles qu'il a faites
« dans les autres provinces: il me marque cependant qu'il en
« a quelques boîtes. Il est actuellement au Pérou, et il a le
« dessein de faire encore plusieurs voyages avant de rentrer
« dans sa patrie. »

Lectures. M. Serville lit une notice nécrologique sur M. Arsenne Maille, de Rouen. Sur sa demande, la Société décide qu'elle sera imprimée dans le quatrième numéro des Annales de l'année 1839.

— Le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de M. Léon Dufour, ayant pour titre: Description des métamorphoses du *Stenocorus inquisitor*, avec figures.

— Lecture d'un mémoire de M. Boyer de Fons-Colombe, ayant pour titre: Des insectes qui attaquent l'olivier. Après cette lecture, M. Aubé fait observer que la larve de l'*Oryctes grypus* ne vit pas aux dépens de l'olivier, ainsi que le dit M. Boyer de Fons-Colombe, mais de bois mort, de tan, de

fumier, partout, en un mot, où il y a des détritns végétaux; et si on la rencontre dans les arbres vivants, ce n'est que dans les plaies de ces végétaux, dont elle n'est nullement la cause.

(Séance du 15 janvier 1840.)

Présidence de M. DORE.

Communications. M. Pierret signale à l'attention de la Société deux variétés de Lépidoptères, qu'il a recueillies dans la forêt de Fontainebleau, non loin de la croix de Flanchard, le 20 juillet 1839.

« L'une de ces variétés, dit-il, est une femelle du *Satyrus arcanius*, chez laquelle la surface des ailes supérieures est « d'un jaune beaucoup plus pâle que dans les individus ordinaires, tandis que la bordure de ces mêmes ailes est blanche au lieu d'être noire. Les ailes inférieures sont entièrement blanches; à l'exception d'un liséré jaunâtre qui occupe « une partie du bord postérieur.

« En dessous, les ailes supérieures se font remarquer par « l'absence totale des lignes noires et par la couleur du liséré « qui les termine, noir chez les *Arcanuis* ordinaires, et devenu ici entièrement jaune. Ses ailes inférieures sont nuancées de blanc et de jaune sale; le cercle noir des yeux a « disparu, et ceux-ci ne sont guère indiqués que par une ligne « circulaire jaunâtre, qui, en précisant leur contour, sert à « les détacher de la bande blanche sur laquelle ils reposent. « L'aspect général de cette variété est celui d'un individu « étiolé.

« L'autre variété appartient à la *Zygæna filipendulæ*; elle « s'écarte du type connu, en ce que la seconde tache de la « base des ailes supérieures se réunit aux deux taches du « milieu, de manière à offrir l'aspect d'une large bande lon-

« gitudinale, comme dans la *Zygæna minos*. Je fus même
 « tenté de regarder l'individu en question comme un hybride
 « provenant de l'accouplement de cette dernière avec la *Fili-*
 « *pendulæ*, d'autant plus que la *Minos* est assez répandue dans
 « certaines parties de la forêt de Fontainebleau. Néanmoins,
 « comme je n'ai trouvé, en dépit de toutes mes recherches,
 « aucune trace de la *Minos* dans l'endroit où j'ai pris cette
 « Zygène, je crois devoir la regarder plutôt comme une sim-
 « ple variété de la *Filipendulæ*, dont les trois taches auront
 « pris, en se réunissant, une direction longitudinale, ainsi
 « qu'on l'a déjà observé chez un grand nombre de Lépidop-
 « tères. »

Le même membre fait part à la Société de la découverte qui a été faite aux environs de Rouen, de la *Chelonia maculosa*, espèce qu'on n'avait pas encore rencontrée aussi près de Paris. M. Pierret a vu un individu de cette Écaille, qui a été pris par M. Frontin sur la roche Saint-Adrien, à deux lieues de Rouen.

M. Démary fait observer que l'on a déjà plusieurs fois signalé en France des espèces d'Écailles regardées jusqu'alors comme étrangères à son sol. Il cite, entre autres, la *Matronula* trouvée aux environs de Grenoble, et néanmoins considérée généralement comme particulière à l'Allemagne. M. Pierret ajoute, de son côté, qu'il a une connaissance certaine que cette dernière espèce a été aussi rencontrée dans les environs de Nancy.

(Séance du 5 février 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Ouvrages offerts. Iconographie et histoire naturelle des insectes Coléoptères, par MM. de Laporte et Gory, 36^e livraison; in-8, 1839. Offert par les auteurs.

Communications. M. Aubé annonce à la Société que M. Erichson, de Berlin, a commencé la publication de sa Monographie des Coléoptères microptères; il fait l'éloge de ce travail, et met sous ses yeux la première partie, comprenant l'histoire naturelle des Aléocarides et le commencement de celle des Staphylins.

Le même membre communique à la Société un nouveau thérentôme, dont il est l'inventeur. Cet instrument, destiné à recueillir les petits insectes sous les écorces et les mousses ou lichens qui recouvrent le tronc des arbres, consiste en un petit sac de toile, dont l'ouverture a 350 millimètres environ de diamètre : celle-ci est circonscrite dans toute son étendue par une gaine, dans laquelle pénètre à volonté une baleine flexible, arrondie et bien polie; mais elle ne doit occuper que les deux tiers environ de sa circonférence, afin que lorsqu'on applique la partie libre de la gaine contre le tronc d'un arbre, il se trouve exactement embrassé et ne laisse rien échapper de tout ce qui tombe en grattant l'écorce.

— Le Secrétaire communique, de la part de M. Perris, un mémoire ayant pour titre : Mémoire sur la galle de l'Ortie dioïque, avec notes pour servir à l'histoire des *Crabronites*. Ce mémoire est accompagné de figures.

Lectures. M. Pierret lit, au nom de M. Duponchel, un mémoire ayant pour titre : Réflexions sur l'usage des antennes dans les insectes.

— Après cette lecture, M. Démary prend la parole pour présenter quelques observations relatives à ce sujet. Il fait d'abord remarquer que les idées théoriques émises par l'auteur sont déjà anciennes, et ne les appuie sur aucune expérience ou faits nouveaux; or, en physiologie comme dans toutes les autres autres sciences, le raisonnement ne doit venir

qu'après l'observation. Ensuite, même en se plaçant au point de vue de l'auteur, il est impossible d'admettre l'existence d'un sixième sens dans les insectes : car, en raisonnant par analogie, comment est-il possible de croire que l'homme, placé au *summum* de l'échelle animale par l'ensemble de son organisation, et surtout par son intelligence, ne possède que cinq sens, tandis que les insectes en auraient six? Comprend-on bien la portée de cette différence? Elle serait telle, que ces animaux seraient doués d'organes propres à leur faire connaître de nouvelles propriétés dans les corps, c'est-à-dire que leur action sur le monde extérieur aurait grandi dans une proportion capable d'effacer l'inégalité portant sur les autres points de l'organisation. D'ailleurs, en admettant l'existence de ce sixième sens, nous n'aurions aucun moyen de le reconnaître; car nous ne jugeons de ce qui se passe dans les autres animaux que par analogie avec ce que nous éprouvons nous-mêmes.

M. Démary pense que M. Duponchel, qui a renouvelé cette idée de Lehemann, aurait évité cette erreur, s'il eût d'abord posé et résolu la question de savoir ce qu'on doit entendre par un *sens*; il aurait vu alors qu'il n'était pas nécessaire d'avoir recours à l'existence d'un sixième sens pour se rendre compte de la faculté que semblent posséder les insectes de pressentir les changements qui s'opèrent dans l'atmosphère.

Membres reçus. M. Coppier, professeur d'histoire naturelle au collège de Bonneville (Savoie), et M. Dauvergne, propriétaire à Passy, présentés par M. Pierret.

(Séance du 19 février 1840.)

Présidence de M. le comte DEJEAN.

Ouvrages offerts. Nova acta physica medica Academiae Caesareae Leopoldino-Carolinae naturae curiosorum. Tomus undevicesimus seu decadis secundae tomus nonus; in-4, 1839.

Theodor Friedrich Ludwig nees von Esenbeck, zur Erinnerung an den 26 juli 1787, und den 12 décembre 1839. Den Freunden des Berstorbenen gewidmet von Christian Bottsried nees von Esenbeck, in-8, 1838. Offerts par l'Académie.

Lectures. M. le comte Dejean lit une notice ayant pour titre : Observations critiques sur l'histoire naturelle des Coléoptères de France, de M. Mulsant.

Lecture d'un mémoire de M. E. Perris, intitulé : Mémoire sur la galle de l'Ortie dioïque, et notes pour servir à l'histoire des Crabronites.

M. Reiche dépose sur le bureau un prospectus signé par M. Temminck, savant zoologiste hollandais, et annonçant la publication de *mémoires pour servir à l'histoire naturelle des possessions neerlandaises dans l'Inde*; il demande qu'il en soit donné lecture, et fait mention au procès-verbal.

(Séance du 4 mars 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Ouvrages offerts. Beitrage zur naturgeschichte der Wirbellosen thiere, von Carl. Theodor von Siebold; in-4, 1839. (Extrait des mémoires de la Société des curieux de la nature de Dantzic.) Offert par l'auteur.

Mémoire sur les Podures, par M. l'abbé Bourlet; in-8.

(Extrait des mémoires de la Société royale des Sciences, Agriculture et Arts de Lille.) Offert par l'auteur.

Correspondance. M. Siebold écrit à la Société pour la prier de vouloir bien accepter ses notes imprimées, pour servir à l'histoire naturelle, et contenant, entre autres, celle du *Xenos sphecidarum*.

M. l'abbé Bourlet prie la Société de vouloir bien agréer l'hommage de son mémoire sur les Podures.

Communications. Le Secrétaire donne communication d'un mémoire de M. Geureau, ayant pour titre : Notes pour servir à l'histoire des Abeilles maçonnes et à celle de leurs parasites.

Lectures. Le Secrétaire donne lecture, au nom de la Commission de publication, du projet de composition du premier numéro des Annales de l'année 1840. Ce projet est adopté.

Membres reçus. M. le docteur Haefeli, de Zurich, présenté par M. Pierret au nom de M. Spinola. M. le docteur Fol de Vandœuvres (Suisse), présenté par M. Montandon.

(Séance du 18 mars 1840.)

Présidence de M. RAMBUR.

Ouvrages offerts. Genera et Species curculionidum, cum synonymia hujus familiæ; par M. Schoenner, tomus quintus pars secunda; in-8, 1839. Offert par l'auteur.

Manuel d'Entomologie, par M. Burmeister (en allemand), deuxième et troisième parties du tome second; in-8, 1838 et 1839. Offert par l'auteur.

Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères, par MM. de Laporte et Gory, livraison 37; in-8, 1840. Offert par les auteurs.

Communications. M. Pierret fait part à la Société de la mort de M. Lefebvre, naturaliste voyageur du Muséum, en Abyssinie, et qui s'est occupé d'entomologie. Il exprime le désir qu'une notice nécrologique soit publiée dans les Annales : la Société approuve cette proposition.

M. Montandon communique à la Société le résultat des expériences faites par M. Vincent Chevalier pour reproduire, à l'aide du daguerréotype, les insectes placés sous la lentille du microscope. Il a vu, dit-il, des insectes ainsi reproduits avec une grande netteté jusqu'à un grossissement de 246 fois (en diamètre).

Lectures. M. Démary donne lecture de l'analyse d'une brochure envoyée par M. Blisson, ayant pour titre : *Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves des Lépidoptères*, et qu'il a dû faire comme secrétaire. La Société décide que cette analyse sera imprimée dans les Annales.

Messieurs,

Dans la séance du 18 décembre 1859, M. Blisson a fait hommage à la Société d'un mémoire imprimé ayant pour titre : *Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves des Lépidoptères*. Il exprima alors le désir de voir la Société le reproduire en entier dans ses Annales, ou bien le Secrétaire en faire une analyse qui serait imprimée. Les *Annales* étant uniquement destinées aux mémoires manuscrits, le premier de ces désirs ne pouvait être rempli, et c'est pour l'accomplissement du second que nous avons l'honneur de vous présenter cette analyse, avec l'espérance qu'elle sera jugée digne de l'approbation de la Société.

En commençant, nous devons avouer que le titre placé en tête de cette brochure nous avait fait préjuger un travail uniquement

destiné aux recherches pratiques des chenilles, aux moyens de se les procurer et d'en faciliter l'éducation. Nos prévisions ne se sont pas réalisées; mais nous avons eu le bonheur d'y rencontrer des idées théoriques d'une haute portée, et dont le mode philosophique le rend, nous ne craignons pas de le dire, beaucoup trop modeste.

M. Blisson commence par reconnaître que les chenilles, quoique sans force pour résister, et entourées de dangers, ont cependant de nombreux moyens de se soustraire à leurs ennemis, et après en avoir énuméré quelques uns, il les comprend sous deux divisions principales.

Dans la première, il place les moyens passifs indépendants de l'instinct, et au nombre de quatre, savoir: les formes extérieures, les couleurs, les dessins, les poils et les épines. Dans la seconde, les moyens appartenant à l'instinct, au nombre de trois: l'action de se cramponner ou de se laisser tomber, de se cacher; la construction d'un abri quelconque; enfin l'état immobile dans lequel se tient plus ou moins longtemps le corps d'une larve et de son attitude.

Cette division est bonne et tout à fait physiologique; seulement, nous croyons qu'il eût été convenable d'ajouter à la première les *Cryptes* et les *Phanères*, dans lesquels auraient été compris non seulement les poils et les épines qui recouvrent un grand nombre de chenilles, mais aussi ces pores d'où sortent certains liquides dont l'odeur désagréable est bien propre à éloigner leurs ennemis. A la seconde, il aurait fallu ajouter les moyens, en quelque sorte offensifs, que quelques chenilles possèdent dans la grande force de leurs mandibules, et en font une arme puissante de défense; telle est la chenille du *Cossus ligniperda*.

Dans sa première division des formes extérieures, M. Blisson fait remarquer combien sont nombreuses et variées les formes des chenilles. Après avoir énuméré les principales, un but commun, une tendance générale à s'harmonier avec les formes et les couleurs des végétaux, se décèlent à ses regards. Il cite à l'appui de son opinion l'exemple d'un grand nombre de chenilles de Bombyx, de Catocala, d'Arpenteuses, de Polyomates et de Cuculies. Dans sa pensée, ces formes ont une cause première, un seul motif pour ainsi dire, la conservation des espèces: pour lui, la loi des *causes finales* est évidente.

Passant aux couleurs, il trouve que si les formes produisent un grand nombre d'illusions, elles le doivent au concours qui leur est

fourni par les premières; et, pour faire ressortir le rapport existant entre les couleurs des chenilles et la nature des substances sur lesquelles elles vivent ou se tiennent, il les divise en *monophages* ou *polyphages*, vivant à découvert ou cherchant un abri quelconque. Ensuite, selon qu'elles se tiennent dans l'intérieur des végétaux, sur le tronc des arbres, les feuilles, les fleurs, les graines, etc., ou cachées pendant le jour dans la terre, sous les pierres, les feuilles, etc., les chenilles de chacune de ces divisions peuvent avoir une teinte uniforme ou être diversement colorées : dans l'un et l'autre cas, la teinte générale sera presque toujours en rapport avec la partie du végétal ou du lieu où elles se tiennent habituellement.

Les chenilles monophages qui vivent à découvert se distinguent en général par leur livrée brillante, ornée de couleurs exactement les mêmes que celles des parties du végétal qu'elles recherchent. Les chenilles polyphages ne se cachant pas, plus nombreuses que les précédentes, ont des dessins peu saillants, et sont colorées de teintes susceptibles de se fondre avec celles de tous les végétaux.

Les chenilles monophages et polyphages qui se cachent ne mangent que la nuit le plus ordinairement. Pendant le jour, les unes s'enfoncent dans la terre; leurs couleurs alors sont mates et terreuses, et même pâles et livides. Les autres se mettent simplement à couvert sous les feuilles, les écorces, les pierres, etc.; alors aussi elles sont douées de teintes plus vives, quoique très rembrunies.

Quant à celles qui vivent dans l'intérieur des parties ligneuses des végétaux, elles n'ont que des couleurs d'un blanc sale ou jaunâtre analogues à l'intérieur du végétal qu'elles rongent. M. Blisson pense, contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs, que l'obscurité dans laquelle elles vivent n'est pour rien dans cette teinte pâle. Ici nous ne saurions être complètement de son avis, et, tout en admettant avec lui que cet état ne peut être comparé à l'étiollement des plantes privées de lumière, on ne saurait nier l'influence des agents universels, tels que la lumière, la chaleur et l'électricité, sur la coloration extérieure des espèces animales. Il suffit d'observer combien les teintes que revêtent les insectes deviennent plus éclatantes, plus métalliques, à mesure que l'on approche des régions équatoriales, où ces fluides impondérables inondent, pour ainsi dire, l'atmosphère.

Parmi celles qui vivent de feuilles, on observe les mêmes rapports; et si, par hasard, le contraire se présente, il est remarquable qu'elles rentrent dans la division des chenilles qui se cachent pendant le jour.

Aux exemples cités par l'auteur, nous ajouterons celui très remarquable de la chenille du *Sphinx vespertilio*, dont la couleur grise et le volume tranchent sur la couleur verte et les tiges ou feuilles grêles de l'*Epilobium angustifolium*, qui lui sert constamment de nourriture; aussi se retire-t-elle pendant le jour sous les pierres, dont la teinte contribue beaucoup à la dissimuler aux regards.

Les mêmes considérations s'appliquent à celles qui vivent des pétales des fleurs ou des graines au milieu desquelles elles se tiennent. Relativement aux chenilles granivores qui restent cachées dans les capsules, M. Blisson fait remarquer, avec beaucoup de raison, que ces parties, continuellement rongées à l'intérieur par elles, dépérissent promptement et deviennent d'un gris brun ou jaunâtre, c'est-à-dire de la couleur de ces chenilles.

Il termine ces considérations sur les couleurs des chenilles en observant, avec M. Lacordaire, qu'il n'existe aucun rapport entre leurs couleurs et celles de l'insecte parfait; preuve, dit-il, que les analogies antérieurement signalées sont des moyens de conservation. D'ailleurs on retrouve la même concordance entre les couleurs de l'insecte parfait et celles des corps sur lesquels il doit se reposer; aussi généralement le dessous des ailes d'un diurne et le dessus de celles d'un nocturne sont-elles exactement de même couleur que le lieu où ils se tiennent en repos, et à l'appui de cette manière de voir il cite un grand nombre d'exemples.

Les dessins qui ornent les chenilles sont considérés comme le complément des deux moyens de conservation dont on vient de parler. Il fait remarquer qu'ils sont toujours distribués pour offrir des rapports avec les tiges, les feuilles, les fleurs, etc., et surtout que les lignes droites se montrent le plus souvent, parce que les parties linéaires sont plus nombreuses dans la composition des plantes; il les divise, en conséquence, en chenilles lichemicolores et en chenilles chargées de protubérances, de nodosités. Les poils et les épines forment le quatrième moyen passif de conservation; les chenilles qui en sont pourvues sont moins bien partagées sous le rapport de l'harmonie des formes et des couleurs. Pour mieux faire sentir l'importance de ce moyen de défense, l'auteur rappelle la prodigieuse quantité de chenilles détruites par les oiseaux, et établit que les poils contribuent puissamment à préserver les espèces qui en sont revêtues. En effet, d'après M. Temminck, le coucou serait le seul qui pût s'accommoder des chenilles velues; mais nous pouvons ajouter à cet exemple celui

de l'Écorcheur (*Lanius collurio*), que nous avons eu souvent l'occasion d'observer aux environs de Grenoble. Cet oiseau a la singulière habitude de transpercer les chenilles des *Bombix rubi* et *Bombix quercus*, fort communes dans cette localité, avec les épines très fortes et très acérées qui terminent les branches et les rameaux de l'*Hippophaë rhamnoides*. M. Blisson distingue ensuite les chenilles qui sont entièrement couvertes de poils et d'épines, de celles qui sont velues seulement sur les côtés. Une différence notable sépare ces dernières des premières; elle consiste dans la position et la direction des poils situés le long de la bande stigmatale; en s'abaissant, ils viennent se coller sur les branches des arbres, et ajoutent un nouveau degré d'illusion en faisant disparaître la saillie que présente le corps de la chenille.

Dans sa seconde division, appartenant à l'instinct, M. Blisson comprend, 1^o l'action de se cramponner ou de se laisser tomber; et il fait la remarque judicieuse que, sous ce rapport, les chenilles ont deux manières d'agir tout à fait opposées, selon qu'elles vivent sur des plantes basses ou sur des végétaux élevés: les premières, en effet, se laissent tomber au moindre attouchement ou froissement de la plante, ce qui les soustrait à des causes nombreuses de destruction; tandis que les secondes se cramponnent avec beaucoup de force et peuvent ainsi résister aux secousses les plus intenses, aux vents les plus violents.

2^o L'action de se cacher. Les causes qui déterminent les chenilles à fuir la lumière lui paraissent devoir se rapporter à trois: la première serait fondée sur une espèce d'aversion qu'elles éprouvent pour ce fluide impondérable; la seconde, sur une timidité instinctive qui s'empare d'elles à son apparition; la troisième, sur une loi de la nature, qui les conduit à chercher pour retraite des lieux analogues à leur extérieur par leur aspect et leur couleur. Il pense que la dernière de ces causes est la plus vraisemblable; car elle est appuyée sur l'observation des modifications dans les habitudes et les parures des chenilles glabres vivant sur les plantes basses. Ainsi, dans le premier âge, où leur couleur verte, jointe à l'exigüité de leur taille, les rend presque imperceptibles, elles se tiennent sur les feuilles ou à l'extrémité des branches; tandis qu'arrivées vers le terme de leur croissance, époque où elles sont rembrunies, elles se retirent sur les tiges d'une couleur plus foncée ou au milieu des feuilles desséchées.

3^o La construction d'un abri quelconque. Cette troisième partie se

divise naturellement en celles qui, vivant en famille, se construisent un abri quelconque, et en celles qui se fabriquent des fourreaux. Les premières se découvrent facilement ; mais elles sont tellement protégées par les poils qui les recouvrent et par le toit commun dont elles s'enveloppent, qu'elles se multiplient rapidement et deviennent un véritable fléau. Les secondes, plus petites, ont des couleurs insignifiantes, et se partagent, d'après la nature de leur habitation, en celles qui réunissent deux ou trois feuilles avec des fils de soie ; celles qui tordent les feuilles et en forment des espèces de tubes ou cornets ; celles qui se composent des fourreaux avec de petits débris de corps organiques, et celles enfin qui, se creusant des galeries, les revêtent ou non de soie.

Les premières, parées de couleurs assez remarquables, seraient bientôt la proie des animaux insectivores, si elles ne se cachaient ; les secondes s'élancent de leur fourreau au moindre danger, et se laissent tomber sur le sol ; les troisièmes se retirent dans leur enveloppe, qui, ressemblant à un corps inorganique par sa composition et son immobilité, trompe leurs ennemis ; enfin les quatrièmes, par le fait même de leur manière de vivre, se trouvent à l'abri de la plupart des dangers qui menacent les précédentes.

4° De l'état immobile dans lequel se tient plus ou moins longtemps le corps de certaines chenilles et de son attitude.

Dans cette division rentre la position raide et plus ou moins oblique des Arpenteuses, qui, aux yeux de M. Blisson, indique l'intention d'imiter, soit une branche sèche, soit le pétiole d'une feuille ; intention parfaitement révélée chez quelques espèces qui, menacées d'un danger, se durcissent aussitôt, afin de mieux simuler un corps inanimé. Il cite encore l'attitude de plusieurs chenilles appartenant à des Sphinx, des Bombycites, etc., et que l'on ne saurait expliquer par le seul besoin du repos, entre autres celle de l'*Hupya milhausen*, surnommée *Terrifica* par Wiennergegend.

Enfin l'auteur termine son travail par un résumé des principales idées qu'il a émises et qu'il croit pouvoir établir en règles générales.

Telle est l'analyse, peut-être un peu longue, que nous avons faite de cette brochure, qui, sous un titre et un format modestes, renferme un grand nombre de faits intéressants, d'idées d'une bonne philosophie naturelle ; et comme telle, nous croyons devoir lui mériter l'approbation de la Société.

Lecture d'un mémoire de M. Goureau, ayant pour titre :
Notes pour servir à l'histoire des Abeilles maçonnes et à celle
de leurs parasites.

Membre reçu. M. Camillo Rondani, négociant à Parme (Ita-
lie), présenté par M. Pierret au nom de M. Spinola.

ANNONCES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE; par
M. RAMBUR, Docteur-Médecin.

Chaque livraison contient 5 planches et 5 feuilles de
texte. La quatrième livraison, comprenant une partie
des Lépidoptères, est en vente chez Arthus-Bertrand.

Prix de chaque livraison : 6 fr.

GENERA ET INDEX METHODICUS, LEPIDOPTERORUM
EUROPÆORUM; auctore BOISDUVAL. 1 vol. in-8, 5 fr.
Chez Roret, rue Haute-Feuille, 10 bis.

A vendre, par suite du décès de M. TH. ROGER, l'ou-
vrage complet jusqu'à ce jour d'HUBNER, sur les Pa-
pillons et les Chenilles d'Europe.

S'adresser à M. Boisduval, chez lequel il est déposé.

MONOGRAPHIE DES TRACHYDÉRIDES; par M. DU-
PONT.

Formant un volume in-8 de 60 pages, accompagné
de 70 planches coloriées. La dernière partie vient de
paraître.

Chez Arthus-Bertrand, rue Haute-Feuille, 25.

GENERA ET SPECIES STAPHYLINORUM; auctore
GUIL. F. ERICHSON. Un vol. in-8, chez Morin, li-
braire-éditeur, à Berlin.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1840.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 1 avril 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Communications. — M. Chevrolat fait part à la Société de la mort de M. Nybloeus, l'un de ses membres, résidant à Stockholm.

—M. Démary prend la parole pour prier la Société de vouloir bien agréer sa démission des fonctions de Secrétaire, ses occupations ne lui permettant plus de consacrer aux affaires de la Société le temps qu'elles exigent.

La Société exprime à M. Démary le regret qu'elle éprouve de lui voir abandonner des fonctions qu'il a remplies avec zèle; et, sur la proposition de M. Duponchel, elle décide qu'une lettre, signée par le Président, lui sera envoyée pour lui exprimer ses remerciements. La Société décide, en outre, qu'il sera procédé à l'élection d'un nouveau secrétaire dans la plus prochaine séance.

Membre reçu. — M. Nicolas Westring, employé des douanes, à Gothembourg (Suède), présenté par M. Chevrolat, au nom de M. Schoenherr.

(Séance du 15 avril 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Ouvrages offerts. — Précis analytiques des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; année 1839. 1 vol. in-8., 1840. Offert par l'Académie.

Mémoire della reale Academia delle Scienze di Torino : serie secunda. Tom. I, in-4., 1839. Offert par l'Académie.

Communications. — M. Reiche appelle l'attention de la Société sur un fait d'organisation propre à quelques Coléoptères et qu'il croit n'avoir encore été consigné nulle part. Ce fait, fort curieux, consiste dans l'action du vol chez quelques uns de ces insectes, quoiqu'ils aient les élytres soudées; les ailes membraneuses sortent de dessous les étuis et se déploient à la manière de celles des Cétoines. M. Reiche affirme avoir vu plusieurs Coléoptères voler de cette manière, et il cite pour exemple quelques genres appartenant aux *Caprophages*, tels que les *Gymnopleurus*, les *Sisyphus*, etc.

Lectures. — M. Duponchel lit, au nom de M. Maximilien

Spinola, un Mémoire intitulé : Hyménoptères recueillis à Cayenne, en 1839, par M. Leprieur, pharmacien de la Marine royale, décrits par M. Maximilien Spinola.

Après cette lecture, M. le Président rappelle à la Société qu'il doit être procédé à l'élection d'un nouveau secrétaire, en remplacement de M. le Docteur Démary, démissionnaire. En conséquence la Société procède à cette élection par voie de scrutin.

Au premier tour de scrutin, M. Eugène Desmarest ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé, par M. le Président, secrétaire de la Société Entomologique de France.

(Séance du 6 mai 1840.)

Présidence de M. le comte DEJEAN.

M. Pictet, de Genève, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. — Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, 1 vol. in-8. Offert par l'Académie.

Bulletin de la Société Agricole et Industrielle du département du Lot, numéros de juin, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1839, in-8. Offert par la Société.

Histoire naturelle des Coléoptères de France, par M. Mulsant, 1^{re} livraison, Longicornes, 1 vol. in-8. Offert par l'auteur.

Fauna Coleopterorum Hervetica, auctore Oswaldo Heer; pars prima, fasciculus primus, 1 vol. in-12. Offert par l'auteur.

Supplément à la Zoologie du Voyage de la Favorite, comprenant la description de Lépidoptères nouveaux, par M. le baron Feisthamel, 1 vol. in-8. Offert par l'auteur.

Réflexions sur l'usage des antennes dans les insectes, par M. Duponchel. Brochure in-8. Offert par l'auteur.

Communications. — M. Duponchel annonce à la Société la mort de l'un de ses membres, M. Julien Desjardins, de l'île de France. — La Société charge M. Audouin de lui donner, pour être insérée dans ses Annales, une notice nécrologique sur M. Desjardins.

— M. Pierret met sous les yeux de la Société un individu de la *Cleophana platyptera*, qui présente une singularité très remarquable. Toutes les pattes sont revêtues d'une substance de couleur jaune qui produit une sorte de végétation naturelle. M. Pierret pense que cette anomalie doit être attribuée à la présence de quelques plantes cryptogames qui se seraient développées sur cet organe pendant la vie de l'insecte. La *Cleophana platyptera* dont il s'agit a été communiquée à M. Pierret par M. le professeur Gêne, de Turin, qui l'a reçue de la Sicile. — M. le docteur Boisduval prend la parole sur ce sujet, et dit que le fait dont il s'agit a été souvent observé dans l'ordre des Lépidoptères, et qu'il arrive très fréquemment que des champignons se développent sur les organes de ces insectes.

— M. Pictet (de Genève) communique à la Société l'extrait d'un travail général sur l'ordre des NÉVROPTÈRES, qu'il se propose de publier incessamment. M. Pictet a étudié les NÉVROPTÈRES sous le triple point de vue de l'organisation interne et externe, des mœurs et du développement, de la classification et détermination des espèces; profitant de l'appui que se prêtent ces trois ordres de recherches, il espère en avoir acquis une assez grande certitude pour appuyer les résultats auxquels il est arrivé. Ne pouvant exposer tout son travail à la Société, l'auteur a été obligé de choisir seulement quelques faits. C'est ainsi qu'il a pris pour exemple de l'importance des recherches anatomiques, l'étude

du canal intestinal, et qu'il s'est efforcé de faire voir que cette étude confirme tout à fait les familles naturelles telles qu'il les a admises dans un précédent Mémoire, à la seule modification près, qu'il croit devoir diviser la famille des *Subulicornes*, de Latreille, en deux familles distinctes et indépendantes : les *Libellulines* et les *Ephémérines*. Indiquant ensuite sommairement les caractères que l'on peut tirer de l'étude des canaux intestinaux pour l'établissement des familles, M. Pictet a montré que la famille des *Pertides* présente dans un des genres (les *Perta*) ces gros tubes en cœcum qui caractérisent quelques ORTHOPTÈRES; ce qui vient établir une preuve en faveur de la manière de voir de M. Pictet, qui rapproche les *Pertes* de l'ordre des ORTHOPTÈRES, en les plaçant, avec les *Termes*, en tête des NÉVROPTÈRES. Les *Libellulines* sont caractérisées par leurs vaisseaux urino-biliaires, courts et nombreux; les *Ephémérines*, par la faiblesse générale du canal intestinal et une organisation toute spéciale des vaisseaux urino-biliaires, qui sont rameux et même étoilés; les *Planipennes* trouvent un caractère tranché dans un jabot latéral distinct et souvent séparé de l'autre par un pédicelle; les *Pauropates* ont le canal intestinal simple et sans jabot latéral : il en est de même des *Phryganies*, qui se distinguent de toutes les autres familles en ce qu'elles n'ont que quatre vaisseaux biliaires. M. Pictet a fait sur le canal intestinal une autre série de recherches qui présente aussi beaucoup d'intérêt : il a étudié, dans un grand nombre d'espèces, les modifications qu'y apportent l'âge et les métamorphoses; et il est arrivé à la confirmation d'une loi qu'on pouvait prévoir *à priori*, mais qui jusqu'alors n'avait pas été démontrée : c'est que le canal intestinal est d'autant plus simple que l'insecte est plus jeune, et qu'il y a toujours plus de ressemblance entre le canal intestinal de larves des deux espèces, qu'entre celui des mêmes insectes lorsqu'ils sont arrivés à leur état parfait.

Parmi les faits nombreux que l'étude des métamorphoses

a fournis à M. Pictet, il s'est borné à en indiquer quelques uns tirés du genre des *Ephémères*. Les larves de ces insectes sont connues depuis longtemps, mais on n'avait jamais cherché à voir si à certaines formes de l'insecte parfait correspondaient des formes constantes de larves : on pouvait le prévoir, et l'auteur est arrivé à cet égard à une démonstration basée sur un nombre très considérable d'observations. Cette étude a conduit M. Pictet à considérer la division systématique qu'ont donnée pour les *Ephémères* quelques auteurs modernes, comme n'étant pas l'expression réelle des faits, et il a trouvé que les *Ephémères* pouvaient être partagées en sous-genres très faciles à reconnaître à l'état parfait, et qu'à chacun de ces sous-genres correspondait une forme particulière de larves ; les unes sont plates, fortes, vivent sous les pierres, dans les eaux courantes et chassent à découvert ; d'autres sont cylindriques, plus molles, se cachent dans la vase et saisissent leur proie par surprise : il en est qui marchent en se servant presque uniquement de leurs pattes, qui sont bien développées ; d'autres ont, au contraire, les membres très délicats et ne s'avancent guère qu'en rampant. Les organes respiratoires externes des larves varient également suivant les sous-genres : ces organes sont rameux dans les uns ; ils sont aplatis en feuilles dans d'autres ; enfin, dans certains sous-genres on trouve un mélange de ces deux formes. M. Pictet a étudié, également dans les *Ephémères*, le changement de peau de l'insecte parfait, et il a vu quelles étaient les modifications que cette transformation apporte dans les couleurs et même dans la forme de l'insecte. Par cette partie de son travail, M. Pictet a reconnu combien il était facile de multiplier d'une manière erronée le nombre des espèces, les individus encore revêtus de leur première peau différant beaucoup de ce qu'ils seront par la suite, et en outre les mâles ressemblant beaucoup moins aux femelles que cela n'a lieu le plus souvent dans les autres familles.

— M. le président donne lecture, au nom du Bureau, de la lettre suivante, qui doit être envoyée à M. le Docteur Démary, secrétaire démissionnaire.

Monsieur et cher Collègue,

La Société n'a pas oublié que la publication de ses Annales était arriérée de trois trimestres au moment où elle vous a nommé son secrétaire, et que c'est à votre zèle et à votre activité soutenus qu'elle doit de les voir aujourd'hui mises au courant. La Société devait donc désirer de vous voir continuer des fonctions que vous remplissiez si bien : aussi a-t-elle appris avec beaucoup de peine, dans la séance du 1^{er} avril, que vos affaires personnelles vous obligeaient de donner votre démission ; elle me charge, comme son Président, de vous en exprimer tous ses regrets.

Veuillez agréer, en même temps, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président, Comte DEJEAN.

Lectures. — M. le comte Dejean lit une note sur les différences sexuelles des Malachies d'Europe.

— M. Pierret donne lecture, au nom de M. Guénée, de Châteaudun, d'un nouveau Mémoire de cet auteur, intitulé : Essai sur la classification des Noctuéliques (suite).

Nominations. — La Société, conformément à l'article 36 de son règlement, procède au renouvellement annuel de la Commission de publication. Les cinq membres qui obtiennent le plus de suffrages sont : MM. Chevrolat, Reiche, Rambur, Feisthamel et Serville, qui sont proclamés membres de la Commission de publication pour 1840-1841.

Membre reçu. — M. Léon de Vuillefroy, employé au ministère de l'intérieur, présenté par M. Duponchel.

(Séance du 5 juin 1840.)

(Présidence de M. DUPONCHEL, Président d'âge.)

Ouvrages offerts. — Catalogue of the scientific books in the

library of the royal Society London. 4 vol. in-4, 1839. Offert par la Société royale de Londres.

Philosophical Transactions of the royal Society of London for the year. Partie II : 4 vol. in-8, 1839. Offert par la Société royale de Londres.

Proceedings of the Royal Society of London, n^{os} 40, 41 et 42, broch. in-8. Offert par la Société Royale de Londres.

Thèse pour le doctorat ès-sciences naturelles, soutenue par M. Jean-Baptiste Payer. Br. in-4, avec fig. Offert par M. Payer.

Communications. — M. Reiche annonce à la Société que M. Deyrolle fils a failli être tué, aux environs de Faro dans les Algarves. Ce malheureux voyageur a reçu trois coups de poignard qui l'ont mis dans le plus grand danger. Dans une lettre que M. Deyrolle a envoyée à son père, il annonce que le Consul de France, à Faro, l'avait recueilli chez lui, et que les médecins répondaient de sa vie.

Lectures. — Le Secrétaire donne lecture, au nom de la Commission de publication, du projet de composition du deuxième numéro des Annales de l'année 1840. Ce projet est mis aux voix et adopté.

— M. E. Desmarest donne lecture d'une analyse d'un nouveau Mémoire de M. Solier, intitulé : Essai sur les Collaptérides (suite : Tribu des *Praocites*).

— M. Langle, attaché au laboratoire d'entomologie du Muséum, lit un Mémoire ayant pour titre : Recherches sur la famille des Oribates. — Une commission, composée de MM. Gervais et Rambur, est chargée de faire un rapport sur ce Mémoire.

AVIS ESSENTIEL.

(Séance du 7 avril 1841.)

Dans un rapport fait à la Société, séance du 3 février 1841, la commission chargée de vérifier les comptes du Trésorier pour l'année 1840, a reconnu :

1° Qu'il était dû par la Société pour impression des Annales et autres dépenses non encore effectuées, une somme de 2,550 fr. ; 2° que le Trésorier n'avait en caisse qu'une somme de 145 fr. 84 c. ; 3° que le manque de fonds provenait de cotisations non acquittées et montant à 6,669 fr., savoir, 3,516 fr. pour les années antérieures à 1840, et 3,153 fr. pour l'année 1840.

Le Trésorier chargé de faire rentrer le plus activement possible les cotisations arriérées, rendit compte en séance du 3 mars dernier du résultat de ses démarches.

Il avait perçu, depuis le 1^{er} janvier 1841, des cotisations pour une somme de 656 fr., dont 604 fr. pour 1840 et 52 fr. pour 1841. Cette somme de 656 fr., jointe au solde du 31 décembre dernier, 145 fr. 84 c., formait au 3 mars un avoir en caisse de 801 fr. 84 c., moyennant lequel la dette de la Société s'est trouvée réduite de 2,550 fr. à 1,750 fr.

Il restait donc à recouvrer sur les cotisations arriérées, à partir du 3 mars 1841, une somme de 6,065 fr. ; d'un autre côté, la Société restait grevée d'une dette de 1,750 fr., et de

plus elle avait à pourvoir à l'impression de ses Annales pendant les 3^e et 4^e trimestres de 1840.

Dans cette position, ayant considéré qu'une forte partie de la somme de 6,065 fr. due pour cotisations arriérées ne rentrerait pas, et que l'autre partie ne rentrerait que successivement, sans produire de suite les sommes nécessaires à des besoins immédiats, la Société, dans le but de rétablir l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, a pris le parti de réduire momentanément le volume de ses publications, et après s'être entendue avec l'éditeur, elle a décidé que les 3^e et 4^e trimestres des Annales de 1840 seraient immédiatement publiés, ainsi que le 1^{er} trimestre de l'année 1841, en réduisant à 5 feuilles et 2 planches le volume de chacun de ces nouveaux trimestres.

En adoptant ces mesures, la Société a aussi décidé qu'elle inviterait par le présent avis tous ceux de ses membres qui reçoivent des cotisations arriérées à en verser sans plus de retard le montant à la caisse de son Trésorier, M. Ch. PITOIS, rue de la Harpe, n^o 81; qu'elle inviterait également tous ses membres à payer leur cotisation entière pour l'année 1841 aussitôt qu'ils auront reçu le 1^{er} trimestre des Annales (1841), qui ne tardera pas à leur être expédié.

Les membres du bureau :

VALCKENAER, AUBÉ, E. DESMAREST, PIERRET,
PITOIS, REICHE et DUPONCHEL.

Paris, le 20 avril 1841.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1840.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 1^{er} juillet 1840.)

Présidence de M. le comte DEJEAN.

Ouvrages offerts. — Description de quarante espèces de Scarabées du Brésil, par M. le comte de Mannerheim; br. in-4, avec figures; offert par l'auteur.

Species novæ coleopterorum Mongoliæ et Sibiriae incolarum auctore S. Faldermann; br. in-8, offert au nom de l'auteur.

Correspondance. — M. de Romand écrit à la Société la lettre suivante :

« Je viens de lire dans le 2^e trimestre de 1858 des Annales de la Soc. Entomolog. des recherches sur l'*Andrena lagopus*, Latr., par M. Léon Dufour (séance du 6 juin 1858). J'adopte entièrement son travail, et je le crois fort utile pour les personnes qui s'occupent d'Hyménoptères; mais sans avoir la prétention de redresser un entomologiste aussi distingué, je crois devoir mettre sur la voie du genre *Macropis*, créé par Klug pour l'espèce *Macropis labiata* que M. Léon Dufour n'a pas trouvé consigné dans les auteurs qui ont passé sous ses yeux. Cette dénomination de *Macropis labiata* se trouve dans la 107^e livraison de Panzer, et est figurée dans la planche 16.

« J'ajouterai à cette rectification quelques explications que me suggèrent l'examen et l'étude d'un individu mâle de l'*Andrena lagopus*, Latr.; *Macropis labiata*, Klug.; *Scapter lagopus*, Serv. et Le Peletier; *Megilla labiata*, Léon Dufour, que m'a confié M. de Fonscolombe.

« M. Léon Dufour éloigne du genre *Scapter*, l'*Andrena lagopus*, Latr., parce que, dit-il, cette dernière n'a que deux cellules cubitales, et que le genre *Scapter* en a trois comme le genre *Andrena*. Cependant, je ferai observer que la description de MM. Serville et Le Peletier de Saint-Fargeau attribue au genre *Scapter* une cellule cubitale de moins qu'au genre *Andrena*, et, dans cette position, il n'y aurait aucune difficulté de laisser dans ce genre l'*Andrena lagopus*, qui a le même caractère alaire, et dont les jambes antérieures présentent, à très peu de chose près, le caractère remarqué dans le genre *Scapter*.

« Je ferai en outre observer que maintenant, et depuis quelques années, le nombre des cellules cubitales n'est plus compté comme à l'époque du *Genera* de Latreille, et qu'il faut en ajouter une au nombre qu'il reconnaissait. Ainsi, on donne au genre *Andrena* quatre cellules au lieu de trois; le genre *Scapter* en a trois au lieu de deux qu'il en aurait eu, et l'*Andrena lagopus*, cité pour deux cellules cubitales, est maintenant considéré comme en ayant trois. »

Communications. — M. Chevrolat fait part à la Société de la mort d'un de ses membres honoraires étrangers, M. Gyllenhal, décédé à Hœberg, près Skara (Suède), le 13 mai 1840, à l'âge de 87 ans 1/2.

Lectures. — Rapport sur un Mémoire de M. Langle intitulé *Recherches sur la famille des Oribates*; commissaires, MM. Rambur et P. Gervais rapporteur. — Les conclusions de ce rapport, tendant à ce que le Mémoire de M. Langle soit renvoyé au comité de publication, sont adoptées par la Société.

— M. Lucien Buquet donne lecture d'un Mémoire ayant pour titre : Description de plusieurs coléoptères nouveaux appartenant aux genres *Lebia*, *Vatellus*, *Acmaeodera*, *Hammaticherus* et *Leptura*.

Membres reçus. — M. Gérard, attaché aux subsistances de la guerre à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par M. Lucien Buquet.

— M. Langle, attaché au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, présenté par M. P. Gervais.

(Séance du 5 août 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

M. Olnhausen (d'Augsbourg) assiste à la séance.

Ouvrages offerts. — *Genera et Species Curculionidum cum synonymia hujus familiae*, a C.-J. Schoenhher, tomus VI, pars 4, supplementum continens; un vol. in-8, 1840; offert par l'auteur.

Communications. — M. Lucien Buquet présente à la Société un buprestide monstrueux qui appartient à l'espèce connue sous le nom de *Cyphonota Buquetii*, Laporte et Gory. La monstruosité qu'il signale consiste en trois pattes antérieures qui se trouvent au côté droit de cet insecte, qui faisait partie d'une collection recueillie en Algérie par M. Gérard.

— M. Buquet soumet ensuite à la Société un Longicorne du

Brésil, de la tribu des *Prioniens* et du genre *Ergates*; il en donne la description abrégée qui suit :

Ergates Huberti, Buq. De la taille environ du *Faber*. Cet insecte, d'un noir brunâtre et de forme assez élargie, a la tête rugeuse et canaliculée au milieu. Le corselet, deux fois plus large que long, à bords latéraux fortement et entièrement dentelés et lisses, est bombé dans le milieu et couvert de rides très profondes; de plus il a de chaque côté, non loin de l'extrémité, un gros point profondément enfoncé, et au-dessus, un peu au delà du milieu, un autre point assez faiblement marqué. L'écusson est du double plus large que long, il est presque lisse et échancré à l'extrémité. Les élytres, de la largeur du corselet, fortement rebordées et épineuses, sont finement chagrinées; près de l'extrémité se trouvent quatre côtes qui se réunissent deux à deux, et dont les plus prononcées atteignent à peine en longueur la moitié des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun un peu moins foncé; la poitrine seulement est couverte de poils fauves assez longs. Long. 45 millim.; larg. 17 millim. Reçu de M. Hubert, entomologiste au Havre, qui l'avait reçu du Brésil.

Lectures. — Le secrétaire donne lecture de deux Mémoires de M. Léon Dufour intitulés, le premier : Histoire des métamorphoses d'une *Œdémère*, et le second : Histoire des métamorphoses des *Chalcis*, et description d'une espèce peu connue de ce genre d'Hyménoptères.

— M. E. Desmarest lit l'analyse d'un Mémoire de M. Solier, ayant pour titre : Essai sur les Collaptérides. (Suite, 12^e tribu, Zophérites.)

— M. Lucien Buquet communique un Mémoire intitulé : Notice sur le genre *Anacolus*, et description de trois espèces nouvelles.

Nominations. — M. le président charge MM. Buquet, Chevrolat et Reiche rapporteur, de présenter à la prochaine séance

de la Société un rapport sur les comptes du trésorier pour l'année 1839.

(Séance du 2 septembre 1840.)

Présidence de M. Duponchel, président d'âge.

Ouvrages offerts. — Catalogue des livres, la plupart relatifs à l'Entomologie, provenant de la bibliothèque de M. le comte Dejean; brochure in-8, 1840; offert par M. Dejean.

Communications. — M. Lucien Buquet présente à la Société un Longicorne nouveau et monstrueux de Colombie, appartenant au genre *Parandra*, Latreille, et très voisin du *P. maxillosa*. Cette monstruosité consiste dans le peu de développement des mandibules, qui sont écourtées d'une manière remarquable, particulièrement au côté droit, et surtout dans la forme des antennes qui, chez l'individu femelle signalé, sont composées d'articles très comprimés, excessivement courts, et du double plus larges que longs, de sorte que les antennes, dans leur plus grand développement, n'atteignent guère, en longueur, que la base du corselet, ce qui leur donne un aspect assez extraordinaire. Les antennes sont de plus recourbées de manière à former deux crochets en avant de la tête.

— A l'occasion du travail de M. Solier, présenté à la dernière séance de la Société, M. Buquet fait remarquer que le genre créé par cet auteur sous le nom de *Diceroderes* doit être rapporté au *Prosomenes mexicanus* de M. Dejean.

Lectures. — M. Reiche, tant en son nom qu'en celui de ses deux collègues, MM. Buquet et Chevrolat, lit le rapport sur les comptes du trésorier pour l'année 1839, dont la Société les

avait chargés dans le dernière séance. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

— Le secrétaire donne lecture d'un Mémoire de M. Maximilien Spinola ayant pour titre : Hyménoptères recueillis à Cayenne, en 1839, par M. Leprieur, pharmacien de la marine royale (2^e partie).

— M. Lucien Buquet lit un Mémoire intitulé : Notice sur un genre nouveau de Longicornes de la tribu des *Cerambicins*, et description de plusieurs espèces qui s'y rattachent.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1840.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 7 octobre 1840.)

Présidence de M. le comte DEJEAN.

Ouvrages offerts. — Description du *Scarabæus Jupiter*, par M. Lucien Buquet. (Extr. du Mag. de Zool.) Br. in-8, avec fig. col.; offert par l'auteur.

Supplément à la Monographie des *Trachydérides*, par M. Dupont. (Extr. du Mag. de Zool.) Br. in-8, avec pl. col.; offert par l'auteur.

Correspondance. — Le Secrétaire lit la lettre suivante, qui a été adressée par M. Montandon à MM. les Président et Membres de la Société entomologique de France.

Messieurs,

Ne pouvant assister à la séance de ce jour, et prévoyant qu'il me sera désormais impossible de disposer de mes soirées des mercredis, je me vois contraint à vous prier d'accepter ma démission des fonctions de votre Trésorier.

Permettez-moi de rester votre fidèle collègue, et d'espérer que vous me continuerez en cette qualité plus humble les sentiments de bienveillance dont vous m'avez honoré jusqu'à ce jour.

Veuillez agréer, monsieur le Président, messieurs et chers Collègues, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Signé, MONTANDON.

— La Société, conformément à la demande de M. Montandon, accepte sa démission des fonctions de Trésorier, et elle décide qu'il sera procédé à son remplacement dans la prochaine séance.

Communications. — M. P. Gervais donne quelques détails sur l'*Acarus de la galle des chameaux*, qui avait été signalé, mais non décrit. Cet aptère appartient au genre *Sarcopte* de Latreille, et constitue une espèce voisine de l'*Acarus de la galle de l'homme*. L'*Acare de la galle du chameau* sera figuré dans l'atlas du supplément au Dictionnaire des sciences naturelles.

— M. Gervais annonce qu'il vient de trouver à Paris, une nouvelle et deuxième espèce de son genre *Scolopendrella*. — Le même Membre, en parlant des *Bdelles*, dit qu'il en a dernièrement recueilli une nouvelle espèce aux environs de Paris. Cette espèce est remarquable par la présence de six yeux; les autres espèces du même genre n'en ayant que deux ou quatre.

(Séance du 4 novembre 1840.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

M. Blutel, directeur des Douanes à La Rochelle, assiste à la séance.

Communications. — M. Pierret annonce à la Société que le *Cychnus italicus* a été trouvé récemment aux environs de Turin par M. Hardouin Michelin, Trésorier de la Société Géologique de France. C'est au milieu de ses courses, le 22 septembre dernier, dans les coteaux boisés et sablonneux qui forment la montagne de la Superga, près de Turin, que M. Michelin a trouvé ce *Cychnus* gravissant avec lenteur un petit talus sur la gauche de la route de Sino, à quelque distance de la chapelle de Saint-Roch. Plusieurs entomologistes italiens, qui faisaient partie de cette excursion, furent très surpris de rencontrer près de Turin ce coléoptère, que l'on n'avait pas encore observé dans une région plus élevée que la Toscane.

M. Duponchel prend la parole au sujet de cette communication, et dit que lui-même a trouvé, il y a plusieurs années, le *Cychnus italicus* dans la chaîne des Apennins, sur les bords du lac Nemi, entre Spezia et Livourne.

Lectures. — M. Pierret donne lecture d'un Mémoire de M. Blisson sur la *Préparation des Oëshnes et des Libellules*.

— M. Lucien Buquet lit un Mémoire ayant pour titre : *Description d'une nouvelle espèce de Lucanide du genre Hexaphyllum de Gray*.

(Séance extraordinaire du 10 novembre 1840.)

Présidence de M. DUPONCHEL, président d'âge.

Ouvrages offerts. — Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, 5 vol. in-8. Stockholm, 1839-1840; offert par l'Académie.

Memoria per servire alla Ditterologia italiana. Sopra una specie di insetto dittero di Camillo Rondani. Br. in-8, avec pl. lith. Parma, 1840; offert par l'auteur.

Memoria secunda per servire alla Ditterologia italiana. Sopra alcuni nuovi generi di insetto ditteri di Camillo Rondani. Br. in-8, avec pl. lith. Parma, 1840; offert par l'auteur.

Communications. — La Société décide, à l'unanimité, que l'article additionnel suivant sera ajouté à son règlement :

Art. 12 bis. Il sera nommé un *Trésorier-adjoint*, qui aura spécialement dans ses attributions la réception et la distribution des Annales.

— M. Duponchel, au nom de ses Collègues, adresse des remerciements à M. Montandon pour les soins qu'il a donnés aux affaires de la Société depuis sa nomination aux fonctions de Trésorier, et lui témoigne le regret que ses affaires personnelles ne lui aient pas permis de conserver sa gestion.

Nominations. — On procède ensuite à la nomination d'un Trésorier et à celle d'un Trésorier-adjoint.

M. Audinet - Serville, absent de la séance, est nommé Trésorier à l'unanimité.

M. Reiche est nommé Trésorier-adjoint, également à l'unanimité.

Membre reçu. — M. Charles Pitois, éditeur, membre de la Société géologique de France; présenté par M. Montandon.

(Séance du 18 novembre 1840.)

Présidence de M. DEJEAN.

Ouvrages offerts. — Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou; 1837, n^{os} V, VI, VII et VIII; 1838, n^{os} I, II et III. Sept cahiers in-8 avec pl. Moscou, 1837 et 1838; offert par la Société.

Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères, par MM. Castelnau (Laporte de) et Gory; liv. 38 à 42; cinq cahiers in-8, avec pl. col. Paris, 1840; offert par les auteurs.

Notice sur le docteur S. Faldermann, par M. le comte de Mannerheim. Br. in-8; offert par l'auteur.

Die kafer der Mark Brandenburg, beschrieben von Wilhelm Fred. Erichson. Br. in-8; offert par M. de Mannerheim.

Correspondance. — Le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante, écrite par M. Audinet-Serville :

Monsieur le Président,

J'ai appris avec un sentiment de reconnaissance le choix que votre Société a fait de moi pour son Trésorier; je la remercie beaucoup de cette marque de confiance; mais, pour accepter des fonctions, il faut pouvoir dignement les remplir, et j'observerai que mon âge avancé, mon changement de domicile, qui m'éloigne de tout le monde, et, plus que tout cela, ma complète ignorance en comptabilité, m'obligent de refuser l'honneur que la Société veut bien me faire.

Soyez donc, monsieur le Président, mon interprète auprès de mes estimables Collègues, et daignez recevoir l'assurance de la haute considération et des sentiments respectueux de votre bien dévoué serviteur.

Signé, A. SERVILLE.

La Société accepte la démission de Trésorier de M. Serville, et décide qu'il sera procédé à son remplacement dans la séance même.

— M. Bottin Desyllès envoie à la Société sa démission de membre, sa santé ne lui permettant plus de s'occuper d'entomologie.

La démission de M. Bottin Desyllès est acceptée par la Société.

Lectures. — M. le docteur Doumerc donne lecture d'un Mémoire ayant pour titre : *Notice sur les cocons à ponte unisexuellipare de l'Aranéide Theridion triangulifer*, Walck.

Nomination. — La Société procède à l'élection d'un Trésorier. — M. Ch. Pitois est nommé à la majorité des voix.

(Séance du 2 décembre 1840.)

Présidence de M. WALCKENAER, président d'âge.

Communications. — M. Le Secrétaire donne lecture, au nom de M. Serville, de l'extrait suivant d'une lettre de M. Solier :

Dans une lettre de M. Gay, en date du 9 janvier 1840, ce voyageur dit avoir séjourné deux ans et demi à Lima ; il a parcouru ensuite l'intérieur du Pérou jusqu'à Cusco. Il ne paraît pas trop content des récoltes qu'il a faites dans ce long trajet, le chemin qu'il a parcouru n'offrant que des régions sèches et stériles. Les environs de Cusco même sont d'une grande aridité ; mais il n'en est pas de même des vallées bordant les Cordillères orientales de ces contrées, et qui s'étendent en plaines jusqu'au fleuve des Amazones. Ces localités présentent beaucoup d'analogie avec l'entomologie du Brésil, et le voyageur paraît y avoir fait de meilleures récoltes. Sa santé a résisté à l'insalubrité de ces vallées humides, où il a perdu deux domestiques sur quatre, et dont un troisième avait les fièvres lorsque M. Gay écrivait.

— M. Aubé donne quelques détails sur la *Donacia crassipes*, qu'il a eu occasion d'étudier vers la fin de l'été aux environs

de Crespy (département de l'Eure), à une quinzaine de lieues de Paris. C'est en se baignant que M. Aubé observa sur les racines du *Nymphaea lutea* des cocons assez petits, d'une couleur brune - translucide, et qui ouverts présentèrent dans leur intérieur l'insecte parfait de la *Donacia crassipes*. Cette espèce de Donacie, très rare aux environs de Paris, se trouvait abondamment à Crespy, surtout sur les feuilles des *Nymphaea*, dont elle se nourrit. Malgré toutes ses recherches, M. Aubé n'a pu découvrir la larve de la *Donacia crassipes*, qu'il pense devoir vivre sous l'eau et se nourrir de racines immergées du *Nymphaea lutea*; car un grand nombre de racines de cette plante lui ont paru avoir été mangées par des larves d'insectes. M. Aubé se propose de faire, dès le commencement de l'été prochain, de nouvelles recherches sur ce sujet.

— M. Pierret annonce à la Société que l'on vient de trouver dans le nord de la France la *Polia polymita*, qui jusqu'ici n'avait été indiqué que comme appartenant à la Suède, à la Russie et à la Hongrie. Ce Lépidoptère a été envoyé à M. Pierret par notre collègue M. Collin, qui l'avait trouvé aux environs d'Arras.

M. Boisduval prend la parole à ce sujet, et dit que la *Polia polymita* a été prise par M. Rambur aux environs de Montpellier.

(Séance du 16 décembre 1840.)

Présidence de M. BOISDUVAL, vice-président.

Correspondance. — Le Secrétaire lit une lettre de M. de Romand, dans laquelle il demande que la Société fasse placer dans le dernier numéro des Annales de chaque année le catalogue, par ordre alphabétique, des ouvrages qui composent sa bibliothèque.

Cette proposition est adoptée par la Société, qui charge son Archiviste de faire le catalogue des livres de la bibliothèque, pour l'insérer dans un des prochains numéros des Annales.

Lecture. — M. Goureau donne lecture d'un Mémoire intitulé : *Note pour servir à l'histoire de l'Attelabus curculionoides.*

Nominations. — Aux termes de l'article 14 de son règlement, la Société procède au renouvellement annuel des membres de son bureau. Ont été nommés :

Président, M. le baron Walckenaer.

Vice-Président, M. le docteur Aubé.

Secrétaire, M. E. Desmarest.

Secrétaire-adjoint, M. Pierret.

Trésorier, M. Ch. Pitois.

Trésorier-adjoint, M. Reiche.

Archiviste, M. Duponchel.

Membre reçu. — M. l'abbé Bourlet, de Lille (Nord), présenté par M. E. Desmarest.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT LES ANNÉES 1839 ET 1840.

1839.

Acad. des Sc. Agr., Arts et Belles-Lettres d'Aix. Relation de la séance publique de 1839.

Acad. roy. des Sc. de Berlin. Mém. de cette acad. pour 1837; et Bulletin de juillet 1838 à juin 1839.

Acad. roy. des Sc. de Stockholm. Mém. pour 1836 et 1837.

Audouin. Remarques sur la Cochenille du Nopal.

Audouin et Brullé. Description des espèces nouvelles ou peu connues de la famille des Cicindélètes, faisant partie de la collection du Muséum.

Blisson. Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves des Lépidoptères.

Boheman. Calodromus genus et familia Curculionidum adumbratum et descriptum.

Brullé. Sur le gisement des insectes fossiles, et sur les services que l'étude de ces animaux peut fournir à la géologie (Thèse pour le doctorat ès sciences).

Brullé. Sur quelques points de la Méthode en hist. nat., et en particulier sur les limites du genre et de l'espèce. (Thèse pour le doctorat ès sciences.)

Buquet. Notice sur deux Longicornes nouveaux de la tribu des Lamiaires. (Extr. du Mag. de zool.)

Buquet. Notice sur le genre Sphænogonatus (Orthognatus,

Dej.), fondé sur une espèce nouvelle de la Colombie, le *Prionoïdes*, Buq. (Extr. du Mag. de zool.)

Castelneau (Laporte de). Traité élémentaire d'entomologie.

Castelneau (Laporte de) et *Gory*. Iconogr. et Hist. nat. des Coléoptères (Buprestides). Livr. 25 à 35.

Chevalier (Charles). Manuel complet du Micrographe.

Démery. Thèse pour le doctorat en médecine.

Dupont. Monogr. des Trachydéridés (Extrait du Mag. de zool.), les deux dernières parties.

Fehz. Catalogue de Lépidoptères d'Europe.

Garnier. Essai sur les Carabiques du dépt. de la Somme.

Garnier. Entomologie du département de la Somme.

Germar. Journal entomologique, 1839, 2^e numéro.

Gervais. Notice sur Fr. Cuvier. (Extr. des Ann. d'anat. et de physiol.)

Guérin-Méneville. Premier numéro de 1839 de la Revue de la Soc. cuviérienne, contenant un Mém. de M. Waga sur les Myriapodes.

Guérin-Méneville. Desc. d'une nouv. espèce de Procellion, et observations sur ce genre de Crustacés. (Extr. du Dict. pitt. d'Hist. nat.)

Harris. Cat. descr. des ins. du nord de l'Amérique appartenant au genre *Sphynx* de Linné, et qui se trouvent dans le cabinet de M. Harris.

Harris. Remarques sur le *Scarabæus Goliathus* et autres espèces qui ont du rapport avec lui.

Hope. Manuel du coléoptériste. 2^e partie. (En anglais.)

Hope. Descr. du *Scarabæus torquatus*. In-8. (En anglais.)

Macquart. Diptères exotiques nouveaux et peu connus; t. I, part. II.

Nova acta naturæ curiosorum; t. XVIII, part. II.

Nordmannus (Alexander). Symbolæ ad monographiam *Staphylinorum*.

Romand. Tableau de l'aile supérieure des Hyménoptères.

Schænherr. Genera et Species Curculionidum cum synonymia hujus familiæ; t. V, part. I.

Soc. agr. et ind. du dépt. du Lot. Bulletin, numéros de janvier à décembre 1838, et de janvier à juillet 1839.

Soc. d'Agr., Commerce, Sc. et Arts du dépt. de la Marne. Relation de la séance publique tenue à Châlons le 1^{er} septembre 1838.

Soc. d'Agr., Sc., Arts et Belles-Lettres du dépt. du Bas-Rhin. Recueil de la Soc., 1^{er} et 2^e cahiers, trim. de 1838.

Soc. de Phys. et d'Hist. nat. de Genève. Mém. de la Soc.

Soc. entomologique de Londres. Transactions de la Société; II^e et III^e parties du 2^e vol. 1839.

Soc. impér. des naturalistes de Moscou. Bulletin de la Soc.

Soc. libre d'Agr., Sc., Arts et Belles-Lettres du dépt. de l'Eure. Recueil de la Société, numéros 35 et 36.

Walker. The entomological Magazine, n^o 35. Oct. 1838.

Walker. Monographia Chalciditum.

Wesmaël. Notice sur la synonymie de quelques Gorytes.

Wesmaël. Notice sur les Chrysidés de la Belgique.

Wesmaël. Notice sur un cas de renversement de la jambe, compliqué de brièveté, chez un Coléoptère.

Wesmaël. Notice sur une nouvelle espèce de Fourmis.

1840.

Academia Cæsareæ Léopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum. Nova acta physica. Tomus undevicesimus.

Acad. des Sc., Arts et Belles-Lettres de Dijon. Mém. de cette académie.

Acad. des Sc. de Stockholm. Mém. de cette académie. 6 vol. in-8, 1839-1840.

Acad. des Sc., Belles-Lettres et Arts de Rouen. Précis analytique des travaux de cette académie. Année 1839.

Acad. roy. des Sc. de Turin. Mém. de cette académie. Série II, t. I.

Bourlet (l'abbé). Mémoire sur les Podures. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. des Sc. Agr. et Arts de Lille.)

Buquet. Desc. du Scarabæus Jupiter. (Extr. du Mag. de zool.)

Burmeister. Manuel d'entomologie (en allemand); t. II, part. II et III.

Castelneau (Laporte de) et Gory. Iconog. et Hist. nat. des Ins. coléoptères (Buprestides). Liv. 36 à 42. In-8, avec pl. color.

Dejean. Cat. des livres, la plupart relatifs à l'entomologie, provenant de la bibliothèque de M. le comte Dejean.

Duponchel. Réflexions sur l'usage des antennes dans les insectes. (Extr. de la Revue de la Soc. cuviérienne.)

Dupont. Suppl. à la Monog. des Trachydérides. (Extr. du Mag. de zool.) In-8, avec pl. col.

Faldermann. Species novæ Coleopterorum Mongoliæ et Sibirix incolarum.

Feisthamel. Suppl. à la Zool. du Voy. de la Favorite, comprenant la desc. de Lépidoptères nouv. (Extr. du Mag. de zool.)

Heer. Fauna Coleopterorum Helvetica. Pars I, fasciculus I.

Hombres-Firmas (d'). Recueil de Mém. et d'Obs. de phys., de météorol., d'agr. et d'hist. nat. 2 vol. in-8.

Ludwig. Nees von Esenbeck, zur Erinnerung an den, 26 juli 1787, und den 12 december 1839. Den Freunden des Verstorbenen gewidmet von Christian Bottsried nees von Esenbeck.

Mannerheim. Desc. de 40 espèces de Scarabées du Brésil.

Mannerheim. Notice sur M. le docteur Faldermann.

Mannerheim. Die kafer der Mark Brandenburg, beschrieben von Wilhelm Fred. Erickson.

Mulsant. Hist. nat. des Coléoptères de France. I^{re} liv. Longicornes.

Payer. Thèse pour le doctorat ès-sciences naturelles.

Rondani. Memoria per servire alla Ditterologia italiana. Sopra una specie di insetto dittero.

Rondani. Memoria secunda per servire alla Ditterologia italiana. Sopra alcuni nuovi generi di insetto ditteri.

Schcenherr. Genera et Species Curculionidum cum synonymia hujus familiæ; t. V, part. II; t. VI, part. I.

Siebold. Beitrage zur Naturgexhichte der Wirbettoren thiere. (Extr. des Mém. de la Soc. des curieux de la nature de Dantzic.)

Soc. agr. et indust. du dépt. du Lot. Bulletin de cette Société. Numéros de juin 1839 et d'août à décembre 1839.

Soc. de Bot. de Londres. Proceedings de cette Soc.; t. I, part. I.

Soc. imp. des Naturalistes de Moscou. Bulletin, 1837, numéros V, VI, VII, VIII, et 1838, numéros I, II et III.

Soc. roy. de Londres. Transactions, années 1838 et 1839, et Proceedings de 1839.

MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1840. — NEUVIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des membres honoraires.

MM.

1837. **AHRENS**, Professeur de Mathématiques à Augsbourg.
1834. **AMYOT**, Avocat, rue Neuve-Saint-Roch, 24.
1835. **ASMUSS**, Bachelier en Philosophie à Dorpat (Livonie).
* **AUBÉ**, Docteur en Médecine, rue de Tournon, 8.
* **AUDOUIN**, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc. ; au Muséum.
1833. **BASSY** (le Chevalier), à Milan (Lombardie).
1835. **BECKER**, Naturaliste, à Wiesbaden (Duché de Nassau).
1835. **BERCE**, Graveur, place de Laborde, 10.
1837. **BERNARD-DESCHAMPS**, à Auxerre (Yonne).
1832. **BLAINVILLE** (**DUROTAY DE**), Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences de Paris, etc. ; au Muséum.

1837. **BLANCHARD**, Aide naturaliste d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, rue Saint-Jacques, 161.
1838. **BLISSON**, propriétaire, au Mans (Sarthe).
1833. **BLUTEL**, Directeur des Douanes, à La Rochelle (Charente-Inférieure).
1832. **BOHEMANN**, Lieutenant, etc. ; à Grenna et Anneberg (Suède).
- * **BOISDUVAL**, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc. ; rue de la Vieille-Estrapade, 15.
1839. **BOULARD (Désiré)**, Attaché au Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris ; rue du Jardin-du-Roi, 9.
1835. **BOURASSÉ**, Professeur d'Histoire naturelle au petit Séminaire de Tours (Indre-et-Loire).
1840. **BOURLET (L'abbé)**, Membre de la Société royale d'Agriculture de Lille ; à Lille (Nord).
1833. **BOYER**, Pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).
1838. **BRÈME (le Marquis de)**, rue de Poitiers, 8.
1832. **BRONGNIARD (ALEXANDRE)**, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris ; Directeur de la Manufacture de Porcelaines de Sèvres, etc ; au Muséum.
- * **BRULLÉ**, Professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de Dijon, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre grec du Sauveur, etc. ; à Dijon (Côte-d'Or).
1832. **BUGNION**, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles, etc. ; à Lauzanne (Suisse).
1833. **BUQUET (Lucien)**, Naturaliste, rue Dauphine, 35.
1838. **CALLOIT**, Pharmacien, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
1837. **CARRÉ**, ancien Major du génie, Officier de la Légion-d'Honneur ; à Dijon (Côte-d'Or).
1833. **CARTIER (Ali)**, à Morteau (Doubs).

1834. **CHAUDOIR** (le Baron Maximilien de), à Dorpat (Livonie).
- * **CHEVROLAT**, Vérificateur à l'Administration de l'Octroi de Paris ; membre de plusieurs Sociétés Scientifiques, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.
1833. **CHILDREN** (J.-G), Esq., Secrétaire de la Société royale et Membre de la Société Entomologique de Londres ; à Londres (Angleterre).
1839. **COLIN**, Avocat, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle d'Arras ; à Arras (Pas-de-Calais).
1840. **COPPIER**, Professeur d'Histoire naturelle au collège royal de Bonneville ; à Bonneville (Savoie).
1839. **CRÉPU**, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Grenoble ; Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville ; à Grenoble (Isère).
1833. **DAHLBOM**, Docteur en Philosophie, à Lund (Suède).
1836. **DARDOIN**, Pescur du Commerce à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1832. **DAUBE**, à Montpellier (Hérault).
1840. **DAUVERGNE**, Ancien Notaire à Meudon, à Passy (Seine).
1837. **DEJEAN** (le Comte), lieutenant-général, Pair de France, Officier de la Légion-d'Honneur, etc. ; rue de l'Université, 17.
1839. **DELACOUR**, Juge d'Instruction, à Beauvais (Oise).
1837. **DEMARY**, Docteur en Médecine, rue Cadet, 6.
1838. **DESMAREST** (Eugène), Attaché au Laboratoire d'Anatomie Comparée du Muséum ; rue de l'Ecole-de-Médecine, 18.
1833. **DONZEL** (Hugues), à Lyon (Rhône).
1834. **DOUBLEDAY** (É.), Membre de la Société Entomologique de Londres ; à Londres (Angleterre).
1833. **DOUË**, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Chef de bureau,

- reau au Ministère de la Guerre; rue des Beaux-Arts, 8.
- * **DOUMERC**, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, rue Montholon, 18.
1838. **DREER** (le Chevalier), Docteur en Médecine, à Trieste (Illyrie).
1834. **DREWSEN**, Fabricant de Papiers, à Strendsmollen, près Copenhague (Danemark).
1832. **DUFOUR** (Léon), Docteur en médecine, Correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie royale de Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).
1832. **DUMÉRIL**, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur; Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à l'École de Médecine de Paris, etc.; au Muséum.
- * **DUPONCHEL**, Chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de la Société des Georgofili de Florence, etc.; rue de Sèvres, 45.
1832. **DUPONT**, Naturaliste, quai Saint-Michel, 25.
1836. **ELISALDE**, Docteur en Médecine, à Cadix (Espagne).
1832. **EMY**, ancien Capitaine d'Artillerie, Officier de la Légion-d'Honneur; à Rouvray.
1833. **FARHŒUS**, Ministre de l'Intérieur en Suède, Chevalier de l'Etoile polaire; à Goëthembourg (Suède).
- * **FEISTHAMEL** (le Baron), Maréchal-de-camp, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne, etc.; à Amiens (Somme).
1836. **FISCHER DE WALDHEIM**, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Moscou, etc.; à Moscou (Russie).
1837. **FOL**, Négociant, rue de Cléry, 15.

1840. FOL, Docteur en Médecine, à Vandœuvre, près Genève (Suisse).
1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE), à Aix (Bouches-du-Rhône).
1838. FRIDWALSKY, Docteur en Médecine, à Pesth (Hongrie).
1839. GARNIER, Bibliothécaire et Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle d'Amiens; à Amiens (Somme).
1833. GAY, Voyageur, au Chili.
1833. GÈNÈ, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Turin (Piémont).
1832. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (ÉTIENNE), Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences de Paris, etc.; au Muséum.
1840. GÉRARD, Attaché aux Subsistances de la Guerre, à Versailles (Seine-et-Oise).
1833. GERMAR, Professeur d'Histoire naturelle, à Halle (Prusse).
1835. GERVAIS, Membre de la Société Philomatique de Paris; Professeur de Zoologie à l'Athénée; rue Neuve Saint-Etienne, 5.
- * GORY, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Ferdinand, Capitaine de Cavalerie; rue Castelane, 15.
1835. GOUREAU, Membre de la Légion-d'Honneur, Lieutenant-Colonel du Génie, etc.; rue de Verneuil, 38.
1833. GRAELLS, Professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Madrid; à Madrid (Espagne).
1832. GRASLIN, Propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).
1833. GRAVENHORST, Docteur en Philosophie, Conseiller privé de la Cour de Prusse, Professeur de Zoologie et Directeur du Musée Zoologique de l'Université de Breslau (Silésie).
1837. GRÉVILLE, Botaniste, à Edimbourg (Ecosse).
1833. GREY, Attaché au Jardin d'Horticulture de l'Empereur de Russie; à Ropska, près Saint-Pétersbourg (Russie).
1836. GUÈNEAU D'AUMONT, Officier au 9^e régiment d'Infanterie.

1832. GUENEE, Avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).
1835. GUTCH, Docteur en Médecine, à Londres (Angleterre).
1833. HAAN (de), Docteur en Philosophie, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Leyde (Hollande).
1840. HÆFELI, Docteur en Médecine, à Baltimore.
1833. HANSON, Esq., à Londres (Angleterre).
1835. HEEGER, à Mœdling, près Vienne (Autriche).
1834. HÉRETIEN, Contrôleur des Contributions directes, Membre du Conseil-Général du département du Lot, à Cahors (Lot).
1839. HOMBRES-FIRMAS (le Baron d'), Correspondant de l'Institut, etc. ; à Alais (Gard).
1833. HOPE, Membre de la Société Entomologique de Londres ; à Londres (Angleterre).
1838. HOREAU, Docteur en Médecine et Pharmacien principal, à Alger.
1832. HUMBOLDT (le Baron de), Membre des Académies des Sciences de Paris et de Berlin, etc. ; à Berlin (Prusse).
1834. JURINE, à Genève (Suisse).
1838. KAY (James), à Redwales (Angleterre).
1832. KIRBY, Président honoraire de la Société Entomologique et Membre de la Société Linnéenne de Londres ; Recteur de Barham, etc. ; à Barham (Angleterre).
1832. KLUG, Docteur en Médecine, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Berlin, etc. ; à Berlin (Prusse).
1835. KOLLAR, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Vienne ; à Vienne (Autriche).
1836. KUNZE, Professeur de Botanique à l'Université de Liepsig ; à Liepsig.
1832. LACORDAIRE, Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Liège ; à Liège (Belgique).
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le Marquis de), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).
1839. LAMOTTE-BARACÉ (le Vicomte de), au château du Coudray, près Chinon (Indre-et-Loire).
1840. LANGLE, rue de Touraine, 4.

1838. LANGLOIS-LONGUEVILLE, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Capitaine de la garde Municipale, rue de Tournon, 10.
- * LAPORTE (Comte de CASTELNEAU), Auditeur au Conseil d'Etat; Membre de plusieurs Sociétés savantes; rue de l'Université, 67.
1833. LEFEBURE DE CERISY, Ingénieur de la Marine, Officier de la Légion-d'Honneur; à Toulon (Var).
- * LEFEBVRE (Alexandre), Correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelonne; Membre honoraire de la Société Entomologique de Londres, etc.; rue du Faubourg-Poissonnière, 30.
1834. LEPAIGNE, ancien Député, Chevalier de la Légion-d'Honneur, à Darney (Vosges).
- * LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (le Comte), Membre des Académies de Moscou et de Dijon; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
1837. LEPRIEUR jeune, Pharmacien, à Dieuze (Meurthe).
1836. LOCHES (le Comte de), Membre des Académies royales des Sciences et des Beaux-Arts, Président de la Société Académique de Savoie; à Chambéry (Savoie).
1832. LUCAS, Membre de la Commission scientifique de l'Algérie, à Alger.
1837. LUCCIANI, Pharmacien, à Castel-Nuovo (Toscane).
1832. MACQUART, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).
1833. MANNERHEIM (le Comte de), Gouverneur de Wiborg, Chevalier de l'Ordre de St.-Wladimir; à Wiborg (Finlande).
1835. MARC, Négociant, au Havre (Seine-Inférieure).
1832. MARCHAND, Propriétaire, à Chartres (Eure-et-Loir).
1835. MARSEUIL (de), Professeur d'Histoire naturelle, à Sainte-Croix-lès-Le-Mans (Sarthe).
1832. MELLY, Esq., Négociant, à Liverpool (Angleterre).
1832. MERCK, Membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc.; à Lyon (Rhône).

1834. MICHEL, Capitaine en retraite, à Toulon (Var).
* MILNE EDWARDS, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Docteur en Médecine, etc. ; rue Neuve Saint-Etienne, 19.
1838. MONTANDON, Secrétaire du Conseil de l'administration des Postes, rue des Fossés-Saint-Victor, 19.
1833. MONTAULT-DESYLLES, à Loudun (Vienne).
1833. MONTET-DE-LAROCHE, Percepteur et Receveur des Contributions à Crucheray-la-Vendôme (Loir-et-Cher).
1835. MORISSE, Membre de la Société Géologique de France, etc. ; à Gravelle, près le Havre (Seine-Inférieure).
1833. NEWMANN, Esq., à Londres (Angleterre).
1833. NODIER (Charles), Membre de l'Institut, Bibliothécaire de l'Arsenal, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. ; à l'Arsenal.
1835. OCSKAY (Baron de OCSKO), Chambellan de l'Empereur d'Autriche, Membre de l'Académie des Curieux de la Nature, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, de la Société Entomologique de Londres, etc. ; à OEdembourg (Hongrie).
1837. OLNHAUSEN, Professeur de Chimie, à Augsbourg (Bavière).
1834. PARIS, Avoué, à Épernay (Marne).
1833. PASSERINI, Professeur agrégé de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Florence (Toscane).
1838. PAYER, Professeur de Géologie et de Minéralogie à la Faculté des Sciences de Rennes ; à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1837. PECCHIOLI, à Pise (Toscane).
1833. PEIROLERI (le Baron), Maître-Auditeur à la Cour des Comptes de Turin (Piémont).
1838. PERRIS, Chef de division à la Préfecture de Mont-de-Marsan (Landes).
1837. PERROCHEL (le Comte de), au château de Saint-Aubin (Sarthe), ou à Paris, quai Voltaire, 15.

1833. **PICTET**, Membre de l'Administration du Muséum d'Histoire naturelle de Genève; à Genève (Suisse).
1833. **PIERRET**, rue Corneille, 3.
1840. **PITTOIS** (Charles), Editeur, Membre de la Société Géologique de France, etc.; rue de la Harpe, 81.
- * **POEY**, Avocat à la Cour royale de la Havane; à la Havane (Cuba).
- * **RAMBUR**, Docteur en Médecine, rue Mouffetard, 73.
1834. **RAMON DE LA SAGRA**, à Madrid (Espagne).
1835. **REICH**, Docteur en Médecine, Professeur à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin; Chevalier des Ordres de la Croix-de-Fer, de Saint-Wladimir et de la Légion-d'Honneur, etc.; à Berlin (Prusse).
- * **REICHE**, Négociant, rue du Marché Saint-Honoré, 4.
1835. **REICHENBACH**, Professeur et Directeur du Muséum d'Histoire naturelle du Roi de Saxe, Docteur en Philosophie et en Médecine, etc.; à Dresde (Saxe).
1833. **ROBINEAU-DESVOIDY**, Docteur en Médecine, à Saint-Sauveur (Yonne).
1832. **ROBYNS**, à Bruxelles (Belgique).
- * **ROMAND** (le Comte de), Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., rue de l'Ouest, 24.
1840. **RONDANI** (Camillo), Négociant, à Parme.
1833. **SAHLBERG**, Docteur en médecine, Professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir; à Helsingfors (Suède).
1833. **SAINT-FLORENT** (DOMERGUE DE), Propriétaire, à Vandœuvres, près Nancy (Meurthe).
1834. **SANS** (Mariano de), Secrétaire de la section d'Histoire naturelle de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne; à Barcelonne (Espagne).
1835. **SAUNDERS**, à Londres (Angleterre).
1832. **SAVIGNY**, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, etc.; à la ferme de Gely, près Versailles (Seine-et-Oise).
1837. **SCHMIDT**, Docteur en Médecine, à Brême.

1835. **SCHOEFFER**, Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Ratisbonne (Bavière).
1832. **SCHOENHERR**, Conseiller du Commerce, Chevalier de l'Etoile polaire, etc. ; à Skara et Sparresœter (Suède).
1834. **SELYS-LONGCHAMPS** (de) Membre, de la Société des Sciences naturelles de Liège, etc. ; à Liège (Belgique).
* **SERVILLE** (**AUDINET**), Membre de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, etc. ; avenue Trudaine, 6.
1832. **SILBERMANN**, Avocat, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Strasbourg, etc. ; à Strasbourg (Bas-Rhin).
1833. **SOLIER**, Capitaine du Génie en retraite, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1834. **SOMMER**, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Altona, près Hambourg.
1833. **SPENCE** (**Willam**, Ancien Secrétaire pour l'étranger de la Société Entomologique de Londres, etc. : à Florence (Toscane).
1834. **SPENCE** fils (**Henry**), Membre de la Société Entomologique de Londres, etc ; à Florence (Toscane).
1835. **SPINOLA** (le Marquis Maximilien de), à Gênes (Piémont).
* **THEIS** (le baron de), Consul de France à Varsovie, Membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin ; à Varsovie (Pologne).
1831. **TROBERT**, Docteur en Médecine, Chirurgien de première classe, entretenu de la Marine, Membre correspondant de la Société Anatomique et du Cercle Médical de Montpellier ; à Brest (Finistère)
1839. **UNGHER**, rue du Faubourg-Saint-Denis, 76.
1834. **VILLA** (**Antonio**), à Milan (Lombardie).
1832. **VILLIERS** (de), Chef de bataillon au 4^e de ligne, en garnison à Vincennes (Seine).
1840. **VUILLEFROY** (**Léon** de), Employé au Ministère de l'Intérieur, rue Saint-Lazare, 21.
1836. **WAGA** (de), Professeur d'Histoire naturelle à Varsovie (Pologne).

* WALCKNAER (le Baron), Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Membre de la Légion-d'Honneur, etc. ; rue Laffitte, 45.

1838. WEINDENBACH (Charles de), Docteur en Médecine, à Augsbourg (Bavière).
 1838. WELLENBERG, Docteur en Médecine, à Leyde (Hollande).
 1834. WESTERMANN, à Copenhague (Danemarck).
 1840. WESTRING, Employé des Douanes, à Gothenbourg (Suède).
 1833. WESTWOOD, Membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc. ; à Londres (Angleterre).
 1834. WILSON, Esq. ; à Edimbourg (Ecosse).
 1834. ZANELLA, à Milan (Lombardie).
 1833. ZETTERSTEDT, Professeur de Zoologie, à Lund (Suède.)

MEMBRES REÇUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1841.

1841. ABICOT, Notaire, à Gien (Loiret).
 1841. CARRÈNO (Edouard), Membre de l'Académie de Barcelonne, etc. ; rue Descartes, 47.
 1841. SCHMID (le Chevalier Louis de), à Florence (Toscane).

MEMBRES DÉCÉDÉS

PENDANT L'ANNÉE 1840 :

1836. ARNAUD, Directeur des Douanes, à Chambéry (Suisse).
 1836. CHRISTY, à Londres (Angleterre).
 1839. DESJARDINS, Ancien Directeur du Musée de l'Île-de-France, à Paris.
 1837. FALDERMANN, à Saint-Pétersbourg (Russie).
 1832. GYLLENHALL, à Hœberg, près Skara (Suède).
 1833. NYBLOEUS, à Stockolm (Suède).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

PENDANT L'ANNÉE 1840.

1836. BOTTIN-DESYLLES, Avocat, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

* GODET, à Neuchâtel (Suisse).

1836. GUYOT, Docteur en Philosophie, à Neuchâtel (Suisse).

MEMBRES RAYÉS DE LA LISTE

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS.

(Décisions des 7 avril et 5 mai 1841.)

1836. BADHAM, Docteur en Médecine, à Paris. (Il doit deux ans et demi.)

1833. BARTHÉLEMY, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Marseille (Bouches-du-Rhône), (trois ans).

1836. BECK, Médecin, à Copenhague (Danemark, (quatre ans).

1836. BOUCHARD-CHANTEREAU, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (trois ans).

1832. BRUGUIÈRE, Négociant, à Nîmes (quatre ans) (Gard).

1834. CARLIER, Conservateur du Cabinet de Zoologie de Liège (Belgique), (cinq ans).

1834. CHAUDOUET, Avocat, à Paris (deux ans et demi).

1832. COULON, à Neuchâtel (Suisse), (quatre ans).

1834. CURTIS (JOHN), Membre honoraire de la Société d'Histoire naturelle d'Oxford, à Londres (Angleterre), (quatre ans).

1834. DAVIS (A. H.) Esq.; à Londres (Angleterre), (quatre ans).

1832. DUBUS (le Chevalier), à Bruxelles (Belgique), (quatre ans).

1837. DUPIN, Docteur en Médecine, à Ervy (Aube), (trois ans).
1833. ESCHER-ZOLLIKOFER, Banquier, à Zurich (Suisse),
(cinq ans).
1833. HELFER, Docteur en Médecine, à Prague (Bohême),
(cinq ans).
1836. LECONTE, Négociant, au Havre (Seine-Inférieure) (trois
ans).
1838. LECORBEILLER, Docteur en Médecine, à Meaulne (Al-
lier), (deux ans).
1838. LUCAS, Professeur d'Histoire naturelle, à Verdun (Meuse),
(deux ans).
1833. MEISSONNIER, à Hyères (Var), (quatre ans).
1837. PACCARD, Négociant, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-
Loire), (deux ans).
1835. REINHART, Professeur de Zoologie, à Copenhague
(Danemarck), (quatre ans).
1832. RIPPERT, Propriétaire, à Beaugency (Loiret), (quatre
ans).
1838. ROHMER, Professeur d'Histoire naturelle, à Layrac
(Lot-et-Garonne), (deux ans).
1835. TREITSCHKE, à Vienne (Autriche), (trois ans).

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME

- Abeilles maçonnes* (notes pour servir à l'histoire de ces insectes et à celles de leurs parasites), par M. Goureau. 117.
- Acare de la gale des Chameaux* (observation sur l'), par M. Gervais. xxxii.
- Anacolus* (notice sur ce genre et description de trois espèces nouvelles), par M. Buquet. 379.
- Andrena lugopus*, Latr. (observation sur l'), par M. de Romand. xxvi.
- Annonces. xvi.
- Bdelle* (nouvelle espèce de), signalée par M. Gervais. xxxii.
- Bulletin entomologique de 1840. 1^{er} trimestre. i. — 2^e trimestre. xvii. — 3^e trimestre. xxv. — 4^e trimestre. xxxi.
- Caprophages* (remarque sur le vol des), par M. Reiche. xviii.
- Chelonia maculosa* (remarque sur la), par M. Pierret. iv.
- Gleophana platyptera* (observations sur la), par M. Pierret. xx.
- Coléoptères nouveaux* appartenant aux genres *Lebia*, *Vatellus*, *Acmæodera*, *Hammaticherus* et *Leptura* (description de plusieurs), par M. Buquet. 393.
- Communications. ii, iii, iv, v, vi, viii, ix, xvii, xviii, xx, xxi, xxii, xxiii, xxiv, xxvi, xxvii, xxviii, xxix, xxxii, xxxiii, xxxiv, xxxvi, xxxvii.
- Composition du bureau pour 1841. xxxviii.
- Correspondance. viii, xxiii, xxvi, xxxii, xxxv, xxxvi, xxxvii.

- Crabronites* (notes pour servir à l'histoire des), par M. Edouard Perris. 407.
- Crocallis dardoinaria* (description de cette nouvelle espèce de Phalène), par M. Hugues Donzel. 59.
- Cychnus italicus* (communications au sujet du), par M. Pierret. xxxiii.
- Cyphonota Buqueti* (notes sur un cas de monstruosité du), par M. Buquet. xxvii.
- Donacia crassipes* (communications au sujet de la), par M. Aubé. xxxvi.
- Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves des Lépidoptères, par M. Blisson (rapport de M. Démary sur le mémoire intitulé). ix à xiv.
- Ergates Huberti* (description de l'), par M. Buquet. xxvii, xxviii.
- Hexaphyllum aquinoctiale* (description de l'), par M. Buquet. 375.
- Histoire naturelle des Coléoptères de France de M. Mulsant (observations sur la première livraison de l'), par M. Dejean. 69.
- Hyménoptères* qui nichent dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce; mémoire par MM. Léon Dufour et Edouard Perris. 5.
- Hyménoptères* recueillis à Cayenne en 1839 par M. Leprieur, pharmacien de la marine royale; décrits par M. Maximilien Spinola. Première partie, Térébrants. 129.
- Insectes* qui attaquent l'olivier, second mémoire; par M. Boyer de Fonscolombe. 101.
- Insectes* qui habitent les galles de l'*Ulex nanus* et du *Papaver dubium*; mémoire par M. Edouard Perris. 89.
- Insectes* qui vivent dans la galle de l'*Ortie dioïque*, *Urtica dioica*, Linn. (observations sur les); par M. Edouard Perris. 401.
- Iulus muscorum* (description de cette nouvelle espèce trouvée aux environs de Paris), par M. Lucas. 55.

Lectures. II, III, V, VII, VIII, IX à XIV, XV, XVIII, XIX, XX, XXIII, XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXIII, XXXVI, XXXVIII.

Lépidoptère fossile (Cyllo sepulta, Boisd.) (rapport sur un), par M. Boisduval. 374.

Liste des Membres de la Société Entomologique. XLV.

Malachius d'Europe (notes sur les différences sexuelles des), par M. Dejean. 205.

Membres reçus. VI, VIII, XV, XVIII, XXIII, XXVII, XXXV, XXXVIII, LV.

Neuroptères (extrait d'un travail général sur l'ordre des), par M. Pictet (de Genève). XX à XXII.

Nominations. XIX, XXIII, XXIV, XXVIII, XXXIV, XXXVI, XXXVIII.

Nouvelles diverses. II, V, VII, XXIV, XXXVI.

Observations de M. Démary au sujet de la note de M. Duponchel intitulée : *Réflexions sur l'usage des antennes dans les insectes*. V et VI.

Osmia bicolor (notes sur l'), par M. Goureau. 423.

Ouvrages offerts. I, II, IV, VII, VIII, IX, XVIII, XIX, XX, XXIII, XXIV, XXV, XXVII, XXIX, XXXI, XXXIV, XXXV, XXXIX à XLIII.

Planches (explication des). Pl. I, p. 51. — Pl. II, p. 51 et 52. — Pl. III, p. 52 et 53. — Pl. IV, p. 58 à 61. — Pl. V, p. 67. — Pl. VI, p. 99. — Pl. VII, p. 204. — Pl. VIII, p. 371 à 374. — Pl. IX, p. 369 et 370. — Pl. X, p. 370. — Pl. XI, p. 406 et 412. — Pl. XII, p. 449.

Polia polymita (communication sur la), par M. Pierret. xxxvii.

Préparation des *Æshnes* et les *Libellules*; mémoire par M. Blisson. 413.

Pteroplatus (notice sur ce genre de Longicornes, de la tribu des Cerambycius, description de plusieurs espèces qui s'y rattachent); par M. Buquet. 385.

Satyrus arcanius (description d'une variété de cette espèce); par M. Pierret, III.

Scolopendrella (nouvelle espèce de ce genre), signalée par M. Gervais. xxxii.

Séances de l'année 1840. 1^{re} (8 janvier), p. i. — 2^e (15 janvier), p. iii. — 3^e (5 février), p. iv. — 4^e (19 février), p. vii. — 5^e (4 mars), p. vii. — 6^e (18 mars), p. viii. — 7^e (1^{er} avril), p. xvii. — 8^e (15 avril), p. xviii. — 9^e (6 mai), p. xix. — 10^e (3 juin), p. xxiii. — 11^e (1^{er} juillet), p. xxv. — 12^e (5 août), p. xxvii. — 13^e (2 septembre), p. xxix. — 14^e (7 octobre), p. xxxi. — 15^e (4 novembre), p. xxxiii. — 16^e (10 novembre), p. xxxiv. — 17^e (18 novembre), p. xxxv. — 18^e (2 décembre), p. xxxvi. — 19^e (16 décembre), p. xxxvii.

Sphinx atropos (note sur la stridulation du); par M. Goureau. 125.

Stenocorus inquisitor (description des métamorphoses du); par M. Léon Dufour. 63.

Therenthomè (description d'un nouveau), par M. Aubé. v.

Theridion triangulifer, Walck. (Notice sur les cocons à pontes unisexuelligères de cet aranéide); par M. Doumerc. 421.

Tinea aglaella (description de cette nouvelle espèce); par M. Boyer de Fonscolombe. 61.

Tortrix compressana (description de la chenille de la); par M. Boyer de Fonscolombe. 62.

Zygæna filipendulæ (description d'une variété de la); par M. Pierret. iii et iv.

ERRATA ET ADDENDA

DU TOME IX.

MEMOIRES.

Page 62, ligne 4, *au lieu de* : TORTRIX COMPRESSANA, *lisez* : TORTRIX CUPRESSANA.

129, 14, *au lieu de* : M. BUQUET a l'attention, *lisez* : M. BUQUET a eu l'attention.

BULLETIN.

III, 10, *au lieu de* : croix de Flanchard, *lisez* : croix de Franchard.

XIV, 31, 32, *au lieu de* : entre autres celle de l'*Hupya milhausen*, surnommée *Terrifica* par Wiennergegend, *lisez* : entre autres celle de l'*Harpyia milhauseri*, surnommée *Terrifica* par les auteurs du Catalogue des Lépidoptères des environs de Vienne.

XVIII, 27, *au lieu de* : Caprophages, *lisez* : Coprophages.

IX.

f

- Pag. XIX, lig. 23, *au lieu de* : Fauna Coleopterorum Hervetica, *lisez* : Fauna Coleopterorum Helvetica.
- XXX, 9, *au lieu de* : tribu des Cerambicins, *lisez* : tribu des Cerambycins.
- XXXIII, 19 à 22, *au lieu de* : M. Duponchel prend la parole au sujet de cette communication, et dit que lui-même a trouvé, il y a plusieurs années, le *Cychrus italicus* dans la chaîne des Apennins, sur les bords du lac Némi, entre Spezia et Livourne, *lisez* : M. Duponchel prend la parole au sujet de cette communication, et dit que lui-même a trouvé le *Cychrus italicus* dans la chaîne des Apennins, entre Spezia et Livourne, ainsi que sur les bords du lac de Némi, à 6 lieues de Rome, sur la route de Naples.
- XLVI, 22, *au lieu de* : BRONGNIARD, *lisez* : BRONGNIART.
- XLVII, 24, 25, *au lieu de* : DEJEAN (le Comte), Lieutenant-général, Pair de France, Officier de la Légion-d'Honneur, etc., *lisez* : DEJEAN (le Comte), Lieutenant-général, Pair de France, grand Officier de la Légion-d'Honneur, etc.
- L, 25, *au lieu de* : KLUG, *lisez* : KLÜG.
- LI, 5, *au lieu de* : LAPORTE (Comte de CASTELNEAU), *lisez* : LAPORTE (Comte de CASTELNAU.)
- LII, 15, *au lieu de* : LEPAIGNE, ancien Député, etc., *lisez* : LEPAIGE, ancien Député, etc.
- LIII, 9, *au lieu de* : RAMBUR, Docteur en médecine, rue Mouffetard, 75, *lisez* : RAMBUR, Docteur en médecine, rue de l'Ouest, 26.
- LIII, 22, *au lieu de* : ROMAND (le Comte de), *lisez* : ROMAND (de).
- LIV, 52, 55, *au lieu de* : VILLIERS (de), chef de bataillon au 4^e de ligne, en garnison à Vincennes (Seine), *lisez* : VILLIERS (de), chef de bataillon au 4^e de ligne au camp de Romanyville (Seine).

- Page LV, 2, au lieu de : * WALCKNAER (le Baron), lisez :
* WALKENAER (le Baron.)
- LIX, 18, au lieu de : *Caprophages*, lisez : *Coprophages*

1018⁽²⁾

AUG 19, 1895.



col. 9. 1840

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4136